# MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'AGRICULTURE

## SCIENCES ET ARTS

## D'ANGERS

(ANCIENNE ACADÉMIE D'ANGERS)

—

NOUVELLE PÉRIODE

—

**TOME DOUZIÈME (1869) — Nos 1 et 2**

ANGERS

IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU

Chaussée Saint-Pierre, 13

—

1869

# SOMMAIRE.

La Rome souterraine chrétienne. — Seau de plomb trouvé dans la régence de Tunis. — M. le commandeur Rossi. (Traduction de M. Th. Cosnier.)

Le compteur à eau, système Piau. Application de l'air comprimé. — M. Henry Jouin.

Rapport de la commission nommée pour examiner ce système. — M. J. Sicot.

Petite notice sur Horace, suivie d'un hommage poétique à son père. — M. le Dr R. Grille.

L'abbé V'''', photographie poétique. — M. le Dr R. Grille.

Peinture murale de l'aumônerie Saint-Jean d'Angers. — M. l'abbé Choyer.

Note sur un ouvrage de M. Nicolas, professeur à la Faculté des lettres de Rennes. — M. J. Sorin.

L'Angélus. A Madame veuve Ampère. — M. Henry Jouin.

Violette (Pour vivre heureux, vivons cachés). — M. le Dr R. Grille.

Procès-verbaux des séances :

Séance du 28 janvier 1869.
— 24 février.
— 10 mars.
— 31 mars.
— 28 avril.
— 2 juin.

# SOCIÉTÉ IMPÉRIALE

## D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS

### D'ANGERS

(ANCIENNE ACADÉMIE D'ANGERS)

S. 816.

# MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'AGRICULTURE

## SCIENCES ET ARTS

## D'ANGERS

(ANCIENNE ACADÉMIE D'ANGERS)

—

NOUVELLE PÉRIODE

—

**TOME DOUZIÈME**

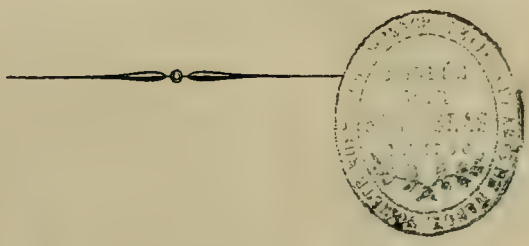

ANGERS

IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU

Chaussée Saint-Pierre, 13

—

1869

# SEAU DE PLOMB

TROUVÉ

## DANS LA RÉGENCE DE TUNIS.

Messieurs,

Vous n'avez pas oublié, sans doute, l'intéressant travail de notre collègue M. Godard-Faultrier, sur le vase en plomb trouvé dans les ruines de Carthage, et qui a figuré à l'Exposition universelle où il a attiré l'attention d'un grand nombre de savants. M. de Rossi, entr'autres, le célèbre archéologue romain, si connu par ses belles découvertes dans les catacombes de la ville éternelle, a fait sur ce vase une étude très-approfondie qu'il a publiée dans le *Bulletin d'archéologie chrétienne* dont il est le rédacteur [1].

[1] Rome, novembre et décembre 1867.

Chargé par notre Président de traduire de l'italien l'article de M. de Rossi afin de vous en donner lecture, je vais m'acquitter de ma tâche pour laquelle, à raison de mon insuffisance, je solliciterai votre indulgence, et avant tout, celle de M. de Rossi qui, peut-être, en plus d'un endroit de ma traduction, si jamais elle tombe sous ses regards, trouvera en moi un *traditore* plutôt qu'un *traduttore*, quoique je me sois appliqué à faire de mon mieux.

Le numéro du bulletin de M. de Rossi où j'ai traduit cet article en contenait un autre beaucoup moins étendu, mais d'un intérêt si capital et si propre à vous faire comprendre l'importance des découvertes de l'éminent archéologue, que je n'ai pu résister au désir de vous en communiquer tout d'abord la traduction.

**La Rome souterraine chrétienne, tome II. — Le cimetière de Callixte, près la voie Appia.**

Le tome Ier de la *Rome souterraine chrétienne* ayant été annoncé dans le bulletin, il en sera de même du second qui vient d'être mis au jour : les soins extrêmes qu'il a nécessités ont tellement absorbé le temps de l'auteur qu'il a fallu retarder de trois mois la publication de ce numéro. C'est pourquoi le fascicule, qui devait paraître à la fin de l'année 1867, n'a pu être distribué qu'en avril 1868.

Le second volume est d'une épaisseur double du premier, et, par la variété, l'importance et la multiplicité historique des monuments signalés et publiés, il surpasse non-seulement le précédent, mais peut-être aussi

ceux qui suivront. En effet, il est consacré au cimetière de Callixte, le plus célèbre entre tous ceux de l'Église romaine : cette célébrité provient du caractère qui fut donné à ce lieu consacré, dans les dernières années du IIe siècle, de nécropole solennelle et pour ainsi dire officielle de l'Église et de ses chefs, et qui fut maintenu jusqu'à la paix constantinienne. De sorte que tous les pontifes romains, depuis Zéphyrin jusqu'à Miltiade, durent y être ensevelis; et si la dépouille mortelle de quelques-uns fut déposée autre part, il faut en demander la raison à l'histoire des persécutions. Ainsi, l'examen des sépultures du cimetière de Callixte renoue et explique la série des persécutions, les fastes des morts et des dépositions des papes depuis le règne de Septime-Sévère jusqu'à celui de Constantin, les rapports entre l'Église et l'Empire dans le IIIe siècle et dans les commencements du IVe. Mais cet examen nous fait aussi remonter à des temps souvent plus anciens et descendre, au contraire, à des siècles bien plus récents. Le cimetière papal fut établi dans les possessions et les hypogées des sectateurs de la foi chrétienne les plus nobles et les plus puissants ; et leurs mémoires épigraphiques, historiques et généalogiques révélées et éclairées d'un jour inattendu par les monuments de la nécropole souterraine, nous mettent en main plusieurs fils qui aboutissent aux premiers et obscurs indices de personnes illustres converties à la foi qui aient été enregistrées dans les annales de l'empire romain. Ainsi, si d'un côté le champ des recherches historiques traitées dans le volume qui paraît aujourd'hui s'étend jusqu'aux limites les plus éloignées des origines chrétiennes, de

l'autre il touche presque aux confins des derniers temps de l'empire d'Occident. Les provinces, et spécialement les Pannonies et l'Afrique, ayant été envahies par les barbares dans le v^e^ siècle, les exilés et les fugitifs emportèrent jusqu'à Rome les restes d'illustres évêques et les déposèrent dans les fameux hypogées de l'Appia chrétienne et principalement dans ceux de Callixte. Il s'ensuit que le cadre historique des sépulcres callixtiens est beaucoup plus large, plus continu et plus suivi que celui qui pourrait être présenté à nos études par tout autre cimetière suburbain.

Pour développer un thême aussi vaste et pour discuter les difficultés qu'il présente, il n'a pas suffi de recomposer, compléter, expliquer les restes mutilés des inscriptions sépulcrales et historiques, des peintures et des sculptures que nous avons trouvées dans les cryptes. Il a été nécessaire, beaucoup plus que dans le premier volume, de recourir aux documents écrits, soit publiés, soit inédits, et d'en établir par la critique la valeur et la leçon véritable. C'est pourquoi le discours préliminaire est un traité neuf et soigné sur les anciens martyrologes dont on y donne la clef, et sur les actes des martyrs, principalement sur ceux de la célèbre sainte Cécile dont l'histoire et la généalogie ainsi que la persécution dans laquelle une foule nombreuse de chrétiens sacrifia avec elle sa vie pour la foi, sont un des points les plus importants qui soient éclaircis dans ce tome. L'auteur tâche d'établir que c'est aux temps de Marc-Aurèle et non à ceux d'Alexandre-Sévère qu'il faut rapporter les faits narrés dans le récit du martyre de sainte Cécile, de ses compagnons et de saint Urbain,

évêque et martyr, différent du pape successeur de Callixte.

Si le champ historique du nouveau volume est vaste et fertile, celui qui appartient plus directement à l'archéologie monumentale et artistique ne l'est pas moins. Les inscriptions dessinées dans les planches de l'atlas atteignent le nombre de cinq cents, sans calculer les écritures sur les murailles dont le relevé et la lecture ont été un travail ardu, long et fatigant au delà de toute croyance. Les fresques sont très-nombreuses et présentent une série non interrompue depuis les dernières années du IIe siècle jusqu'aux premières du IVe avec des ébauches de peintures faites dans les Ve, VIIe et IXe siècles. L'architecture souterraine déploie ses formes successives dans les plans, dans les ouvertures, dans les façades des chambres et des cryptes principales du cimetière callixtien. Ce recueil de monuments insignes de l'épigraphie et des arts chrétiens étant distribué tout entier en groupes et en familles que l'analyse topographique du souterrain nous apprend à recomposer et à ordonner dans la série des temps, a une valeur spéciale, et fournit une grande quantité de dates certaines pour découvrir les règles de la chronologie monumentale, et de la méthode avec laquelle nous pouvons déterminer les époques des épitaphes, des peintures, des sculptures et de l'architecture des cimetières. Pour les épitaphes, nous voyons comment s'en développe le formulaire et quand telle ou telle formule prévalut ou tomba en désuétude; sujet d'une importance majeure pour les formules faisant allusion aux croyances religieuses. Là, d'autre part, on voit l'origine, les phases successives, la disparition des sym-

boles singuliers et leur signification précise. Les peintures nous font aussi leurs révélations, mais sur un champ plus large; non par les symboles isolés, mais bien par les compositions mystérieuses d'images bibliques et par les règles et l'histoire de l'art chrétien dans ses relations avec l'art classique gréco-romain. Un intérêt suprême s'attache surtout aux peintures, qui par l'enchaînement de leurs séries disposées avec une grande profondeur de raison symbolique, retracent les mystères cachés de la pierre immobile et de la source unique de la foi, de la grâce baptismale, du sacrifice eucharistique, de la vie éternelle et de la résurrection bienheureuse. Finalement, l'analyse architectonique du souterrain accomplie et éclaircie, comme dans le premier volume, par le frère de l'auteur, non-seulement révèle et définit les périodes des excavations qui sont le fondement et la clef de tout l'ordre chronologique de ces monuments écrits et figurés, mais démontre aussi la série, la succession, les motifs des diverses formes architectoniques. Le tout coordonné et mis en regard des fastes du cimetière, outre l'histoire de l'art, éclaircit également celle de l'Église et des persécutions, en mettant sous nos yeux les précautions prises contre le danger d'invasions ennemies et les refuges, les entrées et les retraites cachées qui ont été pratiquées avec un art quasi stratégique au moyen de grottes sablonneuses réunies à dessein aux galeries sépulcrales.

L'ensemble des monuments du cimetière de Callixte représente la fin du II^e^ siècle, tout le cours du III^e^ et le commencement du IV^e^. Lorsque, dans les volumes à venir, un cimetière du II^e^ siècle et un du I^er^ auront été

édités et décrits d'après la même méthode, l'histoire de l'épigraphie des cimetières de Rome et de l'art chrétien sera complétement coordonnée et formulée, depuis son origine première jusqu'à l'époque de la paix constantinienne.

---

**Seau de plomb trouvé dans la régence de Tunis.**

A l'Exposition universelle de Paris, mes yeux furent frappés par un objet singulier placé parmi les monuments anciens de toute sorte de la région tunisienne. C'était un vase en plomb dont l'usage est expliqué par l'inscription ΑΝΤΛΗCΑΤΕ ΥΔΩΡ ΜΕΤ ΕΥΦΡΟCΥΝΗC (puisez l'eau avec joie) et dont le caractère chrétien est attesté par les remarquables figures symboliques qui le décorent. L'usage de ce vase et la nature de ses ornements sont un sujet très-digne d'une étude spéciale qui fournira de nouvelles lumières sur les antiquités chrétiennes. Un adepte fervent de ces études, M. le comte de Richemont, avec lequel j'en ai raisonné, a voulu faire reproduire en photographies, grandes comme l'original, toutes les faces du vase tunisien, et les a mises courtoisement à ma disposition. Je commencerai par le décrire, puis je m'appliquerai à en expliquer l'usage et les figures et à en déterminer l'époque.

§ I.

DESCRIPTION DU MONUMENT.

Le vase, profond et ouvert en manière de seau sans poignée, est de forme elliptique plutôt que ronde, c'est-

à-dire un peu écrasée. Cela provient du mode de sa fabrication ; car les figures et les lettres ont été imprimées en relief sur une longue bande de plomb, laquelle ensuite, a été ployée et soudée sur un fond également en plomb. Pour ne pas gâter les empreintes, on n'a pas voulu battre la bande autant qu'il l'eût fallu pour la réduire à une forme parfaitement circulaire. Les bords du vase sont repliés en dehors, et l'on ne voit aucune trace de soudure d'oreilles pour maintenir une anse mobile si ce vase eût été destiné à puiser l'eau de puits. C'est pourquoi il dut servir uniquement à puiser de l'eau de fontaine ou à conserver de l'eau déjà puisée. La constatation de ces particularités ne sera pas inutile pour déterminer l'emploi de cet objet.

L'épigraphe grecque, en lettres de forme ancienne et correcte, est écrite sur une bande qui se termine en anses *securiclate*, c'est-à-dire en queue d'aronde, très-employées dans les cartouches des inscriptions sur les monuments de l'époque de l'empire romain. Je traiterai plus loin du texte de cette épigraphe. A l'extrémité des deux anses se trouvent deux empreintes en carré long. Dans la première est figuré le groupe des paons qui touchent du bec le col d'un vase, groupe si souvent répété dans les œuvres d'art de toute sorte, surtout de l'art chrétien du IV^e^ siècle et des suivants. Dans l'autre empreinte, on remarque le type ancien, mais profane, d'une néréide assise sur la croupe d'un hippocampe en marche auquel elle donne à boire : près de la queue de l'hippocampe vogue un dauphin et auprès de sa tête se dresse un coquillage de l'espèce des buccins, qui sert de borne à la course de ces monstres fantastiques.

Aux deux côtés et dans la partie inférieure court une bande ornée de la branche de vigne où les pampres et les grappes sont alternés dans ses courbes ondulées symétriquement. Deux rangées de figures sont placées à l'intérieur de cette bordure. A la partie supérieure, deux groupes analogues se font pendant l'un à l'autre sur les deux faces principales du vase. A droite, le bon Pasteur se trouve entre le palmier et un gladiateur qui montre et lève en l'air la couronne saisie par lui sur un cippe élevé. A gauche, la femme en prière est aussi entre le palmier et une figure, laquelle au lieu du gladiateur est la Victoire dans la personnification habituelle d'une femme ailée qui, d'une main, tient en l'air la couronne triomphale, et de l'autre, la branche de palmier. A la partie inférieure, on a répété des deux côtés la scène connue du rocher d'où jaillissent les quatre fleuves et sur lequel la croix est érigée. Sur le terre-plein, un cerf et une brebis viennent se désaltérer dans les eaux mystiques.

En divisant ces groupes dans les parties les plus convexes du vase, on a frappé quatre empreintes en carré long figurant des combats d'animaux. Dans le dessin, on voit seulement un vestige des extrémités ; et cette partie convexe n'a pas été présentée de face, parce qu'elle est très-dégradée et difficile à discerner avec précision, surtout dans la photographie.

Les images sacrées et profanes réunies et groupées sur ce monument sont un exemple très-rare et en partie unique ; mais avant de m'appliquer à leur interprétation, il faut chercher à quel usage le seau fut consacré.

## § II.

### SYMBOLISME CHRÉTIEN DE L'EAU, DES PUITS ET DES FONTAINES.

Le bon Pasteur, la croix et autres emblèmes de la religion chrétienne représentés sur ce vase, sembleront peut-être indiquer un objet consacré et inviteront les archéologues à en rechercher l'emblème liturgique; mais véritablement, les figures seules ne suffisent pas à prouver qu'il appartient au mobilier sacré plutôt que domestique. En effet les anciens fidèles, pour avoir toujours présentes à l'esprit les pensées de foi chrétienne, aimaient à en avoir devant les yeux les symboles et les signes jusque sur les murailles de leurs demeures; tout leur ameublement en était orné; sur les vêtements mêmes on tissait et on imprimait ces images que nous voyons sur les mosaïques et sur les sculptures des cimetières et des églises. Je ne cite pas d'exemple à l'appui de ce point, parce que l'occasion viendra d'en parler avec étendue dans le bulletin. Mais, outre les symboles empreints sur les meubles, l'usage quotidien et domestique de certains objets nécessaires à la vie donnait occasion aux anciens fidèles de rappeler les paraboles évangéliques et les symboles de la foi en Jésus-Christ. Il en était ainsi spécialement pour les lampes, les fontaines et les réservoirs d'eau. J'ai déjà parlé dans le bulletin de janvier, page 14, des pensées symboliques suggérées aux chrétiens par l'usage des lampes de nuit,

et la parabole évangélique des lampes préparées par les vierges sages pour aller au-devant de l'époux, a suggéré l'inscription *Parabo lucernam Christo meo* gravée sur le candélabre d'or commandé par Galla Placidia, lequel, cependant, ne fut pas gardé par elle dans son palais, mais bien offert à l'église de Ravenne [1]. Je vais maintenant traiter des inscriptions relatives aux significations mystiques de l'eau et qui sont gravées sur les puits et les fontaines.

Le sens symbolique des eaux, de leurs sources, des puits et des citernes, est tellement marqué dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'il est inutile de l'expliquer à mes lecteurs. Origène a fait une synthèse éloquente et complète de tous les passages des Écritures où les puits et les citernes fournissent matière à des significations symboliques et spirituelles ; et le splendide enseignement du docteur alexandrin répand une vive lumière sur le sens mystérieux d'une scène peinte dans une des plus anciennes cellules du cimetière de Callixte où est représenté un homme qui tire le seau d'un puits et en atteint l'eau, tandis que d'en haut un docteur assis déploie et lit un volume [2]. Ce volume est celui de la parole divine dont le Christ parlant près du puits à la Samaritaine, dit : *Qui biberit ex aquâ quam ego dabo non sitiet in æternum* (Joan., IV, 13) ; et Isaïe prophétisant l'appel des Gentils à l'Église commence le chapitre LV par ces paroles : *Omnes sitientes venite ad aquas ;* et la dernière parole du Nouveau Testament dans l'Apocalypse est l'invocation suivante : *Qui sitit veniat*

[1] Agnelli, *Vitæ pontif. Ravenn.*, ed. Bacchini, p. 233.
[2] Voyez *Rome sout.*, t. II, p. 345, 346.

*et qui vult accipiat aquam vitæ gratis* (Apoc., XXII, 17). D'après cela, chacun voit combien sont ordinaires et faciles à comprendre les allusions spirituelles et symboliques des invitations à ceux qui ont soif dans les épigraphes écrites sur les puits avec les paroles mêmes des oracles divins cités ci-dessus. L'avant-dernier vers du chant attribué à saint Jérôme sur la danse de David : *Quisque sitit veniat cupiens haurire fluenta*, fut gravé sur les épistyles de la citerne dans l'atrium du xenodochium de Pammachio in Porto [1], et sur les bords d'un puits que Sarrazin vit à Rome et qu'il juge être du temps du pape Damase [2]. Crescimbeni vit sur la marge d'un puits dans le jardin, près l'église de Saint-Jean à la Porte Latine, en lettres qu'il déclare très-anciennes [3], les paroles d'Isaïe : *Omnes sitientes venite ad aquas :* lesquelles je crois cependant, appartiennent à un puits du Xe siècle, encore conservé devant la même église. Également à Axerino, on avait gravé sur le piédestal d'une ancienne vasque : *Sitientes venite ad aquas* [4], et à la villa Alto-Viti, près la rive droite du Tibre, le possesseur actuel (Mgr de Mérode) m'a montré courtoisement un puits avec des lettres du VIIIe ou du IXe siècle, qui expriment ceci : *De donis Dei et sancti Marci Ioannes presbiter fie*(ri) *rogabit. Omnes sitiente*(s) *venite, venite, ad aqua*(s) *et si quis de ista aqua pretio tuleri*(t) *anathema sit* [5]. Cette inscription fut vue au

[1] Voyez *loc. cit.*, pag. cit.

[2] *Histoire de l'église Saint-Jean de la Porte Latine*, p. 94.

[3] *Histoire de l'église Saint-Jean de la Porte Latine*, p. 94.

[4] Lucidi, *Histoire de l'Arricia*, p. 228.

[5] Le mot *pretio* devant s'appliquer au vendeur plutôt qu'à l'ache-

XVII^e siècle par Doni, dans la vigne de M. Antoine Toscanella, vis-à-vis Saint-Roch, c'est-à-dire dans la situation de la villa Alto-Viti. Marini la tira des manuscrits de Doni, et Maï la publia, *Script. vet.*, t. V, p. 191, 2; mais l'édition est très-défectueuse parce que la première copie n'était pas exacte. L'anathème à qui voudrait exiger paiement de cette eau tandis que l'usage gratuit en était concédé à tous fait allusion aux paroles de l'Apocalypse : *Qui sitit veniat... accipiat aquam vitæ gratis.* Ces inscriptions du moyen âge sont l'écho de celle de l'époque damasienne : *Quisque sitit veniat cupiens haurire fluenta;* laquelle, à son tour, est un écho de l'enseignement ancien sur le sens symbolique et spirituel des puits, attesté par les peintures callixtiennes, par les leçons du docteur Alexandrin et de beaucoup d'autres interprètes des divines Écritures.

De tout ceci, résulte avec évidence l'usage naturel d'une ornementation d'images révérées (surtout si elles font allusion à la parole divine et à ses effets) sur les seaux de puits et sur les autres vases à puiser ou à conserver l'eau. Les fontaines publiques de Constantinople furent aussi ornées de scènes bibliques par ordre de Constantin [1]. Ces ornements ont dû se trouver beaucoup plus encore sur les fontaines que chacun sait avoir existé au milieu de l'atrium des basiliques jusqu'au IV^e siècle. Et puisque ces atrium furent munis non-seulement de fontaines d'eau vive, mais encore de

teur, aura probablement été employé ici dans l'usage vulgaire au lieu de *pretium*.

[1] Euseb., *De vita Constantini*, lib. III, cap. XLIX.

puits et de citernes [1], dans le mobilier des églises non moins que pour l'usage domestique, les seaux et autres vases à puiser de l'eau ont dû être ornés d'images sacrées. Le musée de la bibliothèque Vaticane en conserve un échantillon remarquable et encore inédit. C'est un seau en bronze avec anse, sur la circonférence duquel est gravée la figure du Sauveur au milieu des douze apôtres dont chacun est désigné par son nom en lettres grecques. On dit qu'il fut découvert dans les premiers temps de notre siècle, au milieu de la place Saint-Marc; si cela est vrai, il y aura peut-être servi au puits de l'atrium de la basilique [2]. Du reste, les seaux en bronze furent ornés aussi d'images profanes, ainsi que nous le montre à Rome celui de la galerie Doria, qui fut trouvé à Césarée de Palestine, et qui est décoré de sujets homériques en ciselure; ce travail, au jugement de M. Brunn et au mien, date à peu près du IVe siècle.

## § III.

### DES VASES A EAU BÉNITE.

Il est certain que l'usage de l'eau bénite est très-ancien dans l'Église. Sans répéter ce qui a été écrit par d'autres sur ce point [3], il suffit de rappeler aux lecteurs

[1] V. Svicer., v. Λουτήρ.

[2] Je pense qu'à ce puits appartient aussi la margelle avec l'inscription : *De donis Dei et sancti Marci*, etc. Car cette formule indiquée par le lieu où fut placée l'épitaphe dépendait d'une église dédiée à saint Marc; je ne me rappelle aucune église de ce nom aux environs de la villa Altoviti. Enfin, il est possible que ce terrain ait appartenu en propre à la basilique de Saint-Marc.

[3] V. Paciaudi, *De sacris antiquor. balneis*, p. 60 et suiv.; Pellicia,

que la formule de la bénédiction de l'eau à faire par l'évêque sur la demande de tout fidèle se lit sous ce titre dans les constitutions apostoliques. L'éminent cardinal Pitra a démontré que la formule précitée est attribuée, non à saint Matthieu, comme on le croyait communément, mais à saint Matthias qui fut choisi au lieu de Judas [1]. D'où il suit positivement qu'au moins sur la fin du IIIe siècle la bénédiction de l'eau et son usage liturgique et privé étaient célébrés dans l'Église et regardés comme d'institution apostolique. Maintenant je vois un indice que le vase tunisien qui est dépourvu d'anse et ne pouvait être descendu dans les puits, doit être rangé parmi les vases d'eau bénite. L'inscription ΑΝΤΛΗCΑΤΕ ΥΔΩΡ ΜΕΤ ΕΥΦΡΟCΥΝΗC autour du bord supérieur fait allusion, comme celles des margelles latines, à certaines paroles d'Isaïe, c'est-à-dire au verset 1 du chapitre XII qui dit dans la Vulgate : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris*. Cette épigraphe, dans la tradition byzantine, fut conservée sur les vases d'eau bénite. En effet, il est écrit sur l'urne en marbre de Paros destinée à cette eau, que les Vénitiens prirent à Constantinople et portèrent à Murano [2] : ✝ ΑΝΤΑΗCΑΤΑΙ ΥΔΩΡ ΜΕΤΑ ΕΥΦΡΟCΥΝΗC ΟΤΙ ΦΩΝΗ ΚΥ ΕΠΙ ΤΩΝ ΥΔΑΤΩΝ (*Haurite aquam cum gaudio, quoniam vox Domini super aquas*). La seconde partie de cette épigraphe est répétée sur un seau en bronze pour l'eau bénite, venu on ne sait d'où, au musée Gaddi de Florence [3] : ΦΩΝΗ ΚΥ ΕΠΙ ΤΩΝ

*De eccl. polit.*, t. I, lib. III, sect. 2, cap. III; et Martigny, *Dictionnaire*, article EAU BÉNITE.

[1] *Inscript.*, p. 1047, 9.

[2] Paciaudi, l c., tab. IV.

[3] Gori, *Inscr. Etrur.*, t. III, app. p. 12, n. 12.

ΥΔΑΤΩΝ ΘΕΟϹ ΤΗϹ ΔΟΞΗϹ ΕΒΡΟΝΤΗϹΕ Ρ (*Vox Domini super aquas; Deus gloria intonuit*). Ces inscriptions, tirées du verset 3 du psaume XXVIII, font allusion à la voix de Dieu sur les eaux du Jourdain pendant le baptême du Christ; car la bénédiction de l'eau à l'Épiphanie, en mémoire de ce mystère, est un rite solennel des Grecs. Ainsi, les lettres écrites sur le vase de Tunis le rangent parmi les vases byzantins pour l'eau bénite. Enfin, les images dont il est orné en démontrent la haute antiquité et la grande antériorité aux vases de cette espèce connus jusqu'ici.

Puisque j'ai parlé des inscriptions byzantines des vases à eau bénite, je ne terminerai pas ce court paragraphe sans rappeler celle qui, dans les siècles postérieurs, devint très-fréquente et supplanta presque celles empruntées précédemment aux paroles d'Isaïe et aux psaumes. Le vers ΝΙΨΟΝ ΑΝΟΜΗΜΑΤΑ ΜΗ ΜΟΝΑΝ ΟΨΙΝ (lave tes péchés et non pas seulement ta face) est un jeu de mots byzantin dont l'artifice consiste en ce que la même sentence peut se lire avec autant de mots et de lettres en la parcourant des yeux, soit de droite à gauche, soit de gauche à droite. M. Kirchhoff, dans le *Corpus inscript. græc.*, nº 8940, a parlé de l'auteur de ce vers et de beaucoup d'autres fadeurs de cette espèce, produits de la corruption des lettres byzantines qui ont été recueillis dans l'Anthologie Planudea. M. Kirchhoff connaît trois répétitions du vers précité sur des vases à eau bénite outre l'exemple constantinopolitain édité par Gruter [1] et par Rossveido [2]; deux en lettres d'or sur des vases de la basilique de Sainte-Sophie à Constanti-

[1] *Inscrip.*, p. 1047, 9.

[2] V. Paulini, Opp., ed Veron., p. 882.

nople, une sur la fontaine du monastère grec de Mauromolos sur le Bosphore de Thrace [1]. Il faut joindre à ces exemples celui qui vient d'être découvert à Autun [2], et qui doit y avoir été transporté des régions de l'empire byzantin. La fréquence des répétitions du vers précité nous démontre que dans les derniers siècles il devint très-commun sur les bassins d'eau bénite et disputa la place aux formules bibliques prescrites par la plus antique tradition monumentale.

## § IV.

### DE LA COMPOSITION GÉNÉRALE DES GROUPES D'IMAGES RETRACÉES SUR LE VASE DE TUNIS.

Les images principales sont divisées en deux plans et ont une analogie manifeste avec certaines absides des basiliques par le choix et la disposition des groupes. Dans les absides, comme sur notre seau, les quatre fleuves coulant de la montagne, arrosent la plaine dans laquelle les cerfs et les brebis accourent se désaltérer le long de la bande inférieure de l'hémicycle, tandis que dans la concavité de l'abside se développent les images du Christ régnant avec ses saints dans le paradis représenté par les palmiers sur lesquels, souvent, se place le Phénix, symbole de la résurrection [3]. Cette composition symbolise les deux états de l'Église : celui des fi-

[1] Chishull, *Travels*, p. 42 ; Grelot, *Relation d'un voyage de Constantinople*, p. 161 ; Clark, *Travels*, II, 3, p. 509.

[2] Martigny, *Dictionnaire*, article EAU BÉNITE, p. 222.

[3] Voyez le Bulletin de la présente année, p. 59.

dèles errant dans le désert, altérés de l'eau de la vie éternelle dont les sources coulent du mont mystique aux pieds de l'agneau divin ou de sa croix ; et celui des fidèles parvenus à la vie promise et triomphant avec le Christ. Ces deux états de l'Église sont également symbolisés sur le seau ; et à la partie supérieure l'espace le plus grand est occupé par les deux groupes où le palmier désigne le paradis. Le Sauveur apparaît ici sous l'aspect archaïque du pasteur évangélique et non pas dans la majesté de son effigie telle qu'elle est représentée dans les mosaïques des basiliques ; il est accompagné, non des apôtres et des saints, mais d'un gladiateur victorieux ; et dans le groupe qui fait pendant à celui-ci, règne une orante accompagnée de l'image de la Victoire. Il faudra expliquer cette manière singulière et nouvelle de représenter l'Église triomphante ; cependant l'idée en est manifestement analogue à celle des représentations solennelles dans les absides des basiliques. Le plan est terminé par une bande ornée de pampres et de raisins. La parabole évangélique de la vigne est très-connue ; et pour expliquer la convenance d'un pareil ornement autour du terrain arrosé par les eaux vivifiantes, je citerai la *collecte* de la messe en style métrique écrite vers le v^e^ siècle et découverte récemment par Ch. Mone [1].

Summe sator rerum, qui spinis cultor ademptis
Catholicæ ecclesiæ plantaria fida locasti,

[1] *Lateinische und Griechische Messen*, p. 31. L'orthographe du manuscrit est conforme à la prononciation française du latin dans le v^e^ siècle : je l'ai réduite à l'orthographe ordinaire pour la commodité des lecteurs.

Flecte oculos ad vota pius, age mente serena
Hæc ut apostolico fodiatur vinea rastro,
Adridens foliis, vivaci palmite vernans,
Roscida fonte tuo, nullo cruciata vapore,
Nutriat æternos felice germine fructus,
Fertilis et placeat largo vindemia partu.

On n'aperçoit pas aussi clairement la convenance des combats d'animaux placés au-dessous des principaux groupes symboliques. Quoiqu'il ne soit pas difficile de trouver des sens allégoriques applicables à de pareilles représentations, cependant je ne suis pas intimement persuadé que l'intention de l'artisan ait été symbolique et spirituelle dans toutes les parties accessoires. Les archéologues savent qu'Olympiodore consulta saint Nil, disciple de Chrysostome, sur la convenance de couvrir les murailles des basiliques des images d'animaux divers ainsi que de leurs chasses ou de leurs pêches, et que le saint répondit en blâmant la puérilité de semblables décorations qui occupent l'emplacement convenable aux faits sacrés des deux Testaments [1]. Si, au v^e^ siècle, s'était introduit l'abus de couvrir les murs des églises de pareilles scènes d'animaux sans aucun but de signification et d'instruction symboliques, je croirai d'autant plus que l'auteur de notre vase en agit ainsi; car il ne cisela pas à son idée les images qui s'y relèvent, mais il les imprima avec des empreintes diverses et séparées l'une de l'autre. Il put donc employer des empreintes de types sacrés pour les

[1] Voyez Boldetti, *Observ. sur les cimetières*, p. 25, 26. Borgia, *De cruce velit.*, p. CXXII et suiv. Martigny, *Dictionnaire*, article ANIMAUX.

figures principales, et de types indifférents ou tolérés dans la décoration d'édifices et d'objets religieux, afin de remplir des espaces vides pour lesquels il n'avait pas à sa portée une quantité suffisante de poinçons retraçant les figures propres au cycle chrétien.

J'appliquerai encore plus ces observations à l'empreinte d'une néréide assise sur un hippocampe et qui est estampée à l'extrémité de la bande de l'inscription. Les anciens chrétiens, il est vrai, eurent beaucoup de prédilection pour les images du monde marin; et ils en employèrent beaucoup dans les divisions décoratives et accessoires de leurs peintures. Quelquefois, mais rarement, ils adoptèrent le type profane de quelques-uns (par exemple de la tête de l'Océan) dans un sens symbolique faisant allusion à l'eau spirituelle. On en voit la preuve dans le tome II de la *Rome souterraine*, pages 357 et suivantes, et on peut mettre en regard la découverte d'une mosaïque de Saint-Dié, en France, qui est annoncée dans les journaux, mais je ne me rappelle pas avoir jamais vu dans aucune œuvre de l'art chrétien les néréides, soit dans un endroit en évidence, soit dans aucune partie accessoire. Qu'on ne m'oppose pas la cassette d'argent décrite par Ennius Quirinus Visconti [1], car l'inscription dédicatoire aux deux époux y est seule chrétienne; aussi l'artisan (chrétien ou payen, nous ne savons) qui fit ce travail n'eut d'aucune façon en vue l'art chrétien, mais conçut et exécuta tout simplement un meuble à usage féminin orné de figures entièrement profanes. Le seau de Tunis nous offre donc un exemple,

[1] Visconti, *Œuv. div.*, t. I, p. 224.

peut-être unique jusqu'ici, de la licence prise par un artiste de placer l'image d'une néréide dans un angle de la bordure qui renferme des scènes de la symbolique chrétienne. Cependant, cette licence n'est pas entièrement arbitraire ni sans raison aucune. La tête de l'Océan et les figures chimériques de monstres marins furent tolérées dans les peintures décoratives des cimetières et sur les sculptures choisies parmi les premiers fidèles dans les ateliers païens. Ces images fantastiques dans les œuvres de l'art païen étaient habituellement accompagnées de tritons et de néréides, personnifications s'appliquant beaucoup plus au cycle cosmique qu'au cycle idolâtrique. C'est pourquoi les anciens chrétiens, tout en se faisant habituellement une loi dans leurs peintures et leurs sculptures d'éviter ces représentations des démons marins, mais s'étant, pour ainsi dire, familiarisés avec l'océan, avec les hippocampes et autres images du cortége de Neptune, il fut facile aux artistes d'oser un pas de plus. En fait, les tritons sont très-rares sur les sarcophages chrétiens, mais, cependant, ils y apparaissent quelquefois dans les parties accessoires [1]; et voilà qu'aujourd'hui nous découvrons une néréide sur un vase chrétien, mais imprimée au moyen d'une empreinte préparée certainement pour des œuvres d'art profanes.

Le groupe qui orne l'autre extrémité de la bande avec des lettres est si connu et si fréquent qu'il peut sembler presque inutile d'en raisonner. Cependant la multiplicité des sens mystiques de cette composition exige

[1] Voyez Piper, *Mythologie et Symbolique*, t. I, p. 224.

que j'en dise au moins un mot. Les paons qui touchent du bec le col d'un vase furent réunis aux emblèmes du cycle symbolique chrétien, bien avant le IVe siècle ; et pour le prouver, il suffit de citer la très-belle pierre sépulcrale trouvée sous mes yeux, dans le cimetière de Prétextat, au milieu de sépulcres du IIe siècle ou du commencement du IIIe, et maintenant dans le musée de Latran, aux deux extrémités de laquelle glisse sur l'eau un dauphin qui s'élance vers l'ancre debout symbolisant la croix ; là, vers le milieu, deux paons sont groupés avec le vase à goulot étroit sur l'ouverture duquel nous voyons placés les pains en forme de gros gâteaux, ainsi qu'ils sont figurés souvent dans les peintures et les sculptures païennes et chrétiennes. Ces gros gâteaux représentent les *couronnes consacrées* sur lesquelles on peut consulter le texte historique de la vie de Zéphyrin expliqué dans le *Bulletin* de 1866, p. 20 ; et l'allusion eucharistique du vase précité est évidente. Toutefois le sens caché de cette allusion s'affaiblit peut-être avec la marche des temps. La vigne poussant dans le vase et becquetée par les oiseaux, de laquelle, outre l'échantillon du Ve ou VIe siècle découvert à Rimini [1], je connais plusieurs exemples des mêmes siècles, semble un indice de la persistance du sens eucharistique dans le groupe de ce vase et d'oiseaux de quelque espèce qu'ils soient. D'autres signes et d'autres arguments favorisent cette opinion. Cependant je ne voudrais pas affirmer que le sens précité soit constant et le principal dans tous les groupes d'oiseaux, et surtout de paons,

[1] Voyez le Bull. 1864, p. 15.

avec le vase ; car ils peuvent souvent symboliser seulement les âmes parvenues à la possession pacifique de la vie éternelle, à l'exclusion de toute allusion, au moins spéciale et directe, à l'Eucharistie. Mais j'en ai trop dit pour cet épisode et trop peu pour le sujet entier qui mériterait un traité complet. Au sujet des vases, principalement d'argile, symboles des fidèles, vases d'élection, et de leur corps mortel, on peut voir le tome II de la *Rome souterraine*, pag. 324-326.

Arrivons maintenant aux deux scènes principales et très-singulières qui méritent une explication sérieuse ; celle du Pasteur avec le gladiateur, et de l'Orante avec la Victoire.

## § V.

### EXPLICATION DU BON PASTEUR ACCOMPAGNÉ DU GLADIATEUR.

L'homme à la droite du Pasteur et qui, dressé sur ses pieds, saisit une couronne, est sans aucun doute un gladiateur. Quiconque a la moindre expérience des œuvres figurées de l'art romain, le reconnaît à première vue ; et dans les paragraphes où j'examinerai l'époque de notre vase, je désignerai l'espèce de gladiateur qui y est figurée. Il est clair également que la couronne avait été d'abord déposée sur le cippe dressé à côté du vainqueur. Les couronnes et les palmes d'argent étaient souvent les récompenses proposées aux combattants dans les spectacles et placées devant eux [1]. Mais pourquoi accompagner d'une image aussi profane

[1] Voyez Marini, Arvali, p. 285.

celle du bon Pasteur, et quelle sera la signification d'un groupe aussi étrange et jamais rencontré autrefois? La réponse qui semble ardue deviendra peu à peu très-facile. Les métaphores tirées de la palestre ainsi que des luttes et des courses du stade, de l'amphithéâtre et du cirque, furent plus d'une fois employées et appliquées par les apôtres et par les pères des premiers siècles. Saint Paul, dans l'épître première aux Corinthiens (IX, 24, 25), écrivait : *Nescitis quod ii qui in stadio currunt, omnes quidem currunt, sed unus accipit bravium? Sic currite ut comprehendatis. Omnis autem qui in agone contendit ab omnibus se abstinet : et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptam.* Et dans la seconde à Timothée : *Qui certat in agone non coronatur, nisi legitime certaverit* (II, 5) : *Bonum certamen certavi; cursum consummavi, fidem servavi; in reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus* (IV, 7). Ces sentences de l'apôtre formèrent le sujet des derniers vers du bel éloge de la martyre Zosime, publié dans le *Bulletin* de 1866, p. 47 :

> Et bene pro meritis gavdet sibi praemia reddi
> Tecvm pavle tenens calcata morte coronam
> Nam fide servata cvrsvm cum pace peregit.

Également dans l'Apocalypse on parle toujours des vainqueurs et de leurs couronnes ainsi que d'autres récompenses, parmi lesquelles se trouve la marque blanche avec l'inscription d'un nom mystérieux et inconnu (II, 17). Cette marque fait certainement allusion ou aux projectiles des spectacles et des congiaires

sur lesquels on écrivait la désignation du don destiné à celui qui le saisirait, ou bien aux jetons des gladiateurs victorieux, qui étaient d'ivoire et qui rappelaient le nom du vainqueur et la date du spectacle [2].

Les Pères des premiers siècles faisant écho au langage apostolique, renchérirent sur ces métaphores relatives aux athlètes, et il serait trop long de rapporter leurs paroles; je rappellerai seulement que la comparaison entre les luttes des martyrs et celles des spectacles publics fut expliquée splendidement par Tertullien dans ses livres *De spectaculis et ad martyras*, dans le second desquels on lit le passage remarquable et connu : *Bonum agonem subituri estis* (*o martyres*) *in quo agonothetes Deus vivus est, xystarches Spiritus Sanctus, corona æternitatis brabium..... epistates vester Christus Jesus* (cap. III). L'agonothète présidait au spectacle et distribuait les récompenses aux vainqueurs; le xystarque exerçait les athlètes; l'épistate fixait les règles et les conditions de combat. Quelques chrétiens du IIIe siècle voulurent déduire sophistiquement de ces métaphores qu'il était permis aux fidèles de prendre part aux spectacles des gentils : *Cur homini christiano fideli*, disaient-ils, *non liceat spectare, quod licuit divinis litteris scribere?* Cyprien répondit à cette interrogation par le livre *De spectaculis,* déplorant que *verba et exempla quæ ad exhortationem evangelicæ virtutis posita sunt ad vitiorum patrocinia transferuntur* [2]. Cependant il n'employa pas moins que les autres le lan-

[1] Sur les jetons des gladiateurs, voyez le traité récent de M. Huebner dans les Notices de l'Acad. de Berlin, nov. 1867, p. 747-771.

[2] Cyprien, *De spectac.*, c. 2.

gage figuré de Paul à l'égard des luttes et des victoires spirituelles des jeux publics; bien plus il les célébra principalement dans l'épître VIII, en exaltant la réponse sublime du martyr Mappalicus aux menaces du proconsul : *Cras videbis agonem.* Cyprien ajoute ici : *Quod ille virtutis ac fidei testimonio dixit, Dominus implevit. Agon cœlestis exhibitus et Dei servus in agonis promissi certamine coronatus est;* et il continue en commentant les passages des divines Écritures qui font mention spéciale des jeux et de la couronne.

Il est évident, d'après tout cela, que les couronnes figurées sur les monuments chrétiens, soit isolément, soit approchées de la tête des saints par la main divine qui sort des nuées, ou bien placées dans leurs mains, sont un symbole de la promesse de béatitude inspiré par les comparaisons précitées entre les combats spirituels et ceux de l'amphithéâtre. En fait, dans l'inscription d'un certain SVRVS trouvée dans le cimetière de Ciriaca et placée dans la classe XV du musée de Latran, la couronne avec les palmes a la forme exacte de celles qui sont figurées sur les médailles, sur les basreliefs et sur les vases qui représentent les prix des jeux pythiques, olympiques, capitolins et autres semblables. Boldetti a publié cette inscription à la page 368; et à la page 365 il en avait déjà placé une autre qui vient très à propos pour notre sujet; là, sous le nom de KYRIAKOC, est gravée l'image grossière d'un lutteur entre deux palmes, lequel, d'une main prend la couronne et de l'autre la grappe de raisin qui lui est apportée par deux oiseaux. La signification symbolique du prix donné à l'athlète est ici manifeste dans les oiseaux

qui le lui présentent, lesquels sont l'emblème bien connu des esprits bienheureux dans le ciel. Cavedoni pense qu'on eut aussi l'intention de figurer la forme symbolique du stade sur une pierre sépulcrale décrite également par Boldetti à la page 402, et par Lupi, *Epist. S. Severæ*, p. 64 [1]. Mais véritablement il est très-difficile de reconnaître le stade dans les signes gravés auxquels ce savant a fait allusion, et un exemple unique et incertain est sans valeur. Il faut plutôt tenir compte du cheval au galop qui atteint la palme ou la borne, symbole non fréquent dans les épitaphes des cimetières, mais dont nous avons quelques exemples très-certains [2]. Sa signification est sans doute identique à celle des métaphores *agonistiques* employées par l'apôtre. Elle est confirmée par l'épitaphe d'un homme qui pendant sa vie avait été *cursor* (courrier) et dont on inscrivit cet éloge : QVI CVCVRRIT OPERE MAXIME. Le sens chrétien des mots *operari*, *operarius* a été déjà expliqué dans le *Bulletin* de 1865, pp. 52-53; et ces mots *cucurrit opere maxime*, veulent dire que ce fidèle avait couru vivement dans la voie des bonnes œuvres et des préceptes divins. Ainsi saint Paul dit aux Galates : *In fide quæ per charitatem operatur currebatis bene* (V, 6, 7). Finalement je ne manquerai pas de rappeler qu'on a figuré des combats de coqs quelquefois, mais rarement dans des épitaphes chrétiennes. L'inscription publiée par Paul Maffei dans les *Gemme antiche*, p. II, p. 217, provient du cimetière de Ciriaca et certainement s'ap-

[1] *Mém. relig. de Modène*, sér. 2, t. IX, p. 436.

[2] Voyez Le Bas, *Monum. d'antiq. figurée recueillis en Grèce*, p. 223.

plique à un sépulcre de cette nécropole sacrée ; on y a représenté deux coqs se battant. Je connais quelques exemples semblables sur des monuments chrétiens ; la belle mosaïque avec un coq baissant la tête, qui est placée dans la salle des sarcophages du musée de Latran, est la moitié d'un groupe de ce genre trouvé dans nos cimetières souterrains. Les combats de coqs furent très-usités dans les jeux de la palestre grecque et romaine [1] ; c'est pourquoi sur un vase d'art payen trouvé dans les hypogées sacrées des voies appienne ou ardéatine, deux génies de la palestre assistent à ce combat [2] ; et nous en voyons autant sur les sculptures d'un sarcophage chrétien découvert près Sainte-Agnès-hors-les-Murs [3]. Des scènes de cette nature entrent naturellement dans le cycle des allégories *agonistiques*. Cet ensemble de faits nous enseigne que les réminiscences des courses, des luttes et des récompenses si célèbres dans les spectacles des Grecs et des Romains concoururent en quelque partie à la formation du langage artistique et du système de signes idéographiques des anciens chrétiens.

Cette démonstration explique le sens de l'image d'un gladiateur victorieux placé à la droite du bon Pasteur dans le Paradis. Il personnifie l'âme du chrétien qui, après avoir combattu et vaincu, a obtenu la couronne

[1] Voyez Paul Maffei, *l. c.* Roulez, *Mélanges de philol. d'hist. et d'antiq.*, fasc. III, 1 ; Jahn, *Archaol. Beitrage*, p. 437 et suiv. Minervini, *Bull. arch. nap.*, sér. 2, t. II, p. 87, 88 ; *Bull. arch. ital.*, t. I, p. 2.

[2] Garrucci, *Verres*, 2e édit. p. 212.

[3] Bosio, *R. S.* p. 431 ; Bottari, *R. S.* t. III, p. 44.

d'immortalité promise. Mais cela ne diminue pas l'étonnement de voir dans le ciel, à la droite du Christ, un saint dans un style aussi étranger aux formes hiératiques et aussi peu convenable. Serait-ce une licence, une audace de l'artisan qui, pour orner le seau, imprima sur sa superficie des empreintes diverses de types sacrés et profanes, ou bien fit-il une pareille composition par quelque raison spéciale et peut-être aussi par imitation d'exemples autorisés? Le pays du monument me suggère le motif spécial de l'association du gladiateur et du bon Pasteur. Notre seau vient d'Afrique. La célèbre martyre Perpétue, ornement de l'Église africaine, écrivit de sa main les visions qu'elle eut dans sa prison, en prédiction par des images allégoriques de son prochain martyre et de la récompense qui l'attendait. Il lui sembla être changée en athlète et combattre dans l'amphithéâtre un éthiopien difforme qu'elle renversa et foula aux pieds; l'agonothète lui donna alors la récompense promise. Et dans une autre extase Perpétue fut accueillie par le divin Pasteur dans le jardin céleste [1]. Le mélange de ces visions allégoriques a fait imaginer le groupe du gladiateur et du bon Pasteur près de l'arbre de vie. Il est vrai que la martyre se vit transformée en athlète et non en gladiateur, mais cela ne change point du tout la substance et l'essence de l'image métaphorique, et peut-être la décence fit-elle choisir celle du gladiateur armé pour éviter la nudité de l'athlète; Perpétue elle-même, quoiqu'elle décrive un combat *pancrasiastique* et non *gladiatorial*, dit

[1] Voyez Ruinart, *Acta mart. sincera*, p. 87.

cependant que la récompense lui fut donnée par le *laniste*, nom par lequel était désigné le maître des gladiateurs.

Ayant ainsi expliqué le groupe singulier dans lequel prime le Pasteur, passons à celui de l'Orante avec la Victoire.

## § VI.

### DE L'ORANTE AVEC LA VICTOIRE.

Après la dissertation établie dans le paragraphe précédent, le motif du groupe composé de la Victoire ailée et de l'Orante, près du palmier, paraîtra simple et ordinaire. L'Orante semblera être la martyre Perpétue elle-même, et la personnification de la Victoire est une variante manifeste du symbole palestrique et triomphal du gladiateur, conseillée par les convenances du sexe. Néanmoins, puisque l'Orante, placée vis-à-vis du Pasteur, est un des types les plus anciens, des plus solennels et les plus abstraits de la symbolique chrétienne, le cas présent où la compagne du Pasteur semble une personne concrète et historique mérite spécialement l'attention et l'examen. En outre, la Victoire personnifiée et groupée avec l'Orante est aussi une singularité non moins étrange et nouvelle que le groupe du Pasteur et du gladiateur. Je parlerai d'abord de la Victoire, figure secondaire et qui détermine le sens de la principale; puis ensuite de celle-ci.

La statue de la Victoire eut un autel, des sacrifices et des honneurs divins dans la curie du sénat romain. Les empereurs chrétiens en bannirent ce simulacre et ce culte; et la lutte extérieure et politique entre

le christianisme et le paganisme se concentra toute entière, dans sa dernière phase, sur l'autel de la Victoire que la portion païenne du sénat voulait à tout prix maintenir intact, tandis que la portion chrétienne et les princes voulaient le renverser, ce qui eut lieu; néanmoins, la Victoire ailée fut représentée sur les monnaies des princes mêmes qui en avaient aboli le culte; bien plus, elle fut associée aux sujets de la croix et du nom du Christ. Les Victoires ailées sont aussi très-fréquentes sur les dyptiques consulaires et impériaux des siècles chrétiens. Et dans le livre chronographique de 354, orné de dessins à la plume par Furius Dionysius Philocalus, calligraphe du pape Damase, l'auguste Constance, qui avait confirmé le décret de son frère Constantin contre le simulacre et l'autel de la Victoire, est représenté avec ce même simulacre dans sa main droite comme les anciens empereurs. Rome personnifiée par une femme coiffée d'un casque et assise le tient également dans sa main droite; et une Victoire écrit sur le bouclier l'épigraphe SALVIS AVGVSTIS FELIX VALENTINVS, faisant allusion à un magistrat chrétien à qui ce livre avait été dédié par le calligraphe de Damase. La contradiction apparente entre la proscription par décrets du culte et du simulacre de cette déesse et la conservation répétée de son image sur les monnaies, sur les dyptiques et les autres œuvres d'art, a été très-bien expliquée par Piper [1], lequel a démontré qu'on doit distinguer la divinité idolâtrique de la personnification d'une allégorie qui ne répugne pas aux

[1] *Mythologie und Symbolik*, t. I, p. 171 et suiv.

idées chrétiennes. Ainsi Augustin écrivit des Hébreux : *Sine Victoria quidem non vicerunt, non eam tamen Deam sed Dei sui munus habuerunt* [1]. De fait, un marbre justement d'Afrique, c'est-à-dire de Cirta, nous enseigne le sens chrétien de la Victoire ailée saisissant de la main droite la couronne et de la gauche la palme. Elle y est accompagnée de trois croix gravées, deux aux côtés de la tête, une sous le bras droit où est écrit en outre : A DEO DATUR BICTORIA [2]. Donc la Victoire, personnification abstraite d'un *munus Dei* comme l'appelle Augustin, peut être représentée dans un sens soit militaire, soit moral ou spirituel; et son image appartenait non pas au cycle idolâtrique, mais bien au langage artistique. Néanmoins, la Victoire n'apparaît pas habituellement dans les monuments sacrés des trois premiers siècles; bien plus, autant qu'il m'en souvient, elle n'y apparaît jamais. Ce fut peut-être à raison du culte divin dont elle fut honorée par les païens. Il est vrai qu'un arco-solium peint, de la voie Solaria-Nova, dont Raoul Rochette tenait grand compte, est tout orné de Victoires ailées, de Pégases et de cochers victorieux sur leurs quadriges [3]. Mais Piper a reconnu que ces fresques ne sont pas chrétiennes [4]; et cela me semble évident d'après l'examen du monument et de ceux qui l'avoisinent. C'est pourquoi la Victoire représentée sur le vase tunisien près de l'Orante dans le paradis, bien qu'elle soit évidemment le symbole du triomphe spirituel et de

[1] *De la cité de Dieu*, IV, 34.
[2] Renier, *Inscr. de l'Algérie*, n. 4237.
[3] Voyez Bottari, *R. S.* t. III, tab. CLX.
[4] *Loc. cit.*, p. 203, 204.

la couronne céleste, s'applique cependant, comme le reste de la composition, à l'époque des empereurs chrétiens, de leurs monnaies et des dyptiques, et non pas à celle du plus grand nombre des peintures funèbres.

Ayant expliqué l'image de la Victoire, venons à celle de l'Orante. Celle-ci, placée vis-à-vis de la peinture, est un des types les plus anciens et les plus solennels de l'art chrétien. J'en ai cherché le vrai sens symbolique dans le tome I de *Rome souterraine*, page 347 ; et par la confrontation des monuments et la doctrine des Pères, j'ai été amené à conclure que cette femme est la personnification de l'Église vierge et mère, épouse du Christ, symbolisée en un mot dans la véritable Vierge et mère de l'Évangile, Marie. M. Grimouard de Saint-Laurent avait donné son assentiment à cette opinion, quoique d'une manière plus vague et incertaine, quand il écrivit sur le groupe d'images dont je raisonne [1]. Peu de temps après, le professeur C. P. Bock a confirmé mon avis [2] par un témoignage explicite du poëte Sédulius qui a chanté, ainsi qu'il suit, l'Église épouse du Christ, personnifiée dans Marie, vierge et mère (v. 356, 359) :

Ecclesiam Christus pulcro sibi junxit amore.
Hæc est conspicuo radians in honore Mariæ,
Quæ cum clarifico semper sit nomine mater,
Semper virgo manet.

Donc, lorsque l'Orante, compagne du pasteur, est repré-

[1] *La prière de Marie et le bon pasteur.* Paris, 1862 (extrait de la *Revue de l'art chrétien*).

[2] *Die Darstellungen der Himmelfahrt Christi*, p. 7 (*aus dem Archiv für die Geschichte der Erzdiocese Freiburg*, II Band).

sentée dans les scènes du paradis et du séjour céleste, elle personnifie dans Marie l'Église des saints triomphant et priant pour les frères qui combattent encore dans l'arène et courent dans le stade de la vie terrestre.

Mais on dira : Pourquoi ne pas reconnaître dans l'Orante du seau de Tunis la martyre Perpétue dont les visions sont en quelque sorte figurées dans le groupe parallèle à celui dont nous parlons maintenant? On ne peut nier que souvent la femme priant dans le paradis personnifie, non l'Église des saints en général et dans Marie, mais une personne déterminée, une âme sainte. Cela est évident dans les vitraux et autres monuments, dans les peintures des tombeaux, dans les sculptures des sarcophages, dans les épitaphes gravées où la figure en prière est quelquefois désignée par l'inscription de son nom à la tête ou aux pieds. Au contraire, puisque l'on a observé que les femmes priant sont en bien plus grand nombre que les hommes et les enfants, je ferai remarquer que parfois l'Orante a symbolisé l'âme sainte sans distinction de sexe. Ainsi, sur la singulière médaille retraçant le martyre de Saint-Laurent, nous voyons au-dessus du corps du martyr étendu sur le gril, se dresser vers le ciel l'image d'une jeune fille en prière dont la tête est couronnée par la main divine qui sort d'un nuage [1]. Ici, il est clair que l'âme du saint est personnifiée dans cette jeune fille en attitude d'orante [2]. Mais en voici un commentaire éloquent dans les actes du martyre de sainte Cécile. Nous y lisons qu'au mo-

[1] Lupi, *Œuv. posth.*, t. I, p. 197 et suiv,

[2] Voyez Martigny, *Dictionnaire*, articles AME, PARADIS.

ment où Valérien et Tiburce venaient d'être décapités, Maxime le commentateur *vidit egredientes animas eorum de corporibus, quasi virgines de thalamo.* Mais pour que la signification de l'orante, surtout quand elle est la compagne du Pasteur, soit spiritualisée en une personne concrète, il faut nécessairement quelque signe déterminant; autrement, l'image reste de sa nature indéterminée, si nous ne la voulons dire inintelligible, ce qu'on ne doit pas supposer dans l'art antique. Les signes déterminants sont l'inscription et la relation de l'image avec un tombeau ou avec un monument spécial et déterminé. Cela ne me semble pas le cas de notre seau. Ici, les symboles de la lutte et de la victoire spirituelle font allusion aux visions de la martyre Perpétue, mais d'une façon très-générique et arbitraire que je ne pense point suffisante pour définir et circonscrire la signification de l'orante à la martyre Perpétue seulement. Je dis cependant cela du vase de Tunis considéré isolément. Mais je ne serais pas étonné de voir mettre en lumière d'autres monuments pouvant démontrer que les groupes allégoriques imprimés sur ce vase ont eu en Afrique une valeur spéciale et conventionnelle relativement à la célèbre martyre et équivalente à l'inscription de son nom au-dessus de la tête de la figure en prière. Attendons la solution définitive de ce problème d'une quantité plus grande de monuments de l'illustre Église d'Afrique.

## § VII.

### DU LIEU ET DU TEMPS AUXQUELS ON DOIT ATTRIBUER LA FABRICATION DU SEAU DÉCRIT CI-DESSUS.

Beaucoup de personnes trouveront étrange et superflue la question proposée au titre du présent paragraphe : à quel lieu doit-on attribuer la fabrication du vase tunisien ? Venant du territoire de la régence de Tunis, qui est celui de l'ancienne province romaine proprement dite Afrique, et étant empreint d'images qui furent inspirées par les visions de la célèbre martyre de l'Église africaine, pourquoi en chercher l'officine et la patrie autre part que dans l'Afrique même ? et, cependant, je vois dans l'origine du seau de Tunis une grande difficulté qu'il faut examiner et expliquer. L'épigraphe grecque crée un très-grand embarras. L'Église d'Afrique fut toute latine par son esprit et par sa langue ecclésiastique. Ici même, la langue latine ecclésiastique commença à fleurir et à fructifier plus tôt qu'en Italie et qu'à Rome. Les inscriptions chrétiennes de l'Afrique sont toutes latines. Celles de l Algérie, recueillies par M. Renier, nous offrent seulement trois exemples d'inscriptions grecques ; mais ces exceptions sont manifestement de source bysantine. La première est une inscription en deux langues placée par Salomon, préfet d'Afrique, sous l'empereur Justinien [1] ; une autre est l'épitaphe d'une certaine Ulpia

[1] Renier, *Inscr. de l'Alg.*, n. 2923.

Constancia, native de Byzance [1]; la troisième est l'épitaphe d'un nommé Fredericus, en partie illisible et dont cependant la formule initiale (✝ ΕΝΘΑΔΕ ΚΑΤΑΚΕΙΤΑΙ) la range parmi les épigraphes en style byzantin du V^e^ siècle et des suivants. Parmi les inscriptions chrétiennes de la régence de Tunis recueillies dans les manuscrits de Borgia [2], et dans celles qu'ont mises au jour Maffei. Caronni, Jannsen, Renier, Le Blant, Guérin [3] et autres, pas une seule n'est en grec. Le pays contigu de Tripoli [4] nous en donne une en cette langue; c'est l'épitaphe d'un certain Elladius faite certainement par un étranger, car la date en est indiquée ΚΑτα ΤΟΥΣ ΑΦΣΥΣ *suivant les Africains*, formule qui dénote un écrivain non africain. Les monuments indigènes et spéciaux de l'Afrique chrétienne furent donc tous latins comme le fut la littérature, la liturgie, la Vulgate de la Bible, et en somme, la langue ecclésiastique.

Ceci posé, l'épigraphe ΑΝΤΑΗCΑΤΕ ΥΔΩΡ ΜΕΤΕΥΦΡΟCΥΝΗC sur un meuble chrétien de fabrication africaine doit sembler très-étrange. Je ne saurais vraiment expliquer cette énigme autrement qu'en me figurant ce vase comme provenant d'une fabrique de la Cyrénaïque, province d'habitudes et de langue grecques, mais très-

[1] *Loc. cit.* n. 2146.

[2] Aujourd'hui au musée de Leyde. Voyez Pitra, *Spicil. Solesm.*, t. IV, p. 497 et suiv.

[3] Maffei, *Mus. Veron.*, p. 464; Caronni, *Ragguaglio d'un viaggio*, etc. p. 135; Jannsen, *Inscrip. mus. Lugd. Batav.* tab. XXIX, XXV; Renier, *Bull. des Soc. sav.*, juillet 1855; Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. I, p. 28, 117; Guérin, *Voy. en Tunisie*, t. I et II *passim*.

[4] Voyez Amati jeune, *Arc.* t. XXIV, p. 95; *Corp. inscr. græc.* n. 9137.

voisine de l'Afrique latine avec laquelle elle eut par conséquent un grand commerce et des relations religieuses très-fréquentes. La forme des lettres grecques est excellente et n'offre pas le moindre indice d'un âge postérieur au IVe ou au Ve siècle. Et c'est justement à ces deux siècles que tous les autres indices assignent le monument.

Ce qui démontre qu'il n'est pas antérieur au IVe siècle, c'est la scène des quatre fleuves coulant de la montagne sainte surmontée de la croix au style ornemental et au pied de laquelle accourent vers les eaux le cerf et l'agneau. Nous ne connaissons aucun exemple de ce groupe symbolique qui puisse être attribué au IIIe siècle[1] : il domine dans les absides des basiliques construites depuis la paix constantinienne; et la place même que le groupe précité occupe sur notre seau lui est assignée en imitation évidente du type des grandes compositions des absides[2]. Un des termes chronologiques de notre monument est donc manifeste; l'époque la plus ancienne que nous puissions lui attribuer sera le IVe siècle. Reste à chercher l'autre terme et à circonscrire dans l'espace le plus restreint et le plus précis qu'il soit possible la période où nous laisserons paraître le vase de Tunis. La forme des lettres et le caractère des figures empreint de réminiscences de l'art classique chrétien et payen nous engagent à ne pas descendre plus bas que le Ve siècle. La figure du gladiateur nous indique que cette

[1] Voyez Bull. 1865, p. 11, 12.

[2] Voyez ce Bull., p. 59, où j'ai parlé de la mosaïque de l'église de Sainte-Pudentienne et des types de ce genre reproduits dans le IVe siècle.

date est la plus récente à laquelle nous puissions penser raisonnablement. Pour définir clairement ce point, je parlerai dans le dernier paragraphe de ce travail des combats de gladiateurs sous les empereurs chrétiens, et de leur abolition. Je confronterai aussi l'image du gladiateur empreinte sur le plomb tunisien avec celles d'autres monuments des spectacles de l'amphithéâtre.

## § VIII.

### DES DERNIERS TEMPS DES SPECTACLES DE GLADIATEURS.

L'image empreinte sur notre monument n'est pas une vague réminiscence, mais bien une représentation exacte et véridique du costume et de l'armure d'un gladiateur. Pour en avoir la certitude évidente, il suffit de confronter ce vase avec les nombreux monuments qui représentent des scènes de gladiateurs trouvés dans les temps passés et dans ces dernières années. Je citerai volontiers les travaux les plus récents sur ce sujet : la dissertation du chevalier Henzen qui a obtenu une récompense [1], et les travaux du docteur Garrucci [2], de Longpérier, de Chabouillet, de Leemans, de Lenormant fils [3]. Malgré cette abondance de monuments et de confrontations, il n'est pas très-facile de déterminer l'espèce précise de gladiateurs à laquelle appartient la figure dont je parle. Car, étant représenté sans casque, sans bouclier et sans armes offensives, comme il con-

[1] Dans le t. XII des *Act. de l'Ac. pont. d'arch.*

[2] *Bull. arch. nap.*, 2 séries, t. I, tabl. VII.

[3] *Rev. arch.* juin 1849; octobre 1851; mai 1852; octobre 1865.

vient à un vainqueur qui les a déposées, il manque des marques distinctives les plus propres à en reconnaître le genre. Peut-être, cependant, la main gauche tient-elle une petite faux ou un poignard, mais je ne peux pas le distinguer par suite de la mauvaise conservation du plomb et de l'incertitude de la photographie. Le recouvrement de la poitrine au-dessus du *subligaculum* est pareillement incertain. Toutefois, mon dessin pèche tant soit peu dans les bandes croisées sous le genou, car en observant la photographie, il me semble y voir plutôt des jambières que des ligatures. L'examen ci-dessus me fait croire que cette image représente non pas un *rétiaire*, mais plutôt un *thrace* dont ces bandes crurales conviendraient mieux à l'armure légère. Quoi qu'il en soit, et que notre gladiateur doive s'appeler *thrace* ou *rétiaire,* il est certain que son image est une imitation exacte. C'est pourquoi la matrice en fut frappée lorsque les spectacles de gladiateurs étaient encore en vigueur. Cherchons donc quelle fut la dernière date de ces spectacles.

Les chrétiens détestèrent toujours les combats homicides et inhumains de l'amphithéâtre ; et il est notoire que Constantin en tenta l'abolition dans l'année même où fut célébré le concile de Nicée [1]. On conjecture que la prohibition des luttes athlétiques du pugilat fut aussi décrétée vers le même temps [2]. Mais ces tristes jeux avaient poussé de trop profondes racines dans le monde romain : gladiateurs et athlètes continuèrent encore

[1] *Code Théod.* XX, 12, 1. Voyez le comm. de Godefroi sur cette loi.

[2] Voyez Henzen, *Diss. cit. sur les act. de l'Ac. pontif. d'arch.*, t. XII, p. 84.

longtemps à donner le spectacle de leurs luttes dans les amphithéâtres. Quant aux athlètes, il y en avait un collége (σύνοδος) institué depuis le temps d'Adrien dans les thermes de Trajan sur l'Esquilin où l'on a retrouvé un grand nombre d'inscriptions grecques qui en expliquent complétement les fastes et l'histoire [1]. Ce collége d'athlètes fleurit et conserva sa forme primitive sous Constantin, ainsi que le témoigne l'épitaphe grecque du musée Kircherin, publiée naguères par M. Kessling [2]. Bien plus, les empereurs Valentinien, Valens et Gratien FILVMENVM IN OMNI ATHLETICO CERTAMINE VICTOREM LOCATIONE STATVÆ IN ATHLETARVM CVRIA DIGNVM IVDICARVNT [3]. Un athlète, nommé Jean, et qui, par conséquent, semble né d'une famille juive ou chrétienne, eut dans cette même *athletica curia* des thermes de Trajan, l'honneur d'une statue qui lui fut décrétée par Valentitinien, Théodose et Arcadius entre les années 384 et 392 OB FORTITVDINIS MERITA ET VIRTVTIS CVMVLVM ET EXCELLENS ARTIS ROBVR [4], et le *contorniatum* avec l'épigraphe IOHANNES NICAS lui semble dédié [5]. Il est à croire que si les empereurs chrétiens honorèrent de statues les lutteurs, c'est que leur art ne leur paraissait pas *detestabile* comme celui des gladiateurs qui fut stigmatisé de cette épithète dans les lois impériales. Et peut-être fut-

[1] Voyez *Corp. inscr. græc.* n. 5906 et suiv. Le lieu où ces inscriptions ont été trouvées est indiqué ainsi dans le *Cod. chig.* I, VI, 205, p. 6 : In horto patrum s. Petri ad vincula in ruinis thermarum Titi anno MDCLX.

[2] *Bull. de l'hist. de corresp. arch.* 1862, p. 156, 157.

[3] Fabretti, *Inscr. domest.* p. 100, n. 226.

[4] *Corp. inscr. græc.* n. 5924.

[5] Eckhel, *Doctr. numm.* t. VIII, p. 293.

il posé des limites aux exercices du pugilat par des dispositions spéciales afin qu'ils ne se changeassent pas en luttes homicides.

Il est certain que le zèle des chrétiens se tourna tout entier contre les combats de gladiateurs qui, néanmoins, furent tolérés par Constantin lui-même malgré la loi de 325. Il est inutile de rassembler les témoignages historiques des spectacles de gladiateurs dans le IVe et dans les premières années du Ve tant ils sont connus et incontestables. J'ajouterai seulement une observation sur les monuments figurés. La célèbre mosaïque où sont représentés des combats de cette nature avec des épigraphes démontrant qu'ils furent donnés par un des Symmaques[1] doit être un ouvrage du IVe siècle, époque à laquelle les Symmaques parcoururent le chemin des honneurs et donnèrent des *edizioni gladiatorie* très-somptueuses. La mosaïque borghésienne, expliquée par Henzen, me paraît être également une œuvre du IVe siècle et un monument des derniers temps des spectacles de gladiateurs, par la grossièreté de l'art, la coupe des vêtements, la nature des noms et la forme des lettres. La fureur du peuple pour ces spectacles sanguinaires était si grande, que Théodose, deux fois vainqueur de la faction païenne et se préparant à porter les derniers coups à l'idolâtrie, n'essaya pas cependant de faire revivre la lettre morte de la loi promulguée par Constantin en 225. Seulement on maintenait la décision de Valentinien l'Ancien, laquelle menaçait des peines les plus graves les magistrats qui auraient osé condamner pour un délit

[1] Marini, Arvali, p. 165.

quelconque un chrétien *ludo gladiatorio* [1]. Le poëte Prudence est un témoin et un interprète éloquent des vœux ordinaires des fidèles afin qu'Honorius accomplisse l'œuvre de son auguste père Théodose et abolisse les gladiateurs [2]. Mais de si justes plaintes n'obtinrent rien jusqu'à ce que l'acte magnanime du moine Télémaque qui s'élança au milieu de l'arène de l'amphithéâtre de Rome pour séparer les gladiateurs, et qui pour ce fait fut tué à coups de pierres par la populace furieuse, donnât le courage à ce faible prince de bannir efficacement de l'empire romain ces infâmes boucheries. Cela eut lieu en 404 [3].

Depuis cette année, les combats contre des animaux féroces, et peut-être aussi le pugilat, durèrent encore; mais je ne trouve plus aucune trace des gladiateurs [4]. C'est pourquoi le vase de Tunis qui en représente l'image ne doit pas être très-postérieur au temps où ces combats furent en vigueur; et il est certainement un des monuments les plus récents, sinon le dernier entre tous qui nous rappelle les gladiateurs de l'amphithéâtre. Cette date historique nous ramène au IV^e^ siècle ou aux premières années du V^e^, c'est-à-dire au temps où les autres indices en concordance nous conseillent d'assigner l'objet remarquable et singulier dont j'ai tâché de donner une explication complète.

(Traduction de M. Th. Cosnier.)

[1] *Cod. Theod.* IX, 11, 8.

[2] *Contra Symm.* lib. II, vers. 1109 et suiv.

[3] Voyez Tillemont, *Hist. des emp.*, t. V, p. 533, 534.

[4] Voyez le sommaire d'une dissertation de M. Bock. Je ne sais si elle n'a pas été insérée dans l'*Archaologische Anzeiger* de Gherhard en 1849, p. 22 et suiv.

LE

# COMPTEUR A EAU

## SYSTÈME PIAU

BRÉVETÉ S. G. D. G.

---

**(Application de l'air comprimé).**

---

### I.

Messieurs, les Français sont spirituels d'abord, et ensuite défiants. Rarement, en France, on ose se faire l'écho d'une pensée neuve ; ce qu'on redoute le plus, c'est d'être dupe d'une idée mal conçue, d'un projet que le succès peut trahir.

Français, je le suis ; défiant, je ne voudrais pas l'être ; et pourtant je dois dire qu'un sentiment de défiance est presque inséparable chez moi de toute manifestation de l'inconnu.

Les inventeurs et les artistes plus que les poètes, sont les explorateurs de ce monde ignoré dont ils nous rap-

*Figure 1.*

*Vue de Face*

*0m,15. p. M.tre*

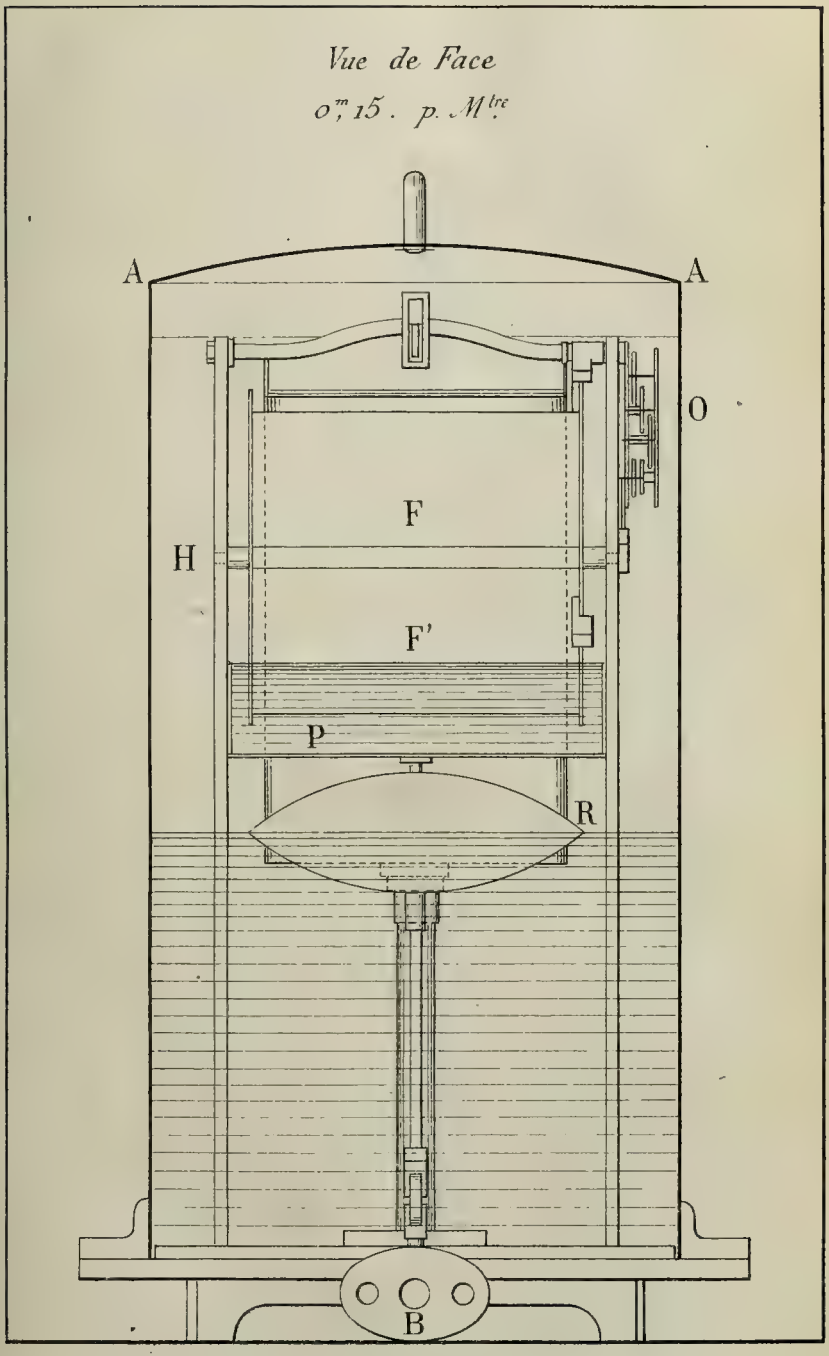

NATURAL HISTORY.

*Figure 2.*

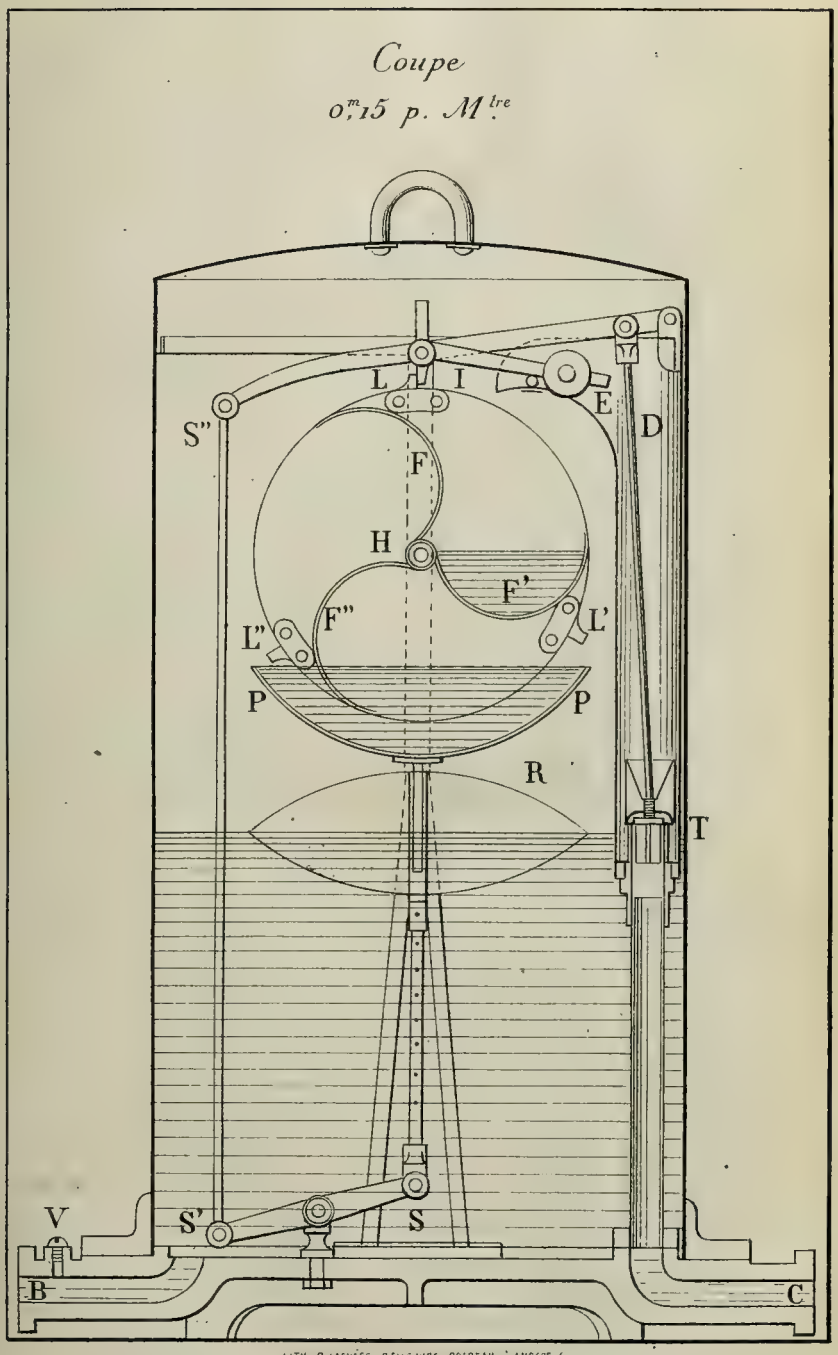


LITH. P. LACHÈSE, BELLEUYRE, DOLBEAU, à ANGERS. 69.

portent les secrets, comme un plongeur les perles de l'Océan ; et c'est ce qui fait qu'inventeurs et artistes ont fourni plus que d'autres de nombreuses pages aux annales de l'infortune et... de la folie.

« Toutes les inventions, a dit M. Emile With, peuvent se diviser en deux catégories bien distinctes : les inventions utiles et les inventions inutiles. » Celle que nous nous proposons de décrire rapidement ici appartient à la première catégorie : c'est un compteur à eau d'un nouveau système, breveté vers le milieu de l'année 1868.

L'eau étant une substance d'utilité première, elle est indispensable à tous, riches ou pauvres, et quand la disette vient à peser sur cette production de la nature, qui sert à la fois de base au plus simple des aliments et de moteur aux machines industrielles les plus puissantes, il arrive inévitablement de graves désordres.

Je n'en veux d'exemple que dans ce récit de quelques lignes que j'emprunte à l'un des commissaires du gouvernement au Corps Législatif. Il s'agit de la ville de Nîmes pendant l'été de 1868 :

« Nîmes était alors dans une situation douloureuse. La ville souffrait depuis plusieurs mois d'une grande disette d'eau ; les usines chômaient et laissaient un certain nombre d'ouvriers sans ouvrage.

« La Compagnie du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée était obligée depuis quatre mois de mettre à la disposition des familles ouvrières *quatre cents places par jour* dans le chemin de fer de Nîmes à Beaucaire pour leur permettre de trouver de l'eau pour laver leur linge dans le Rhône, à Beaucaire même.

« De là de très-grandes souffrances ; de là une véri-

table excitation. Des placards étaient affichés pendant la nuit sur les murs, et portant les mots : *De l'eau ou la mort!* »

(*M. Genteur, Commissaire du Gouvernement au Corps Législatif. — Séance du* 26 *janvier* 1869.)

De pareils faits peuvent se reproduire partout, et il serait oiseux d'insister ici sur l'utilité constante de l'eau.

Toute chose utile est appelée à devenir l'objet d'une industrie, d'une spéculation ; or, dans chaque industrie nous retrouvons deux intérêts en présence : celui du producteur et celui du consommateur.

Le producteur s'appellera plus justement ici le dispensateur, mais la valeur de ses droits ne change pas avec cette dénomination. Pour avoir le monopole de la distribution des eaux, il faut passer un traité, payer une rente annuelle à l'administration municipale ou départementale, installer des canaux souterrains, solder un personnel nombreux, que sais-je? toutes choses qui constituent en faveur du cessionnaire une propriété bien réelle et qui lui donnent le droit d'exercer à son tour un contrôle sur la quantité de liquide qu'on reçoit par son entremise et à ses risques et périls.

Supposez maintenant une heure et un lieu de disette : il ne s'agit plus d'une fortune particulière; l'intérêt général est en jeu; il importe qu'il ne soit point fait d'abus sur l'emploi de ce précieux produit, qui, demain peut-être, laissera la ville et la contrée en proie aux horreurs de la faim. Le salut de tous dépend alors de la prudence de chacun; et comme la crainte est mauvaise conseillère, n'est-il pas présumable que, dans ces

cas extrêmes, un compteur à eau régulier, mathématique, vaudra mieux que les plus sages promesses?

Mais cet appareil que nous vous montrons comme indispensable dans les circonstances exceptionnelles peut vous paraître de médiocre utilité en temps ordinaire, c'est-à-dire quand l'eau n'est pas susceptible de faire défaut et lorsque le prix d'abonnement réclamé par le cessionnaire au consommateur est suffisamment rémunérateur pour le premier.

Tout d'abord, messieurs, la disette d'eau comme toute chose en ce monde, est relative. Il n'y a pas disette là seulement où il est impossible de se procurer ce que l'on poursuit, mais encore lorsqu'on se voit privé dans une certaine mesure du produit cherché.

Angers est alimenté depuis bientôt quinze ans par l'eau de la Loire. Or, à l'origine de cette heureuse innovation, on pensa qu'une forte machine placée aux Ponts-de-Cé ferait remonter l'eau en quantité suffisante pour les besoins de la population; peu après une seconde fut jugée nécessaire, et aujourd'hui le jeu de trois puissantes machines fournit à peine à la consommation de la ville.

Ce n'est pas à l'accroissement de la population qu'il faut s'en prendre : des études ont été faites à ce sujet et l'on a dû reconnaître que notre cité recevait de la Loire plus d'eau que n'en doit consommer en moyenne chaque habitant. Il y a donc abus de la part de quelques-uns?... ce n'est pas à nous de répondre à cette question quand elle touche à des concitoyens.

Mais il ne vous aura pas échappé, messieurs, d'être témoins de la fermeture des fontaines publiques à cer-

taines heures du jour. La première cause de ce fait regrettable, — qui ne devait pas exister dans l'origine, — vient de l'abus dont se rendent coupables par négligence ou autrement certains établissements alimentés par l'eau de la Loire. Nous ne craignons pas d'appeler la fermeture des fontaines publiques un fait regrettable, parce que les heures d'ouverture correspondant ordinairement avec le milieu du jour, la classe ouvrière est souvent privée d'eau quand un puits naturel n'est pas à proximité des ménages d'artisans : de ceux surtout dans lesquels le mari et la femme quittent le matin leur maison pour l'usine d'où ils ne reviendront que le soir. Ce serait donc un bienfait populaire qu'une sage réglementation dans la distribution des eaux qui vînt sauvegarder les intérêts du pauvre.

Le riche lui-même y trouverait avantage. Nous ne connaissons pas les divers tarifs d'abonnement aux eaux de la Loire pour la ville d'Angers, mais nous croyons savoir qu'il n'y a pas de taxe inférieure à 17 francs pour une année entière. Or, le prix moyen qu'on s'est proposé de percevoir est de 0 fr. 10 centimes par mètre cube.

Je suis certain que bon nombre de maisons n'ayant qu'une modeste cour, pas de jardin, ne renfermant aucune industrie, ne consomment guères qu'une moyenne de 20 litres d'eau *par jour,* ou 1 hectolitre pour *cinq jours*, c'est-à-dire 10 hectolitres ou 1 mètre cube pour *cinquante jours ;* soit une dépense de 0 fr. 10 centimes ! ce qui réduirait pour ces ménages à 0 fr. 80 centimes l'abonnement d'*une année.*

Nous sommes loin, comme vous le voyez, des 17 francs

qui se paient aujourd'hui : et dût-on venir avec le temps, — ce qui n'est pas probable, — à obliger tout consommateur à se munir d'un compteur à eau, la dépense première en serait promptement couverte par les profits de chaque année sur le prix d'abonnement.

## II.

Deux sortes de compteurs sont surtout connus aujourd'hui. Les premiers reposent sur un système à pistons. Depuis l'application de la vapeur, ces cylindres de métal entrant à frottement dans le corps d'une pompe sont devenus d'un usage trop universel pour que personne ne songeât à les employer dans l'invention des compteurs. Rien de plus juste à première vue, mais l'essai ne répond pas au calcul : les eaux n'ont jamais la pureté de l'air qui baigne les pistons d'une machine pneumatique, par exemple. Elles n'ont pas davantage la pureté de la vapeur dans laquelle se meuvent les pistons de nos locomotives. Les eaux, quelque soin que l'on prenne, roulent toujours avec elles un peu de sable ou des matières calcaires, et il ne faut rien de plus pour user et rendre inutiles au bout de quelques semaines les appareils basés sur le système à pistons.

Les compteurs à turbine viennent après ceux à pistons. La turbine, comme chacun sait, est une roue horizontale tournant sous l'eau et que le moindre courant peut mettre en mouvement. Là, il y a plus à craindre encore que partout ailleurs les détériorations causées par les matières calcaires. Le principe de ces appareils

demande une telle précision dans le jeu du mécanisme, que des parcelles de rouille se détachant de la fonte ont suffi dans certains cas pour arrêter le compteur dans sa marche. Un autre inconvénient non moins grave devient inévitable. La turbine, avons-nous dit, est une roue horizontale : à son axe supérieur se trouve un cadran qui, au moyen d'engrenages, enregistre chaque tour qu'elle fait. La caisse qui renferme l'appareil compteur communique avec les tuyaux d'arrivée et doit toujours être remplie d'eau : ne devine-t-on pas de suite que si l'eau arrive avec une certaine force dans la caisse où se trouve la turbine, elle lui imprimera nécessairement un mouvement de rotation qui sera sans aucun rapport exact avec l'eau recueillie au tube de sortie? — Si l'on veut agir dans des conditions différentes, et n'ouvrir que très-légèrement les deux tubes d'arrivée et de sortie, on obtiendra dans l'intérieur de l'appareil un courant d'une faiblesse telle que la turbine pourra rester immobile, ce qui aura pour résultat de laisser prendre de l'eau non comptée.

Le système nouveau qui fait l'objet de ce rapport n'emploie ni pistons ni turbine dans son mécanisme.

Qu'on imagine une cloche de métal (*A*) d'environ $0^m,70$ de hauteur sur un diamètre de $0^m,40$. — A sa base, et aux deux extrémités de son diamètre, se trouvent deux ouvertures : l'une (*C*) pour le tube d'arrivée, l'autre (*B*) pour le tube de sortie. Le tube d'arrivée apportant l'eau dans l'appareil, elle se trouve immédiatement dans une sorte de tuyau (*D*) d'un diamètre sept ou huit fois égal à celui des tuyaux souterrains. Remarquons en passant cette précaution

de l'inventeur qui annule ainsi en partie la puissance de pression que reçoit avec l'eau nouvelle son appareil. Cette eau monte au sommet de la cloche, et là, le tuyau dont nous venons de parler s'évase (au point *E*) pour déverser en nappe l'eau qu'il contient dans les augets (*F F' F''*) d'une roue verticale (*H*).

Chaque auget, je suppose, est de la capacité d'un litre. Quand l'auget sera plein, il tendra à tourner pour se déverser lui-même; mais au moment de s'échapper, il rencontre un poids adapté sur un levier (*I*), absolument comme dans les balances appelées *romaines*, qu'il lui faut soulever avant de rien perdre de la position qu'il occupe. L'eau arrivant toujours dans le même auget le remplit rapidement, et à l'instant même où il contient *son* litre de liquide, sa pesanteur lui donne assez de force pour soulever au moyen d'un taquet (*L L' L''*) le poids qui s'opposait à son passage et il se déverse alors dans l'appareil.

L'axe de la roue à augets (*H*) dont nous venons de parler, correspond, à l'aide d'engrenages, et au moyen d'un second taquet (*N*) avec un cadran semblable à ceux qu'on emploie pour les compteurs à gaz (cadran *O*).

L'eau ne peut donc pas sortir de la cloche sans avoir été *minutieusement* pesée; je me sers d'un mot très-précis avec intention, car dans aucun cas le levier de pesage qui s'oppose au mouvement de la roue à augets ne peut être soulevé par une charge d'eau incomplète, puisqu'elle serait par là même inférieure au poids qu'il supporte et que nous supposons de 1 kilog., poids du litre d'eau.

Chaque auget en se déversant baigne dans une large cuvette métallique (*P*) remplie d'eau qui lui sert de matelas liquide et l'empêche d'acquérir par son poids une vitesse de rotation, si minime qu'elle soit, ce qui ne manquerait pas de se produire si la roue à augets devait se mouvoir dans le vide.

Supposons maintenant que le tube de sortie (*B*) soit fermé, tandis que le tuyau d'arrivée reste ouvert : ne verra-t-on pas l'eau emplissant peu à peu la cloche de l'appareil submerger promptement les pièces du mécanisme en leur enlevant toute précision dans le pesage ?

L'inventeur y a pourvu. Un flotteur métallique, ayant la forme d'une lentille (*R*) correspond à une tige brisée (*S S' S''*) sur laquelle il agit selon la hauteur qu'il occupe dans l'appareil, en obéissant lui-même au niveau de l'eau.

Si le niveau n'est pas élevé, le flotteur laisse en repos la tige sur laquelle il est fixé ; dans le cas opposé, le flotteur s'élève, et, par un jeu de charnières des plus simples, donne une force suffisante à sa tige de soutien pour que celle-ci maintienne fermée une soupape (*T*) qui s'oppose à l'entrée de l'eau dans l'appareil ; de cette façon l'indépendance du mécanisme d'où résultera sa régularité demeure assurée.

Parlerons-nous du sable et des matières calcaires que les eaux ont pu introduire dans la cloche du compteur ? Rien de fâcheux ne peut en résulter : si ces matières ont pu se frayer un passage dans le tube d'arrivée, le tube de sortie qui est d'un diamètre égal devra leur livrer accès, et leur séjour dans l'intérieur

*Figure 3.*

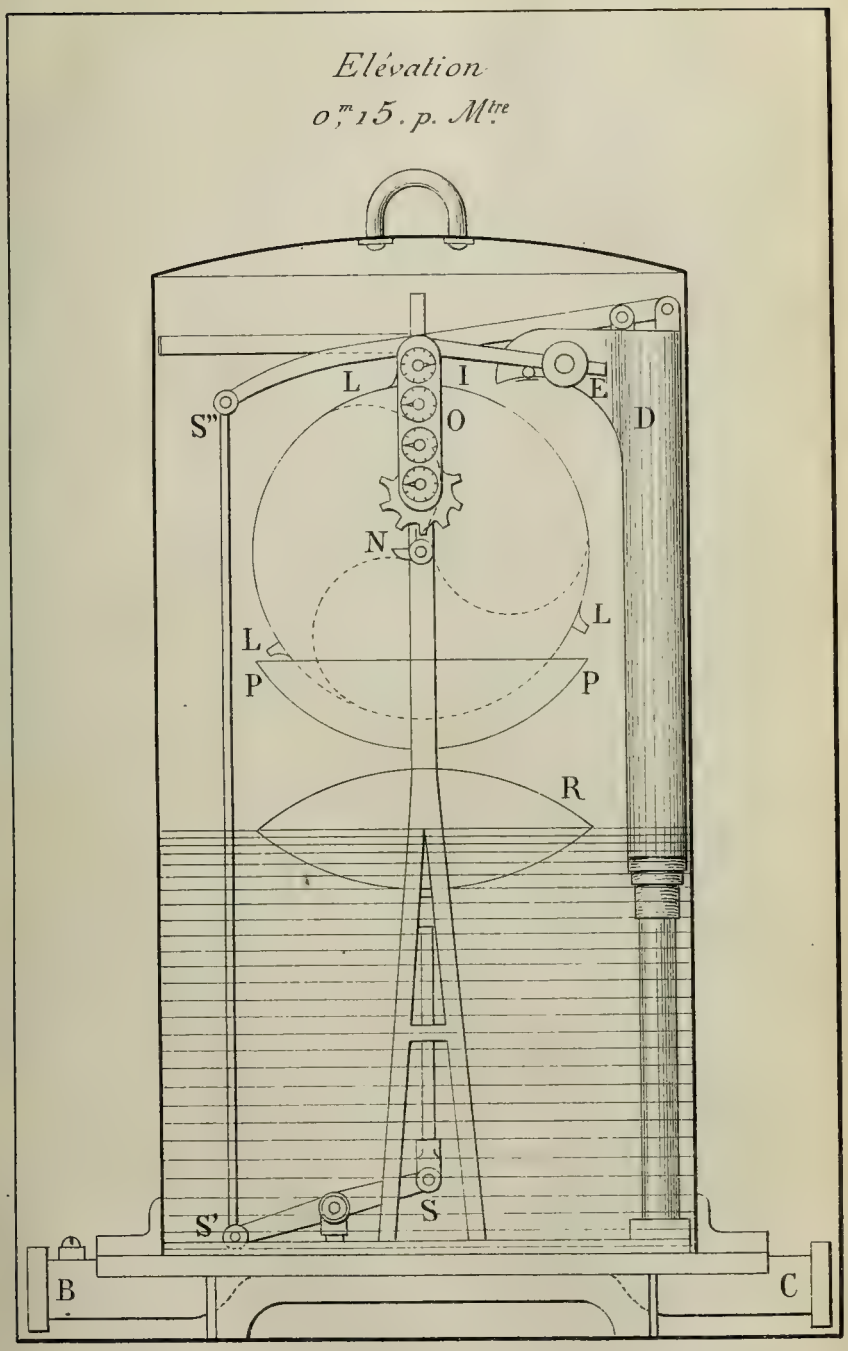

NATURAL HISTORY

de l'appareil n'est pas de nature à rien entraver ; le mécanisme, très-simple d'ailleurs, ne se trouvant jamais submergé.

Voilà donc un compteur qui fonctionne régulièrement, sans erreurs possibles, quelle que soit la pression du dehors ou la durée pendant laquelle le tube d'arrivée sera resté libre : il est à lui-même son modérateur.

Mais ce n'est pas tout. Pour que le problème fût entièrement résolu, il fallait arriver à la découverte d'un compteur exact, et qui réunît à la précision du mesurage une force de pression telle que dans un cas donné, l'eau pût s'élever à la hauteur de plusieurs étages en ne prenant son impulsion qu'après son pesage dans l'appareil.

L'auteur a découvert ce secret en faisant une ingénieuse application de l'air comprimé. La cloche de l'appareil est de toutes parts hermétiquement fermée ; elle est d'abord pleine d'air, et d'ailleurs rien de plus facile que d'en introduire. Or, à mesure que l'eau vient occuper le même espace que l'air, celui-ci se refoule vers le sommet de la cloche d'où il ne peut sortir, et il agit à son tour sur la surface de l'eau qu'il repousse de toute la force dont il dispose, vers la base de la cloche. Qu'on ouvre alors le tube de sortie et le jet d'eau sera très-puissant.

Un calcul très-simple prouvera ce que je viens d'avancer. Etant donné un appareil dont la cloche a 70 centimètres de haut sur 40 centimètres de diamètre, l'air comprimé à une atmosphère, d'après la loi de Mariotte, se trouvera réduit à 35 centimètres,

mais pour obtenir deux et trois atmosphères, l'air ne se comprime plus, d'après la même loi, que dans la proportion de 1[2 par rapport à la variation qu'il a subie lors de la pression opérée par la première atmosphère. On voit de suite, d'après ce principe, que pour atteindre à des pressions plus fortes il suffira d'augmenter simplement le volume et l'épaisseur de la cloche, et d'y introduire de l'air comprimé, sans rien changer au mécanisme. Ajoutons que toutes les pièces du mécanisme, mises à l'abri de l'eau par le flotteur, se trouvent en conséquence sans cesse enveloppées par l'air comprimé, mais elles sont calculées de telle sorte, que les pressions les plus puissantes ne peuvent en rien leur nuire. Le flotteur, seul, affectant la forme d'une lentille, semblerait à première vue devoir souffrir de la place qu'il occupe dans l'appareil, mais il est confectionné à l'intérieur d'une façon toute spéciale qui en assure la conservation.

Si les eaux qui pénètrent dans l'appareil sont fétides et malsaines, elles s'empareront des principes de l'air renfermé dans la cloche et lui enlèveront ainsi de sa force en le décomposant dans une certaine mesure. Dans ce cas exceptionnel, au moyen d'une petite pompe à main, par le trou d'une vis (*V*) placée à la base de la cloche, il sera facile d'introduire assez d'air pour lui rendre son élasticité première.

Je ne veux pas prolonger ce mémoire en le chargeant de détails, mais je dois dire que le compteur-régulateur se prête par son ingénieuse installation aux combinaisons les plus variées. — Donner de l'eau sans pression n'est pas moins facile avec cet appareil que

de la fournir à la pression la plus élevée. Il suffit ponr cela de baisser le flotteur sur la tige qu'il commande, et le niveau de l'eau ne pouvant s'élever qu'à une hauteur médiocre dans la cloche, il restera d'autant plus d'espace pour la couche d'air, qui, en conséquence, ne produira qu'une pression insignifiante.

Régularité dans le pesage par l'indépendance que le mécanisme conserve au fonctionnement de l'appareil ; pression à volonté dans le tube de sortie; mesurage précis avec des eaux de toute espèce, quelles que soient les matières qui s'y mêlent ; simplicité sans égale dans l'agencement des pièces ; durée illimitée, telles sont les qualités principales par lesquelles l'invention de M. Piau s'impose à l'attention de tous, et qui nous font appeler sur elle avec confiance le grand jour d'une publicité sans restriction.

Henry Jouin.

---

Après cette lecture, sur la demande de l'auteur, la Société impériale d'agriculture, sciences et arts, s'est empressée de nommer, pour l'examen de l'appareil, une commission composée de MM. Brossard de Corbigny, ingénieur des mines; Sicot, ingénieur de la ville d'Angers et Dainville, architecte. Cette commission s'est acquittée de son mandat le 1er mars suivant, et a rédigé le rapport ci-après, lu en séance le 31 mars.

## RAPPORT DE LA COMMISSION.

Messieurs, lecture vous a été faite, dans la séance du 24 février dernier, d'un mémoire relatif à un nouveau compteur à eau proposé par M. Piau. Vous avez nommé une commission pour examiner cet appareil, et elle vient aujourd'hui vous rendre compte de l'examen qu'elle a fait.

Il paraît superflu de décrire le nouveau compteur ; la description existe dans le mémoire qui a été lu devant la Société. Nous nous bornons donc à l'appréciation de l'appareil.

Expérimenté devant nous le 1er mars, le compteur de M. Piau a fonctionné d'une manière très-satisfaisante. Le volume d'eau sorti de l'appareil s'est trouvé en parfaite concordance avec les indications du cadran; ce résultat, d'ailleurs, paraît pouvoir être atteint en toute circonstance, car il suffit, pour l'obtenir, de bien régler le compteur au moment de son installation, ce qui se fait sans peine aucune par la simple manœuvre d'un contrepoids.

Au point de vue de la construction, l'appareil n'est pas complexe ; on n'y trouve pas de pièces délicates qui doivent s'altérer rapidement ou facilement. Les organes divers du compteur semblent donc devoir se conserver et, sous ce rapport, on doit croire que l'appareil pourra fournir pendant un temps assez long des indications vraies sur les masses d'eau qu'il débitera.

Cet exposé tend à établir que le compteur de M. Piau peut rendre de bons services. Mais, il ne faut pas se le dissimuler, un grand nombre de compteurs

paraissant bien conçus tout d'abord, n'ont pas donné les résultats que l'on en espérait ; l'expérience est venue montrer que par suite de causes diverses leurs indications devenaient rapidement incomplètes, et que, par conséquent, ils n'atteignaient pas le but proposé. On nous a dit que des compteurs de M. Piau, installés à Angers depuis quelque temps chez des particuliers, fonctionnent régulièrement. Nous n'avons pas vérifié ce fait, nous désirons qu'il soit exact et qu'il se maintienne. Toutefois il est une appréhension dont notre commission n'a pu se défendre. La marche de l'appareil est basée sur la présence de l'air renfermé dans la cloche qui enveloppe tout le mécanisme. Cet air peut, sous l'influence de causes multiples, subir des altérations plus ou moins graves dont l'effet serait de paralyser la marche du compteur.

On pourrait, il est vrai, obvier à cet inconvénient en introduisant de l'air pur au moyen d'une vis ou d'une petite pompe à main prévues dans ce but. Mais, on le comprend, si l'altération de l'air intérieur doit se produire fréquemment et irrégulièrement, s'il faut manœuvrer la pompe avec la même fréquence et la même irrégularité, des négligences se produiront dans la pratique, et, au lieu d'un compteur exact, on se trouvera en face d'un appareil, ingénieux sans doute, mais d'une précision fort incertaine. Nous présumons que l'expérience ne justifiera pas ces appréhensions, au moins dans ce qu'elles ont de grave, mais nous avons cru devoir les indiquer pour ne pas exciter des espérances qui pourraient être déçues.

J. Sicot, *rapporteur*.

# PETITE NOTICE

# SUR HORACE

SUIVIE

## D'UN HOMMAGE POÉTIQUE A SON PÈRE.

---

On lit dans une notice sur Horace publiée par M. Henri Rigault, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne : « C'est le poëte des gens du monde : il n'y a pas de magistrat, de général, de diplomate en retraite, qui ne le traduise, au moins une fois, avant de mourir. » Il a oublié d'ajouter à cette honorable liste les vieux docteurs qui aiment, dans cette douce étude, à faire diversion aux soucis de la clientèle et aux graves préoccupations de la science. Puis il ajoute : « Il est le premier mentor des jeunes gens et le dernier mentor des vieillards : notre vie s'écoule entre deux exemplaires d'Horace, celui de notre adolescence feuilleté avec insouciance, quelquefois avec ennui, et celui de notre vieillesse relu avec délices par des yeux plus clairvoyants. » Oui, tout cela est vrai et judicieusement écrit, c'est l'histoire de

l'esprit humain modifié par l'âge et les leçons qu'il apporte à chacun ici-bas.

Qui de nous, sur les bancs du collége, en effet, n'a pas ressenti pour cet auteur, et plus d'une fois, de la répulsion, du dégoût; lorsque le front dans la main, on nous voyait fatiguant un dictionnaire et cherchant avec une impatience fébrile le sens d'une phrase caché sous le laconisme désespérant des mots. Eh! qu'importe à cet âge la grâce de la versification, l'atticisme poétique, l'heureux choix des expressions, quand il s'agit d'un devoir obligé, et qu'on se trouve placé entre une tâche à remplir et la crainte d'une réprimande, d'une retenue ou d'un pensum? Reportons-nous, messieurs, à cette époque!

Le temps du collége révolu, les grades universitaires obtenus, la vie active s'ouvre pour chacun dans une carrière quelconque. Que deviennent nos classiques? Ils sont, hélas! bien délaissés, Horace comme les autres; et je le vois languir oublié sur les hauts rayons d'une bibliothèque, avec ses pages flétries, froissées, maculées d'encre et ornées de ces dessins fantastiques qu'une plume distraite enfantait dans les efforts d'une traduction laborieuse. Combien de temps restera-t-il là, dédaigné de l'ancien élève? Longtemps, sans doute. A peine reçoit-il un regard dans ces moments de propreté obligée où le plumeau vient discrètement lui faire une légère toilette et le débarrasser d'une immonde poussière : c'est le sort de bien des choses dans le monde.

La vie passe d'un cours rapide, les années s'accumulent sur la tête de notre jeune écolier devenu un

homme grave, médecin, je suppose, il vaque aux devoirs de sa profession nouvelle. Les auteurs où il a puisé la science n'ont pas effacé chez lui les souvenirs littéraires classiques. Il est un peu frotté de grec et de latin ; il cite Horace, Virgile, mais il ne les lit guères, absorbé d'ailleurs par les devoirs sociaux qui relèvent de sa profession. Le temps marche, les idées se mûrissent sous l'influence de l'âge et des épreuves qu'il amène à sa suite. Arrivent les déceptions, les chagrins, les désenchantements inséparables de toute existence humaine. On a cherché le bonheur, c'est le but de tout mortel. L'a-t-on trouvé ? Non. Dans son état parfait, du moins ; et chacun pourtant, dans une voie différente, s'acharne à sa poursuite. De là, une révolution dans l'esprit, et un retour tout naturel à cette douce philosophie que nous avions oubliée à l'âge des passions et dans la période agitée de la vie, et où nous ramène, dans un âge plus avancé, un invincible attrait. Nous venons nous y reposer du commerce des hommes, y goûter la paix de l'âme dans une douce jouissance de l'esprit. Elle nous offre d'utiles enseignements, des leçons de sagesse pratique qui, à part l'influence dissolvante d'une époque de paganisme où on déifiait la matière et les sens, sont empreintes d'un caractère moral, où l'on sent comme un souffle de christianisme. Saint Jérôme n'a-t-il pas dit qu'Horace était un auteur sérieux ?

Dans ce tableau, messieurs, j'ai voulu me peindre, et vous m'y reconnaissez sans peine. Me voilà donc au nombre de ces diplomates et de ces vieux généraux en retraite, comme dit M. Rigault, et, en vérité, je pourrais être en plus mauvaise compagnie, me confondant

avec eux dans un amour commun pour notre poëte de prédilection. Je suis fier de partager leurs goûts, au moment où je descends la vie. Comme eux, mûri par l'expérience, j'aime à m'entretenir avec un poëte qui ranime, relève, console, et dont la traduction promet pour longtemps à mes loisirs d'agréables passe-temps, en dépit des difficultés qu'elle me suscite. Mais je ne suis plus au collége, et quand Pégase est rétif, je dépose la plume, attendant l'heure où la muse, toujours capricieuse, voudra bien m'éclairer d'un rayon inspirateur.

Mais il ne s'agit pas de moi, égoïste que je suis ! Il s'agit d'Horace. D'où vient qu'il a été goûté de tout temps, qu'il a toujours eu des admirateurs, qu'il a même produit des fanatiques? témoin cet abbé qui, dans son enthousiasme, a voulu revoir les lieux où il a vécu, et parcourir les localités qu'il avait traversées dans son fameux voyage à Brindes. Heureux l'écrivain qui fait naître de pareilles exaltations ! Heureux l'homme qui se laisse ainsi influencer par l'amour des lettres ! Pour aimer Horace, il faut avoir vécu ; l'expérience de la vie apprend à le goûter. Il en est de même de La Fontaine : ces deux moralistes ne sont bien compris et bien appréciés que par ceux qui ont battu les sentiers humains, et qui, par le contact et la fréquentation de leurs semblables, ont appris à les connaître, trop souvent, hélas ! à leurs dépens.

Que dirai-je de nouveau sur Horace? Tout a été dit et redit sur ce charmant auteur dont la rayonnante figure resplendit à travers les siècles, brillant de l'éclat d'une jeunesse éternelle. Que pourrais-je ajouter à ces deux volumes publiés par le baron de Walkenaër, qui

nous l'a montré sous toutes ses faces, en le suivant pas à pas dans tout le cours de sa vie, nous montrant tour à tour l'homme, le citoyen, le soldat, le poëte, le courtisan; nous faisant assister à toutes les phases d'une existence qui, à part ses commencements, fut douce, heureuse et tranquille, et qui, grâce à la modération des désirs, à un revenu modeste et suffisant, se passa tout entière dans la discrète satisfaction des sens, la pratique des lois d'Épicure, le culte aimé des muses, et reçut sa glorieuse consécration de la faveur publique, de l'amitié d'Auguste et de Mécène et des principaux personnages de son époque.

C'est le privilége du génie de ne pas vieillir. Oui : toutes les nobles pensées qui pénètrent l'âme humaine et vont remuer en nous les sentiments intimes, peignant les passions, retraçant les caractères, nous poussant à l'admiration par l'image des vertus ou des actions héroïques, nous faisant détester le vice par l'aspect de la honte et de la dégradation, quand ces idées sont revêtues de la grâce du style et d'un rhythme harmonieux, voilà le génie en poésie. Ainsi, dans l'art plastique, la sculpture anime le marbre ou l'airain, ainsi, sur la toile, la peinture donne la vie à l'œil et au cœur des pulsations. Tels sont Horace et Virgile, Raphaël et Michel-Ange, ces talents ne vieillissent pas, et d'eux l'on pourra toujours dire :

Fama crescit eundo.

Quelles que soient les heureuses dispositions naturelles qu'apporte un enfant prédestiné, il faut encore un certain concours de circonstances pour donner à un

esprit d'élite tout le développement dont il est susceptible. Horace a eu ce bonheur. Les personnes et les circonstances l'ont servi à souhait : il eut pour père un homme de basse extraction, mais sensé et intelligent qui, dans l'esprit précoce de son fils, pressentant pour ainsi dire les destinées qui devaient le porter si haut dans la carrière des lettres, n'a reculé, lui simple collecteur d'impôts, et dont la fortune était des plus modestes, n'a reculé, dis-je, devant aucun sacrifice pour agrandir et diriger des facultés intellectuelles qui devaient jeter un si vif éclat. Il eut encore l'avantage de vivre, de penser et d'écrire au milieu des troubles civils, dans un temps de proscriptions et de guerres intestines, entre la république agonisante, le triumvirat et l'empire. Quels sujets à traiter, quelle source féconde d'inspirations poétiques !

> J'ai des chants pour toutes ses gloires,
> Des larmes pour tous ses malheurs,

a dit Casimir Delavigne, chantant ainsi, dans ses Messéniennes, les fortunes diverses de la France. Supposons qu'Horace fût né d'un autre père, eût vécu dans un autre temps, qui oserait affirmer qu'il eût été aussi célèbre?

Que sait-on de son enfance et de son père? Peu de chose. Ce que nous en savons, il nous l'a appris lui-même au cours de ses œuvres. Il étudia à Rome chez Orbilius, rhéteur en renom, dont l'école était fameuse et fréquentée par les fils des chevaliers et des sénateurs. C'est là qu'il se ménagea, pour l'avenir, ces puissants protecteurs qui assurèrent sa renommée et lui valurent

plus tard de hautes relations sociales. Qu'on lise la sixième satire de son premier livre, on y verra cet élan de reconnaissance pour son père où le cœur d'un fils éclate tout entier :

Sed puerum est ausus Romam portare docendum
Artes, quas doceat quivis eques atque senator.

et plus bas :

Ob hoc unum
Laus illi debetur et a me gratia major
Nil me pœniteat sanum patris hujus.

J'ai trop de bon sens, dit-il, pour ne pas me féliciter d'un tel père : on aime à voir Horace parvenu à la gloire, mais ne reniant pas son passé, revenir à son humble origine, heureux d'accomplir un devoir de piété filiale, en élevant ce petit monument à la mémoire paternelle. Notre auteur ne rougissait pas de son berceau, n'en est-il pas, messieurs, plus grand et plus estimable aux yeux de la postérité? Eût-il été plus illustre s'il fût né patricien? Fils de ses œuvres, ce qu'il fut, il le dut aux soins dont on entoura son enfance, à de fortes études, et à son propre mérite. Permettez-moi de vous citer de nos jours deux illustrations chirurgicales qui viennent de s'éteindre, et qui, parties de si bas, sont montées si haut, Velpeau et Jobert, l'un fils d'un maréchal-ferrant, l'autre d'un petit menuisier de village.

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

Est-ce que les poëtes, ainsi que les chirurgiens, ne servent pas bien leur pays, en restant fidèles à leur noblesse d'origine et aux illustres traditions de leur grand aïeul commun, Esculape?

A force de lire un auteur, de se pénétrer de ses pensées et de faire pour ainsi dire vie commune avec lui, on éprouve le besoin d'en parler, comme un ami d'un ami ; c'est du commerce intime et des relations journalières que vient le besoin de l'épanchement et de l'échange des idées.

Nocturna versate manu, versate diurna.

Le style c'est l'homme, dit-on. Tâchons donc de juger Horace par son style. Parlons d'abord de l'homme physique? Nous aimons à nous représenter notre poëte, dans son âge tendre, quand son père, dans les rues de Rome, le conduisait par la main chez Orbilius, pour le préserver de toute rencontre dangereuse, et de tout mauvais contact dans cette cité licencieuse. Nous aimons à le voir préludant par sa pétulance et ses saillies à ce rôle d'Aristarque qui devait le distinguer un jour. Nous croyons qu'il naquit avec un tempérament lymphatique et nerveux. L'ophthalmie chronique, dont il eut à souffrir toute sa vie, nous semble l'effet d'une constitution légèrement entachée de scrofules, avec lesquelles coïncide souvent d'ailleurs un développement remarquable de l'imagination et des facultés mentales. Il se plaint dans ses œuvres, en plus d'un endroit, de la souffrance de ses yeux. Nous trouvons, dans le voyage à Brindes, ce vers où il y fait allusion :

Hic oculis ego nigra meis collyria lippus
Illinire....

Qu'était-ce que ce collyre noir ? Une préparation sans doute qu'il portait avec lui et que lui avait prescrite son

médecin Antonius-Musa à qui il a consacré une de ses épîtres. Il devint sujet, en vieillissant, à certains accidents nerveux qu'on a attribués à l'abus des plaisirs, et il acquit aussi avec l'âge un embonpoint et une protubérance abdominale dont Auguste se moqua plus d'une fois. Ce développement du ventre ne fut pas, selon nous, le résultat de la gourmandise et de l'usage immodéré des vins et des mets. Horace usait et n'abusait de rien, c'était son précepte et sa morale : il faut plutôt le rapporter à un effet de nature et de tempérament, et à la vie sédentaire, particulière aux poëtes, aux écrivains, et en général à tous les ouvriers de la pensée. Tout le monde ne compose pas comme Daillière ; car vous saurez, messieurs, que notre poëte travaille en se promenant, en courant, au milieu même du bruit et de la foule. Il y a là un pouvoir d'isolement et de concentration qui est un privilége précieux de sa nature et que bien peu d'organisations possèdent. Horace n'avait pas cette faculté. Écoutons-le dans une épître à Florus où il peint les embarras de Rome :

Præter cætera me Romæne pœmata censes
Scribere posse, inter tot curas, totque labores.

On dit qu'il mourut très-rapidement; il paraît très-probable qu'il succomba à une hémorrhagie cérébrale à laquelle semblait le prédisposer sa corpulence. Sa taille était au-dessous de la moyenne, il blanchit de bonne heure, il était emporté, irascible, mais se calmait promptement. Donc, c'était un bon cœur. Dans la dernière épître de son premier livre, il se peint ainsi ;

Corporis exigui præcanum solibus aptum,
Irasci celerem tamen ut placabilis essem.

Quels étaient ses traits ? L'antiquité nous a seulement légué son profil gravé sur une pierre : on y chercherait vainement la grandeur des lignes ou quelque caractère particulier, révélant dans le galbe de hautes facultés. Il y a dans cette physionomie de la douceur et de la placidité : on y trouve moins d'énergie que de mollesse, moins d'élévation que de sensualité.

On ne sait rien de sa mère. A quelle classe appartenait-elle? Il garde à ce sujet un silence complet ; la raison s'en comprend aisément. Enfant naturel, il aime mieux le laisser deviner que de le dire. Il ne se maria pas, et nous croyons qu'il fit bien pour son bonheur et sa renommée. Marié, il eût fallu se classer, prendre un rang social, et c'eût été au détriment de la haute position dont il jouissait comme célibataire et comme poëte. Il n'eût pu que décheoir par une alliance : son esprit, d'ailleurs léger et versatile, n'était guère de nature à se plier aux exigences domestiques et aux détails d'un ménage.

Quel était le caractère d'Horace?

L'indolence, l'amour du repos et du bien-être : nature orgueilleuse, pensive et repliée sur elle-même, il était observateur sagace, judicieux, connaissant son monde, l'étudiant, pour le flatter ou le mordre à loisir, et suivant ses caprices. Il aimait les grands, les recherchait, mais savait se tenir avec eux, ayant avant tout le sentiment de sa valeur et de sa dignité personnelles. Il était obséquieux sans servilité, complaisant sans bassesse. Homme d'un franc-parler avec tout le monde ; adulé des hautes classes romaines, il n'avait rien à envier à ses confrères en littérature avec lesquels il vivait

d'ailleurs dans la plus douce communauté d'estime et d'affection : citons Virgile, Varrus, Ovide, Tibulle, Properce. Ici, je ne parle pas de quelques auteurs d'un ordre inférieur qu'il flagella de sa muse caustique.

Notre auteur, cependant, s'est trouvé, à une certaine époque, en proie à de dures privations et a essuyé les épreuves amères de la vie. N'ayant pas de fortune personnelle, et le peu de bien qu'il avait ayant été confisqué lors des proscriptions qui suivirent la défaite de Philippes, il fut obligé, comme il le dit lui-même, de demander à sa plume le pain de chaque jour.

Heureux temps où l'on pouvait gagner sa vie en faisant des vers! Que de poëtes aujourd'hui, à de pareilles conditions, iraient, tout droit, mourir à l'hôpital!

Mais la gêne, heureusement pour lui, ne fut que passagère, et la révélation de son talent le tira d'une position précaire. Vint la renommée et la faveur de Mécène qui, après l'avoir rétabli dans ses biens, lui prodigua ses libéralités, et lui fit don de ce domaine de Tibur immortalisé dans ses écrits.

Horace était né poëte, il est resté poëte : l'occasion d'arriver à une grande fortune et aux honneurs ne lui a pas manqué. Il a toujours su préférer la gloire des lettres, content d'un sort modeste, du commerce de quelques amis, et fier, sans en être ébloui, d'avoir été l'intime confident de Mécène, et d'avoir approché de si près le premier empereur du monde.

Parlons du caractère de ses œuvres.

Ses Odes peuvent se diviser en plusieurs genres : les odes politiques, philosophiques, sensuelles et érotiques ; ajoutons-y quelques petites pièces de circonstance

écrites au jour le jour, sous l'inspiration du moment, à l'occasion d'une fête, du retour d'un ami, une apostrophe, une invitation, une boutade. Les premières sont sans contredit les plus remarquables, elles ont trait aux grands événements accomplis sous le règne d'Auguste, il y célèbre les gloires de l'empire, c'est l'épopée du héros en fragments détachés. Dans les secondes, il expose ses croyances philosophiques d'où découle cette morale un peu relâchée, ce sensualisme qui respire dans ses écrits. Les autres nous montrent ce que valait ce cœur dévoué dans ses sentiments affectueux. Il en est encore un certain nombre, écrites au nom de Vénus et du dieu de la vigne, rappelant des passions fugaces et passagères, plus ou moins heureuses, qui ont traversé sa vie et ont fourni tant de sujets à sa verve féconde. C'est un mélange d'élans d'amour, de haine, d'acrimonie, d'invectives. Nous ne parlerons pas de quelques petits morceaux de peu d'importance, feux follets d'une imagination exubérante.

Je ne veux pas, messieurs, m'étendre longuement sur ses satires et ses épîtres qui sont ses écrits les plus remarquables, et dans lesquelles, sous la forme dialoguée et toujours spirituelle, règnent un bon sens, une finesse d'observation, une critique judicieuse, qui n'ont point été surpassés par ses imitateurs. Elles ont été jugées, analysées et commentées par des écrivains compétents et des plumes bien plus autorisées que la mienne. Il suffit, pour les caractériser, de dire qu'un grand nombre de vers, ou véritables sentences tirées de ses écrits, sont restés gravés dans la mémoire de tous ceux qui les ont traduits; chacun s'en servant pour appuyer ses idées

dans le cours d'une discussion ou d'une simple causerie. Absolument comme ces phrases musicales détachées de nos grands opéras et dont l'écho vibre toujours au fond de tous les cœurs.

Horace fut-il généralement aimé de son temps? Nous savons d'abord qu'il eut des amis fervents et nombreux. Avouons aussi qu'il dut exciter bien des jalousies et bien des haines; on n'est pas satirique et mordant, comme il l'a dit, sans se faire beaucoup d'ennemis.

> De tous les sots métiers railler est le plus sot;
> On y perd vingt amis pour placer un bon mot.

Mais fort qu'il était du patronage des puissants du jour, nous croyons qu'il ne s'en inquiétait guères. Sa critique, d'ailleurs, montait d'en bas jusqu'aux plus hauts rangs, et Mécène n'en fut pas à l'abri. La familiarité lui créait à cet égard le droit de franchise : on pardonne aisément à qui a tant d'esprit. Il rachetait, d'ailleurs, ces traits piquants par une dose exagérée d'éloges, et l'huile coulait largement sur un épiderme légèrement excorié. Si Auguste et Mécène ont fait sa fortune et sa gloire, la poésie et l'amitié ont payé leur munificence : notre poëte ne s'ignorait pas lui-même, il savait ce qu'il valait, et, dans certains passages, il montre un orgueil et un amour-propre excessifs, par exemple, en cette ode dernière du troisième livre :

> Exegi monumentum ære perennius,
> Non omnis moriar, multaque pars mei
> Vitabit Libitinam.... et mihi Delphica
> Lauro cinge volens, Melpomene, comam.

Comparerons-nous Horace avec les poëtes de son temps? Ce travail nous mènerait trop loin et dépasse-

rait les bornes de cette simple notice. Il fut supérieur à presque tous. Virgile seul peut être mis en balance avec lui. Cependant, ces deux auteurs ont un caractère bien différent, soit dans leur nature personnelle, soit dans celle de leurs compositions : Virgile, âme douce et calme, aimant la solitude et le silence, cherchait, au son du chalumeau, et par le spectacle des gaîtés et du bonheur champêtres, à faire diversion aux secousses politiques dont il était témoin. Il voulait rasséréner l'esprit de ses concitoyens en le tournant vers d'utiles travaux, vers ceux de la campagne, et substituer ainsi, dans leurs mains, le soc qui féconde et produit, au glaive qui ne sème que la ruine et la mort.

O felices nimium sua si bona norint
Agricolas !

Il fut aussi courtisan adroit et délicat et, par cela même, goûté, comme son ami, à la cour d'Auguste. Citerons-nous l'allégorie charmante de sa première églogue :

O Melibæe Deus hæc nobis otia fecit.

Et son passage du sixième livre de l'Énéïde : *Tu Marcellus eris*, qui fit évanouir Octavie et valut à l'auteur, avec la faveur impériale, un magnifique présent. Horace, au contraire, vif, emporté, irascible, composait sous l'impression du moment, par soubresauts, par élans passagers : c'était une muse prime-sautière, née pour la satire, pleine d'imprévu et de spontanéité. Une idée lui vient, il la jette au milieu des autres sans souci des liaisons et des transitions. Que lui importe ! elle exprime

son sentiment, cela lui suffit : ce *modus scribendi* crée plus d'une difficulté aux traducteurs.

Lequel de ces deux auteurs a rencontré plus de sympathies de son temps ? Nous sommes porté à croire que c'est Virgile, à raison de la diversité du caractère et du talent.

Notre auteur était-il capable d'un poème long et soutenu, d'une épopée dans le genre de l'Énéide ? Ce n'est pas notre avis, et son histoire d'ailleurs le prouve. Invité souvent par Mécène à célébrer la gloire d'Auguste et de l'empire dans une œuvre magistrale et de longue haleine, il a reculé devant la tâche, se contentant d'éparpiller, pour ainsi dire, l'éloge et l'admiration dans divers chants et à l'occasion des victoires et des triomphes. C'est en vain qu'on voudrait nous opposer l'*Art poétique* comme objection : à cela on peut répondre que cette épître aux Pisons n'est qu'une suite de préceptes sur l'art d'écrire, souvent sans liens, sans connexion d'idées, de sorte qu'on pourrait facilement les scinder et en faire de petits traités de versification.

Maintenant, posons-nous une question : Horace fut-il un homme politique ! Non, dirons-nous sans hésiter. Il était à Athènes, terminant ses humanités, ayant pour condisciples les fils des principaux patriciens de Rome, Octave entr'autres, et le fils de Cicéron. Là, il s'inspirait aux sources du bien, du vrai, du beau, dans l'étude de la philosophie, des sciences physiques et des lettres, lorsque la nouvelle du meurtre de César arriva dans cette cité, et dut faire naître des opinions diverses au sein de cette jeunesse turbulente. Pour lui, restant fidèle au parti de la république et suspectant la nou-

velle autorité qui allait s'y substituer, il se rangea parmi les mécontents et se jeta, comme on dit aujourd'hui, dans l'opposition : il prit du service dans l'armée de Brutus, fut nommé tribun des soldats, et l'on sait quelle déroute il subit à Philippes avec toute l'armée. Il en plaisante assez gaiement dans une ode de son troisième livre, à Pompée Varus ; ce qui confirme le peu de solidité de son enthousiasme politique qui n'était, après tout, qu'un coup de tête. A vingt ans, on est toujours républicain ; c'est une forme de gouvernement qui embrase les jeunes cœurs ivres de liberté, quitte à devenir monarchiste plus tard. Nous avons tous passé par là, c'est une fièvre à laquelle une partie de l'humanité paie son tribut.

Mais que disait-il à son vieux compagnon d'armes ?

> Tecum Philippos et celerem fugam
> Sensi, relicta non bene parmula :

puis à la fin :

> ..... oblivioso Lævia Massico
> Ciboria exple....

Je m'enfuis au plus vite, dit-il, jetant mon bouclier loin de moi. Emplissons nos coupes d'un vieux Massique et chassons ces amères pensées. Il se trouvait donc dans les vaincus, et par conséquent proscrit, position dangereuse et des plus compromettantes. A son retour à Rome, Apollon le couvrit de son égide, les muses le sauvèrent et lui firent trouver grâce devant les triumvirs : on pardonna au républicain, en faveur du génie naissant. Horace, d'ailleurs, ne fut jamais ni un révolutionnaire, ni un homme de parti, ni un soldat sérieux.

Quel malheur pour les lettres et la postérité, si l'ancien lieutenant de Brutus, ce cygne romain qui devait faire entendre des chants si mélodieux, fût tombé sous la hache d'un licteur!

Que les poëtes en général ont-ils à gagner dans les discussions politiques? Qu'ils les dominent des hauteurs de leur génie, et prennent garde de s'y fourvoyer! On peut en citer de tristes exemples à notre époque: Hugo y a laissé traîner ses ailes sublimes dans la fange, et l'auteur des *Méditations* y a perdu de son éclat et de son prestige.

Quel beau siècle ce fut que celui d'Auguste, messieurs, si nous en retranchons les proscriptions, les guerres civiles, les vengeances fatales de tout gouvernement nouveau qui s'impose! Qu' elles furent belles ces années pendant lesquelles cette pléiade de nobles écrivains entourait le grand homme et lui faisait comme une seconde auréole! N'est-ce pas Louis XIV avec Boileau, Racine, La Fontaine, Molière? Et comme ces époques se ressemblent au point de vue littéraire : Racine et Boileau historiographes du grand monarque; Molière admis dans son intimité; La Fontaine ayant pour Mécène le malheureux Fouquet auquel il reste fidèle dans son infortune. S'il est permis de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, que les livres se font avec les livres, et que les hommes, dans le cours des siècles, ne font que se prêter leurs idées, les variant au gré de leur imagination et les colorant de leur style, ne peut-on pas dire qu'Horace a beaucoup prêté aux auteurs de cette époque? Celui qui lui a fait le plus d'emprunts et qui a le plus de rapport avec lui est, sans contredit, Boileau.

Dans une épître à Louis XIV, l'un dit :

Et qui seul sans ministre à l'exemple des dieux
Soutiens tout par toi-même et vois tout par tes yeux.

Le poëte latin avait dit d'Auguste :

Quum tot sustineas es tanta negotia solus.

Et, dans ce dîner donné par un extravagant, ces vers :

Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques.....

ne rappellent-ils pas ces vers du dîner de Masidienus....

Deinde secuti
Mazonomo pueri magno dicerpta ferentes
Membra gruis....

La satire contre les fous n'est-elle pas une imitation de celle d'Horace? Je n'abuserai pas des citations, cela dépasserait les bornes de cette notice si incomplète d'ailleurs. Notons encore cependant la satire à Lamoignon, sur les ennuis de la ville et les agréments de la campagne; elle n'a point le charme de celle d'Horace : *Hoc erat in votis*. L'épître à son jardinier :

Laborieux valet du plus commode maître....

vaut-elle l'épître au fermier romain :

Villice silvarum, et mihi me reddentis agelli.

Quant à l'Art poétique, le fond de l'œuvre, les règles, les préceptes appartiennent au poëte latin. Boileau, dans son poème, y a ajouté la forme didactique, la liaison des idées, l'harmonie et la grâce du style. Je pourrais citer encore les *Embarras de Rome* décrits dans une épître à Julius Florus et dont Boileau a fait son profit. Donc, le législateur du Parnasse a

beaucoup emprunté à l'ami de Mécène; mais il n'est pas le seul. Disons que quelques sujets des meilleures fables de La Fontaine doivent être rapportés à ce fécond génie : *la Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf*; *le Rat et la belette*; *le Savetier et le financier*; *le Rat de ville et le rat des champs*; *le Cerf et le cheval.* Molière, aussi, lui a emprunté quelques traits dans la satire du *Fâcheux :*

Iham forte via sacra sicut meus est mos.

Jetons un coup d'œil sur les poëtes modernes, et avouons que tant de vers qui font notre admiration dans leurs œuvres, que tant de pensées enchâssées avec un art si parfait dans les strophes sublimes de nos poëtes les plus justement célèbres, sur la brièveté de la vie, les vicissitudes humaines, la modération dans les désirs, la fatalité de la mort; tout cela procède d'Horace et a été exprimé par lui avec un lyrisme qui, en dépit du temps, n'a rien perdu de sa force et de sa jeunesse.

Qu'on lise les odes à Sestius, à Leuconoé, à Salluste, à Dellius, et surtout celle à Posthume si pleine de mélancolie :

Eheu ! fugaces, Posthume, Posthume,
Labuntur anni!
Linquenda tellus et domus et placens
Uxor, neque harum quas colis arborum
Te, præter invisas cupressos,
Ulla brevem dominum sequetur.

Les plus beaux passages de Lamartine dans son *Lac* l'emportent-ils sur ces images saisissantes et cet émouvant tableau ? Que l'on compare, on n'y trouvera qu'une habile paraphrase :

Aimons donc! aimons donc! de l'heure fugitive,
Hâtons-nous, jouissons!
L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive,
Il coule, et nous passons.

Cela vaut-il ces deux mots, *brevem dominum*, ce billet de mort à courte échéance?

Tant il est difficile d'imiter Horace dans sa concision. C'est l'écueil et la pierre d'achoppement de tous ceux qui ont traduit Horace et de ceux qui le traduiront.

Messieurs, voilà un résumé bien concis, bien incomplet de l'histoire physique et morale du grand poëte latin, quelques traits détachés d'une vie qui a tant exercé la sagacité des commentateurs. Aux emprunts que j'ai dû faire, aux souvenirs classiques, j'ai essayé d'ajouter quelques appréciations particulières et quelques jugements personnels. Pardonnez la longueur de ces détails! Quand on parle d'un ami, on est toujours prolixe, et je vous l'ai déjà dit : Horace est pour moi un ami, et je veux, en finissant, lui en donner une preuve dans quelques mots d'éloge à son père, en les joignant aux accents de sa piété filiale.

Eh quoi! aucun de ceux qui ont étudié l'homme et le poëte ne s'est posé cette question :

A qui devons-nous cette grande illustration littéraire? à qui? Je vais vous le dire : à un modeste agent du fisc romain, ce petit employé de Venouze, père admirable, tendre et dévoué qui eut l'intuition de l'avenir de son fils, et qui, dans une humble position, à force de sacrifices, a contribué, pour une grande part, à faire d'Horace un des plus beaux génies de l'antiquité.

C'est en étudiant le fils que j'ai appris à aimer le père.

## HOMMAGE POÉTIQUE AU PÈRE D'HORACE.

Heureux l'enfant qui, d'une mère
Dévouée à tous ses besoins,
A l'heure où la vie est précaire,
A reçu les plus tendres soins!
O pur amour! douce tutelle!
En songeant à ces jours passés,
Qu'avec bonheur on se rappelle
Cet ange qui nous a bercés!

Horace a-t-il, dans son enfance,
Du foyer connu la douceur,
Et d'une mère, à sa naissance,
A-t-il senti battre le cœur?
Sur ce point l'histoire est muette :
Mais à ce fils prédestiné,
En qui palpitait un poëte,
Le meilleur ami fut donné.

Eh quoi! se peut-il que l'histoire
D'un hommage reconnaissant,
N'ait pas conservé la mémoire
De ce paternel dévouement?
Muse! comblons cette lacune,
Et par un trop juste retour,
Du fils en chantant la fortune,
Chantons le père avec amour.

C'était un affranchi, dont l'âme
Relevait la condition,

Et qui portait en lui la flamme
De la plus pure affection.
Par quel bienfait de la nature,
Par quel instinct révélateur,
Dans une frêle créature,
A-t-il prévu tant de grandeur?

Dans sa vigilante tendresse,
Rêvant auprès de son berceau,
Sur ce front que sa main caresse,
L'avenir lui montre un flambeau.
Qu'importe son humble origine?
De par Phœbus! il régnera
Ce fils que la Muse illumine,
Oui, Rome, un jour, l'acclamera.

Il aura la gloire en partage :
Idole du peuple et des grands,
Du trône il recevra l'hommage,
Voilà le prix de ses talents.
Noble écrivain, cher à Mécène,
Il devra briller sans rival,
Et dans la Pléiade romaine
Cet astre n'aura pas d'égal.

D'Horace ô toi, le digne père!
D'impôts modeste collecteur,
Qui sur une tête si chère
Avais placé tout ton bonheur;
Honneur à toi! né sans richesse,
La postérité t'applaudit :

A ton fils tu sus, pour noblesse,
Donner les charmes de l'esprit,

Pour les besoins de la gabelle,
Lorsque tu courais les chemins,
Sur tes pas, cet enfant modèle
T'égayait de propos malins;
Et quand il te prêtait à rire,
Homme de sens et de raison,
Te disais-tu : c'est la satire
Que l'on voit poindre à l'horizon ?

De sa précoce intelligence
Tu pressentis les facultés,
Et lui fis goûter la science
Chez les rhéteurs les plus vantés.
C'est au sein d'une illustre école,
Qu'on vit, au front du jeune enfant,
Déjà scintiller l'auréole,
Prélude d'un destin brillant.

Orbilius était sévère,
Et c'était, la verge à la main,
Qu'il faisait expliquer Homère,
Comparant le Grec au Romain,
C'est là que l'écolier sublime,
Aux fils des grands, des sénateurs,
Se lia d'un commerce intime
Qui lui valut ses protecteurs.

Dans la cité livrée au vice,
O bon Flaccus! oui, je te vois
Conduisant l'élève novice

Qui docile écoutait ta voix :
Le garder de toute souillure,
Tel était ton but, ô païen!
Tu lui voulais une âme pure ;
Qu'aurait fait de mieux un chrétien?

Mais à Rome, il était d'usage,
Pour finir ses humanités,
D'aller en Grèce, auprès d'un sage,
S'instruire aux grandes vérités.
Où prendre l'argent nécessaire?
Comment suffire à tant de frais?
Tout est possible au cœur d'un père
Qui d'un fils rêve les succès.

L'enfant, aux sources de l'Attique,
S'inspirant de l'antiquité,
Acquit ce talent poétique
Si riche en sa variété.
C'est de là que ce grand génie,
Dans son rayonnement divin,
Porté sur des flots d'harmonie,
Plana sur le monde latin.

Il rapporta dans sa patrie
Ce rhythme des Grecs imité ;
Par ses vers la langue enrichie
Lui conquit la célébrité.
Père admirable en ta tendresse!
Te fut-il donné, grâce aux dieux,
De contempler, dans ta vieillesse,
Ce fils au nom si glorieux?

Horace, au courant d'une épître,
Nous dit en mots les plus touchants :
Si de mon sort j'étais l'arbitre,
Pouvant me choisir des parents ;
Content des miens, exempt d'envie,
Sans briguer d'illustres aïeux,
Je garderais encor ma vie
Et des amis si précieux.

S'il s'est acquis honneur et gloire,
S'il fut l'ami d'un empereur ;
Au plus grand siècle de l'histoire,
S'il ajouta tant de splendeur ;
De cette couronne immortelle
Que lui valurent ses écrits,
Ah ! détachons une étincelle,
Pour le père, au nom de son fils !

R. Grille.

# L'ABBÉ V****.

PHOTOGRAPHIE POÉTIQUE.

*Sinite parvulos venire ad me.*

---

Qui n'a pas vu, dans notre ville,
Passer et repasser cent fois
Ce cher abbé, cet homme utile,
Sur lequel il n'est qu'une voix?
On le chérit, on le vénère,
C'est le type du dévouement;
La douceur est son caractère,
La bonté son tempérament.

Ses traits rayonnent de tendresse,
On y lit l'amour des enfants :
Quel guide sûr pour la jeunesse,
Quel conseiller pour des parents!
Il a l'œil vigilant d'un père,
Du prêtre il a la charité,
Ne dirait-on pas d'une mère
L'exquise sensibilité?

Soumis à cet aimable empire,
L'élève écoute, obéissant,
L'avis qu'accompagne un sourire,
La leçon qu'adoucit l'accent :
S'il gronde, aussitôt il pardonne ;
A l'asile de Saint-Julien
Donnant son temps et sa personne,
N'en est-il pas l'ange gardien ?

L'air placide de son visage
Respire l'affabilité,
Et jamais le moindre nuage
N'en ternit la sérénité ;
De sa parole bienveillante
On connaît les heureux effets,
Et par sa morale attrayante
Dans toute âme, il s'ouvre un accès.

D'une autorité tutélaire
Il exerce la douce loi,
Et, fort du plus saint ministère,
Il console et soutient la foi.
Il sait capter la confiance,
Au défaillant prête un appui ;
Aussi voyez comme l'enfance
Pour s'épancher, court après lui !

Dans un cortége, un jour de fête,
Au milieu de son cher troupeau,
Il faut le voir dresser la tête,
La scène est digne du pinceau ;
Quand la petite caravane,

Marchant sous sa direction,
Pivote autour de sa soutane,
Centre commun d'attraction.

Et d'où vient pareille influence ?
De mystérieux attributs
Que la divine Providence
Ne réserve qu'à ses élus :
On cède au charme, il nous attire,
Fait naître en nous les sentiments ;
Ineffable don de séduire !
Du cœur tu jaillis par les sens.

Dans le zèle ardent qui l'enflamme,
Il sait multiplier ses soins,
Et du corps ainsi que de l'âme
Connaît à fond tous les besoins.
Béni soit l'abbé que je chante !
Mon fils aussi connut sa voix ;
O muse sois reconnaissante !
Car son bonheur, je le lui dois.

Ses vertus, semence féconde,
En tous lieux portent ses bienfaits,
Voyez, honorés dans le monde,
Les chrétiens vaillants qu'il a faits !
Et, toujours fidèle à sa place,
D'un regard plein d'affection,
De loin, il suit encore la trace
De ses vieux fils d'adoption.

Vous qui, dans diverses carrières,
Chefs de famille, à votre tour,

Médecins, avocats, notaires,
Vous que dirigea son amour,
Vers l'époque à jamais passée,
Où votre temps coulait si doux,
Faites remonter la pensée,
Dites ce qu'il a fait pour vous

Au vaste champ de la science,
Consacrant l'heure des loisirs,
Il a, pour son intelligence,
Trouvé les plus nobles plaisirs :
Sans quitter la culture humaine,
Abordant le règne animal,
Il embrasse un autre domaine
D'un coup d'œil vraiment magistral.

Il a consacré son génie
A tracer les mœurs des oiseaux,
Son traité d'ornithologie
Nous ravit par ses frais tableaux.
On dirait que ce peintre habile,
Au cours de récits enchanteurs,
A ses clients, dans l'art du style,
Emprunte l'éclat des couleurs.

Désormais son livre classique,
Au nom de l'Université,
Dans notre instruction publique,
Est justement accrédité.
Du monde exaltez les merveilles,
Prêtre inspiré, savant auteur !

Faites entendre à nos oreilles
Le plus bel hymne au Créateur!

Qu'on attaque sa clientèle,
Avec quel zèle il la défend!
Qui donc montra, pour sa tutelle,
Un intérêt plus palpitant?
Laisse Dieu faire à sa manière,
L'ordre ici-bas est assuré;
Garo! tu n'es qu'un téméraire,
En sais-tu plus que ton curé?

Oui : c'est en vain qu'on t'attribue
Un rôle de stupidité,
A ton égard, ô pauvre grue!
Il répare une indignité.
Voyez ces oiseaux de passage
Siéger en corps délibérant,
D'un congrès n'est-ce pas l'image,
Et les rois font-ils autrement?

Puis, en grand étymologiste,
*Congruere* nous vient, dit-il,
De *cum* et *grus*, tout latiniste
Comprend le dérivé subtil;
De là congrès, la chose est claire,
Qu'en pensent les autorités?
On aurait dû porter l'affaire
Devant messieurs les députés.

Un paria, d'une autre espèce,
Le touche de compassion;

Et du pic-vert il veut qu'on presse
La réhabilitation.
Épargnez donc, ô race impie,
Hommes ingrats, chasseurs pervers!
Pour votre intérêt, je vous prie,
De grâce, épargnez les pic-verts!

Mais, ami, voyez ma futaie,
Dit Baracé. Ce ravageur,
Avec ce long bec qui m'effraie,
Perce l'arbre en sa profondeur.
Calme-toi, cher propriétaire!
Cesse de le calomnier;
A bas ton arme meurtrière!
Devant le céleste ouvrier.

Et toi, médecin qu'on renomme,
Laisse-toi fléchir à ton tour;
Mon client est utile à l'homme;
Il faut lui rendre ton amour.
A ton exemple, il frappe, écoute,
Il a bonne oreille et bon bec;
N'aurait-il pas ouvert la route
A ton grand maître Laënnec?

Non : jamais son expérience
N'a failli, n'a commis d'erreurs;
On n'en peut dire autant, je pense,
Même des plus savants docteurs.
Aussi voyez, quand il opère,
Sans se tromper jamais, le pic

Sur la plaie applique un cautère,
Toujours sûr du diagnostic.

Son œuvre vaut l'échenillage;
Quand on le voit autour des troncs,
De larves quel affreux carnage!
Ses coups sont aussi sûrs que prompts.
L'instinct le guide, il est son maître;
Son service est toujours bien fait,
Il vaut mieux qu'un garde-champêtre,
Et ne dépend pas du préfet.

Oui: la raison dans votre livre,
Nous tient un langage charmant;
Disons que sa lecture enivre,
Qu'il naquit d'un bon sentiment.
Louer l'auteur de la nature,
Par ses merveilles nous toucher,
Vous ne pouviez pas, je vous jure,
O cher abbé, mieux nous prêcher!

Quand d'une plume impartiale
Vous décrivez les animaux,
Vous faites une part égale
Des qualités et des défauts.
En retranchant ce qui peut nuire,
Gardons bien le juste milieu.
Sans que la rage de détruire
Vienne attaquer le plan de Dieu.

Gloire donc à ce bel ouvrage!
A vous la médaille d'honneur!

Des savants recevez l'hommage,
Homme d'esprit, homme de cœur!
Que votre nom, il en est digne,
Brille au livre d'or angevin!
On mettra sur la même ligne
Vincelot, Millet, et Guépin.

Dr R. Grille.

# PEINTURE MURALE

DE

# L'AUMONERIE SAINT-JEAN

D'ANGERS.

---

La peinture décorative et emblématique apposée par le moyen âge aux murs de l'ancien hôpital, paraît décidément faite pour exercer la sagacité des archéologues. Aux nombreuses interprétations qui ont déjà été données de cette étrange énigme, est venue dernièrement se joindre une nouvelle explication que je veux examiner devant vous.

M. Joly-Leterme, informé, comme il le dit lui-même, par les Mémoires de notre Société, des efforts soutenus dont est devenu parmi nous l'objet, au point de vue de son interprétation, l'emblème de l'hospice Saint-Jean, a cru devoir apporter sa part de recherches et de lumière pour amener une heureuse solution de la question pendante. Nous ne saurions assez l'en remercier. M. Joly, en effet, a vu et examiné un grand nombre de peintures murales; il en a dessiné une certaine quantité dans

divers monuments. Son avis emprunte donc à ces considérations, comme aussi à son titre d'architecte du gouvernement, une importance qu'il est inutile de faire ressortir.

Notre savant collègue a été déterminé à intervenir dans le débat, ainsi qu'en témoigne son mémoire, « par « la rencontre inopinée qu'il a dernièrement faite de ce « sujet complétement traité dans une tapisserie de la « fin du XVIe siècle, et appartenant à l'église de Saint-« Pierre de Saumur.

« Ici, continue le même récit, la leçon est claire et « sans obscurité ni ambiguité. La clarté du sujet est « encore élucidée par l'inscription placée au bas du « tableau, laquelle ne peut laisser subsister aucun « doute. »

Cette annonce, il faut en convenir, est séduisante. Pourquoi faut-il, hélas! que le résultat de la découverte ne soit pas à la hauteur de la promesse?

J'ai lu, j'ai étudié avec un grand soin, les preuves développées par M. Joly, et j'ai le regret d'être obligé de dire qu'elles ne me paraissent nullement concluantes. Je vais essayer de le démontrer. J'apporterai d'autant plus d'attention à l'examen des raisons invoquées par M. l'architecte diocésain, que sa conclusion, si on la laissait subsister et s'accréditer, aurait pour effet, selon nous très-fâcheux, de détourner l'intérêt de notre rareté archéologique, et de la laisser disparaître sans même essayer de la conserver aux recherches ultérieures des savants.

M. Joly termine sa communication à la Société en déclarant « qu'il tient à établir que notre peinture de

« Saint-Jean est une œuvre de la fin du xv^e^ siècle, pour « bien préciser la facture de cette époque, et la faire « servir, au besoin, de point de repère à la reconnais- « sance d'autres œuvres du même temps. »

Par les mêmes motifs, et aussi pour empêcher les appréciations archéologiques de s'égarer en partant d'un fait erroné, je veux m'efforcer d'établir que nos débris de peinture conservés à l'hospice de Henri II, sont de la fin du xii^e^ siècle ou du commencement du xiii^e^.

Ainsi posée, la question se recommande déjà par un intérêt réel. Mais considérée au point de vue historique, elle peut acquérir une véritable importance, comme il nous sera facile de le montrer au cours de la discussion.

Ce n'est donc pas sans de bonnes et solides raisons que je prends la liberté de contredire notre habile archéologue et restaurateur des monuments de l'Anjou. Tout en regrettant de ne pouvoir partager les convictions de M. Joly sur le point qui nous occupe, je dois à la justice de reconnaître qu'il a rendu à la cause que je viens défendre un vrai service, en m'obligeant à l'étudier de nouveau, et avec un soin plus minutieux.

Pour procéder avec ordre et méthode, j'exposerai tout d'abord et sans craindre d'entrer dans les détails, l'état des ruines de l'appartement qu'ornait autrefois le dessin mystérieux de l'oiseau et du vase rempli de lis que les Mémoires de la Société ont déjà fait connaître. Je discuterai ensuite l'âge de cette peinture symbolique et décorative.

Enfin je rechercherai le sens de la pensée qu'on a voulu traduire dans ce motif vraiment insolite.

## I.

Le logis auquel appartenait l'emblème retrouvé à l'Aumônerie angevine, était composé de quatre ou cinq pièces dont une, celle même que nous avons à étudier, ne mesurait pas moins de 19 mètres 30 centimètres dans sa longueur, et de 6 mètres 80 centimètres dans sa largeur.

Cette vaste salle formait à elle seule un premier étage, et recouvrait, au rez-de-chaussée, trois compartiments séparés les uns des autres par des pleins murs. Elle était ornée d'une voûte en charpente et en berceau. Le profil des arcs de l'ogive est très-visiblement dessiné sur l'un des pignons encore debout et privé de sa toiture. Des lambris peints, comme on en voit à la chapelle de la Haie-aux-Bonshommes, en décoraient l'intérieur. Du côté de la cour se trouve une assez large entrée qui donnait accès à notre bel et grandiose appartement. Une seconde, mais toute petite porte, le mettait également en communication directe avec le corridor des bâtiments qui longent la Maine et où se trouvaient les cuisines de l'hospice.

Toutes ces constructions, dans leur ensemble, appartiennent à l'architecture de la fin du XII^e^ siècle. Sur ce point important aucune réserve n'a été faite. D'ailleurs, s'il nous fallait fournir de l'âge des édifices en question une preuve sans réplique, nous la prendrions dans les fenêtres géminées de notre pièce d'apparat elle-même.

Ces fenêtres, en effet, sont toutes taillées sur les plans et profils qui ont servi à construire les ouvertures si souvent admirées des *Greniers Saint-Jean*. La salle faite manifestement d'un seul jet, était donc bien de la fin du XII^e^ siècle.

On en peut dire autant des débris de cheminée qu'on voit çà et là, gisants sur le sol. Celle qui ornait la pièce supérieure était soutenue par deux colonnes rondes et isolées. Les chapiteaux accusent le plus beau faire de l'époque à laquelle nous l'attribuons. A en juger par la maçonnerie extérieure, la cheminée de la salle aurait été faite après coup, bien qu'à une époque très-rapprochée de la construction primitive. L'un des linçoirs qui portaient la hotte, de forme carrée, est encore attaché à la muraille sur laquelle il fait saillie de toute l'épaisseur du foyer.

Immédiatement au-dessous de cette première cheminée s'en trouvait une seconde construite dans un système différent de celui dont nous venons de parler. Elle appartenait à une cuisine et s'élevait à côté d'un puits que l'on voit encore en ce moment bien conservé. La hotte de cette dernière était conique.

De tous ces détails que j'ai cru devoir fournir, pour la plus grande facilité de la discussion qui va suivre, on peut, croyons-nous, facilement conclure que la pièce principale dont il a été parlé, ainsi que les compartiments qui en dépendaient, formaient une habitation particulière et séparée de l'aumônerie, bien que construite dans son enclos.

Nous manquons de données précises sur les personnages auxquels aurait appartenu le logis important que

nous venons de faire connaître. Peut-être était-ce la demeure du sénéchal Étienne de Matha ou de quelqu'un de ses parents et successeurs; car les documents historiques attribuent à cette famille puissante une grande part dans l'organisation de l'œuvre fondée par le roi d'Angleterre [1].

Quoi qu'il en soit, tous les murs de la pièce principale étaient revêtus d'un enduit de chaux sur lequel on avait tracé en rouge et sur fond blanc des joints de pierre de taille. Des rinceaux avec rosettes au milieu, décoraient chacun des rectangles formant l'appareil simulé. Ces derniers dessins paraissent avoir promptement disparu sous une nouvelle couche de peinture dont le fond était gris-clair. Les lignes, en effet, du nouvel appareil, ne concordent pas avec celles anciennement tracées. C'est sur le système de décoration générale dont il vient d'être parlé, et au milieu du pignon nord, qu'a été peint le motif qui fait l'objet spécial de nos recherches.

Il se compose d'un vase de quarante à cinquante centimètres de hauteur au-dessus duquel s'épanouissent des fleurs en si grand nombre qu'il faut s'imposer une

[1] Au milieu des bâtiments qui touchent la partie orientale de la grande salle, se trouvait le cimetière de l'hôpital, dont une partie recevait encore des sépultures, quelques années avant la révolution. Dans ce cimetière on voit aujourd'hui deux arcades anciennes qui paraissent n'avoir jamais été fouillées. Elles étaient faites pour recevoir chacune deux statues couchées. C'est évidemment un tombeau de famille. Nous regrettons vivement de n'avoir pu faire des recherches en cet endroit. Peut-être auraient-elles jeté quelque jour sur l'histoire de la bienfaisante famille de Matha, à laquelle nous devons tant de reconnaissance.

sorte de travail pour les compter. L'aspect de ces fleurs rappelle la forme et la simplicité du lis sauvage, bien que leurs tiges soient aussi allongées que celles des lis de nos jardins.

A côté du vase, un oiseau de grande taille se dresse debout sur ses deux pieds, et, de sa gueule de dragon entr'ouverte, il lance des flammes contre les lis. Ce fait important et très-significatif n'avait point encore été observé. La tête du monstre ainsi que sa queue, composée d'enroulements feuillagés, le range évidemment parmi les êtres d'une faune imaginaire.

Pour lui comme pour le vase et les fleurs, deux couleurs seulement, le jaune et le rouge, ont été mises à contribution.

Le groupe de l'oiseau et du vase, dit M. le commandant Prévost, ne paraît pas être une peinture de pure fantaisie, telle qu'on eût pu la faire dans un encadrement, dans une ornementation accessoire. Ici par la place que ce groupe occupe, par l'échelle à laquelle il est dessiné, c'est un sujet principal, la représentation d'une idée déterminée.

Tels sont, Messieurs, les renseignements que des investigations minutieuses ont pu nous fournir sur la pièce d'apparat, construite à Saint-Jean, et sur le système de décoration destiné à l'embellir.

Passons maintenant à l'âge que peut avoir le groupe singulier que nous avons décrit.

## II.

M. Joly, invoquant la manière de faire imparfaite des XV^e^ et XVI^e^ siècles, et surtout un tableau emprunté à une tapisserie de Saumur, croit pouvoir conclure de ces données, que la composition picturale qui nous occupe ne peut être reportée qu'à une date relativement récente. Il s'appuie surtout sur l'incorrection du dessin et les autres défauts artistiques de notre emblème. Ces vices d'exécution incontestablement exagérés, fussent-ils aussi grands qu'on veut les faire, ils prouveraient peu en faveur de l'opinion de mon honorable contradicteur. Car à toutes les époques, à côté de fort belles choses, on en rencontre en plus grand nombre de très-médiocres. Il n'y a donc pas lieu à établir une argumentation solide sur une pareille base. Il me paraît beaucoup plus logique de recourir aux caractères généraux de la peinture au XII^e^ et au XIII^e^ siècle, et de les comparer avec les fragments du même art que nous possédons au bord de la Maine. Or, voici comment s'exprime à ce sujet M. Viollet-Leduc, dans son Dictionnaire raisonné de l'architecture [1] : « Le besoin de conformer l'ornement peint à la structure et d'appuyer même celle-ci par le genre de peinture, a fait adopter *les appareils,* si fréquents dans la décoration coloriée du XII^e^ et du XIII^e^ siècle particulièrement. Ces appareils sont très-simples ou riches à cette époque. Ils sont blancs sur fond jaune, ou plus fréquemment bruns-rouges sur fond blanc

[1] Tome VII, page 104.

ou sur fond jaune pâle. (A Saint-Jean, ils sont bruns-rouges sur fond blanc.) Les lignes ainsi *filées* au pinceau sur de grandes surfaces simples, doublées, triplées ou accompagnées de certains ornements, présentent une décoration très-économique, faisant parfaitement valoir les litres, les faisceaux de colonnes, les bordures couvertes d'une ornementation très-compliquée et de couleurs brillantes. »

En regard de ces données fournies par le célèbre architecte restaurateur de la cathédrale de Paris, ne négligeons pas de mettre la description du genre de pierres simulées à l'ancien hôpital, dans l'appartement qui nous occupe. Les lignes étaient simples à la première décoration et doublées à la retouche, c'est-à-dire lorsqu'on a peint le groupe. Car celui-ci n'appartient pas évidemment au premier travail, ainsi qu'en témoignent les ornements cachés par lui. Cette particularité doit être remarquée. En outre, chaque rectangle de l'appareil était orné de rinceaux de couleur verdâtre. Ainsi dans notre peinture se retrouvent tous les caractères de celle du XII^e^ et du XIII^e^ siècle [1]. Première preuve en notre faveur.

Mais arrivons à l'examen du tableau de la tapisserie

[1] La chapelle de la Haie-aux-Bons-Hommes, près Angers, nous offre de beaux exemples du genre de décoration que nous venons de faire connaître, par les fragments conservés à l'hospice de Henri II. A Mouliherne, sur le mur d'une ancienne chapelle servant aujourd'hui de remise dans une auberge du bourg, on aperçoit encore des débris de peintures avec appareil ornementé. Le propriétaire a préféré se gêner dans l'exploitation de son établissement, plutôt que d'endommager les restes de l'art pictural qu'il possède. C'est un bel exemple et qui mérite assurément d'être signalé.

de Saint-Pierre de Saumur. C'est la principale des pièces de conviction apportées par M. Joly. D'après l'explication donnée par lui, la scène représentée sur le croquis adressé à la Société serait de celles qu'il est vraiment difficile de comprendre. On en va juger : « A gauche du « spectateur, dit le Mémoire que nous réfutons ; est « sainte Anne appuyée sur une tablette sous laquelle se « trouve, comme à la peinture de l'Aumônerie Saint- « Jean, un griffon ailé qui fait face au vase symbolique, « le touche presque, et sert de support à la tablette de « sainte Anne. » Que M. Joly me permette de lui dire ici ma pensée sans déguisement. Je crois qu'il s'est mépris complétement sur le personnage en question, lequel n'est autre que la sainte Vierge elle-même.

Si la composition du tableau appelé en témoignage n'était devenue vulgaire à force d'être connue, j'aurais recours aux paroles qui sont au bas de la scène et que M. Joly lui-même invoque, bien à tort, pour prouver la présence de sainte Anne. Les voici : « Quand le divin amour aura soufflé sur toi du ciel, tu recevras, ô Vierge (remarquons bien cette apostrophe), le fils en ton chaste giron. » Jamais personne, que je sache, excepté M. l'architecte de Saumur, n'a prétendu donner le titre de Vierge à l'épouse de Joachim. Son office, dans le bréviaire, est celui des femmes qui ne sont pas vierges. On dit que les paroles citées plus haut ne sont pas le texte de la Salutation angélique. C'est vrai, mais elles en sont la traduction libre, et cela suffit. Donc sainte Anne n'existe pas dans le tableau de la tapisserie de Saint-Pierre. Importante rectification à faire au Mémoire de M. Joly.

« Au-dessus du vase, l'entourant et l'adorant du regard, continue mon honorable contradicteur, une foule de chérubins voltigent dans le nuage qui supporte l'archange. Celui-ci, les bras levés, tient de la main gauche placée au-dessus du vase sacré, séparé de la figure de sainte Anne par le bras droit, la tige du lis qui va *vivifier*, ou *déifier* plutôt le bouquet s'épanouissant des sept fleurs, nombre sacré qui résume l'univers, Dieu et le monde. » J'ai peine à comprendre, je l'avoue, le symbolisme d'une tige de lis qui va *vivifier*, ou *déifier* plutôt un *bouquet*, pas plus que l'épanouissement des sept fleurs (malheureusement il n'y en a que six sur le croquis), lesquelles forment un nombre sacré qui résume l'univers, Dieu et le monde.... Pour moi, le tableau précédemment décrit est tout simplement une Annonciation.

L'animal que l'on voit à côté du vase et des lis, et qui sert de support à la table sur laquelle s'appuie la sainte Vierge, n'est point un griffon, mais bien un sphinx, ce qui n'est pas la même chose. Le sphinx, en effet, avait la figure et les mains d'une femme, le corps d'un chien, l'aile de l'oiseau, la voix de l'homme, les ongles du lion et la queue du dragon. Sphinx, dit le dictionnaire de Calepin, *monstrum erat apud Thebas, cujus caput et manus puellæ, corpus canis, ala avis, vox hominis, ungues leonis, cauda draconis similitudinem referebant.* Or pour peu qu'on veuille bien jeter un coup d'œil sur le dessin de la tapisserie de Saumur, on verra que l'animal est de tout point conforme à la définition que nous avons donnée. Il a la tête d'une femme, c'est évident. Il en possède le sein nu et très-développé. Une

double collerette à festons orne son cou, allongé comme l'est celui d'une femme [1]. Les jambes de devant, les seules qui apparaissent, rappellent tout-à-fait celles du chien ou du lion. Enfin les ailes de l'oiseau sont très-accentuées et achèvent de caractériser l'être fantastique que la Renaissance avait l'habitude de donner pour support aux consoles et aux tables de son époque. Il ne s'agit donc point ici de griffon.

Examinons maintenant le vase et les lis qu'il contient. C'est ici que le change était plus facile, attendu que les fleurs sont en nombre assez considérable, et qu'elles rappellent quelque peu la gerbe que nous trouvons si étendue à Saint-Jean.

Rien n'est plus commun, et d'un symbolisme plus connu, que le lis considéré comme attribut de la virginité. La *Caractéristique des Saints* nous en fournit vingt exemples pour un. Mais ce qu'elle ne nous montre point, ce qu'il faudrait bien nous faire voir ailleurs que sur la tapisserie de Saumur, ou mieux encore, dans la pensée de M. Joly, c'est le lis personnifié au point de devenir passivement l'instrument du mystère de l'Annonciation. Je ne crois pas ici rien exagérer. « Grâce à cette « image symbolique, lisons-nous dans le Mémoire, la « mère put assister à la divine conception de sa fille. »

Autre chose. C'est une règle on peut dire à peu près générale que la virginité est représentée par une seule tige de lis, à moins qu'il ne s'agisse de plusieurs personnes. Sur la tapisserie de Saumur la multiplicité des

[1] Voir le dessin de M. Joly dans les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 1868, n° 2.

corolles semble prouver le contraire. Cependant il n'en est rien. La contradiction n'est qu'apparente. Les tigettes maigres et sans folioles qui supportent les fleurs ne sont autre chose que des pédoncules allongés, s'articulant tous sur une même tige que ses trop grandes dimensions, relativement au vase, ont dû faire supprimer. L'ordonnance générale du dessin du tableau exigeait cette précaution.

L'aspect seul du bouquet suffit, en effet, pour nous convaincre que c'est le lis des jardins qui a été représenté, et tout le monde sait que ses fleurs sont nombreuses et attachées en grappe à sa tige haute de un mètre à un mètre et demi. La preuve d'ailleurs que les tigettes sont bien des pédoncules, se trouve dans la main de l'ange, où les deux fleurs du lis tenu par lui s'articulent dans des folioles opposées et alternes. Le lis de la tapisserie de Saumur ainsi que le prétendu griffon n'ont donc rien de commun avec ceux que nous possédons à Saint-Jean, et qu'à leur tour il nous faut particulièrement étudier.

Au dessin envoyé par M. Joly, j'ai voulu opposer un moyen de preuve égal. Grâce à l'obligeance de M. Ernest Sailland, auquel je dois la photographie que vous avez entre les mains, j'ai pu, en en doublant les dimensions au carreau, faire faire un lavis exact de notre emblème reconstitué. La vue de ce petit ensemble en dira plus et mieux que toutes mes paroles.

Chaque fleur termine une longue tige foliacée du haut jusqu'en bas, et l'ensemble de tous ces pieds de lis au nombre de plus de vingt, forme ce qu'en langage populaire on appelle une *bouillée*. Quant au vase qui

contient toutes ces tiges, il est loin d'être lui-même sans caractère. Ses deux anses, descendant verticalement pour s'attacher en palmettes au-dessous du col, rappellent ceux qu'on a retrouvés, en si grand nombre, chez les peuples anciens.

M. de Caumont, dans son *Abécédaire,* donne le dessin d'un vase semblable retrouvé à l'intérieur de tombeaux ouverts devant lui dans le midi de la France. Il appartient à la période du roman primitif. J'en donne le dessin à côté de celui du vase de lis et de l'oiseau. Écoutons le savant archéologue raconter lui-même sa découverte :

« Plusieurs des cercueils précédemment décrits ren-
« ferment des petites bouteilles ayant probablement
« contenu de l'eau bénite. Voici l'image d'un de ces
« petits vases : il est en verre, très-aplati, et présente
« un goulot cylindrique évasé à son extrémité; des
« filets de verre ondulés ou plissés, appliqués sur les
« deux côtés à partir de la moitié du goulot jusque sur
« le ventre de cette bouteille, forment deux anses à
« l'aide desquelles on aurait pu la porter en sautoir.
« Des filets semblables appliqués sur le milieu de
« l'aplatissement du vase, y dessinent le monogramme
« du Christ [1]. »

Ces vases, comme nous l'avons déjà fait observer, existaient depuis longtemps. On n'avait donc fait que les consacrer à un usage pour le moins semi-religieux.

Sur le ventre du vase rempli de lis, à Saint-Jean, il y avait une ornementation dont il ne reste que des

[1] *Abécédaire,* p. 17.

traces, mais des traces certaines. Ne serait-ce point le reste des initiales dont il vient d'être parlé? Il est difficile de répondre. Mais quoi qu'il en soit, on peut dire que par un exemple authentique, se trouve justifiée l'ancienneté du vase peint à Saint-Jean. Hâtons-nous de dire qu'il en est de même pour la forme du dragon. Celui dont je donne le dessin est emprunté aux *Mélanges archéologiques* du Père Martin. Il est tiré des émaux de la châsse de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle. Son style est celui du plus beau moment de la période ogivale. Maintenant quant à la forme et à la pose, elles sont les mêmes dans les deux animaux, dont l'un a les ailes déployées, tandis que l'autre les tient au repos. Tous les deux ont une tête de chimère, tous les deux portent une queue formée par des enroulements feuillagés, et tous les deux sont du même style absolument. En un mot, les deux bipèdes (dont l'un, celui d'Angers, se rapproche davantage de l'autruche, et nous dirons pourquoi), paraissent avoir été dessinés d'après un type traditionnel et commun.

Après tous ces détails que je me suis appliqué à puiser à bonne source, je crois pouvoir établir comme première conclusion que notre peinture de l'hospice de Henri II est bien, à quelques années près, du même temps que la salle qu'elle décorait, c'est-à-dire du XII^e^ au XIII^e^ siècle. Ce premier point acquis, occupons-nous de rechercher quelle peut être la signification du groupe singulier que nous ont légué les artistes du moyen âge.

## III.

En dehors de l'interprétation reposant sur le tableau de la tapisserie de Saumur, plusieurs opinions, vous le savez, Messieurs, ont été émises dans le but d'expliquer le sens de notre mystérieuse peinture. Deux de nos collègues dont le savoir et les recherches persévérantes nous ont accoutumés à tant et de si intéressantes communications, ont eux-mêmes émis leurs pensées qu'ils ont motivées sur des considérations très-spécieuses. Je ne crois pas cependant que ces interprétations soient fondées sur la vérité. C'est pourquoi je vais essayer d'en donner moi-même une autre. Je la baserai sur des faits parfaitement établis, et qui se recommandent à nous par un grand intérêt.

La première question que nous avons à élucider est celle qui se rattache à la relation de l'oiseau, dans le groupe, avec le vase plein de lis. Car nous ne pouvons oublier un instant que nous sommes en présence d'un sujet extraordinaire, d'un motif à part, d'une composition exceptionnelle. Nous ne saurions donc lui donner trop d'attention.

C'est un usage reçu dans l'expression des emblèmes, que quand un animal est appelé à figurer une chose grave, un personnage respecté, il doit être copié aussi exactement que possible et suivant ses formes naturelles. Par contre, le signe qui caractérise un animal fantastique est précisément l'éloignement des conditions ordinaires de la nature, et, en particulier, l'addition

d'une queue formée avec des végétaux. Des exemples dans l'un et l'autre sens sont faciles à produire. Prenons la colombe. Jamais elle ne cessera d'être colombe tant qu'elle représentera la troisième personne de la sainte Trinité, ou simplement la douceur et l'innocence. Au contraire, quand elle entre, comme embellissement, dans les vignettes et les manuscrits à miniature, rien n'égale la richesse de sa parure artificielle. On peut en dire autant des autres oiseaux. Les quadrupèdes ailés ne font pas eux-mêmes exception à la règle, l'aile étant comme on sait un symbole religieux et facile à comprendre. Donc, par cette première raison, l'oiseau du groupe dessiné à l'ancien hôpital ne figure pas une personne sainte, une chose respectable. Cette conclusion déjà claire deviendra bien autrement frappante si la tête de l'animal est telle que je l'ai fait connaître, c'est-à-dire si, de sa gueule entr'ouverte, il lance des flammes contre les lis. Or, ce fait existe et est facile à vérifier. Ne faut-il pas voir au contraire dans ce dragon la figure du démon qui cherche à ternir et à faner de son souffle impur la blancheur des lis, eux-mêmes, emblèmes de l'innocence des chrétiens, enfants de Marie? Voilà pour l'expression particulière de l'oiseau, expression résultant de son attitude et de son voisinage du vase rempli de lis.

Un point plus embarrassant est celui de trouver une connexion manifeste entre ce groupe et un fait historique connu, ou un enseignement clair et accepté. Car il faut bien l'avouer, si plausibles que puissent être les rapprochements faits jusqu'à présent et aussi ceux que nous avons à présenter, ils ne sortent pas rigoureuse-

ment du domaine des suppositions. Cependant nous ne devons point les négliger, et peut-être nous conduiront-ils un jour à la certitude qui, en ce moment, nous fait défaut. Je vais donc les mettre en évidence.

Après avoir interrogé tour à tour le symbolisme et la légende, je me suis tourné vers l'histoire, et elle m'a appris qu'un ordre de chevalerie dit du *Vase du lis* a été institué vers le milieu du XI^e^ siècle par Garcias VI, roi de Navarre. Voici à quelle occasion : Le monarque aurait trouvé, dans une partie de chasse, une image de la sainte Vierge, et tout à côté d'elle, un vase plein de lis. Pénétré de reconnaissance pour la faveur céleste que lui présentait une rencontre si extraordinaire, il se serait empressé de bâtir, à l'honneur de la Mère de Dieu, le monastère et la superbe basilique de Nagéra. C'était au moment où les Maures, déjà maîtres d'une partie de l'Espagne, menaçaient la couronne de Navarre. Des lis en si grand nombre, auprès de l'image de la sainte Vierge et comme placés sous sa sauvegarde, paraissent avoir frappé l'esprit du religieux prince. Il comprit sans doute qu'une protection divine lui était promise. Voulant de son côté joindre les moyens humains à ceux qu'il attendait du ciel pour sauver son royaume, il institua un ordre militaire dont les membres prirent, comme nous l'avons dit, le nom de chevaliers du *Vase du Lis*.

Choisis dans la plus ancienne noblesse du pays, ces derniers étaient au nombre de trente-huit. Ils faisaient vœu et serment solennel entre les mains du roi d'exposer leur vie et leurs personnes pour la conservation de la couronne de Navarre, en repoussant les Maures de

QUE ROMANE PRIMITIVE

ert et dessiné par Mr DE CAUMONT

s tombeaux du Midi de la France.

DRAGON A LÉ DU XIIIe SIÈCLE

EPOQUE ROMANE PRIMITIVE

Vase de cuivre et de sucre par Mr DE CAUMONT

dans de Monuments d'Art de la France

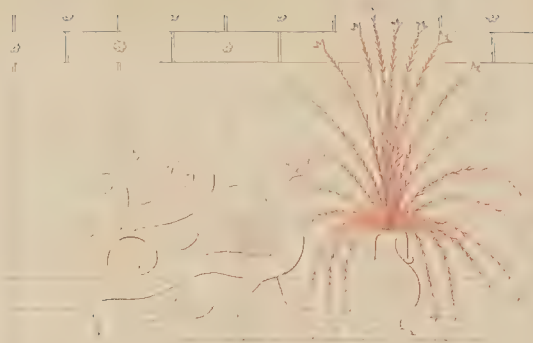

LE VASE DE LYS et LE GRIFFON de L'AUMÔNERIE St JEAN d'ANGERS, reconstitués d'après une photographie de la peinture

l'Espagne [1]. Tel fut, selon Jépez qui a fait la chronique de l'ordre de saint Benoît dont les religieux ont occupé le monastère de Nagéra, et le but et l'origine de l'institution des chevaliers de l'ordre du *Vase du Lis*.

Ce titre, comme on voit, s'accorde bien avec la peinture conservée à Saint-Jean, et nous porte facilement à penser que cette dernière pourrait n'être qu'un vestige des emblèmes adoptés par l'ordre militaire de Garcias. D'autre part, les faits historiques, à défaut de documents directs, s'enchaînent assez pour écarter toutes les contradictions qui pourraient faire obstacle à l'admission définitive de l'interprétation que nous avons indiquée. Il est facile d'en donner quelques preuves.

La première difficulté qu'on nous oppose est celle qui se tire de la fondation des ordres de chevalerie dont le plus ancien ne remonte pas, dit-on, au delà de l'an 1099. Hâtons-nous de le dire, ici tout l'embarras vient de ce que l'on n'a pas suffisamment distingué entre la chevalerie en général et celle des croisades dont la forme a revêtu un style particulier, un caractère à elle propre. Mais ce qui est certain, ce qu'on peut facilement constater, l'histoire à la main, c'est qu'avant d'avoir adopté la constitution héraldique, résultat d'une organisation nouvelle, les ordres de chevalerie militaire existaient.

Cette institution célèbre a pris naissance en effet dans la première moitié du XI^e^ siècle, lorsqu'a été établie la *paix de Dieu*, à laquelle succéda bientôt la *trêve de Dieu*. Voici comment s'exprime à cet égard l'abbé Rohr-

[1] Héliot, *Ordres religieux et militaires*, tom. VIII.

bacher dans son *Histoire universelle de l'Église catholique :* « Vers le temps de la trêve de Dieu, une nouvelle « institution vint seconder la tendance générale à humaniser la guerre : ce fut celle de la chevalerie qui dut « commencer en France sous les rois Robert et Henri. « La chevalerie chrétienne était dans l'origine une consécration religieuse du généreux guerrier à la défense « de l'Église et des pauvres. Le noble qui voulait recevoir cette ordination militaire se présentait à l'évêque « qui bénissait d'abord son épée, afin qu'il pût être le « défenseur des églises, des veuves, des orphelins et de « tous les serviteurs de Dieu, contre la cruauté des « païens et des hérétiques. »

Ainsi c'est au moment de la naissance et de la plus grande ferveur des chevaliers chrétiens, alors que l'enthousiasme de la nouvelle institution des protecteurs de l'Église était à son plus haut degré, que Garcias VI établit son ordre militaire pour résister à l'invasion des Maures en Espagne. Ce pays devint bientôt, selon l'expression d'un auteur contemporain [1], comme un vaste champ de bataille où les chevaliers de tous les pays se donnaient rendez-vous pour défendre la religion contre l'infidèle.

Tel était l'ordre de la chevalerie au temps de Garcias. Les abus ne tardèrent pas à détourner cette belle et essentiellement religieuse institution de sa constitution primitive. Les annales anciennes nous prouvent que déjà du temps de Henri II, roi d'Angleterre, l'usage de se faire recevoir chevalier au pied des autels était

[1] *Encyclopédie moderne.*

tombé en désuétude, puisque ce jeune prince est lui-même cité comme exemple des enfants de famille qui allaient, dans les cours voisines, recevoir l'accolade des chevaliers.

Pour nous résumer sur ce point de l'institution des ordres militaires, nous affirmons de nouveau qu'ils existaient du temps de Garcias VI, roi de Navarre. Les croisades n'ont fait que les développer en fournissant aux grandes âmes des circonstances exceptionnellement favorables pour les exalter et les enflammer.

Voilà ce qu'on peut répondre à la première difficulté opposée au sentiment de ceux qui veulent voir dans la peinture de l'ancien hôpital un emblème se rattachant à l'ordre militaire fondé par le roi de Navarre, au XIe siècle. Passons à la seconde, tirée de la distance considérable qui sépare l'Espagne de l'Anjou.

« On ne voit pas, a-t-on dit, à quelle occasion les « emblèmes d'un ordre de chevalerie institué dans les « montagnes de la Navarre, ont pu être reproduits sur « un édifice de la ville d'Angers. »

Cette fin spécieuse de non-recevoir ne peut se soutenir quand, d'une part, on considère que le roi de Castille, Alphonse III, avait épousé une des filles de Henri II, le fondateur de l'aumônerie angevine; de l'autre, que le règne de ce même prince a été illustré par l'un des faits religieux et militaires les plus considérables de ceux qui se sont accomplis au moyen âge, et auquel il a lui-même pris une très-grande part. Je veux parler de la célèbre bataille de Muradal livrée le 16 juillet 1212 et qui a écrasé pour toujours la puissance des Maures en Espagne. Une croisade avait été

prêchée à ce sujet dans toute l'Europe centrale, et particulièrement dans tous les diocèses de France.

Nous savons, par des détails historiques consignés dans les récits du temps, que nos contrées ont fourni leur contingent à la guerre sainte. Si une chose aujourd'hui pouvait nous étonner, ce serait assurément que le sénéchal d'Anjou, le lieutenant du roi d'Angleterre, doublement obligé par sa foi religieuse et son dévouement à la famille des Plantagenets, fût demeuré étranger au grand mouvement qui entraînait les masses vers le royaume du gendre de Henri II.

Les chroniqueurs attestent cette particularité intéressante, que les Français combattaient côte à côte, à l'aile droite de l'armée avec les Navarrois, et sous les ordres du roi de Navarre lui-même. De plus, ils nous apprennent que des braves furent faits chevaliers sur le champ même du combat. Après ces détails significatifs, ne me demandez plus comment l'ordre militaire du Vase du lis et du griffon a pu venir attacher sa bannière aux murs de la cité angevine.

Encore une fois, si je n'ai pour étayer mon opinion que des rapprochements, il faut au moins m'accorder qu'ils sont nombreux, naturels et significatifs.

Je m'arrête : J'ai hâte de terminer cette étude que l'intérêt du sujet m'a fait étendre au delà de mes intentions premières. Pour résumer en quelques mots ce qui a été prouvé, je dirai :

1° Que le tableau extrait des tapisseries de Saumur n'a rien de commun avec la composition conservée à Saint-Jean, sinon l'idée de lis dans un vase ;

2° Que nos peintures sont bien certainement, à

quelques années près, contemporaines de la salle qu'elles ont embellie, et qu'à ce titre seul elles sont dignes d'un grand intérêt ;

3° Que l'animal debout à côté du vase rempli de lis est un dragon menaçant les fleurs ;

4° Enfin que le groupe, dans son ensemble, paraît devoir se rapporter à l'ordre de chevalerie dit du *Vase de lis et du griffon*, qui n'aurait pas cessé d'exister depuis son institution jusqu'après le XV^e^ siècle.

Puissent tous ces détails jeter un nouvel intérêt sur les remarquables débris de peinture que nous possédons à l'hospice de Henri II, et faire prendre au plus tôt des mesures efficaces pour conserver un monument qui tient à l'art remarquable des Plantagenets, à l'histoire générale du pays, et vraisemblablement aussi aux annales de la charité !

L'abbé Choyer.

# NOTE

SUR

# UN OUVRAGE DE M. NICOLAS

Professeur à la Faculté des lettres de Rennes.

---

Messieurs,

L'ouvrage dont j'ai désiré vous entretenir est intitulé : « l'*Araucana*, poème épique espagnol, par Don « Alonso de Ercilla y Zuniga, traduit complétement « pour la première fois en français, avec une intro- « duction, des notes et un catalogue raisonné des poé- « sies narratives en Espagne, par Alexandre Nicolas, « professeur de littérature étrangère à la faculté des « lettres de Rennes. »

Voilà un titre bien long, et pourtant j'ai cru devoir le citer en entier malgré son étendue : y substituer, comme cela semblerait naturel, ce simple énoncé, *l'Araucana, traduction de M. Nicolas*, ce serait donner

une idée très-incomplète du livre et n'en faire nullement pressentir l'intérêt varié. En effet, il ne s'agit pas seulement de l'élégante conquête pour notre langue d'un poème célèbre en Espagne et à peu près inconnu en France, mais aussi d'une savante étude de littérature comparée, où la sagacité de la critique s'allie à l'étendue de l'érudition, à la sûreté du goût et à la fermeté d'un langage toujours expressif, souvent éloquent. Or, ces divers mérites de l'œuvre sont tout d'abord annoncés par la qualification jointe au nom de l'auteur, *professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Rennes*.

Fortement nourri des deux grandes antiquités classiques, non moins versé dans la connaissance des littératures anglaise et allemande, italienne, espagnole et portugaise, que dans l'étude approfondie des chefs-d'œuvre de notre langue, M. Nicolas porte dans ses écrits les qualités naturelles et acquises dont ses fonctions lui imposent dans l'enseignement oral l'heureuse nécessité. Il l'avait prouvé déjà par des travaux justement estimés du corps enseignant ; il le prouve aujourd'hui par une plus vaste production, qu'il appelle ses adieux à l'Université, mais qu'il peut offrir à tous les amis de la belle et saine littérature avec la certitude du succès. Il y a droit par l'habile exécution de la tâche qu'il s'est prescrite et par le but élevé qu'il se propose, comme l'indiquent ces premières lignes de son livre : « Nous ne saurions admettre ni la défaillance totale de l'esprit humain, ni la chute de la poésie, et nous sommes persuadé qu'une des causes les plus actives de renouvellement pour l'imagination est dans l'étude des

lettres étrangères. C'est avec cette pensée que nous osons publier comme un auxiliaire pour nos jeunes écrivains notre version du poète Ercilla. »

Et plus loin il ajoute avec un légitime sentiment de ce que valent ses études de prédilection : « Ce n'est donc pas une tâche aussi vulgaire qu'elle pourrait sembler d'abord à une intelligence préoccupée, que celle d'un traducteur... L'étude d'une langue étrangère coûte de longues et pénibles veilles, et c'est mal savoir un idiome que de déclarer qu'on l'a facilement acquis : cette acquisition-là est une conquête, et qui pense se faire un jeu d'enfant d'une semblable entreprise témoigne par là même qu'il n'en soupçonne pas les embarras et les obstacles. Mais qui l'a menée à bonne fin, avec patience et opiniâtreté, sent que le premier et le plus noble usage qu'il puisse faire de son nouvel instrument est de rendre plus accessibles dans son pays les conceptions du génie étranger, d'accroître le goût de l'inconnu, d'ajouter un lien de plus entre les intelligences, et de mettre en lumière, s'il est possible, pour l'expression de leurs pensées, quelques modèles nouveaux, perdus jusque-là pour la plupart dans les minières d'une langue trop rarement et trop timidement étudiée. »

L'ouvrage si bien annoncé par ce préambule est composé de trois volumes, dont les deux derniers sont sous presse. Le premier, qui vient de paraître, contient avec une partie du poème d'Ercilla, un considérable travail du traducteur sous les titres beaucoup trop modestes d'avant-propos, d'introduction et de notes. Le second volume complète la traduction et renferme

des documents sur les peuples de l'Araucanie. Le troisième offre sous la forme de *catalogue raisonné* un tableau historique des poésies narratives de la Péninsule depuis le XIII^e^ siècle jusqu'à nos jours.

On le voit, M. Nicolas est à la fois traducteur et commentateur. De ces deux titres le dernier est celui que sa modestie lui fait considérer comme le moindre. Cependant je ne serais pas surpris qu'un bon nombre de lecteurs, tout en faisant avec beaucoup de plaisir, grâce à lui, la connaissance d'Ercilla, en éprouvassent encore davantage à suivre l'habile interprète dans ses excursions à travers la littérature générale, judicieusement rattachée à l'examen du poème espagnol.

Vers le milieu du XVI^e^ siècle, les *Araucos* ou *Araucans*, habitants à peu près sauvages d'une partie du Chili, voulurent secouer le joug de l'Espagne. Pendant cinq ans ils luttèrent avec l'énergie que donne la passion de l'indépendance contre une armée disciplinée et commandée par un chef habile, Huerto de Mendoza. A cette guerre prit part comme volontaire don Alonso de Ercilla y Zuniga, jeune homme d'une des principales familles de Madrid. Il y fit preuve d'un grand courage en même temps que d'une loyauté chevaleresque, trop rare parmi ses compagnons d'armes. Il combattit les Indiens; mais il ne put s'empêcher d'admirer l'héroïsme avec lequel ils défendaient leur pays. Frappé de la vigueur de leur résistance, ce fut au milieu de l'agitation de cette lutte, acharnée de part et d'autre, qu'il conçut le plan et commença l'exécution de son *Araucana*, dont le titre indique le sujet. Revenu dans sa patrie après de longs et aventureux voyages, il publia,

dans l'espace d'une vingtaine d'années, à plusieurs reprises, cet ouvrage en trente-sept chants, auxquels Osorio de Léon en ajouta encore deux après la mort du premier auteur. Comme Camoens dans ses *Lusiades*, Ercilla chanta des exploits dont il pouvait dire avec le héros de Virgile : *Quorum pars magna fui.*

Cette vaste composition, disons-le tout d'abord, est moins une épopée, dans le sens rigoureusement consacré par les définitions classiques, qu'un récit historique mis en vers. Sous ce rapport, Ercilla procède plus de Lucain que d'Homère et de Virgile, quoique dans les détails il se rapproche souvent de ce dernier, en l'imitant à la manière de Silius Italicus et des autres écrivains latins de la décadence. Par le style il est poète, mais par la composition il est annaliste : s'il jette sur les événements les ornements d'une brillante imagination, il en suit la marche et le développement avec une exactitude qui tient surtout de l'historien. M. Nicolas le reconnaît, car, tout en exposant avec autant d'esprit que de savoir les raisons qui peuvent, suivant lui, faire classer l'*Araucana* parmi les véritables poèmes épiques, il la donne cependant comme le type des œuvres qu'il appelle d'un nom plus général, *poésies narratives* de l'Espagne.

L'auteur lui-même précise nettement le caractère de son ouvrage en disant au début : « C'est un récit sans altération, tiré de la vérité même et formé sur son modèle, » ou plus littéralement d'après le texte, « tiré de la vérité même et taillé sur sa mesure. » Puis il ajoute : « La plupart des événements m'ont eu pour témoin fidèle. » C'est bien le *pars magna* emprunté au chantre

du prince troyen par l'historien-poète, acteur du drame qui va se dérouler dans ses vers.

Avant d'ouvrir l'action, il en décrit scrupuleusement le théâtre. « Le Chili, dit-il, est une province fertile et renommée dans les célèbres régions de l'hémisphère austral.

« C'est du nord au midi que le Chili se développe. Son rivage immense est baigné par la nouvelle mer qu'on appelle la mer du Sud. De l'aurore au couchant le pays se resserre. Son étendue est de cent milles quand nous le mesurons dans sa plus grande largeur, mais en longueur il embrasse sous le ciel antarctique vingt-sept degrés et se déroule jusqu'aux lieux où l'Océan et la mer Chilienne mêlent leurs eaux. »

Et plus loin :

« Le pays, disons-nous, court du nord au midi. La mer le lave au couchant. Du côté oriental se dressent des montagnes dont la chaîne continue traverse un espace de mille lieues... »

Puis encore :

« Dans la contrée que nous avons décrite et qui se déploie avec toute cette grandeur, se trouve, au trente-sixième degré, l'État où se versa tant de sang indien et tant de sang espagnol...

« L'Arauco, et ce nom dit assez, tenait sous ses lois la plus grande partie de cette vaste région... Une ligne de vingt lieues forme ses frontières... »

Nous voici, messieurs, bien loin du début géographique de *l'Énéide*. A Virgile trois vers suffisent :

Urbs antiqua fuit...,
Carthago..., etc.

Il est vrai qu'il se borne à marquer le point de départ de son poème; mais Ercilla présente en entier le cadre qui va renfermer ses tableaux, et pour cela il ne trouve pas que ce soit trop de sept stances de huit vers chacune. Un chapitre de Malte-Brun ou de Humboldt ne serait pas plus exact. C'est de la topographie technique et cependant pittoresque par certains détails, comme celui-ci : « Ces deux vastes mers, qui ambitionnent de se réunir en franchissant leurs bords, battent les rochers et élèvent leurs flots; mais il leur est interdit de se confondre. A ce point seulement elles divisent la terre et peuvent communiquer entre elles. Magalhæns (Magellan) fut le premier homme qui, frayant ce chemin, lui donna un nom. »

Un tel mélange de réalisme et d'imagination est en dehors de toutes nos traditions littéraires. Maintenant même que, s'affranchissant de ses anciens scrupules avec une hardiesse poussée souvent jusqu'à l'excès, notre langue poétique s'est pliée à des formes dont la familiarité l'a longtemps effrayée, quel est parmi nos novateurs les plus audacieux celui qui ferait entrer dans ses vers le *trente-sixième degré*, la *mesure de cent milles en largeur*, les *vingt-sept degrés en longueur*, l'*espace de mille lieues* et la *ligne de vingt lieues de frontières?* Je ne sais, messieurs, si je me trompe, mais en admettant qu'on explique plus ou moins par la différence du génie des langues cette introduction, si singulière pour nous, des données mathématiques de la science dans le domaine de la poésie, ne pourrait-on pas en voir aussi la cause dans un trait du caractère national? Aucun peuple ne porta plus loin que le

peuple espagnol le goût des voyages aventureux et des lointaines conquêtes. Aucun ne fut plus enivré de cette gloire que celui dont le souverain, à l'époque où écrivait Ercilla, pouvait dire que le soleil ne se couchait pas sur ses États. Ce peuple, qui se vantait de parler la langue la plus convenable pour s'adresser à Dieu, ne devait-il pas trouver que les termes géographiques, naturellement mêlés à l'expression de sa vaste puissance, n'étaient pas indignes d'entrer dans la poésie, appelée par les anciens la langue des dieux?

La même considération fait comprendre qu'Ercilla n'avait pas à craindre d'être accusé par ses compatriotes de se perdre dans des longueurs en employant tout le premier chant de son poème à décrire les mœurs et coutumes guerrières, politiques et religieuses, du pays des Araucans, à rappeler les entreprises des Incas du Pérou contre cette contrée, puis à en raconter la découverte et la conquête par les Espagnols. Mais, s'il flatte ainsi l'orgueil patriotique de ses concitoyens, il n'hésite pas cependant à leur donner une sévère leçon en ajoutant que la guerre qu'il va chanter eut pour cause les injustices par lesquelles les Espagnols provoquèrent la révolte des Araucans. Voici une des stances qui terminent ce chant; je la cite non-seulement parce qu'elle est belle, mais plus encore parce qu'elle fournit à M. Nicolas un de ces intéressants rapprochements de littérature comparée qui abondent dans son livre :

« L'heureux succès, la victoire, la renommée, les possessions qu'ils acquirent, leur inspirèrent un tel orgueil que dix hommes n'auraient pu tenir dans un espace de mille lieues, et il ne leur passait jamais par la

mémoire qu'en sept pieds de terre il faudrait à la fin renfermer toutes ces pensées présomptueuses, cette vaine gloire et ces vaines prétentions ! »

Et M. Nicolas dit en note : « C'est dans Bossuet, ce peintre de nos vanités humaines et de leur profond néant, qu'il faut chercher ici le véritable rival d'Ercilla. »

« Tant de fois comte, tant de fois seigneur, possesseur de tant de richesses, maître de tant de personnes, ministre de tant de conseils, et ainsi du reste : toutefois, qu'il se multiplie tant qu'il lui plaira, il ne faut toujours pour l'abattre qu'une seule mort. Mais, mes frères, il n'y pense pas; et dans cet accroissement infini que notre vanité s'imagine, il ne s'avise jamais de se mesurer à son cercueil, qui seul néanmoins le mesure au juste. » (*Sermon sur l'honneur*, Œuvr. compl., édit. de Besançon, 1840, t. V, p. 554.)

En remerciant M. Nicolas de ce rapprochement, il faut le féliciter d'avoir trouvé dans l'impartiale justesse de son goût la force de se mettre au-dessus de l'admiration, toujours un peu excessive, d'un traducteur pour son modèle. Il n'hésite pas à voir dans Bossuet un incomparable vainqueur plus encore qu'un *véritable rival* d'Ercilla, car il ajoute : « Quel grand écrivain, quel poète épique a jamais égalé, dans ses plus vives descriptions de notre fragilité, la page sublime que Bossuet achève ainsi :

« Ces terres et ces seigneuries qu'il avait ramassées comme une province, avec tant de soin et de travail, se partageront en plusieurs mains, et tous ceux qui verront ce grand changement diront en levant les épaules, et regardant avec étonnement les restes de cette fortune

ruinée : Est-ce là que devait aboutir toute cette grandeur formidable au monde? Est-ce là ce grand arbre dont l'ombre couvrait toute la terre? Il n'en reste plus qu'un tronc inutile. Est-ce là ce fleuve impétueux qui semblait devoir inonder toute la terre? Je n'aperçois plus qu'un peu d'écume. O homme, que penses-tu faire? et pourquoi te travailles-tu vainement? » (*Sermon sur l'ambition*, ibid., p. 707.)

M. Nicolas a bien raison de trouver qu'il n'y a pas de poésie égale à cette prose. Sans nier la beauté de la stance du poète espagnol, à qui cependant il y aurait lieu de reprocher cette image par trop forcée : *dix hommes n'auraient pu tenir dans un espace de mille lieues*, assurément il faut reconnaître que des deux écrivains mis en présence le plus poète c'est l'orateur.

Il n'y a presque pas une page de la traduction de M. Nicolas au bas de laquelle ne se trouve ainsi quelque portion du riche trésor de son savoir. Dans une des stances qui suivent celle que nous venons de voir, le poète dit : « L'Arauco se détermine à reconquérir la liberté, repousse le tribut qu'il avait souffert et accourt à l'exercice du glaive dont il avait perdu l'usage pendant une oisive paix. » M. Nicolas fait observer que les mots du texte : *ya por la paz ociosa desusada,* « paraissent calqués sur une construction latine : *Jam per pacem otiosam desueta*. Ce ne sont pas seulement les termes, dit-il, mais les tournures savantes et les flexions du langage qui rapprochent ces deux langues l'une de l'autre... Ce sont là comme des traces d'une seconde invasion du latin en Espagne, l'invasion volontaire de la science et de l'érudition. »

Autre exemple tiré du commentaire sur cette fin du premier chant. « Le peuple, désormais sans crainte et sans retenue, reprend son indépendance, brise les rênes, oublie l'hommage rendu et toutes ses promesses, comme le second chant va le raconter. » Ainsi parle Ercilla, et le traducteur reprend : « Le dernier vers de l'octave (*le second chant va le raconter*) forme une transition sans ménagement, comme il arrive si souvent dans le poème de l'Arioste. » Puis, à cette occasion, M. Nicolas, non pas avec la sécheresse et la pesanteur d'un scholiaste, mais avec une élégante rapidité, indique un certain nombre d'écrivains de génie et de genres très-variés qui ont usé de ce procédé de transition : un des prédécesseurs de l'Arioste, l'auteur inconnu du *Buovo d'Antona;* l'Arioste, à son tour, dans l'*Orlando furioso;* Scarron, dans le *Roman comique;* Walter Scott, dans *Kenilworth;* Byron, dans *Childe Harold*, et La Fontaine, dans ses *Fables*. Rien de plus simple assurément que cette manière de suspendre un récit pour en annoncer la reprise; mais rien de plus difficile que d'en faire accepter la répétition. « Il fallait, dit M. Nicolas, tout l'esprit de l'Arioste et toute la verve de Byron pour rendre supportable au lecteur le retour continuel d'une pareille transition. » Vous dites vrai, M. Nicolas, il fallait cela; mais il faut aussi vos immenses lectures, votre multiple étude des langues et votre inépuisable mémoire pour trouver dans une phrase, dans un trait, quelquefois dans un mot, le moyen d'évoquer et de mettre en regard les représentants les plus divers et aux degrés les plus différents des littératures de tous les âges et de tous les pays.

Quoique des trente-sept chants d'Ercilla, le volume dont je vous parle, Messieurs, n'en contienne que quinze, vous ne me supposez pas, j'aime à le croire, l'intention de m'arrêter sur chacun d'eux comme j'ai fait pour le premier. Je me garderai bien d'entreprendre une pareille tâche et de réclamer de votre patience une si longue attention. Sur l'ensemble du poème, je me borne à répéter que c'est l'histoire d'une suite de batailles entre deux peuples dont l'un comme l'autre est tour à tour vainqueur et vaincu, jusqu'à ce que la tactique et le courage, aidé de la trahison, l'emportent définitivement sur le courage aussi, soutenu par le patriotisme et digne d'un meilleur sort. Si je me permettais d'avancer que cette succession de scènes du même genre n'est pas exempte de monotonie, M. Nicolas me reprocherait peut-être de ne pas me montrer assez respectueux pour le poète qu'il admire, à peu près sans restriction, et sait mieux que personne faire admirer. Mais peut-être aussi me trouverait-il excusable à l'égard d'Ercilla si j'ajoutais qu'un des plus illustres écrivains de nos jours [1] n'a pas craint de noter dans les nombreux combats de l'Iliade une *monotonie grandiose,* et de l'appeler le *sublime rabâchage d'Homère.* Il est vrai que le même illustre contemporain appelle les *Oraisons funèbres* de Bossuet des *boniments célèbres*, ce qui, je l'avoue, me gâte un peu sa prétendue admiration du sublime d'Homère.

Quoi qu'il en soit, l'uniformité historique du fond de l'Araucana est tempérée par des épisodes, quel-

[1] Victor Hugo.

ques-uns jetés dans le moule traditionnel transmis d'âge en âge par l'admiration attachée aux grands modèles antiques, d'autres recevant une couleur spéciale de la lutte d'un peuple aux mœurs rudement primitives contre une nation souvent barbare elle-même, bien que se glorifiant d'une civilisation plus avancée. Quelquefois aussi ces deux caractères de l'imitation et de l'originalité se trouvent rapprochés et confondus. Voici un des plus singuliers parmi ces épisodes mixtes.

Les Araucans ont à choisir un commandant suprême, digne de les guider contre les Espagnols. Dans une assemblée générale de la nation, les chefs particuliers des peuplades qui la composent se font d'abord mutuellement un fraternel accueil; mais bientôt, échauffés par les libations d'un copieux festin, ils se disputent la prééminence. Chacun d'eux, avec le plus emphatique orgueil, vante sa force personnelle, le nombre et la valeur des guerriers qui marchent sous ses ordres. Les tables du banquet sont renversées, on saisit les armes, le sang va couler. Enfin, le plus ancien cacique, sage comme le Nestor d'Homère, fait entendre des paroles de conciliation, et il termine sa harangue par cette proposition, accueillie d'un consentement unanime : « Vous êtes égaux en valeur et en force. Le ciel vous a donné à tous une noblesse égale. Il vous a fait un égal partage de naissance, de pouvoir et de richesses..... Mais il nous faut un chef suprême, par lequel tous consentent à être commandés. Eh bien, celui-là sera notre maître qui le plus longtemps portera sans interruption un vaste tronc d'arbre sur son épaule; et

puisque le destin vous a faits égaux, que chacun de vous s'efforce de triompher par sa vigueur. »

Le madrier est apporté devant l'assemblée. « C'était un tronc de cèdre massif, énorme, que l'on pouvait à peine embrasser. » Un premier concurrent le tient pendant six heures sur ses épaules; trois autres pendant à peu près cinq heures chacun. Un autre encore soutient l'épreuve le même temps que le premier. Puis il s'en trouve d'assez forts pour résister sept, neuf, douze et même quatorze heures.

Enfin, un plus robuste candidat — (pardon de l'anachronisme, on voit que j'écris en un temps d'élections, où nos lutteurs politiques ont aussi de rudes épreuves à subir), — enfin, dis-je, le robuste Lincoya ne laisse tomber le madrier qu'après l'avoir porté pendant un jour et demi, « allant çà et là d'une course légère, pour montrer que cette charge l'embarrasse peu. » Déjà on l'acclame vainqueur, et, plein d'orgueil, il s'apprête à prendre possession du commandement, quand arrive un dernier compétiteur, Capaulican, « jeune et noble guerrier, distingué par ses hauts faits, » et qui joint toutes les vertus d'un sage à tous les avantages physiques d'un héros. Après avoir porté la poutre pendant deux jours entiers et une partie du troisième, « il rejette de ses épaules l'énorme fardeau, et en le lançant il fait un bond démesuré, pour montrer qu'il lui reste encore une grande force. » Il faut reconnaître que, s'il s'était avoué un peu fatigué, on aurait pu le lui pardonner. Ce qui toutefois rend plus admissible comme fiction poétique le prodigieux tour de force du héros araucan,

c'est qu'aujourd'hui encore les Chiliens sont doués d'une vigueur presque surhumaine, dont M. Nicolas cite plusieurs exemples recueillis dans des ouvrages récents. « Peut-être, ajoute-t-il, peut-être en insistant sur cette épreuve où la force physique des Araucans se déploie d'une manière si étonnante, le poète avait-il encore la pensée de faire ressortir la gloire des Espagnols qui ont su vaincre de tels adversaires. »

Dans un des chants suivants, les Araucans célèbrent des jeux en réjouissance d'une de leurs victoires. Cet épisode, emprunté par Silius Italicus et par Stace à Virgile, qui lui-même le tenait d'Homère, était difficile à rajeunir. Ercilla y a cependant réussi en ajoutant aux épreuves connues de la course, du pugilat et de l'arc, celles de la lance et de la massue, spécialement appropriées aux habitudes de ses héros de même que les prix destinés aux vainqueurs, savoir : une alfange garnie de riches ornements, un casque d'argent recouvert de plumes aux brillantes couleurs, un arc d'une grande valeur, un lévrier plein de feu et un fougueux cheval de bataille.

C'est encore en s'inspirant de Virgile que, par une fiction indirectement analogue à celle qui révèle à Enée les hauts faits de sa postérité, Ercilla mêle à la gloire des armes espagnoles dans le nouveau monde les victoires de sa patrie dans une autre hémisphère. Grâce à une intervention céleste, « il chante avec enthousiasme, dit M. Nicolas, la double illustration dont il a le tableau sous les yeux au même instant : la lutte contre l'Arauca, guerre héroïque à laquelle il prend part lui-même, et la lutte contre la France ou contre

l'Islamisme. Un prodige lui révèle Saint-Quentin et Lépante, en écartant tour à tour le bandeau que la distance des temps ou des lieux appesantit seule sur sa vue. »

Mais il ne s'en tient pas là. De même que l'Enéide est terminée par la mort de Turnus, l'Araucana paraîtrait devoir être complète quand succombe Capaulican, le plus vaillant chef des barbares. Ercilla ne l'entend pas ainsi. Il rattache à son poème une annexe ou plutôt il y fait entrer un poème nouveau. C'est le récit des longues expéditions auxquelles, après celles de l'Arauco, il s'associe avec éclat dans d'autres parties de l'Amérique. Ceci, Messieurs, nous ramène aux savantes dissertations de M. Nicolas sur l'écrivain qu'il traduit et commente.

Pour bien apprécier, suivant lui, l'œuvre d'Ercilla, il ne faut pas se laisser tromper par le titre trop restreint choisi par l'auteur : le véritable sujet, c'est la gloire de l'Espagne à l'époque où le poème fut écrit, et c'est là ce qui en constitue l'unité. « Il serait difficile, dit M. Nicolas, de rencontrer ailleurs une plus vive impression du XVI^e^ siècle espagnol. Les grandes passions de la monarchie de Charles-Quint et de Philippe II, celle de la guerre, celle de la navigation audacieuse, des conquêtes lointaines, l'entraînement vers l'inconnu, l'aventureux, l'infini, se retrouvent au fond de cette épopée... » S'en suit-il que l'unité, ingénieusement, mais bien généreusement aussi, attribuée par M. Nicolas à l'œuvre d'Ercilla, soit incontestable? C'est une question que je n'entreprends pas de discuter. Lors même que sur ce point je ne partagerais pas l'avis du savant

traducteur, je n'en admirerais pas moins le talent avec lequel il soutient son opinion. Il est d'ailleurs le premier à reconnaître qu'il y a défaut de proportion entre les parties de l'Araucana. Cette concession faite, il réclame avec justice les circonstances atténuantes en faveur de son poète aimé, qui, usé par les fatigues de ses belliqueux voyages, mais plus encore blessé jusqu'au fond du cœur par l'ingratitude d'une patrie et d'un prince qu'il avait si bien servis, n'eut plus ni le courage ni la force de coordonner son ouvrage et d'y mettre la dernière main. « L'origine du mal, conclut l'éloquent panégyriste, doit être attribuée aux mêmes causes qui ont produit les imperfections de l'Enéide. Le monument n'a pas été terminé. Si Virgile demandait que son poème fût anéanti, Ercilla, dans son désespoir, se détournait du sien et allait finir son existence dans les pleurs et dans la prière. Ce que nous admettons comme l'excuse naturelle de Virgile nous ne le refuserons pas à l'un de ses meilleurs héritiers. »

Quand une cause est si bien plaidée, on peut dire qu'elle est gagnée.

Il en est une dont le triomphe ne serait pas moins certain, c'est celle de M. Nicolas lui-même, si, faisant taire sa modestie et cédant aux conseils de ses amis, il présentait son livre à l'Institut pour obtenir un des prix décernés, soit par l'Académie française, soit par celle des Inscriptions. Il serait là devant ses juges naturels. Là, mieux que partout ailleurs,serait saisie, dans son ensemble et dans ses infinis détails, cette érudition qui sur l'histoire de la poésie héroïque espagnole jette le reflet des productions du génie chez tous les peuples

anciens et modernes, justifiant par là ce que dit en si bons termes M. Nicolas, « que les œuvres de l'imagination ressemblent à une vaste famille, qu'elles ont des ancêtres et des arrière-neveux. » Là serait pesée à son tour, sans avoir à redouter l'épreuve, cette critique, éclairée et consciencieuse, qui discute et compare avec impartialité, expose avec habileté ses propres opinions, s'appuie avec respect sur celles des maîtres ou les combat avec discrétion, en somme ne décide et ne prononce qu'au nom de ce bon sens « qui, dit excellemment encore M. Nicolas, est au fond de la poésie comme de tous les ouvrages de l'esprit et de tous les arts. » Là aussi serait appréciée la difficulté vaincue par une traduction qui dissimule sous l'attrait d'un style hardi, sans cesser d'être naturel, les efforts qu'impose la lutte de deux langues différentes de génie et qu'exige la prose reproduisant un ouvrage en vers. Là enfin serait remarquée comme un rare avantage l'alliance de deux mérites dont M. Nicolas semble devoir la réunion à son origine. Il est né en Allemagne de parents français; ses travaux portent le cachet de sa double patrie. Il commente et disserte comme on le fait à Heidelberg ou à Vienne; il écrit et professe comme on le fait à Paris. C'est un Bénédictin qui a traversé les cloîtres de Saint-Maur pour arriver à la Sorbonne-Villemain.

Espérons, Messieurs, qu'il aura en lui-même assez de confiance pour demander à la plus littéraire ou à la plus érudite des classes de l'Institut la récompense de son savoir et de son talent. N'hésitons pas à la lui promettre comme confirmation de la haute estime qu'il peut attendre du public lettré, dussions-nous même être

accusés de mêler à nos vœux et à nos espérances en sa faveur un peu d'amour-propre local. Vous le savez en effet, M. Nicolas est notre concitoyen par les souvenirs. Il a fait à Angers ses premières armes universitaires ; il conserve dans notre ville autant d'amis qu'il y a eu d'élèves et aussi qu'il y compte, en bien petit nombre hélas! désormais, d'anciens collaborateurs.

J. Sorin.

# L'ANGÉLUS

## A MADAME VEUVE AMPÈRE.

Près de l'âtre qui s'allume,
L'enfant dort dans son berceau ;
Dans son berceau, nid de plume
Dont sa jeune âme est l'oiseau.

Il dort. J'entends son haleine
Sur ses lèvres voltiger :
Le soir, effleurant la plaine,
Le zéphyr est moins léger.

Sa sœur, pendant qu'il repose,
D'un air grave, au coin du feu,
Epèle, — ennuyeuse chose, —
Dans *Peau-d'Ane* ou *l'Oiseau bleu*.

La mère, à coudre occupée,
L'œil sur son double trésor,
Reprend la faute échappée
Ou berce l'enfant qui dort.

Soudain l'aiguille s'arrête ;
La mère jette un soupir,
Et dans son âme inquiète
Elle évoque l'avenir !

L'avenir ! coupe menteuse
Qui toujours fuit notre main,
Parole mystérieuse
Qui va murmurant : « Demain ! »

Puis elle dit à voix basse :
« Dors, mon pauvre enfantelet,
« Le bonheur, ombre qui passe,
« Est parfois vite envolé ;

« Dors, mon fils, puisque les larmes
« Ne troublent point ton chevet,
« Dors, et poursuis sans alarmes
« Ton beau rêve inachevé. »

« — Maman, dit une voix douce,
« Mon chapitre est terminé,
« Le prince Charmant repousse
« Son adversaire étonné.

« Il va dresser un trophée,
« Au milieu du champ d'honneur,
« A la bienfaisante fée
« Qui toujours le rend vainqueur.

« Ceux que la douleur oppresse,
« Maman, voient-ils aujourd'hui

« Cette fée enchanteresse ?.....
— « Non, mon enfant, elle a fui ! »

Devant l'alcôve endormie,
On se tut. Chacun reprit,
La mère, sa rêverie,
L'enfant, son joyeux récit.

L'Angelus se fit entendre :
L'écolière au coin du feu
Dit : « Dieu seul peut nous défendre,
« Maman, je vais prier Dieu ! »

Et cette mère troublée
Aussitôt s'agenouillant,
Se releva consolée ;
Salutaire enseignement !

Humble enfant, grave parole.
Ce que Dieu préfère en nous,
C'est ce parfum qui s'envole
Du cœur de l'homme à genoux.

ENVOI.

Encore au seuil de ma route,
Quand je flottais incertain
Pris par l'espoir et le doute,
Vous m'avez tendu la main.

Ce désir de renommée
Dont j'avais fait mon seul but,

Comme une vaine fumée
Près de vous a disparu.

Je vous dois ma solitude,
Je vous dois d'être meilleur,
Je ne demande à l'étude
Que le secret du bonheur.

Madame, à vous cette lettre.
Je suis heureux, c'est pourquoi
J'ai dû penser que peut-être
Vous aviez prié pour moi.

HENRY JOUIN.

1864.

## NOTE.

Mme Ampère, veuve de l'illustre savant mort en 1836, sur lequel Ozanam a laissé une charmante notice, était plus qu'octogénaire lorsque j'eus l'honneur d'être reçu par elle pour la première fois. Je dus ce rare bonheur à l'amitié d'un écrivain trop peu connu en province, mais dont le talent, à Paris, pour n'être pas apprécié de la foule qui court au bruit, n'en demeure que plus estimé de ceux qui aiment les lettres avec le sentiment vrai de leur dignité. C'est M. Ernest Serret. Poète dramatique et romancier, il a donné à la scène : *les Familles*, *Que dira le monde?* deux œuvres capitales couronnées par l'Académie française ; et au roman : *Perdue et retrouvée*, *Francis et Léon*, *Une jambe de moins*, etc. Mme Ampère

voulut bien me témoigner de l'intérêt, puis, peu à peu, je devins l'hôte hebdomadaire de sa maison. Chaque dimanche, pendant un an, je me retrouvai au milieu du cercle littéraire qui avait coutume de se grouper autour d'elle. Ces nobles soirées, que bien d'autres m'eussent enviées, m'ont été précieuses. Là j'ai appris, jeune encore, ce que la carrière des lettres renferme parfois d'amertume et de déceptions pour ceux qui l'embrassent. De retour à Angers, je crus devoir remercier Mme Ampère d'une expérience acquise par ses soins et qui ne m'avait rien coûté. Je lui adressai les vers qui précèdent. Elle est morte au mois de mai 1866.

H. J.

# VIOLETTE

POUR VIVRE HEUREUX VIVONS CACHÉ.

Toi qui fleuris sur la lisière
Des bois et des prés verdoyants,
Des beaux jours tendre messagère,
Cache bien tes boutons naissants !
Au moindre souffle de l'orage
Ta fraîcheur pourrait se flétrir ;
Fille des champs! sous le feuillage
Mieux vaut pour toi vivre et mourir.

De ta retraite parfumée
Que zéphir seul ait le secret!
Dans ta pudeur, tiens-la fermée
A tout ravisseur indiscret!
De l'âme qui prie en silence,
Du philosophe et du penseur,
De l'humble ami de la science,
Sois le génie inspirateur!

Lorsqu'à l'époque printanière
Sous nos yeux, tes brillantes sœurs,
Rose, œillet, l'honneur du parterre,
Étalent leurs vives couleurs;
Des plus simples attraits parée,
Sous un abri mystérieux,
Dans un petit coin retirée,
Tu fuis les regards curieux.

Reste-là, gentille fleurette!
A l'ombre de l'épais buisson,
Auprès du nid de la fauvette
Qui te berce de sa chanson;
A côté de la marguerite
Que la vierge effeuille en tremblant;
Que la sybille, ô ma petite!
Te prédise un destin charmant!

Errant dans la verte campagne,
Quand je suis seul, triste et rêveur,
Au cœur aimé d'une compagne
Ne pouvant épancher mon cœur;
Vienne une odeur qui te trahisse,
S'élevant au bord du sentier,
Pour te cueillir, ma main se glisse
Sous la branche de l'églantier.

Petit bijou de la nature!
Reste dans ta simplicité;
Garde ta modeste parure,
C'est elle qui fait ta beauté.

Ah! ne sors pas de cet asile,
Où Dieu lui-même t'a caché;
Et ne viens jamais à la ville
Te faner à l'air du marché!

Quand s'élevant d'un éventaire
Ton parfum vient ravir les sens,
Et qu'en riant, la bouquetière
A vil prix, te jette aux passants;
Je gémis : eh quoi! dans la rue,
Du sort quelle est la cruauté!
Pour quelques sous, hélas! vendue
A tout ce public effronté.

Ne dirait-on pas la bergère
Ravie à son berceau natal,
Qu'au sein de la ville étrangère
Pousse un jour le destin fatal?
Dans une atmosphère énervante
Que deviendront vertu, fraîcheur?
Voyez-la pâle et languissante;
Ainsi de toi, petite fleur!

Qu'importe à la foule brutale
Une pensée, un sentiment?
Tu n'es qu'une plante vénale,
Objet d'un trafic insultant :
Ah! laissez l'amant solitaire
Chercher les lieux où tu fleuris,
Et que la main d'un mercenaire
Ne disperse pas tes débris.

Dans quel logis, fleur éphémère!
Iras-tu briller un matin?
Dans la chambre de l'ouvrière,
Ou le salon du citadin?
Des rois, des ducs, de la finance,
Tu descends aux plus humbles rangs;
Chacun court à ta douce essence,
O fleur des petits et des grands!

Partout, toujours, ô violette!
On veut te mêler à nos mœurs,
On veut aux lois de l'étiquette
Plier ta grâce et tes senteurs :
Tu sers à parer l'étagère,
Vase, guéridon ou bureau :
On te porte à la boutonnière,
Tu fais l'ornement d'un chapeau.

Un dandy, fier de sa toilette,
Va-t-il, te froissant dans sa main,
Sur le corset d'une coquette
Te déposer dans son chemin?
O toi, symbole d'innocence,
Peux-tu, par une étrange erreur,
Prêter au vice, à l'impudence,
Tes purs attraits et ta candeur?

Charmante fleur, pourrait-on croire,
Que, sous Napoléon le Grand,
Tu servis d'enseigne à la gloire
Et devins un signe éclatant?

Que le laurier, en temps de guerre,
Serve à consacrer les hauts faits!
Ton rôle est d'embaumer la terre ;
Parle-lui d'amour et de paix !

Tu joins l'utile à l'agréable,
Et ton suc mucilagineux,
A la poitrine secourable,
Nous donne un breuvage onctueux.
Chacun recherche en médecine
Ton sirop justement vanté;
C'est peu de charmer la narine,
Tu refais aussi la santé.

Mais, ô violette chérie!
Quand pour nous sourit le printemps,
A l'autel béni de Marie
Viens te mêler à nos présents.
Prête à son culte ta guirlande,
Embellis nos concerts pieux,
Avec l'encens, dans notre offrande,
Que ton parfum s'élève aux cieux!

A nos buissons toujours fidèle,
Ah! reviens, reviens, tous les ans,
Offrir à la saison nouvelle
Tes petits groupes ravissants!
Reste à l'ombre et dans le mystère,
Le monde est toujours dangereux :
Vivre caché sur cette terre,
Voilà le secret d'être heureux.

Dr R. Grille.

# PROCÈS-VERBAUX

## DES SÉANCES.

### SÉANCE DU 28 JANVIER 1869.

A sept heures, M. le Dr Lachèse, président, assisté au bureau de MM. Chollet et Jouin, secrétaires, Rondeau, trésorier, ouvre la séance. Le Secrétaire-général lit le procès-verbal de la dernière séance ; ce procès-verbal est adopté.

Lecture est donnée à la Société d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, annonçant que la distribution des récompenses accordées aux sociétés savantes des départements, à la suite du concours de 1868, aura lieu à la Sorbonne le samedi 3 avril, à midi, et que cette distribution sera précédée de quatre jours de lectures publiques. Comme les années précédentes, les membres des sociétés savantes sont invités à assister à cette solennité, à présenter les travaux qu'ils désireraient y lire avant le 10 mars, et à se faire inscrire aussi avant cette époque pour avoir sur les lignes de chemin de fer des billets à prix réduit. M. le Président se charge de transmettre au ministère les demandes de nos collègues qui lui seront adressées.

L'assemblée vote ensuite sur la présentation de M. Aimé d'Andigné et de M. Chapin ; ces messieurs sont admis à l'unanimité comme membres titulaires.

M. le Président annonce à la Société que l'ouvrage de M. Rossi a été traduit de l'italien en français par M. Th. Cosnier, et qu'il en sera donné lecture à la prochaine réunion.

M. Dainville lit un rapport sur le travail de M. Ferdinand Lachèse, intitulé : *Réponse à l'appel fait aux riverains de la Loire, par la Chambre de Commerce de Roanne.*

La Société, frappée des arguments sérieux développés et mis en relief par le travail de M. Lachèse et par celui de M. Dainville, leur donne son adhésion, appuie de toute son influence la demande de la Chambre de Commerce de Roanne, dans le sens exprimé par MM. Lachèse et Dainville, et décide que ce rapport sera imprimé et adressé par M. le Président, revêtu de l'adhésion de la Société, à toutes les Chambres de Commerce des villes riveraines de la Loire et aux personnes influentes, ainsi qu'aux administrations intéressées.

Dans la séance du 28 décembre dernier, une Commission avait été nommée pour étudier une proposition de M. Benion, tendant à établir des récompenses annuelles pour les meilleurs travaux. Cette Commission a pris pour rapporteur M. Jouin, secrétaire de la Société. Notre collègue, interprète des pensées et des vœux de la Commission, donne lecture d'un travail remarquable et pour le fonds et pour la forme dans lequel il propose la création de plusieurs commissions, l'établissement de concours annuels, de primes pour les œuvres re-

marquables. Ce rapport est accueilli avec la plus grande faveur ; mais comme il touche à l'organisation même de la Société, comme les conclusions en modifieraient considérablement l'existence, il a été décidé qu'il serait imprimé à part, qu'il en serait adressé un exemplaire à chacun des membres, et que dans une prochaine réunion toute spéciale il serait discuté à fond.

Comme complément de ce rapport, M. le Dr Grille lit une satire contre les apathiques, dont il gourmande avec la verve et le talent que chacun sait, la mollesse et l'indifférence. Armé de piquantes lanières, il flagelle la paresse, il cite les mille excuses que l'on se donne à soi-même pour excuser l'inaction, les anéantit sous sa mordante ironie, et nouveau Juvénal, il s'efforce de rallumer dans la Société le zèle et l'ardeur. Puissent ces vers être lus de tous, puisse le spirituel et charmant docteur réussir dans la mission qu'il s'est donnée aujourd'hui : *Mores castigare ridendo !*

M. le Président donne lecture à la Société d'une lettre de M. le Préfet annonçant que le prix annuel donné par le Conseil général de Maine-et-Loire à une des sociétés de la ville, revient cette année à la Société impériale d'agriculture, sciences et arts. A ce sujet plusieurs opinions ont été émises. — Le sujet à traiter sera-t-il indiqué d'avance ? — Y aurait-il opportunité à établir deux prix, un pour l'agriculture et un autre pour un sujet littéraire, ou artistique, ou scientifique ? enfin à quelle époque devra être terminé le Concours ? Après discussion sérieuse, la Société décide que, pour se conformer à ce qui paraît être le but du Conseil général, un seul prix sera donné au meilleur travail sur l'agriculture ou

sur quelque sujet se rattachant à l'agriculture ; enfin que les travaux des concurrents devront être remis aux mains de M. le Président à la fin du mois d'août au plus tard.

M. le Dr Lachèse se charge de faire annoncer le Concours par la voie des journaux.

L'heure avancée ne permet pas d'entendre la lecture d'un travail long et sérieux de M. Choyer, qui avait été mis à l'ordre du jour ; cette lecture est remise à la prochaine séance.

Toutefois, avant de se séparer, la Société prie M. le Dr Grille de vouloir bien lui donner lecture d'une autre pièce de vers : *la Photographie poétique de l'abbé V**** Dans ce charmant portrait, c'est le cœur qui parle, le cœur d'un père heureux de devoir le bonheur de son fils à celui que chacun aime, estime et vénère à Angers, et le cœur du père et le talent du poète ont été les justes interprètes des sentiments de tous pour le chef d'institution par excellence, le prêtre pieux et dévoué, le savant modeste plusieurs fois couronné pour ses charmants et utiles travaux.

La séance est levée à neuf heures et demie.

*Le Secrétaire général*, M. Chollet.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1869.

La séance est ouverte à sept heures sous la présidence de M. le Dr Lachèse, assisté de MM. Rondeau, trésorier, et Jouin, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance de janvier est lu et adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre du général commandant le Prytanée de La Flèche, exprimant le désir que les Mémoires de la Société soient offerts à l'établissement qu'il dirige.

M. le Président donne connaissance aux membres présents du programme rédigé par une société littéraire de notre ville à l'occasion d'un prix mis à sa disposition par le Conseil général.

L'assemblée consultée sur l'adoption d'un pareil programme pour le prix de 500 francs dont elle dispose, n'accepte pas la clause où il est spécifié que la question d'agriculture mise au concours devra se rattacher à l'Anjou.

Également la Société maintient aux lauréats la propriété de leurs travaux.

M. Théophile Cosnier donne lecture de la traduction qu'il a bien voulu faire de la notice relative au Vase de Carthage, publiée à Rome dans le *Bulletin d'archéologie chrétienne*, par M. le commandeur de Rossi. Ce travail prendra place dans les Mémoires de la Société à la suite de l'étude de M. Godard-Faultrier sur le même sujet.

Le Secrétaire lit un Mémoire sur une découverte in-

dustrielle ayant pour base une application nouvelle de l'air comprimé. Sur sa demande, une Commission composée de M. Brossard de Corbigny, ingénieur des mines, de M. Sicot, ingénieur de la ville, de M. Dainville, architecte de la ville, est nommée pour expérimenter l'appareil qu'il vient de décrire. Cette Commission devra faire un rapport à la Société sur les propriétés de l'appareil.

M. Sorin donne lecture de quelques pages d'un travail de M. Godard-Faultrier que l'auteur se propose de lire à la Sorbonne en avril prochain. La Société s'étant rendu compte des qualités de cette étude archéologique, le charge de la présenter à la Sorbonne dans les conditions requises pour ce genre de publicité.

Le Secrétaire fait savoir à la Société qu'il a retiré le mémoire lu par lui à la séance de janvier sur les concours à établir dans le but d'exciter l'émulation des membres titulaires. La question remise en jeu, après un court débat préliminaire, est ajournée à quinzaine où elle fera l'objet d'une séance spéciale.

La réunion est close à dix heures moins un quart.

*Le Secrétaire*, H. Jouin.

---

SÉANCE DU 10 MARS 1869.

La séance est ouverte à sept heures précises sous la présidence de MM. le Dr Lachèse, assisté de M. Rondeau, trésorier, et Jouin, secrétaire.

M. le Président fait savoir aux membres présents que

M. Chollet, secrétaire général, ne reçoit aucune amélioration dans son état de santé ; l'assemblée s'associe aux regrets exprimés à ce sujet par M. le Président.

Suit la lecture du procès-verbal qui est adopté.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, accusant réception du Mémoire de M. Godard-Faultrier, qui doit être lu en avril à la Sorbonne.

Communication est donnée d'une lettre accompagnant le prospectus d'un journal agricole fondé à Poitiers.

Lecture est donnée d'une demande de participation adressée à la Société d'agriculture par la Société des artistes sculpteurs éditeurs de Paris.

M. André Joubert fait hommage à la Société de son opuscule : *Les Fermiers Généraux sous la Terreur*. M. le Président se fait l'organe de tous en remerciant M. Joubert de son envoi.

M. l'abbé Choyer donne lecture de son travail sur les peintures murales de l'Aumônerie Saint-Jean. L'impression de cette étude dans les Mémoires de la Société est votée par l'assemblée.

Comme corollaire du travail de M. Choyer, la Société décide qu'elle fera les frais d'un auvent destiné à la préservation des peintures murales qu'il vient de décrire.

M. Bénion remet à quinzaine son rapport sur le Mémoire communiqué par M. le Préfet et relatif à la franchise des sels dénaturés à l'usage du bétail.

La discussion sur les prix et médailles que la Societé se proposait de décerner à la fin de chaque année s'en-

gage entre tous les membres, et les conclusions du débat font abandonner ce projet d'une manière définitive.

M. le Dr Grille termine la séance par la lecture d'une courte notice sur Horace suivie d'une ode à Horatius Flaccus, père du poëte.

La séance est levée à dix heures.

*Le Secrétaire,* H. Jouin.

---

SÉANCE DU 31 MARS 1869.

La séance est ouverte à 7 heures sous la présidence de M. le docteur Lachèse assisté de M. Jouin, secrétaire.

Le dernier procès-verbal est lu et adopté.

M. le Président instruit la Société de l'hommage qui lui est fait par M. Élie Sorin de son opuscule sur Lamartine. M. Sorin père reçoit au nom de l'auteur les remerciements de l'assemblée.

Chargé de rendre compte de cette brochure, j'ose à peine en parler après la critique si gracieuse qui en a été faite dans la *Revue de l'Anjou.* Je dirai toutefois que le caractère *personnel* du talent de Lamartine a été très-nettement défini dans l'ouvrage de M. Élie Sorin, et à défaut d'une étude complète sur l'homme de génie qui vient de disparaître, ces sortes de profils, si j'ose ainsi parler, ne seront pas inutiles à ses futurs historiens.

M. Métivier, de La Flèche, remerciant M. le Président de l'envoi de nos *Mémoires,* fait hommage à la

Société d'une brochure ayant pour titre : *Le Château des Marchais*, 1540-1869, qui est confiée à M. l'abbé Levoyer pour le rapport.

M. Prévost accepte la mission de représenter la Société d'agriculture aux lectures de la Sorbonne. M. l'abbé Choyer exprime le regret de ne pouvoir se joindre à lui dans cette circonstance, comme il l'avait espéré.

M. Bénion fait connaître son opinion sur un mémoire communiqué par M. le Préfet ayant pour objet d'obtenir la franchise sur les sels dénaturés à l'usage du bétail. Le membre rapporteur est prié de bien vouloir répondre directement à M. le Préfet.

Le Secrétaire, en l'absence de M. Sicot, ingénieur, donne communication de son rapport sur le compteur à eau de M. Piau. Le rapport, ainsi que le travail qui l'a motivé, figureront dans les *Mémoires* de la Société.

M. Victor Pavie prend la parole pour nous entretenir dans ce style nerveux et expressif qui lui est familier, des humbles funérailles de Charles Dovalle. Comme le poète latin, M. Pavie pourrait dire en parlant des grandes journées littéraires de 1830 : *Et quorum pars magna fui*, mais sa modestie lui fait tenir un tout autre langage. C'est à peine si de loin en loin le nom de Victor Hugo, d'Alexandre Dumas, de Sainte-Beuve, de David d'Angers, se retrouvent sous sa plume tant il a peur, semble-t-il, de nous faire soupçonner ses intimes rapports avec ces hommes de génie pendant leurs meilleurs jours. Pour nous qui trop jeunes et trop indignes de telles sympathies n'avons point connu les maîtres de ce siècle, nous n'aimons rien tant que ces récits dont tous les personnages ont un nom glorieux, et, la tête pleine de ces

tristes obsèques d'un poète de vingt ans, nous nous disions à nous-même au retour de cette lecture que de pareils souvenirs ne peuvent être trop payés par les années, puisqu'ils permettent aux hommes privilégiés dont ils sont le patrimoine de revivre à toute heure dans l'intimité de ces maîtres devenus, hélas! oublieux d'eux-mêmes et que le positivisme d'une époque tout entière à l'industrie tend à rapetisser encore.

Le Secrétaire lit une pièce de vers intitulée *l'Angelus* et la séance est levée à 8 heures et demie.

*Le Secrétaire*, Henry Jouin.

---

SÉANCE DU 28 AVRIL 1869.

La séance est ouverte à 7 heures sous la présidence de M. le docteur Lachèse assisté de M. Rondeau, trésorier, et du Secrétaire.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. le Président donne connaissance à l'assemblée de la mort de M. le docteur Blatin, membre correspondant de la Société.

M. Ratouis, de Saumur, fait hommage à la Société d'agriculture d'un ouvrage ayant pour titre : « *Études historiques sur l'Hôtel-Dieu de Saumur.* » M. Ferdinand Lachèse accepte le soin de faire un rapport sur ce travail.

M. le Président fait savoir à la Société que la restauration des statues de Fontevrault ne peut plus tarder.

Cette question qui intéresse à un si haut point notre Société est à la veille de recevoir une heureuse solution.

Les membres qui voudraient concourir pour le prix de 1,000 francs nouvellement institué par M. le Ministre de l'Instruction publique en vue des Sociétés savantes d'un même ressort académique, sont prévenus que leurs travaux doivent être rendus franco à Rennes, le 31 juillet.

Une circulaire sera adressée par M. le Président à tous les membres de la Société sur ce sujet.

M. Bénion donne en quelques mots le résumé verbal des opérations du concours régional qui vient d'avoir lieu. Un rapport écrit est demandé pour l'une des prochaines séances à M. Bénion.

M. Caternault et M. Desmarquais, officiers angevins, morts récemment, seront l'objet de deux notices nécrologiques : la première est confiée à M. Chollet et la seconde à M. Sicot.

M. le Président donne à l'assemblée l'heureuse nouvelle d'une amélioration sensible dans la santé de M. Chollet, secrétaire général.

M. le docteur Grille termine la séance par deux pièces de vers : l'une intitulée *Violette*, une idylle; l'autre ayant pour titre *Le bâton,* une boutade satirique.

La séance est levée à 8 heures et demie.

*Le Secrétaire;* Henry Jouin.

SÉANCE DU 2 JUIN 1869.

La séance est ouverte à sept heures et demie, sous la présidence de M. le docteur Lachèse.

M. Jouin, secrétaire, étant absent, M. Grille le supplée au bureau.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président fait part à la Société de la perte si regrettable qu'elle vient de faire dans la personne de M. Elie Janvier, un de ses plus anciens membres. — Après avoir fait en quelques mots touchants l'éloge de l'éminent magistrat, de cet homme de bien, causeur piquant, écrivain distingué, nature exceptionnelle et originale, il nous donne la lecture de quelques morceaux détachés de la relation d'un voyage qu'il fit à Gênes en 1846, où il fut envoyé comme délégué de notre Société, pour la représenter à un grand Congrès scientifique international qui s'y tint à cette époque. Rien de plus intéressant que sa narration descriptive, que ce tableau d'une cité bruyante et pittoresque, animée par tout ce concours de savants ; rien de plus élevé, de plus philosophique, et, disons-le, de plus religieux que ses réflexions au sujet de la gloire et des malheurs de l'illustre génois Christophe Colomb : cette lecture faite avec le ton ému que donne l'amitié, a été fort goûtée des auditeurs, et d'une seule voix on a demandé à M. le docteur Lachèse, une biographie de son vieux camarade, qu'il s'empressera d'écrire avec une plume guidée par le cœur.

M. Leroyer nous a lu ensuite une notice historique et archéologique sur le château des Marchais, que l'on doit à la plume de M. Métivier, professeur au Prytanée de la Flèche : c'est une véritable épopée architecturale, qui permet à l'auteur de passer en revue quelques tableaux relatifs à certains événements de l'histoire de France. Ce château a eu ses jours de gloire et de décadence et ses péripéties diverses, il a vu passer dans ses murs les familles de Guise et de Bourbon, il a été témoin de guerres et de dissensions intestines. Il est tombé plus tard entre des mains mercenaires : heureusement que le marteau des démolisseurs l'a respecté ; on ne connaissait pas encore à cette époque la bande noire des spéculateurs ; après un temps de déclin, nouvel éclat sous les Pourtalès et les comtes de La Barre, qui ont restauré et rajeuni le vieil édifice ; puis, en dernier lieu, il passe entre les mains du prince de Valentinois, duc de Monaco, qui s'y fait bénir avec sa femme, en semant les bienfaits dans la contrée.

En faisant l'histoire du vieux château féodal du Laonais, en considérant ses vicissitudes, M. le Rapporteur se laisse aller à des idées toutes chrétiennes sur l'instabilité des choses humaines, il y voit ces générations successives qui s'y sont abritées, qui y ont vécu, sans y demeurer définitivement, ballottées au gré de tant de révolutions qui mènent les hommes par la main de Dieu. Dans cet exposé très-intéressant, on sent l'âme du prêtre sous le récit attachant du narrateur, et l'assemblée lui en a tenu compte par un juste murmure de satisfaction.

La parole est ensuite donnée à M. Sorin, pour rendre

compte d'un poème traduit en entier de l'espagnol, par M. Nicolas, professeur de littérature étrangère à la Faculté de Rennes. C'est l'Araucana, poème d'Ercylla, ou récit épisodique des guerres que les Araucans ou les Chiliens, eurent à soutenir contre les Espagnols.

Cet ouvrage, en trente-sept chants, est une succession de tableaux descriptifs, mettant sous les yeux des lecteurs les combats si sanglants, si multipliés qui eurent pour théâtre une malheureuse contrée ravagée par l'invasion étrangère. Le poète, don Alonzo, était un officier de l'armée espagnole, c'est un soldat écrivain, il parle donc dans sa poésie descriptive d'événements auxquels il s'est associé (*et quorum pars magnafuit*, dit le rapporteur avec ses souvenirs classiques). L'Araucana est un poème épique à la gloire de l'Espagne, et le premier, sans contredit, par le grandiose et le pittoresque : il a des beautés de premier ordre, si on en retranche quelques images foncées et exagérées qui se ressentent de l'ardeur du soleil et du tempérament méridional.

Ce poème, non encore traduit, constitue pour le traducteur une gloire incontestable dans les lettres. Il sera, espérons-nous, aussitôt que l'impression en sera terminée, présenté à l'Académie française qui aura sans doute une palme pour un pareil ouvrage. M. Sorin n'a pas trop d'éloges pour l'auteur, en faisant ressortir le mérite d'une pareille traduction et les efforts qu'elle a dû coûter à celui qui l'a faite, tant il est difficile de faire concorder deux langues dont le génie est si différent. On rencontre dans ces strophes héroïques des pages d'un grand style et de hautes pensées qu'on peut

comparer à des passages de Bossuet en ajoutant : *salva ejus reverentia*, car le grand prosateur restera toujours hors ligne et supérieur au poète. On y trouve quelque rapport avec l'Énéïde et des traits de ressemblance avec les héros d'Homère dans la description des batailles, et l'exagération emphatique des capitaines. On dirait en effet des êtres surhumains, sous le verre grossissant de la poésie.

En commentant cet ouvrage, M. Sorin, si bon juge en littérature, et plein de ses souvenirs classiques, a vivement intéressé l'auditoire : M. Nicolas ne pourrait avoir un plus savant interprète, un appréciateur plus éclairé et plus compétent. La Société, en remerciant le rapporteur, semblait lui dire : Pourquoi votre voix se fait-elle si rarement entendre dans cette enceinte?

M. F. Lachèse lit un rapport sur un travail de M. Ratouis, concernant les établissements charitables et hospitaliers de Saumur, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours. C'est au cours du XIIIe siècle que l'on commença à s'occuper dans cette cité, d'asiles particuliers, connus sous le nom de Léproseries et Maladreries, où l'on recevait les lépreux et tous les gens atteints d'ulcères et de maladies de peau. Jusqu'au siècle de Louis XIV ces établissements laissèrent beaucoup à désirer, il faut arriver au règne du grand monarque pour voir fonder un hospice plus régulier, mieux conçu, plus en rapport avec sa destination, et devant recevoir les malades, les mendiants, les voyageurs. Plus tard, une demoiselle Delanoue, dont la charité a immortalisé le nom, reçut dans sa propre maison des enfants, des infirmes, des vieillards. C'est en 1709, et avec l'autorisa-

tion de Poncet de la Rivière, que fut fondé l'hôpital dit de la Providence, auquel Menuau, représentant du peuple, voulut bien s'intéresser, lors de son passage à Saumur, et sur lequel il appela l'attention du Directoire. C'est l'hôpital que nous voyons aujourd'hui et qui s'est successivement amélioré sous les diverses administrations qui se sont succédées.

Ce rapport concis et lumineux a été écouté avec l'intérêt qui s'attache toujours aux questions d'humanité.

La séance se termine par la lecture de deux morceaux de poésie, traduits de l'italien et tiré de la *Divina comedia* du Dante : 1° L'épisode d'Ugolin mourant de faim dans la tour avec ses enfants ; 2° la Fête des morts. Ces deux traductions, remarquables par la fidélité au texte et la concision, ne manquent ni d'aisance ni de grâce dans la facture des vers ; citons d'abord ces vers d'Ugolin :

O terre sans pitié qui ne t'entr'ouvris pas !
Et puis, quand le soleil eut fait encore un pas,
Goddo, déjà glacé, vint tomber sur la pierre,
Murmurant à mes pieds : Protége-moi, mon père !
Ce fut son dernier souffle.... et tel que tu me vois,
En un jour, je les vis expirer là.... tous trois,
Mes trois fils ! Furieux, sur leurs corps que j'embrasse,
Je me roulai deux jours, m'y collant face à face :
Puis la faim fut plus forte et vainquit la douleur.

Dans un autre endroit, nous avons remarqué ce vers très-bien rendu et très-expressif dans sa concision :

Et mon veil ne goûta ni larmes ni sommeil.

Citons encore cette strophe de la Fête des morts :

Fête étrange ! sur l'abîme
Que creuse l'éternité.
A la fois, prêtre et victime,
Se penche l'humanité.
Levez-vous, morts séculaires !
Enseignez-nous les mystères
Que recèle le cercueil !
Est-ce un néant, est-ce un monde,
Lumière ou bien nuit profonde,
Est-ce la joie ou le deuil?

On se demande pourquoi l'auteur a voulu se cacher sous le voile de l'anonyme : le nom du poète a été demandé avec instance ; mais le lecteur discret dans son rôle a tenu bon. Une petite indiscrétion pourtant, sans nuire à l'amitié, eût été favorable au traducteur du Dante, comme l'a prouvé l'impression de l'auditoire.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à neuf heures et demie.

Dr R. Grille.

# MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'AGRICULTURE

## SCIENCES ET ARTS

## D'ANGERS

(ANCIENNE ACADÉMIE D'ANGERS)

—

NOUVELLE PÉRIODE

—

**TOME DOUZIÈME (1869) — Nos 3 et 4**

ANGERS

IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU

Chaussée Saint-Pierre, 13

—

1869

# LE CHATEAU DE MARCHAIS

Messieurs,

M. Henri Métivier, professeur au Prytanée impérial de la Flèche, membre honoraire de notre Société, ayant publié, au commencement de cette année, une monographie du château de Marchais, nous avons été invité par votre honorable président à préparer un compte-rendu de ce travail. La lecture attentive que nous en avons faite, nous a procuré une vraie jouissance, qu'une froide analyse réussirait difficilement par elle-même à vous faire partager.

Le château de Marchais, qui appartient aujourd'hui à S. A. S. Charles III, prince régnant de Monaco, est situé à vingt kilomètres, nord-est, de Laon. Par son architecture, ses dispositions intérieures, le luxe de ses ameublements et ses dehors, cette habitation est une des plus belles du nord de la France. La construction du château, tel qu'il existe aujourd'hui, porte manifestement le cachet de la Renaissance, et en a toute l'élégance et les ornements. Mais à ceux de ses lecteurs qui n'ont aucune idée de la forme de cet édifice, M. H. Métivier, eût procuré un agrément de plus, s'il en eût donné au moins une courte description.

La seigneurie de Marchais, nom qui est également celui d'un petit bourg voisin de la demeure dont il s'agit, était une des plus anciennes du pays, et des chartes nous font connaître toute la série de ses titulaires, depuis la moitié du XII^e^ siècle. Mais aucun d'eux n'a marqué dans l'histoire. Un seul, le chevalier Milon, doit être mentionné pour avoir autorisé, en 1210, les habitants de Marchais à se constituer en commune, à la charge, en retour de cette concession et de plusieurs autres, de lui payer une rente annuelle de cent livres laonnaises, et de l'accompagner en armes *à ses osts, expéditions et chevauchées, etc.*

Une tradition constante et des vestiges non équivoques, empreints dans des restes de vieilles substructions, font foi qu'avant le XVI^e^ siècle, l'antique manoir de Marchais s'élevait à quelques centaines de mètres de l'habitation actuelle. Mais vers l'an 1540 cet antique domaine étant devenu la propriété de Nicolas de Bossut, seigneur de Longueval, gouverneur de Champagne et de Brie, dès lors tout changea de face.

Nicolas de Bossut, vaillant homme de guerre, était, comme tel, fort aimé du roi François I^er^. Riche de biens patrimoniaux, de pensions que lui accordait le prince, des revenus de ses emplois, et aussi du produit de ses campagnes, dans lesquelles, paraît-il, il ne cherchait point une gloire sans profit, ce seigneur se trouva en mesure de se construire une splendide demeure, et c'est à lui qu'on doit le nouveau château de Marchais. Mais il n'en demeura pas longtemps maître et fut bientôt amené à le céder comme rançon de sa propre vie. François I^er^ étant mort, la célèbre Diane de Poitiers, si

puissante sur l'esprit du prince qui devenait alors Henri II, entreprit de se venger de la duchesse d'Etampes, dont le crédit avait si longtemps éclipsé le sien à la cour. Beaucoup de choses émanaient alors de ce que Mézerai a appelé l'*Antichambre des Dames*. On fit le procès à la duchesse d'Etampes accusée d'avoir favorisé les projets de Charles V et d'Henri VIII contre la France. Elle réussit à échapper à la conviction, mais non aux soupçons, et fut exilée dans une de ses terres. Ses partisans essuyèrent toutes sortes de disgrâces. L'un d'eux, Jacques de Coucy, eut la tête tranchée, pour avoir vendu Boulogne aux Anglais. Impliqué dans le même procès, Nicolas de Bossut s'était disculpé avec évidence. Néanmoins comme il avait été l'agent de la duchesse d'Etampes, et que c'étaient les partisans et les amis de cette dernière qu'on poursuivait, il n'échappa à la mort qu'en faisant comme plusieurs autres, qui, pour s'y soustraire, abandonnaient leurs biens aux nouveaux favoris. Estimant donc que sa vie valait bien un château, il céda le sien, par une vente simulée, à Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Reims. Ce prélat si fameux dans l'histoire, jouissait d'un grand crédit auprès de la duchesse de Valentinois, et il en usa pour obtenir la grâce de celui qui achetait à si beaux deniers sa protection. Entre les mains de ce nouveau maître Marchais augmenta encore en magnificence, et, sous la croix de Lorraine qui y fut peinte ou sculptée partout, disparut bientôt tout vestige des armes de Longueval.

En 1554, au début d'une campagne qui s'annonçait sous d'heureux auspices et devait se terminer par la victoire de Benty, Marchais vit de pompeuses fêtes.

Le cardinal faisait alors les honneurs de son château à Henri II, qui s'y trouvait avec la reine Catherine de Médicis, environné d'un grand nombre de princes et de grands seigneurs parmi lesquels on distinguait le vaillant duc de Guise, François de Lorraine, frère du cardinal. Ici M. Métivier aide le lecteur à se représenter ce qu'une semblable réunion, à cette époque et dans un pareil domaine, devait offrir de brillant.

Quatre ans plus tard, en 1558, nous retrouvons Henri II à Marchais. Mais la fortune avait changé. La France était envahie, Saint-Quentin assiégé par les troupes de Philippe II, roi d'Espagne, et le roi de France préparait alors les éléments d'une nouvelle armée pour repousser l'invasion. On sait ce qu'étaient les armées de ce temps et les engins de guerre qu'elles manœuvraient, comparativement à ce qui, de nos jours se produit dans le même genre; et le sourire vient sur les lèvres, quand on voit avec quelle emphase Blaise de Montluc et François de Rabutin cités dans cet endroit par M. Métivier, décrivent l'aspect à la fois, selon eux, magnifique et terrible que présentaient les armées réunies à Marchais, où le roi les passa en revue. « Ainsi, « étoit rangée cette belle et furieuse armée.... Mais ce « qui donna encore la plus grande admiration, et où l'on « put enregistrer les étranges et horribles puissances et « inventions de ce furieux et sanglant dieu Mars, ce fut « à ouyr tonner et bruire ceste artillerie, et la veoir « descharger harquabusiers et les pistolades de ces « reitres : on eût dict proprement que le ciel et la terre « s'esclatoient en infinis tonneres, où que le Tout-Puis- « sant vouloit à ce coup fouldroyer toute ceste machine

« ronde. » Qu'eussent pu dire de plus ceux qui, il y aura déjà bientôt soixante années, ouïrent tonner l'artillerie de la Moskowa ou celle de Leipsick, surtout s'ils avaient vu en outre ce que, depuis, continue toujours d'inventer d'horrible le furieux et sanglant dieu Mars, y compris le Chassepot, le fusil à aiguille et autres *estranges* moyens de prompte destruction! Encore advint-il que la furieuse armée, tant vantée par Montluc et Rabutin en fut quitte à peu près pour des parades, et qu'avant même qu'elle eût combattu, commencèrent des négociations qui aboutirent à la paix de Cateau-Cambresis en 1559. Au mois de septembre de cette même année, c'est François II qui vient recevoir à Marchais une gracieuse hospitalité, et le cardinal de Lorraine s'efforce de procurer à son royal hôte et à sa suite les plus agréables passe-temps.

Après la mort du grand cardinal, arrivée en 1576, le château de Marchais dut, suivant toute probabilité, continuer d'appartenir à la famille de Guise. Ce qui induit fortement à le croire, c'est que, d'une part, d'après la tradition du pays, la ligue aurait pris naissance dans ce château, et que, d'un autre côté, les ligueurs tenaient tous Henri le Balafré pour véritable chef de la Sainte-Union catholique, bien qu'il ne fût pas nominativement désigné comme tel.

Quoiqu'il en soit, les héritiers du cardinal de Lorraine, que ç'ait été Louis de Lorraine, devenu plus tard le cardinal de Guise, ou bien son frère Henri le Balafré, ne semblent pas avoir fait de séjour habituel à Marchais. L'abandon dans lequel fut laissée cette belle résidence, la négligence des intendants, sans doute aussi les dépré-

dations commises par les troupes de partisans, ne tardèrent pas à faire décheoir ce domaine de sa première splendeur. C'était le beau temps de *Madame de la Picorée,* nom donné aux maraudes et pillages exercés par les guerres de religion ; et l'on peut penser que les bandes de la Réforme. qui parcouraient alors le Laonnais, n'avaient garde d'épargner un domaine appartenant aux Guises.

Dans une pièce originale du commencement du XVII$^{e}$ siècle, nous voyons figurer comme dame et baronne de Marchais Henriette-Catherine duchesse de Joyeuse, femme de Charles de Lorraine duc de Guise et fils du Balafré. Sans doute elle avait reçu ce domaine en douaire au moment de son mariage. Vers la moitié du même siècle sa fille Marie, duchesse de Guise et de Joyeuse, princesse de Joinville, dite M$^{lle}$ de Guise, reçoit, en avance d'hoirie, la baronnie de Marchais, qui reste entre ses mains jusqu'en 1688. A remonter de cette dernière époque jusqu'à celle du grand cardinal de Lorraine, en 1574, le château de Marchais, presque toujours inhabité, et très-rarement comme aussi très-imparfaitement réparé, nous est montré dans un état à peu près continuel de dégradation. M. H. Métivier a relevé plusieurs rapports dressés par les fermiers et receveurs de Marchais, ou d'après leur ordre, concernant les dommages causés et les réparations à faire au château et à ses dépendances. Sauf l'intérêt spécial qui s'attache à tout ce qui est un monument du passé, ces sortes de mémoires ou états de lieux ressemblent beaucoup aux pièces de même nature dressées de nos jours par les experts ou les entrepreneurs de travaux. Seule-

ment on y voit qu'une large part des dégâts mentionnés pouvait être attribuée aux soldats maraudeurs.

En 1688, époque à laquelle M. Métivier ouvre une seconde période dans son histoire du château de Marchais, la ligne aînée des ducs de Guise s'éteint avec Mlle de Guise, et la plus grande partie des biens de cette ligne passe par succession, avec le duché de Guise, à la princesse de Condé, Anne, palatine de Bavière, fille d'Anne de Gonzague-Clèves, cette autre palatine dont Bossuet a si magnifiquement immortalisé le nom. Et par suite de l'alliance de Anne de Bavière avec Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, les biens et les titres des ducs de Guise sont transmis aux Condé. Devenue par cette succession baronne de Marchais, cette princesse, peu de temps après, fait don de sa baronnie à sa propre sœur la duchesse de Brunswick-Hanovre, pour laquelle elle avait une tendre affection, et qui alors veuve et peu fortunée, vivait sans éclat à Paris, où elle s'était retirée avec ses filles. Celles-ci qui n'étaient que deux, devaient, nonobstant la médiocrité de leur fortune à cette époque, être bientôt par leur mariage, l'une duchesse de Modène, l'autre impératrice d'Allemagne, comme ayant épousé le prince devenu empereur en 1705, sous le nom de Joseph Ier. Le don de Marchais à la duchesse de Brunswick-Hanovre, fut-il absolu ou conditionnel, à perpétuité ou temporaire? Des pièces écrites de l'époque laissent quelques doutes à cet égard. Quoi qu'il en soit, dès 1717, elle revendit cette baronnie à Louise-Philiberte de Xaintrailles, femme d'Alexandre de Barzac, qui la revendit la même année au duc de Bourbon Louis-Henri, ce déplorable premier ministre

de Louis XV. Il est présumable que le duc fit don à Anne de Bourbon, sa femme, de sa nouvelle acquisition puisque celle-ci, qui mourut en 1720, légua par testament, avec tous ses autres biens, la baronnie de Marchais à sa sœur Louise-Adélaïde de Bourbon-Conti, princesse de la Roche-sur-Yon, personne que les chroniques nous représentent comme d'un génie borné et d'une réputation douteuse en fait de religion et de moralité. Quoi qu'il en soit, le domaine de Marchais est vendu par elle en 1738 à Georges-René Binet, chevalier de Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie, premier valet de chambre du Dauphin.

A ce dernier seigneur, qui fit de sérieuses réparations au château, succéda en 1753, comme baron de Marchais, en même temps qu'héritier de tous ses biens, Gérard Binet son fils, écuyer-major du régiment Royal-Corse. Les Binet tinrent un rang honorable dans l'armée. On voit un membre de cette famille, M. le baron Binet de Sainte-Preuve, garde-du-corps du roi, faire partie de l'escorte qui, en 1830, accompagna Charles X à Cherbourg, pour aller plus tard en Allemagne rejoindre M^me^ de Sainte-Preuve sa femme, en charge auprès de M^me^ la Dauphine, et devenir lui-même secrétaire des commandements de cette princesse, poste qu'il occupa jusqu'en 1852.

M. Gérard Binet étant mort en 1789, sa veuve Élisabeth-Josephe de la Borde resta propriétaire de la terre et seigneurie de Marchais. Elle se remaria peu après à Charles Flahaut de la Billarderie, comte d'Angivilliers, personnage honoré de plusieurs fonctions et chargé de titres. Mais comme il n'y eut point de com-

munauté entre les deux époux, la comtesse d'Angivilliers resta seule titulaire de la baronnie de Marchais. Elle garda ce titre jusqu'à l'abolition des titres et des droits seigneuriaux; car, à partir de ce moment, il ne lui resta que la propriété du domaine, et même, en 1793, par suite de son divorce avec le comte, qui avait émigré, elle perdit son nom d'Angivilliers et ne fut plus ainsi que la citoyenne La Borde. En 1801, elle vendit son domaine de Marchais à M. Aumont, marchand de chevaux de Caen. Comme on le voit, nous voilà loin du grand cardinal de Lorraine et des brillantes fêtes données aux princes et aux rois dans cette même demeure que vient d'acquérir un simple commerçant. Mais, tant est grande, comme on dit, la bizarerrie du sort! ici-même M. Métivier nous fait entrer dans une troisième et dernière période, qui va être pour Marchais, comme il l'annonce, une période *de renaissance et de retour à des mains aristocratiques*.

M. Aumont meurt en 1802, et dès le commencement de 1803, les liquidateurs de sa succession vendent ses propriétés à M. Desprez, banquier à Paris, qui vers 1809 ou 1810, vend à son tour le domaine de Marchais à M. de Pourtalès, écuyer de l'impératrice Joséphine. Mais ce nouveau propriétaire, dont la famille appartenait à la Suisse, et qui devint chambellan du roi de Prusse, quand Neufchâtel eut été rendu à cette puissance, ne traita Marchais que comme une propriété de rapport, et laissa le château dans le même abandon que presque tous ceux qui l'avaient possédé avant lui. Il était réservé au comte Achille Delamarre, auquel M. de Pourtalès vendit ce domaine en 1836, d'inaugurer réellement

une nouvelle ère de splendeur pour l'antique séjour des Guises. Le comte Delamarre avait des goûts d'artiste et d'homme du monde, et une immense fortune le mettait à même de les satisfaire; non-seulement son attention intelligente fit disparaître toutes les dégradations menaçantes pour la solidité de l'édifice; mais de plus, tandis qu'il posséda Marchais, il ne négligea rien de ce qui pouvait embellir les dedans et les dehors de cette résidence, qu'il habitait d'ailleurs fréquemment. Mais il la vendit en 1854 à Son Altesse Sérénissime le duc de Valentinois, qui, sous le nom de Charles III, est depuis 1856, prince régnant de Monaco. Nulles mains n'étaient plus capables que celles de ce prince de continuer et d'achever les réparations commencées avec tant de goût par le comte Delamarre, et de rendre à Marchais tout son ancien éclat. Charles III visite souvent ce château et chacune de ses visites est marquée par quelque nouvelle amélioration. La vie a reparu là avec tout son mouvement. Des prélats qu'un but religieux dont nous parlerons tout à l'heure amène dans cette contrée, y reçoivent, ainsi que d'autres personnages élevés, une noble et gracieuse hospitalité. Là s'accomplissent même des actes politiques qui ne sont pas sans intérêt pour la France. C'est à Marchais, en effet, que fut signée, le 9 octobre 1865, une convention d'union douanière entre les Etats de Monaco et l'Empire français, convention que rendait nécessaire la nouvelle situation géographique faite à la principauté de Monaco par la cession du comté de Nice à la France.

Toutefois au vif de son bonheur et de sa nou-

velle gloire, Marchais en 1864, éprouva un deuil cruel par la mort de la princesse Antoinette, femme du prince régnant. Cette princesse affectionnait particulièrement cette demeure, d'où elle répandait à pleines mains les bienfaits autour d'elle. « Aucune des châtelaines de Marchais, dit M. Métivier, n'y avait fait une aussi longue résidence ; aucune n'y créa autant de titres à la mémoire des habitants de la contrée. » Aussi une vive douleur éclata dans tout le pays de Marchais quand on y apprit la perte de celle qu'on nommait la *Mère des pauvres*.

Cependant la mort de la princesse Antoinette n'a point tari pour Marchais la source des libéralités charitables et princières. Charles III suit à cet égard la même voie que sa digne et regrettée compagne, et sa munificence s'étend à tout ce qui peut contribuer au bien-être physique et moral de la population de Marchais. M. Métivier cite, à ce propos, le récit fort intéressant donné par le *Journal de l'Aisne*, en 1866, de la cérémonie et de la fête qui accompagnèrent la bénédiction d'un fort beau presbytère, dont le prince régnant a fait don à cette commune.

Enfin, disons de plus avec M. Métivier, et disons-le à la justification d'un passé trop souvent et trop injustement décrié, que par ces témoignages d'une bonté généreuse, la maison régnante de Monaco ne fait que renouveler les traditions de bienfaisance des anciens seigneurs de Marchais. On se sent ému en voyant ces personnages qui, presque tous, vivaient loin de leur baronnie, et la plupart à la cour, se préoccuper néanmoins des pauvres de cette localité avec le même intérêt que

s'ils en eussent palpé la misère, fonder ou entretenir à Marchais hôpitaux, écoles et autres secours; et cette réflexion vient naturellement à l'esprit, que les utopistes modernes ne sont point les inventeurs de ces soucis, que le grand monde d'autrefois s'appliquait au soulagement et à l'instruction des faibles et des petits avec tout autant de bienveillance qu'on peut le faire aujourd'hui; et enfin que la sève chrétienne a toujours produit de ces fruits.

En nous faisant de plus observer que le prince et la princesse de Monaco se rattachent par des liens de famille aux princes de Lorraine, M. Métivier nous console un peu d'une tristesse. On éprouve, en effet, un vrai serrement de cœur en voyant le magnifique château de Marchais passer si souvent par échange vénal des mains d'une famille dans celles d'une autre; et lorsque, de plus, on considère que tel est le sort de tant de superbes palais, de tant de riches domaines, on se demande si là encore, il ne faut point reconnaître l'accusation de l'une des innombrables vanités que le Sage a vues sous le soleil. La condition nécessaire de notre mortalité nous fait accepter sans trop de répugnance, et en en prenant notre parti, la loi d'hérédité en vertu de laquelle les enfants arrivent, après leurs pères, aux peines comme aux jouissances de la vie. Toutefois nous aimerions à reconnaître autour de nous, parmi tant de choses qui se succèdent et qui passent, au moins quelque faible image de ce qui doit durer toujours. Celui surtout qui appartiendra à une race anoblie depuis longtemps par la vertu et les hauts faits, ne sentira-t-il pas dans son cœur une douce jouissance, s'il a son séjour

dans les lieux habités par de nombreuses générations de ses pères, où il puisse respirer leur souvenir et comme un reste de leur vie répandu autour de lui, et ouïr les *flots écoulés* du temps bruissant encore dans leur antique demeure? Et qui de nous n'est sympathique à la crainte et à la prière du poëte inspiré qui a dit :

Bientôt peut-être !... Écarte, ô mon Dieu, ce présage!
Bientôt un étranger, inconnu du village,
Viendra, l'or à la main, s'emparer de ces lieux
Qu'habite encor pour nous l'ombre de nos aïeux,
Et d'où nos souvenirs des berceaux et des tombes
S'enfuirent à sa voix comme un nid de colombes,
Dont la hache a tranché l'arbre dans les forêts,
Et qui ne savent plus où se poser après.
Ne permets pas, Seigneur, ce deuil et cet outrage;
Ne souffre pas, mon Dieu, que notre humble héritage
Passe de mains en mains, troqué comme un vil prix
Comme le toit du vice ou le champ des proscrits [1]!

Oui, nous sentons que ce vœu est dans la nature. Et pourtant, sont-ils en grand nombre ceux qu'abrite le manoir qui, durant des siècles, aurait abrité leurs ancêtres? Et ce toit sacré des aïeux, bien souvent quel sort lui est fait? Au sein de nos cités, par exemple, dans combien d'hôtels, autrefois splendides, et dégradés depuis, vous rencontrerez à cette heure, en guise de l'éclat des fêtes et de l'or des lambris, ou l'humble boutique de l'artisan, ou le modeste étalage de la maraîchère, ou le pauvre grabat sur lequel l'ouvrier de l'usine revient chaque soir étendre ses membres brisés par le travail d'une longue journée! Mais nous sommes encore moins affligés par ce contraste que lorsque nous voyons

[1] Lamartine, *Milly, ou la terre natale.*

l'homme d'argent, de luxe et d'opulence, arriver par la fraude, la rapine ou l'usure, toujours l'iniquité, à la possession d'un palais longtemps habité par la vertu bienveillante, le magnifique dévouement, et pouvoir ainsi

. . . . . grossir, compter son or
Aux lieux où l'indigence avait seule un trésor.

Cet homme est malheureux; car tout un passé, il doit le sentir, conspire contre lui; et, à son oreille, le bruit des flots écoulés du temps n'est point un murmure qui caresse et qui flatte, mais un grondement qui menace et maudit.

Nous l'avons vu : plus d'un motif peut tempérer la peine qu'on éprouve au spectacle des nombreuses vicissitudes du château de Marchais. Oui, c'est un repos et une consolation pour l'âme de voir qu'après tant de changements, des traditions de bienfaisance, d'ailleurs peu interrompues dans le passé, y refleurissent de nos jours avec un nouvel éclat. Mais cette satisfaction toute morale, nous l'avons sentie s'accroître encore au dedans de nous à la considération d'un objet propre à nous faire admirer, une fois de plus, la stabilité de tout ce que fonde et soutient le sentiment chrétien. C'est la perpétuité à travers les siècles d'une dévotion dont l'histoire est intimement liée à celle de Marchais. Nous voulons désigner ici le pèlerinage de Notre-Dame de Liesse. Dans le travail de M. Métivier les deux histoires sont mêlées ensemble. Nous avons cru trouver plus de commodité à les séparer dans cette analyse, que nous allons terminer par quelques lignes spécialement consacrées au pèlerinage.

Jusqu'à la Révolution française, le bourg de Liesse et celui de Marchais appartiennent à la même commune, et c'est pour cette raison que les anciens châtelains de Marchais figurent dans tous les actes comme seigneurs de Marchais et Liesse. Mais à partir de cette époque, les deux bourgs deviennent deux communes séparées, qui toutefois continuent d'être unies par des souvenirs communs, dans lesquels, il faut bien le reconnaître, Liesse occupe une place considérable.

Les pèlerinages à des sanctuaires particulièrement vénérés sont de tous les temps et de tous les cultes. En ce moment, nous ne l'oublions point, nous donnons le compte-rendu d'un écrit, et nul n'attend de nous une dissertation philosophique ou religieuse. Toutefois nous ne pouvons nous défendre de faire en passant une remarque : c'est que l'universalité même du sentiment qui inspire les pèlerinages est déjà à nos yeux une preuve qu'il a son principe dans le vrai. On y retrouve une des formes si variées par lesquelles s'exprime le besoin senti par le cœur de l'homme de se mettre en rapport avec un monde invisible et de demander à une puissance supérieure à la nature protection contre sa propre faiblesse. Qu'une autorité, pourvue à cet égard d'une mission légitime, dirige de tels instincts et empêche l'abus, rien de mieux. Mais que le sophisme ne se hâte pas d'étouffer un sentiment indestructible ! Qu'il craigne seulement d'y donner le change. « A force de déclamer contre la superstition, a dit M. de Châteaubriand, on finira par ouvrir la voie à tous les crimes... Ce qu'il y aura d'étonnant pour les sophistes, c'est qu'au milieu des maux qu'ils auront causés, ils n'auront pas même

la satisfaction de voir le peuple plus incrédule. S'il cesse de soumettre son esprit à la religion..... il ira interroger la bohémienne, ou chercher ses destinées dans les bigarrures d'une carte... On est bien près de tout croire, lorsqu'on ne croit rien; on a des devins quand on n'a plus de prophètes; des sortiléges quand on renonce aux cérémonies religieuses; et l'on ouvre les antres des sorciers quand on ferme les temples du Seigneur. » *(Génie du Christianisme.)* A l'heure qu'il est, l'immortel écrivain eût pu ajouter : quand on ne veut pas s'en tenir aux croyances de l'Église, on interroge avec une curiosité imbécile et effrénée les perfides et hypocrites révélations du spiritisme.

Les pèlerinages en usage dans l'Eglise catholique ont souvent eu pour origine quelque manifestation extraordinaire et divine, ayant eu pour théâtre le lieu même qui devient ensuite le but du pieux voyage. Pour la plupart, et en dehors des faits consignés dans la Bible, ces sortes d'événements ne sont point proposés par l'Eglise comme d'une certitude absolue. Dans beaucoup de cas, il suffira qu'un degré raisonnable de probabilité fonde la pieuse croyance dont ils sont l'objet, pour que, d'une manière plus ou moins directe, l'Église permette les dévotions auxquelles ils donnent naissance.

M. H. Métivier dans son histoire de Marchais, ne pouvait passer sous silence la légende de Notre-Dame de Liesse. Disons de suite que, toute étonnante qu'elle paraisse, cette légende est citée, bien que sommairement, avec respect et sans objection, par Baillet, hagiographe auquel on ne reproche que de pousser trop loin la critique; et que rejeter comme de pures inven-

tions les faits merveilleux qui y sont racontés, c'est se mettre en contradiction avec plus d'un auteur fort éclairé, et grand nombre de monuments locaux, qui deviennent par là inexplicables. Voici, en abrégé, quels sont ces faits. En l'an 1132, sous le règne de Foulques d'Anjou, quatrième roi de Jérusalem, trois chevaliers, de l'illustre maison d'Eppe, dans le pays de Laon, sont faits prisonniers par les musulmans et menés au Caire. Le sultan essaie toutes les voies pour leur faire abjurer la religion chrétienne. A bout de moyens, et n'ayant rien obtenu par les menaces, il leur envoie à la fin sa fille Ismeric, dont il espère que les charmes vaincront leurs résistances. Celle-ci, au contraire, est subjuguée par ce que les chevaliers lui disent de touchant au sujet de la Vierge Marie. Ismeric voudrait voir une image de la mère de Dieu. Un secours surnaturel en met une à la disposition des trois prisonniers. C'est une statue d'un admirable éclat, dont la vue achève de gagner à la foi chrétienne la fille du sultan. Marie brise les fers des captifs et de plus aide Ismeric à s'évader du palais de son père pour les suivre. Bientôt la fatigue ayant forcé les quatre voyageurs à prendre du repos dans la route, ils se trouvent, à leur réveil, miraculeusement transportés en France, au pays de Laon près de Marchais. Les chevaliers portent dans le château de leur père la statue de la Vierge; mais, le lendemain, elle se retrouve à l'endroit même où ils s'étaient vus à leur réveil. Le ciel s'expliquait manifestement, et c'était dans ce lieu qu'on devait construire un sanctuaire et qu'on le construisit en effet. Ce sanctuaire reçut dès lors le nom de Notre-Dame de Liesse, *Lætitiæ*, par allusion à

la joie qu'avait causée dans le pays le retour inattendu et miraculeux des chevaliers.

D'un autre côté l'évêque de Laon, Barthélemy de Vir, très-saint prélat, s'était fait amener Ismeric, et l'avait baptisée en lui donnant le nom de celle dont elle tenait sa délivrance.

La suite de l'histoire de Liesse depuis cette époque, c'est-à-dire depuis huit siècles, n'est pour ainsi dire qu'un corollaire de ces faits surprenants, des faveurs signalées que la piété a si souvent obtenues dans ce sanctuaire, et de la vénération qui dut toujours s'attacher à ce lieu béni. Tout d'abord le concours des pèlerins fut nombreux et naturellement des maisons se construisirent pour les recevoir. Telle fut l'origine du bourg de Liesse. La noble maison des Guises tient un rang distingué parmi ceux qui ont doté Liesse d'établissements de bienfaisance et enrichi son sanctuaire. Mais aux dons provenant de cette source il faut en ajouter beaucoup d'autres offerts par tant d'autres personnages illustres que leur piété attirait vers Notre-Dame de Liesse, notamment par nos anciens princes, pour qui ce pèlerinage était une dévotion héréditaire. En effet, comme le remarque M. Métivier, le Laonnais et l'Ile-de-France dont il faisait partie, ayant été le berceau de la dynastie capétienne, les princes de cette race purent regarder Notre-Dame de Liesse comme leur patronne spéciale. De là leur pieux empressement pour son sanctuaire. « La Vierge qu'on honore à Liesse, écrit l'auteur d'une histoire des pèlerinages, publiée à Paris en 1850, reçut les hommages de Charles VI, dit le Bien-Aimé ; de Charles VII, surnommé le Victorieux ; de René, roi de Sicile ;

de Louis XI ; de François Ier, qui s'y transporta deux fois ; de Henri II ; de Marie de Médicis, qui y vint rendre grâce de la naissance de Louis XIII. Ce prince s'y transporta de même avec Anne d'Autriche, et remercia publiquement le Seigneur et sa sainte mère d'avoir donné à la France un enfant qui devait l'élever au comble de la gloire. Louis XIV vint deux fois humilier sa grandeur aux pieds de la Vierge de Liesse. Après lui, Louis XV, sa religieuse épouse et le Dauphin leur fils, y vinrent rendre leurs hommages à Marie. L'infortunée Marie-Antoinette, et plus tard sa fille, noble héritière de sa grandeur d'âme, suivirent de si beaux exemples. »

A cette série de pèlerins royaux il faut ajouter un nom que M. Métivier n'a pas omis, celui de Henri III qui a fait lui-même deux fois le pèlerinage de Notre-Dame de Liesse. La plupart de ces princes, durant le temps de leurs dévotions à l'auguste patronne, faisaient séjour au château de Marchais. Du reste en citant ainsi les personnages les plus élevés, les historiens ont soin de noter également le concours des corporations et des simples particuliers, accourus toujours en grand nombre vers ce sanctuaire si vénéré.

Le pillage de la Révolution priva Notre-Dame de Liesse d'une partie de ses trésors, mais laissa heureusement l'édifice intact. Rien que par les descriptions qui sont faites de l'intérieur de ce monument, on peut le regarder comme un chef-d'œuvre d'élégance.

Au commencement de notre XIXe siècle, une fois la paix rendue à l'Église, la Vierge de Liesse voit revenir ses troupes de nombreux pèlerins, et si un fait de quel-

que éclat vient tirer Marchais d'une longue obscurité, ce fait est un pèlerinage. En 1821 Mme la duchesse de Berry vient à Notre-Dame de Liesse remercier le ciel de la naissance d'un fils, et c'est au château de Marchais que, par les ordres du comte de Pourtalès, alors propriétaire de ce domaine, l'hospitalité est offerte à cette princesse. M. Métivier décrit avec intérêt les cérémonies et les fêtes ayant eu lieu à l'occasion de cette visite, qui, ajoute-t-il, laissa de profondes traces dans l'esprit des habitants.

En 1855 le 28 octobre, dix prélats, ayant à leur tête Mgr Gousset, archevêque de Reims, se rendent processionnellement à Notre-Dame de Liesse, et cette fois, c'est Charles III, prince de Monaco, qui après la cérémonie religieuse, les reçoit dans sa belle résidence de Marchais. Il reçoit de même deux ans après, neuf évêques venus à Liesse pour le couronnement de la statue de Notre-Dame. Parmi eux figure notre illustre et si vénéré compatriote Mgr Regnier, archevêque de Cambrai. Enfin on attend toujours à Liesse la visite projetée depuis longtemps de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie. Leurs majestés avaient même accepté l'invitation de descendre au château de Marchais. De graves circonstances ont déjà deux fois mis obstacle à l'accomplissement de ces projets. Quand aura-t-il lieu ? C'est surtout dans ces hautes régions que se rencontre souvent l'application de ce mot de l'Ecclésiaste : *Omnia in futurum servantur incerta.* (*Eccles.*, IX, v. 2).

Notons, en finissant, une particularité assez remarquable. La famille de Condé héritière des Guises, se

faisait un devoir d'acquitter une fondation de ces derniers en payant annuellement une rente de 1500 livres, dont 600 pour l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame de Liesse, 300 pour le chapitre de Laon et 600 pour l'église de Liesse. Or le duc d'Aumale, ayant, comme on le sait, hérité des Condé, tient à honneur de continuer cette glorieuse tradition. C'est juste et par là même honorable. Combien de dettes semblables oubliées ! On ne se souvient pas toujours aussi bien.

Ici, Messieurs, se termine notre rapport sur le travail de M. H. Métivier. Vous éprouveriez certes, à lire vous-mêmes cette intéressante monographie, un plaisir que je n'ai pu avoir la prétention de vous procurer. Vous y reconnaîtriez, ce me semble, ces qualités de style qu'on aime toujours à rencontrer sous la plume d'un écrivain et qui peut-être se trouvent assez rarement réunies, je veux dire la sobriété et la netteté n'excluant pas l'élégance. Je pense aussi que vous sauriez gré à l'auteur, d'avoir mêlé parfois à son récit l'anecdote et quelques citations piquantes afin de donner de la physionomie à un sujet par lui-même un peu terne. Enfin, et nous disons ceci avec confiance, bien que nous n'ayons jamais été en relation avec M. Métivier autrement que par la lecture de son livre, vous goûteriez ce bonheur qu'on sent toujours, quand, à travers la transparence du style, on aperçoit une âme honnête et délicate, et pleine de respect pour tout ce qui est respectable.

L'abbé Louis Levoyer.

*

# NOTE

SUR

# ARNAUD ET JOHEL

(Brochure).

---

Un docteur dont les consultations doivent être bien bonnes à suivre, car leur lecture seule est à la fois un plaisir et un bienfait, nous a fait entendre récemment de sages conseils sur une maladie bien grave et, de plus, contagieuse, dont il avait cru surprendre quelques symptômes parmi nous. Se souvenant qu'Apollon est en même temps le dieu de la médecine et celui de la poésie, c'est en des vers acérés [1] que M. Grille nous a peint ce mal désolant qui émousse la pensée, laisse tomber inerte la plume déjà prête, et semble vouloir réduire au triste état d'abandon et de jachère des champs au milieu desquels tant de riches et brillantes récoltes ont été maintes fois obtenues. Ce mal, vous le savez, Messieurs, c'est l'attiédissement, la somnolence de la volonté, c'est l'apathie. Avec quelle verve notre collègue donne à ceux

[1] *Épître aux Apathiques,* lue dans une des séances précédentes.

qui pourraient présenter les prodromes d'une telle affection, ces conseils prophylactiques :

> Je viens crier ici : pourquoi si peu de zèle ?
> Dans votre insouciance, ah ! pourquoi sommeiller ?
> Allons, frères, allons ! l'étude nous appelle ;
> Pour l'honneur de ce cercle, il faut se réveiller !

Il n'est pas un de nous, sans doute, qui, en entendant ces paroles, n'ait fait tout bas son examen et ne se soit demandé si nul de ces traits ne pouvait l'atteindre. Mais aussi, à cet instant, quelques-uns ont pu légitimement se rendre à eux-mêmes témoignage des bons exemples qu'ils ne cessent de nous donner. Parmi ces derniers nous ne citerons qu'un nom, celui d'un collègue qui, connu par des travaux nombreux et divers avant comme depuis son arrivée parmi nous, nous permet de présenter aujourd'hui à la société une nouvelle preuve de son zèle.

Après avoir demeuré à Mortain, son pays, M. Sauvage, juge de paix, est venu à Mayenne, et, aujourd'hui, habite le Louroux-Béconnais. Il a donné les *Usages ruraux* du Louroux et fait connaître déjà quelques raretés de ce canton : il a décrit Mayenne et expliqué les divers noms de lieux du pays. Quant à Mortain, il ne le décrit pas, il le chante ! Il en dépeint les sites, il en évoque les légendes et va jusqu'à rééditer avec bonheur un poème léger que Louis Dubois, sorte de Bachaumont normand, a écrit, il y a 70 ans, sur les charmes de cette cité

> Où les toits couverts de bardeau
> Offrent à l'incendie une proie assurée ;
> La ligne des maisons n'y fut point mesurée
> Avec l'équerre ou le cordeau.

Mais, aussi, près de ces lieux tombe la belle cascade de la Cance !

> Précipitant son cours, multipliant ses chocs,
> L'onde frémit, se brise et fuit parmi les rocs;
> Et, sous divers aspects aux regards présentée,
> Exhale dans les airs son écume argentée.

Or, l'éditeur zélé explique la persévérance de ses recherches par ce seul mot : « Rien de ce qui touche « Mortain ne saurait être négligé ni accepté avec « indifférence. »

A qui cette raison paraîtra-t-elle insuffisante, quand c'est, comme on le voit, un fils qui parle de sa mère ?...

— Aujourd'hui, traversant huit siècles, M. Sauvage offre à notre attention le souvenir de deux de ses compatriotes, dont l'histoire touche par quelques points à celle de notre contrée.

Le premier est Arnaud, qui, né, vers l'an 1010, dans le diocèse d'Avranches, se montra, par ses vertus et sa science, digne d'être nommé évêque du Mans, en 1067, à la mort de Vulgrin. Son éloquence se signala principalement dans la lutte fameuse à laquelle donna lieu l'hérésie de Bérenger, disciple de Fulbert de Chartres et archidiacre d'Angers, qui niait la présence réelle dans l'hostie.

Le tertre Saint-Laurent et la place Sainte-Croix de notre ville avaient, entr'autres lieux, entendu ces dangereuses prédications. C'est en 1080, seulement, un an avant la mort de l'évêque Arnaud, que Bérenger se rétracta solennellement, au concile de Bordeaux. Mais, dès avant cette rétractation, les églises du Mans et d'Angers avaient résolu, pour protester contre l'offense,

de donner une expression éclatante à leur foi dans le saint mystère de l'Eucharistie, en établissant, comme fête spéciale en son honneur, cette procession dans laquelle on porte, au milieu des fleurs et des chants, le corps de N.-S. On doit, dit M. Sauvage, attribuer à l'évêque Arnaud, cette création que, deux siècles plus tard, en 1264, le pape Urbain IV étendit à toute la chrétienté, en instituant l'ovation du Saint-Sacrement le jour de la Fête-Dieu. Ainsi, le souvenir du prélat du Mans doit trouver sa place dans cette solennité répétée pendant tant de siècles déjà, dans ce *sacre* d'Angers que, plus tard, notre roi René ornera, selon le goût de son temps, de créations dont le souvenir est resté populaire. Qui le nierait? Cette fête, que les poètes ont chantée, dans laquelle Châteaubriant nous montre « le Dieu re-« doutable s'avançant entre la simplicité et la grandeur, « comme, en ce mois qu'il a choisi pour sa fête, il se « montre aux hommes entre la saison des fleurs et celle « des foudres, » cette solennité que nos rois ont choisie pour l'époque d'un rendez-vous commercial donné dans nos murs aux contrées les plus lointaines, semble primer pour nous toutes les joies publiques de l'année : ses détails ont pu se simplifier, son cortège s'éclaircir ; mais, la puissance de la tradition, la renommée d'une pompe toujours éclatante et, avant tout, la grande pensée qui domine cette manifestation, lui gardent et lui garderont pour toute notre contrée un impérissable attrait.

Si nous ajoutons que l'évêque Arnaud a reconstruit en grande partie la nef de la cathédrale du Mans, cette basilique admirable qui ne compte pas aujourd'hui,

dans œuvre, moins de 136 mètres de longueur, on avouera qu'en évoquant son nom, notre zélé collègue n'a fait qu'un acte de justice.

— Un second personnage (un Normand, bien entendu), trouve une mention dans la brochure que nous venons de lire ; c'est Johel, né, comme Arnaud, dans le diocèse d'Avranches et installé, non sans de graves et longues difficultés dans lesquelles dut intervenir le pape Grégoire VII, abbé du monastère de Saint-Pierre de la Coulture.

Ici, Messieurs, permettez-nous de regretter que notre collègue, si curieux d'étymologies, ait suivi sans réclamer l'orthographe vulgaire de ce dernier mot. Il sait très-bien que, dans le sixième siècle, un couvent bénédictin fut établi, au sud de la ville du Mans, sous le vocable de saint Pierre, par saint Bertrand, deuxième successeur de saint Innocent, l'évêque qui avait envoyé demander au Mont-Cassin des disciples de saint Benoist. Ce couvent, auquel, dans le onzième siècle, le baron Geoffroi, de Sablé, réunit l'abbaye qu'il fondait à Solesmes, était tellement renommé pour la piété et la science de ses cénobites, qu'on le désigna par ces mots : *Cultura Dei*, la culture, ou *coulture* de Dieu, et non *Couture*, mot vulgaire qui, faute d'une lettre, semble prosaïquement indiquer une maison de travail manuel, un ouvroir...

Placé à la tête de la docte abbaye, c'est vers notre ville que Johel tourna ses regards. Un demi-siècle s'était à peine écoulé depuis que notre comte Foulques-Nerra, pour l'accomplissement d'un vœu formé pendant un de ses retours de Palestine, avait fait construire, l'an 1020,

l'abbaye bénédictine de Saint-Nicolas. Johel a écrit une relation des miracles opérés à Angers par les reliques du saint évêque de Myre. « *Miracula sancti Nicolaï, scripta à Johele, monacho sancti Petri de Culturâ apud Cenomanos et abbati sancti Nicolaï andegavensis oblata, quia ea miracula Andegavi contigerunt*[1]. »

Notre collègue, ont le voit, retrouve, pour ainsi dire, présents parmi nous les deux personnages dont il vient d'évoquer l'histoire. Il ne doit pas s'en montrer étonné, car plus d'un de ses compatriotes avait pris l'avance sur eux. Notre rue Saint-Nor, la plus riche de la ville, a quitté son nom pour prendre celui de Saint-Laud, ou Lô, cet évêque de Coutances dont les reliques, menacées par les incursions des aventuriers normands, avaient été, au cours du neuvième siècle, mises, à Angers, sous la protection du vaillant comte Ingelger. Une église importante, aujourd'hui disparue pour, bientôt, renaître plus belle, a également substitué le patronage de saint Laud à celui de saint Germain. On peut voir enfin, dans l'église Notre-Dame d'Angers, à droite de l'autel, un groupe remarquable du sculpteur Bion, représentant un moine qui tient un enfant par la main. C'est encore un contemporain. un ami de saint Laud, saint Marcou ou Marculfe, qui, avec l'aide de son évêque, répandit en Normandie les premières notions de la science.

— M. Sauvage doit comprendre à quel point de tels récits ont droit à notre intérêt. Qu'il les renouvelle;

[1] Miracles de saint Nicolas, écrits par Johel, moine de Saint-Pierre-de-la-Coulture, au Mans, et offerts à l'abbé de Saint-Nicolas d'Angers, parce que c'est à Angers que ces miracles se sont accomplis.

qu'il continue à parcourir soit sa contrée natale, soit notre pays d'Anjou, en cherchant, en écoutant les échos du passé, en demandant à chaque ruine ancienne, à chaque colline accentuée : Qui es-tu? à chaque mot obscur : D'où viens-tu? et il méritera de plus en plus la reconnaissance de ses collaborateurs.

Puis, si l'apathie a sa contagion, l'exemple du zèle doit aussi avoir son entraînement... Suivons la route qui nous est montrée : que chacun de nous, au lieu de dépenser en vains loisirs les heures de liberté, cherche, fouille, interroge et raconte. Nous verrons bientôt, alors, certain docteur, changeant de langage, se trouver forcé d'écrire un dithyrambe, tout exprès pour vanter la profondeur et la richesse exubérante de nos travaux !

E. Lachèse.

# CHARLES DOVALLE

Messieurs,

Deux manifestes chaleureux, l'un en prose, l'autre en vers, à l'adresse des *lymphatiques*, ont marqué votre avant-dernière séance, et mis l'assemblée en éveil. Le poète a fustigé de haut et au large, en poète, sans s'arrêter aux causes ni se préoccuper des motifs. L'excitateur en prose (celui qui n'est point médecin) s'est enquis, avec une anxieuse sagacité, des symptômes et des circonstances, a sondé le malade, et, d'un doigt scrutateur, tâté le pouls à notre académie. L'examen terminé, il a proposé le remède; c'est à la constitution du sujet que ses prescriptions se réfèrent. Pour vivifier son sang, pour tonifier ses organes, une réforme en règle lui a semblé nécessaire. Vous savez laquelle; à vous d'en apprécier l'opportunité et le besoin.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, de vos résolutions à venir, il y aurait préalablement à s'entendre sur la portée de ce mot, plus piquant peut-être que juste et motivé, de *lymphatiques*, dans la présente circonstance.

C'est au médecin lui-même, c'est au docteur que je m'adresse, énumérant avec lui les tempéraments de toute sorte sur lesquels le fouet de son interpellation a porté. Sous le nom de lymphatiques, tel qu'il l'applique aux défaillants de nos publications périodiques, il est indispensable de comprendre :

Les sanguins, hommes d'action et de pratique, à qui la plume pèse, et qui acquittent à leur manière, depuis la pointe de l'épée jusqu'au tranchant de la charrue, le tribut de leur humble ou fière collaboration.

Les bilieux, natures électriques, hommes de barreau ou de tribune, un peu dépaysés dans l'ordinaire des séances, et dont le rôle est d'apparaître aux heures de retentissement et d'éclat. — « Nous l'avons eu parfois depuis son admission parmi nous, » me disait un jour, du grand orateur que la France vient de perdre, l'un de ses confrères de l'Institut, excellemment versé dans le personnel de la compagnie. « C'est toujours lui, facile, attrayant, expansif, mais en dehors des séances, et quant à la participation officielle un peu dans l'ombre et replié. Ce calme et cette modération d'accent propres aux délibérations littéraires le contiennent et le refrènent. Le diapason de l'Académie n'est pas le sien. Il semble se défier, dans cette enceinte trop resserrée, du jeu de son envergure et des vibrations de sa voix. Un aigle en volière. »

Ajoutons les nerveux, race haletante et inquiète, que tout excite, qu'un rien refoule et déconcerte, la tête pleine d'ébauches, et dont la collaboration virtuelle n'est qu'une série d'ajournements et de mécomptes. L'esprit de ces disgraciés, en butte au contre-coup des

événements du dehors et des circonstances privées, est toujours au supplice de quelque fil rompu qu'ils s'efforcent de rajuster et de reprendre. Ils veulent et ne peuvent, ils entament et n'achèvent pas.

Nous en viendrons tout à l'heure à vous demander, Messieurs, si les lymphatiques après tout, à raison du sang-froid et de la sérénité de leur nature, se possédant, jamais traversés ni troublés, ne seraient pas dans les conditions les plus favorables à la périodicité de nos travaux. C'est une hypothèse que nous risquons *à priori*, sans la moindre expérience préalable, et dont il vous serait facile de contrôler la valeur par les faits.

Ne nous abusons pas, toutefois, sur les conséquences à tirer du progrès littéraire et scientifique de la province. Quoi qu'il en soit de l'éveil de nos forces locales, le centre n'est pas là; il est ailleurs, toujours unique et absorbant; loin de céder, il se prononce. Je n'y vois de nouveau que le moutonnement d'une marée grossie de jour en jour par la rapidité des affluents, résultat de la civilisation actuelle. Le mouvement auquel nous concourons n'est point le nôtre. Nous grandissons, peut-être, mais nous sommes moins nous. Paris nous captive, *in eo vivimus et sumus;* il nous dispute nos forces, il pompe notre suc par les mille canaux de ses journaux et de ses revues. Trop heureux quand les connexités impérieuses de l'œuvre avec les pratiques du terroir font un livre angevin par l'inspiration, par le texte, par l'impression, par l'édition, du livre savoureux qui se produit sous l'humble couvert de ce digne Péan de la Tuilerie. Ici encore, hélas! ô mystification douloureuse! l'auteur n'est pas de chez nous; il n'est pas angevin, ce gaulois :

c'est Paris qui nous le prête, pour nous le reprendre un jour, et trop sûr de ce qu'il vaut, pour confier à sa pénétration singulière quelque trésor inexploré.

La conclusion, Messieurs, c'est que Paris est le foyer de ces *ouvriers du cerveau*, comme s'appelait un jour, en plaisantant sur l'assiduité de nuit et de jour de sa plume, un de nos plus consommés écrivains. Nous avons nos familles, avec les incessantes sollicitudes nées de la complication de nos ménages, nos chantiers de la ville et des champs, nos intérêts multiples, nos affections disséminées, chaînes d'or ou de fer que nous traînons et dont le bruit traverse obstinément le recueillement de nos pensées. L'académicien par essence est donc célibataire, capitaliste et parisien. Nous portons en nous, riches de plus en plus, mais de plus en plus épuisés par l'attraction centrale, la triple explication de l'improductivité qu'on nous reproche. Lymphe, si vous voulez, mais des moins somnolentes, témoin les fréquentes insomnies dont ses malades sont travaillés. N'importe! il n'en est pas moins excellent de l'aiguillonner de temps à autre en jolis vers et en bonne prose.

Dans l'énumération sommaire des sujets qu'il déférait à nos sollicitudes, M. le secrétaire a prononcé le nom de Dovalle. Défi que je relève, souvenir douloureux dont je m'empare, à la fois trop tard et trop tôt. Trop tard, puisque déjà tout récemment et à propos de la nouvelle édition de son œuvre, le vigilant chroniqueur de la *Revue d'Anjou* a résumé la physionomie du poète avec la précision habituelle de son trait. Trop tôt, puisque celui qui s'est fait ici même l'historiographe de

notre commune jeunesse, rencontrera sur son chemin l'épisode que je vous présente. Mais, d'une part, la médaille frappée par M. Lemarchand n'est pas plus à compléter qu'à refaire, et de l'autre, M. Cosnier, dans la veine qu'il exploite avec une personnalité si intime, n'a point à s'inquiéter des réminiscences d'autrui.

En 1839, aux préliminaires de la campagne qui devait se couronner par la victoire d'*Hernani*, paraissait un journal romantique. Il s'appelait le *Sylphe*. Il était si jeune et si frais, si printanier en plein novembre, que, la couleur aidant, on l'eût pu croire imprimé sur feuille de rose. Le *trio* de condisciples, de concitoyens et de commensaux que nous formions, devait aide et appui à ce champion de ses doctrines. Il n'était pas très-cher, nous n'étions pas très-riches; un abonnement d'un mois, à frais communs, rentrait assez dans nos prodigalités d'étudiants au début de l'année. Outre les solidarités d'école, si puissantes alors, nous adhérions au *Sylphe* par des considérations d'un autre ordre : un Saumurois, Charles Dovalle, concourait vaillamment à sa rédaction.

Promptement poursuivi, à raison de sa quotidienneté, par les rigueurs du timbre, le *Sylphe* ne trouva de salut que dans un déguisement aussi ingénieux que fantasque. Il fit de lui trois parts, et, pareil à ces phares à feu changeant, se distribua sous trois couleurs, six fois la semaine, et sous trois titres : Le *Sylphe*, le *Lutin*, le *Trilby*.

Or, un matin, notre journal entra chez nous plus tard que de coutume, et escorté d'une rumeur sinistre.

Il n'était cette fois ni rose, ni vert, ni bleu, il était noir. un duel, une victime! Charles Dovalle, son plus brillant et son plus ardent rédacteur, vient de tomber, atteint d'une balle!

Et la cause? — Oh! la cause ; est-ce qu'il y a des causes à vingt ans! Histoire d'un sang captif dans ses jeunes veines, et qui s'insurge, et veut partir. La cause? Un coupon de loge retenu pour je ne sais quelle primeur de pièce ou de comédien dans un théâtre subalterne, — et plus de place! Ici l'honneur s'allume et l'indignation éclate. « C'est moi qui me tairais! » Vite la plume. Le pistolet riposte... Et le voilà gisant sur ses rêves d'avenir, l'enfant de Montreuil-Bellay, loin de ses tours et de son clocher, de ses îlots et de ses prairies, de ses coteaux de Sanziers, de sa vallée du Thouet, et plus loin encore de sa mère!

Cette nouvelle, relevée par tous les échos de la presse, nous attéra. Elle entr'ouvrait pour nous l'abîme de ce Paris dont nous ne savions encore que les splendeurs et les prestiges. Confiants jusqu'ici dans l'inviolabilité de notre jeunesse, nous tressaillîmes sous la première atteinte de ces désenchantements qui nous devaient retrouver sur l'autre versant de la vie.

L'*alter ego* de Charles Dovalle et son intime confident, l'autre Charles, chez qui les fraternités du collége se compliquaient des proximités du berceau, était Charles Louvet. Haletant et éperdu, il vint dans la soirée nous convier aux funérailles du lendemain.

Clignancourt, aujourd'hui méconnaissable sous les envahissements de la cité, offrait alors ce caractère de morne et froide désolation propre à la zône de Paris et

dont les poésies de Joseph Delorme nous ont conservé l'empreinte. Ni la ville, ni les champs; le désert moins la majesté, la solitude moins la rêverie. Çà et là, de loin en loin, un enclos ébréché, un chantier en suspens, un hangar vermoulu qui s'écroule; sur la carrière béante une roue à profil de gibet. Quelques rares passants à costumes hybrides, moitié paysans, moitié bourgeois, cheminaient vaguement dans les décombres de la plaine. Tout cela ne s'égayait ni du ciel froid et pluvieux d'une fin de novembre, ni du sol gypseux détrempé, qui s'enlevait par plaques sous la semelle de nos chaussures. Au versant d'un plateau, un rassemblement silencieux désignait la station funèbre. La tenue et la mise des conviés, adolescents pour la plupart, et que nous prenions alors, ainsi que nous-mêmes, pour des hommes, dénotaient des habitudes littéraires. Les yeux, les gestes se portaient sur une ancienne redoute, élevée en 1815 pour la défense du pays, et dont la terre excoriée saignait, mais d'une blessure étrangère à ces patriotiques souvenirs. *Hic cecidit.* Quinze ans plus tôt, c'est d'un mousquet prussien que la balle lui fût venue. Il était de la race de nos braves; son père, soldat de Kléber, à son retour d'Égypte, s'était ressouvenu de Jaffa, en voyant luire le soleil sur la porte mauresque de Montreuil. Autre rapprochement : la balle, en trouant le cœur, avait du même coup percé un dessin de lui, représentant le donjon et les fossés de Vincennes.

Survint un personnage dont l'arrivée fit sensation, et que de muettes, mais vives démonstrations, accueillirent. Louis Desnoyers avait, en l'absence de l'auteur, accepté jusqu'au sang la responsabilité de l'article. Un pied

dans le fiacre, il partait pour le rendez-vous, quand Dovalle, accouru, déjoua son héroïsme, et le força d'échanger le rôle de partie en celui de témoin Dévouements chevaleresques, réciprocités de sacrifices que Virgile eût chantés, mais que l'Évangile réprouve, et qui n'ont que le terrible tort de mettre les sympathies de notre chair en hostilité avec les destinées de notre âme!

Il faut noter ici une particularité remarquable, tirée de la situation des assistants. Dovalle n'était personnellement connu d'aucun de nous trois, ni de ceux des nôtres qui spontanément, ou sur notre appel, s'étaient enrôlés dans le cortége. Étrangers à l'homme, nous lui étions unis par l'origine, par les mœurs, par les mystérieuses affinités de l'air et du sol, étrangères elles-mêmes aux affections comme aux regrets de ses amis de Paris, camarades de plume et de presse, nombreux, navrés, frappés au cœur de leur collaboration quotidienne. Sa représentation était comme scindée en deux groupes divers d'attitude ainsi que de nombre : d'un côté la figure, de l'autre le cadre et le fonds. D'une main serrant nos mains, de l'autre main celle des autres, Louvet, l'ami complet, de tous les points, à tous les titres, reliait les deux groupes par l'expansion de sa douleur et les confondait en un.

A cent pas de la redoute, une sinistre lueur, entrevue à travers les rideaux d'une fenêtre, indiquait la chambre mortuaire. Un instant la pensée nous vint de suivre ceux qui en montaient l'escalier, et d'aller visiter pour la première fois celui qu'ils allaient embrasser pour la dernière. — Nous restâmes. Qu'avions-nous à attendre,

en cette tardive rencontre, des froides et fatales révélations du cercueil? Châteaubriand, un jour, a tenté cette épreuve; il est sorti de la chambre d'Alfieri sous une impression redoutable dont il a pénétré ses lecteurs. Les enseignements de la mort sont d'une efficacité suprême; mais ce n'est point à son masque qu'il faut aller demander un portrait. La mort, qui est le néant, n'est que le mensonge de la vie; mieux vaut cent fois le prestige et l'hypothèse de l'inconnu.

Quand tout fut disposé, un chœur de psalmodies se fit entendre, et le clergé, la croix en tête, apparut à la crête du sentier. A ce bruit et à cette vue, mon cœur crispé se dilata. Je n'avais osé compter sur l'assistance du prêtre. L'Église qui, sans déshonneur, ne saurait imposer ses honneurs à qui les rejette, avait interprété avec sa mansuétude de mère les derniers témoignages recueillis au chevet du mourant. Nous n'étions donc plus seuls, perdus et isolés devant l'expression tout humaine d'un regret incompatible avec l'immensité de nos espérances. Exilés jusqu'ici, voilà que tout à coup nous retrouvions l'idiome de la patrie et de la famille. Ce tercet immortel où Dante Alighieri déploie la bannière du Christ me revint en mémoire. La présence imprévue des insignes de notre foi sur cette arène encore sanglante, renouvela ciel et terre, hommes et choses autour de moi. Il me sembla que le voile de brumes se déchirait, et que le soleil se levait enfin sur notre tête.

Le convoi se mit en marche. Alexandre Dumas pour la poésie, Louvet pour le pays et le foyer, Louis Desnoyers et Cartillier pour la confraternité littéraire, tenaient les coins du poële. A l'entrée dans l'église, le

curé, prêtre à cheveux blancs, penché sur la croix du cercueil, en tira des paroles d'oubli et de pardon, propres à l'apaisement de cette frémissante jeunesse.

Le corps fut déposé au cimetière de Montmartre où, quelque temps après, l'inauguration du monument funèbre nous rappela. L'auteur de *Rienzi*, Gustave Drouineau, dont la renommée avait touché le front, et qui, la veille, traîné sur la scène aux acclamations du parterre, s'était évanoui entre les bras du régisseur, se fit en un dithyrambe chaleureux l'interprète de l'assistance.

La coupe que Dovalle avait effleurée de ses lèvres est supportée par la colonne de son tombeau ; les oiseaux du ciel y viennent boire. Au bas, pour épitaphe, ces deux vers du poète, qu'on dirait empruntés à la jeune captive d'André Chénier :

> L'avenir n'a pour moi qu'un gracieux sourire ;
> J'ai dix-huit ans ; mon âge est presque le bonheur !

Les œuvres de Dovalle, recueillies par les mêmes mains qui lui avaient érigé cette pierre, eurent Victor Hugo pour parrain. Sa gloire alors s'épanouissait. La cause de la victime se rehaussa de l'intérêt des questions littéraires et sociales agitées par lui, dans sa lettre aux éditeurs, avec un accent de personnalité souveraine. Il nous la lut un soir, veille de l'impression, au coin de son feu, plus attractif encore par ce terrible hiver de 1829. Je l'entends énumérer avec sa puissance d'antithèses tout ce que « de fleurs, de fêtes, de printemps, de matin, de jeunesse, renferme ce portefeuille d'élégies déchirées par une balle de pistolet. » Je l'entends identifier, avec une sympathie qui me troubla, sa

cause à lui, sa cause de novateur persécuté à des causes moins respectables, et, de sa voix profonde et vibrante, redire le mot de Luther dans le cimetière de Worms : *Invideo quia quiescunt.*

Entre la lettre et le texte, une notice à laquelle nous avons fait plus d'un emprunt, retrace avec non moins d'effusion que de fraîcheur les étapes de ce court voyage. Elle est signée Charles Louvet ; elle reparaît, accrue de quelques notes précieuses, à sa même place, dans l'édition nouvelle qui a rouvert nos souvenirs.

Il est encore, Messieurs, quelque chose de plus triste que cette mort si longuement et trop complaisamment rappelée ; c'est l'oubli, c'est le passé, c'est l'herbe qui, partie d'une tombe, monte, s'étend, foisonne et recouvre un monde tout entier. De 1829 à 1869, de la première édition à la seconde, se mesure le plus vaste intervalle, au point de vue des renouvellements, qu'une même génération ait jamais traversé. Longtemps nous avons cru, comme tant d'autres, sur la foi des ruines et du sang, que cet intervalle suprême était celui qui nous séparait de nos pères ; nous nous trompions. Les brutales secousses traînent les réparations sur leurs pas. Les crises sont d'un temps ; la hache, en émondant, ravive. Le peuple, enfant terrible, met le cachet de son impuissance à ses colères d'un jour, sans suite comme sans nom, et dont l'infaillible lendemain fait justice. Les murs de cent coudées que la force des traditions voisines leur opposait naguères en maîtrisait la fougue et en conjurait le déchaînement. Il n'en est plus ainsi de la révolution pacifique dont nous sommes à la fois les complaisants et les témoins. La pente sur laquelle glisse en souriant et en

dormant la société tout entière est si douce, que chaque point de son parcours est irrévocablement occupé par elle. Les changements s'y poursuivent et les transformations s'y consomment au gré de tous avec un ensemble de vues inconciliable avec l'hypothèse d'un retour.

La morale de ceci n'est point à agiter en nos pages. Replions-nous sur la poésie. Il faut au poète deux choses, l'esprit en soi, au dehors le mouvement et la vie. Cherchez-les s'il vous plaît dans le monde qui s'accuse et se produit autour de nous. Fût-on la lyre, fût-on la harpe, comment résonner aujourd'hui dans le silence des vœux, des espérances et des regrets qui mettaient en vibration ses cordes?

Il y eut au lendemain de la révolution et de l'empire une illusion de retour aux traditions sociales qui fit chanter et respirer. Une foi, une foi quelconque, chez les blasphémateurs eux-mêmes qui, par leur désespoir la ressentaient et l'attestaient, fécondait les esprits en agitant les âmes. Byron, comme Lamartine, était l'enfant de cette ère. Illusion en effet! L'idéal rongé depuis des siècles allait tomber en poudre sous une épreuve bien autre que celle des échafauds, des proscriptions et de la guerre, — celle de la vie terrestre et des satisfactions à tout prix. La hache passa des hommes aux choses; les têtes sauves s'inclinèrent sous le niveau des institutions; l'*os sublime* se pencha, captif, absorbé sur des chiffres. — « A quoi servent les poètes? » disait au lendemain de la disparution du plus grand de tous un de nos *sérieux,* « que valent-ils? de quel poids pèsent-ils dans le bien-être du monde? » Ce n'est pas tout de

citer ; il faudrait reproduire l'accent de conviction parfaite avec lequel on articulait ce propos.

Le plus grand, ai-je dit, — la mort m'a dicté ce langage. Un lyrique vit encore, son émule, son ami jusqu'au bout, en dépit des dissentiments et de l'absence. Ennemi, à l'heure qu'il est, de ces croyances du berceau, source de ses inspirations premières, tout ce qui lui reste de poésie, formes, échos, reflets, est emprunté à ce monde qu'il glorifie en l'attaquant.

La nature dépouillée, dressée, nivelée, meurtrie, saigna de toute part, entraînant dans sa chute les monuments inséparables de sa beauté et de sa jeunesse. Enfants, nous nous perdions dans les bois, dans les rues, dans les nefs des églises. — oui, jadis l'un des nôtres s'égara sous les voûtes de Saint-Maurice, au baptême de son petit frère, — et jusque dans les corridors sombres de nos demeures hantées de légendes et de visions. D'un coup d'œil aujourd'hui l'on voit le bout et le fond des choses ; impossible, même aux aveugles, de se perdre. L'infini est mort.

Ni à l'âge, ni à l'heure où Dovalle écrivait au gré de sa muse aimable et parfois trop légère, les poètes ne se posaient de ces problèmes d'avenir. Que fût-il devenu, en possession des jours sacrifiés avec une prodigalité si stérile sur le champ de bataille de Clignancourt ? Esprit facile, à la fois critique et rêveur, deux hommes étaient en lui, celui de l'inspiration, celui de la lutte. A laquelle de ces deux tendances eût-il définitivement obéi ? Il se peut qu'à son tour l'arène politique l'eût tenté. Là il eût rencontré, dans le feu de la discussion, une sauvegarde contre les défaillances de la

pensée. A quelque nuance d'opinion qu'il se fût rattaché, dans le fractionnement des esprits, il n'eût pu s'écarter considérablement de celui qui, de tous points, lui eût fait signe, et de qui nous tenons cette anecdote parlementaire :

« Je me trouvais rapporteur, dans les bureaux de la chambre, d'une commission, laquelle avait pour président M. Crosnier. Mon rapport terminé, j'allai le lui soumettre.

« Monsieur Crosnier, lui dis-je en tirant le manuscrit de ma poche, vous souvient-il du jour, — il y a quarante ans de cela, — où deux jeunes auteurs, pareils d'âge, d'air et de contenance, se présentèrent à M. le directeur de la Porte Saint-Martin. Ils déposèrent entre ses mains, comme je le fais aujourd'hui, à cela près de leur embarras, un cahier plus gros que celui-ci, fruit de leur collaboration fraternelle? Ce directeur, accessible et encourageant, vous le connaissez. Des deux aspirants aux palmes de la scène, l'un est tombé à quelques jours de là, frappé d'une balle; l'autre, dont la vocation refoulée n'a pu survivre à cette perte, regardez bien, Monsieur le directeur, c'était moi. »

Peut-être que Dovalle, sourd à tout autre appel qu'à celui de son premier printemps, eût cédé sans réserve aux entraînements de la muse. Mais alors, poète sérieux, comme nous aimons à le supposer, poète épris de ce qui s'écroule, il se fût épuisé dans une lutte stérile avec le positivisme de l'époque; et, voyant le désert s'étendre à perte de vue autour de lui, songeant avec tristesse à ses devanciers dans la tombe, il eût redit, avec plus de dignité que l'apostat de Worms et de Spire : *Invideo quia non sunt.* V. Pavie.

# MAUVES — LA SAILLERAIE

Messieurs,

Le voyageur qui, d'Angers, veut gagner la ville de Nantes, peut choisir entre deux chemins de caractères bien différents. Si son esprit est tout prosaïque, ou si l'urgence l'appelle, il profitera de la voie ferrée, cette création puissante mais froide de l'industrie, pour laquelle arriver est tout, voir, admirer n'est rien. Si, au contraire, il sut jamais goûter le prestige d'une navigation charmante, il prendra place sur le bateau à vapeur, cet agent rapide dont l'industrie est venue aussi décupler l'essor, mais qui, plus heureux, laisse dans toute sa beauté la route ouverte et parée pour nous par la Providence.

Après avoir admiré l'aspect qu'offre la ville d'Angers vue du rocher de la Baumette et remarqué, en ce dernier lieu, la tour qu'un zélé disciple d'Herschell achève d'y construire, notre touriste laisse bientôt les pittoresques mais sévères coteaux de la Maine et croit entrer dans une atmosphère plus vive, dans une clarté plus grande, en commençant à voguer sur l'onde bril-

lante de la Loire. Il aperçoit avec bonheur ces grèves dorées, ces riantes *luisettes* dont le feuillage vert-bleu laisse voir, en tremblant au souffle de la brise, son revers argenté. Toutefois, il comprend que, faute de contraste, ces teintes claires et gracieuses perdraient bientôt de leur charme, si de grands aspects ne s'y mêlaient pas. La nature qui ne laisse rien imparfait, n'a pas failli à ce soin. Peu après le village de la Pointe, la Roche-aux-Moines, fière, dans le passé, de ses guerres féodales et, dans le présent, du voisinage de la célèbre *coulée* de Serrant, fait deviner un des plus riches aspects que l'imagination puisse rêver. — Bientôt, c'est de l'autre côté que le rivage s'élève, formant un haut sillon qui se prolonge jusqu'à la belle église, toute moderne, de Montjean. De ce lieu, Ingrandes semble une ville importante étalée au bord d'un lac ; mais, ce ne sont guère que bâtons flottants sur l'onde, et toute l'attention ne tarde pas à se porter sur la colline de Saint-Florent, si belle de son église à large base de verdure et plus belle encore du noble souvenir dont une parole de Bonchamp l'a dotée pour jamais.

Le coteau persiste et s'élève encore à Champtoceaux, site admirable d'où l'on domine les environs de Nantes comme de la Roche-aux-Moines on domine ceux d'Angers. Puis, le rocher se divise et se montre à la fois sur les deux rives, portant, à gauche, le château moderne de la Varenne, à droite, celui de Clairmont, de fondation fort ancienne, mais élégamment rebâti. Aussitôt, l'horizon s'élargit et d'immenses prairies conduisant la Loire jusqu'à Nantes, semblent vouloir s'emparer de tout l'espace.

Mais, à mi-colline, sur la droite, s'élève le clocher de Mauves, et tout fait pressentir que du haut de ces roches immenses, à peine ébréchées par les emprunts incessants du macadam, l'aspect sera d'une richesse sans pareille : elles ont, d'ailleurs, une certaine renommée..... Ces motifs m'ont, je l'avoue, déterminé un jour, et, tout récemment, j'ai mis pied à terre dans ce lieu, laissant le bateau continuer sa route à travers le plat pays.

Dois-je me repentir d'avoir pris cette résolution? — Chacun pourra le dire tout à l'heure?

— A peine sur la rive, je demandai où conduisait un chemin que je voyais à ma droite. « C'est la route, répondit-on. — Quelle route? — La route de Paris... » Il me fut impossible de ne pas regarder ce nom comme un peu légendaire, quand j'aperçus une montée rapide à l'égal du roc sauvage qui, du portail de la cathédrale d'Angers, vous précipite à la fontaine Pied-Boulet. Il est vrai que, comme toute ancienne route digne de ce titre, celle-ci est pavée; c'est-à-dire qu'on a enfoncé dans la terre d'énormes blocs de grès disposés à peu près dans l'ordre où les Géants de la fable durent amonceler les fragments de Pélion et d'Ossa, pour escalader l'Olympe. Evidemment, les six forts chevaux qui tiraient le coche décrit par La Fontaine n'auraient jamais pu faire monter là une voiture de long cours, ni, surtout, l'y faire descendre sans désastre. Mais enfin, le nom demeure, et, je le répète. Prenant donc la route de Paris, je me trouvai, après une rude et longue ascension, sur un plateau où je dus bien vite oublier ma peine.

A l'horizon, tout à fait à gauche, le Loroux-Botte-

reau, chef-lieu de canton important, montrait son riche clocher à l'italienne, tandis que, plus près, Saint-Julien de Concelles élevait modestement au milieu des arbres son humble flèche de village. C'est presque devant ce bourg que la Divatte, née au Doré, canton de Montrevault et formant, près du château de la Varenne, la limite de l'Anjou, vient se jeter dans la Loire.

Cette dernière, on doit le reconnaître, ne gagne pas à devenir ainsi tout à fait nantaise. Plus de colline Saint-Florent, plus d'îles verdoyantes. La grandeur, sans doute, lui reste, et le sillage des hauts navires l'enorgueillira bientôt; mais, jusqu'à Saint-Nazaire, à peine devant Bouguenais et le Pellerin, près de Paimbœuf, retrouvera-t-elle quelques instants le charme qu'elle possédait depuis le lieu où la Maine vient s'unir à son onde. Laissons donc ce coteau lointain prolonger sa ligne désormais sans caractère jusqu'à Saint-Sébastien, où commence, à bien dire, la ville de Nantes, et, franchissant le fleuve, portons nos regards sur la rive droite. Là, le sol offre mille gracieux caprices; les prés sont d'un vert anglais, les ombrages riches et nombreux. A une lieue et demie, environ, l'église de Thouaré montre son clocher aux formes romanes, dont la blancheur tranche sur la verdure. Au delà, un rocher de forme arrondie cache l'horizon; mais, quelques pas faits à gauche permettent au regard de franchir cette pointe gênante, et la ville de Nantes s'offre à mes yeux. Voilà bien sa cathédrale et sa brillante flèche de Saint-Nicolas. Celle-ci, haute de 100 mètres, dépasse de 140 pieds les tours carrées de Saint-Pierre, qui n'en ont que 160 et domine tout le

pays, même à la distance de 16 kilomètres, qui me sépare d'elle. Entre les deux rives, la Loire poursuit son cours au milieu des vastes prairies de Mauves, qui s'étendent jusqu'aux portes de la ville, et, de tout loin, au delà de Thouaré, le bateau que j'ai quitté il y a peu d'instants, semble, en lançant un mince nuage de fumée, m'adresser un adieu qui, je l'avoue, me laisse sans regret.

A ce moment, un compagnon instruit et distingué, qui allait devenir un hôte, se joint à moi complaisamment et m'exhorte à porter d'un autre côté mon exploration.

Nous faisons cent pas vers la droite et le paysage se transforme complétement.

Bien des Angevins ont, sans doute, visité les hauteurs de Rochefort-sur-Loire ou de Saint-Aubin-de-Luigné, près de Chalonnes. Du côté de la Loire, tout est éclat, verdure chatoyante, horizon perdu dans l'azur. Au revers du coteau, c'est le pays de la Vendée, aux ombrages sérieux, aux aspects bornés, aux vallées tranquilles semblant appeler les rêveries du poète ou les méditations de l'ermite. — Ici, il en est de même. Une sombre verdure marque, en déprimant fortement son niveau, la présence d'un vallon profond se prolongeant jusqu'aux environs de Carquefou, chef-lieu du canton dont la principale commune s'étend à deux pas de nous. En gravissant le revers opposé, les arbres s'éloignent, puis disparaissent pour faire place à de riches gazons au milieu desquels s'élève un noble château. C'est la Sailleraie.

Tous les *Guides du voyageur* signalent cette demeure,

bâtie en 1671, par M. d'Harouy, et citée dans maintes lettres par Mme de Sévigné, qui y vint avec Mme de Grignan, sa fille. Ces recueils ajoutent qu'on y voit plus d'un tableau remarquable, entre autres un portrait de cette femme célèbre, peint par Mignard.

De telles promesses ne m'engageaient que faiblement. Je me rappelais la tristesse de quelques visites faites à des châteaux qui, destitués de leurs richesses d'autrefois, négligés, dégradés par le temps, semblent porter le deuil de leur ancienne splendeur. Puis, qui n'a vu dans ces résidences devenues simples habitations, des tableaux détériorés, ou placés sur les meubles, entassés au hasard comme à la veille d'une vente ! Ce déclin, ce désordre, sont pénibles assurément. Mais, mon compagnon me rassurait d'un air convaincu ; l'édifice avait un aspect attrayant et se trouvait à une distance de deux kilomètres à peine.... Nous nous sommes mis en marche.

Prenant, cette fois, la véritable route de Paris, nous descendons, par une côte rapide, au fond du vallon que je viens de signaler. Là, un petit pont appelé l'*Arche-Gaubert*, ouvre un passage au Sail, ruisseau qui a donné son nom à la Sailleraie et qui, de la commune de Carquefou, va, non loin de Thouaré, se jeter dans la Loire. Cette position, qui rappelle assez fidèlement celle du Pont-Charron, sur le route de Fontenay-le-Comte, arrêterait une armée. Après avoir gravi la côte opposée, l'on ne tarde pas à entrer, à droite, dans une des avenues du château. Dès ce moment, ma crainte se dissipe, car tout porte la trace des soins les plus constants et les plus recherchés. Une pelouse apparaît :

elle est vaste, s'élève par un gracieux mouvement de terrain et voit de blanches statues se détacher çà et là sur son verdoyant tapis. Puis, après avoir passé entre deux pièces d'eau, l'on arrive à la cour d'honneur dont une belle grille orne l'entrée.

La date de l'édifice dit assez son caractère. C'est un bâtiment avec dôme, ayant « trente toises de face, » a écrit du lieu même Mme de Sévigné ; flanqué de deux longues ailes avec pavillon et offrant le style un peu froid, mais solennel de l'époque de Louis XIV. Le dessus des portes et des fenêtres est richement sculpté : le vestibule, dans lequel nous nous présentons, est remarquable par ses proportions. Je venais d'apprendre que le domaine appartient à Mme de Courtarvel, née de Becdelièvre, nom dont il n'est nul besoin, à Nantes surtout, de demander la haute et honorable signification. La présence de mon guide nous vaut ici une grande faveur. Mme la marquise veut nous faire elle-même, nous annonce-t-on, les honneurs de sa splendide résidence.

Entrés dans un premier salon, nous y rencontrons l'accueil le plus bienveillant, la courtoisie la plus empressée et cette distinction dont les personnes à relations élevées possèdent ordinairement le privilége. Quant au salon lui-même, vaste parmi les plus étendus, brillant de soie, étincelant de lustres et de glaces, il est digne en tout de recevoir la visite d'un roi. Des tableaux couvrent ses parois. Evitant une nomenclature qui dépasserait de beaucoup les bornes d'un récit, nous ne citerons parmi eux qu'un portrait du prince de Croy, par Mignard, et un autre, du Régent, par Largilière.

Pourtant, combien d'autres mériteraient une mention ! Un second, un troisième salon se présentent, aussi riches de luxe et d'œuvres d'art. C'est dans l'un d'eux que se trouve le portrait de Mme de Sévigné.

Cette femme, qu'attendait la célébrité, avait, un jour, pris part à un intermède dans lequel dansait Louis XIV. Elle était, suivant le goût allégorique du temps, vêtue en Diane chasseresse. Son royal partenaire ne manqua pas, on doit le penser, de louer sa distinction et sa grâce. Voulant conserver le souvenir de cet honneur sans prix, elle chargea Mignard de la peindre avec la parure qu'elle portait à cette fête et c'est ce tableau qui s'offre à nous. Le costume diffère peu de celui alors usité à la cour : de légères plumes blanches et roses se mêlent à la coiffure ; la main gauche tient un arc. Ce portrait admirable est, dit-on, le plus jeune que l'on connaisse de ceux de Mme de Sévigné.

Une autre toile bien remarquable due au pinceau de Nattier, représente la princesse Adélaïde de France. On sait peut-être que le portrait de Louise de France, comme celle-ci fille de Louis XV, également peint par Nattier, est une des perles les plus précieuses dont s'était enrichie la collection du château de Sablé.

Après le salon, nous entrons dans le cabinet de M. le marquis de Courtarvel, mort depuis quelques années. Le bureau, incrusté de cuivre et la bibliothèque sont d'un goût aussi riche que sévère. Une superbe vue de Venise, par Canaletti, fait face à plusieurs dessins parmi lesquels on remarque un château massif bâti au milieu d'un lac. C'est le château de la Brède ; celle dont nous recevons la gracieuse hospitalité

se trouve alliée au célèbre auteur de l'*Esprit des lois*.

Vient ensuite la chambre de la châtelaine. Plusieurs miniatures avec supports se dressent sur une console. Une d'elles arrête inévitablement le regard ; c'est un délicieux portrait de Mme de Courtarvel, belle-fille de la marquise.

Là, je pensais que notre obligeante conductrice était à la fin de ses peines, quand elle nous invita à venir voir la galerie, comme si, depuis une heure nous n'étions pas dans une galerie non interrompue...

Un escalier à degrés et balustre en pierre blanche, digne d'être comparé à celui de l'hôtel de la préfecture du Mans, gagne l'étage unique, ayant pour ciel le dessous du dôme, qu'ornent des peintures colossales. On nous montre en passant plusieurs chambres ayant pour tentures, non des papiers peints ou gaufrés, tels que ceux dont se contentent les demeures bourgeoises, mais des tapisseries rares dans la désignation desquelles nous entendons nommer les Gobelins et Beauvais, puis la galerie s'ouvre devant nous. C'est tout un musée nouveau, dans lequel, malgré notre vive crainte de lasser l'attention, il nous est impossible de ne pas citer un portrait, vraiment parlant, de la maréchale d'Ancre, un autre, au regard triste et touchant, de Mlle La Vallière, une Madeleine d'André del Sarte et, surtout, une jeune femme coiffée d'un turban, œuvre du Guerchin.

Restait le lieu où se commence et s'achève toute existence chrétienne, où se bénit le berceau, où se consacre la tombe, la chapelle du château. Une Vierge peinte, avec figures, y occupe le rétable de l'autel ; un

Christ en ivoire, sculpté par Girardon, orne la galerie. Sur le mur, à gauche, se lisent plusieurs inscriptions sépulcrales...

Nous revenons au salon admiré d'abord. Là, nous offrons à Mme de Courtarvel, dont le langage n'a pas cessé d'ajouter au vif intérêt d'une si riche revue, l'expression d'une gratitude cent fois méritée, puis, mon guide et moi, nons mettons fin à notre visite.

Faut-il, maintenant, décrire en détail le bel entourage du château?... A cette seule question, je vois mon auditoire, saisi de terreur à l'égal du lecteur dont parle Boileau, demander grâce et se sauver bien vite *au travers du jardin.*

Eh bien! je l'y suivrai..., pour lui dire que ce jardin, primitivement dessiné, comme le parc de Versailles, par le célèbre Lenôtre, a été presque complétement transfo . Toutefois, on a respecté et nous y avons vu avec intérêt une création portant le nom de Mme de Sévigné. C'est une charmille formant de longues et nombreuses allées qui s'entrecroisent en vous offrant le charme d'une ombre épaisse et mystérieuse. On n'en peut gagner l'entrée sans remarquer les bois de futaie dont des percées régulières permettent d'apprécier l'étendue. A l'opposé, un pavillon élégamment sculpté présente un lieu de repos qui domine la vallée du Sail. En le quittant, nous nous retrouvons presque à moitié chemin des hauteurs de Mauves, point où s'était commencée notre excursion.

—Fallait-il, je le demande, laisser enseveli dans l'oubli le souvenir d'une telle bonne fortune?... Il m'a semblé,

au contraire, qu'il convenait de signaler à tous des richesses dont plus d'un, peut-être, tentera d'apprécier la valeur. On a dit bien souvent, en outre, que proclamer hautement une dette de reconnaissance, c'était s'acquitter en partie... — Voilà pourquoi j'essaie de raconter ce voyage.

E. Lachèse.

LES

# PEINTURES MURALES

DE

## M. J.-E. LENEPVEU

### A L'ÉGLISE SAINTE-MARIE

**(Hospice général d'Angers).**

---

Le misérable instrument que la parole !.....

H. TAINE.

Il est généralement admis que les amateurs de la province doivent connaître à fond toutes les œuvres d'art que renferme la capitale ; ils les citent, ils en parlent, ils en écrivent, et, le plus souvent, jugeant de leur mérite d'après la place qu'elles occupent, on les entend vanter des statues sans caractère ou des toiles médiocres. En retour, les Parisiens n'ont aucun souci des chefs-d'œuvre de la province : en France, la centralisation pèse sur l'art comme elle pèse sur les lettres si cruellement atrophiées dans les départements depuis un demi-siècle. Il n'en est pas de même en Italie, en Belgique et en Hollande. Ce n'est pas Rome, si riche

qu'elle soit, qui oserait se dire sans restriction la capitale artistique de l'Italie; Venise, Naples, Florence, Bologne, cités rivales, ont leurs admirateurs comme Rome a les siens, parce qu'on se souvient que, comme elle aussi, toutes ces villes ont eu leur école, et que les œuvres des artistes qui les ont illustrées n'ont pas déserté le sol natal. On y court et on s'en souvient.

De même en Belgique: Bruxelles, Anvers, Gand, Bruges, se sont partagé les toiles de Rubens, de Jean Van Eyck, d'Hemling, de Quentin Matsys, de Van Dick et de Jordaens, les grands maîtres de l'art flamand, et les touristes ne songent point, se trouvant à Bruxelles, qu'ils sont dans la capitale et que la province doit leur être indifférente.

Amsterdam, Dordrecht, La Haye, Rotterdam, ne sont-elles pas également célèbres aux yeux du critique qui se rappelle y avoir admiré Albert Cuyp, Paul Potter, Karel Dujardin, Wouwermans, Backuysen, Berghem, Gérard Dow et Rembrandt?

Chez nous les choses se passent autrement. On ignore si tel musée, telle église de province possède un ouvrage de valeur; tout artiste en France devant tôt ou tard payer sa dette à la capitale, son talent se mesure à son tribut.

A deux reprises différentes, ces dernières années, à la mort de Brascassat et de Picot, le nom de M. Jules Lenepveu a été sur toutes les lèvres lorsqu'il s'est agi de remplacer ces peintres à l'Institut. Des concurrents plus heureux l'ont emporté sur lui: il est dans les conditions nécessaires de toute bataille de se terminer par une défaite ou une victoire. Mais nous avons attentivement

suivi les phases du débat, et ce que nous regrettons pour l'artiste, c'est que son œuvre entier n'ait pu être apprécié par ses juges.

Nous avons bien vu le soin que l'on apportait à faire valoir ses peintures dans les monuments de Paris. Son tableau du Luxembourg, *Les Martyrs aux Catacombes*, ses décorations encore inachevées au Nouvel Opéra, connues seulement de quelques privilégiés, ont été l'objet de critiques élogieuses auxquelles nous avons applaudi. Mais c'est à grand'peine si de rares articles ont eu un mot de mention en terminant, et comme à la hâte, pour les ouvrages dont l'artiste a doté sa ville natale.

Jules-Eugène Lenepveu, né en 1819, à Angers, fut d'abord élève de l'école municipale de dessin dans cette ville. Pensionné par le Conseil municipal pour aller continuer ses études à Paris, il fut admis, dès son arrivée, à l'École des Beaux-Arts, dans l'atelier de Picot (octobre 1838); il y remportait au mois de décembre suivant une troisième médaille, et en janvier 1839, une première médaille pour dessin d'après nature et une deuxième pour dessin d'après la bosse ou figure antique. A dater de cette époque, le jeune artiste ne laissa plus passer un seul concours pour le grand-prix de Rome, sans justifier par son empressement à s'y présenter, l'estime que lui portaient ses concitoyens. C'est ainsi qu'il fut admis à concourir quatre fois, de 1842 à 1845. Les sujets qu'il dut traiter dans ces divers concours, ont été offerts par lui au Musée d'Angers et l'œil exercé du critique se plaît à découvrir dans ses premières toiles l'indice d'un talent qui n'a fait que grandir jusqu'ici. Ce sont : *Jacob rece-*

*vant la robe ensanglantée de Joseph* (1842); *David sacré par Samuel* (1843); *Le Christ au prétoire* (1844); *Alexandre et son médecin* (1845). L'année suivante il remporta le deuxième grand-prix de Rome, ayant à traiter la *Réception des envoyés du Sénat par Cincinnatus;* ce tableau se voit également dans les galeries du Musée d'Angers. Enfin, en 1847, la *Mort de Vitellius* valut à M. Lenepveu le premier grand-prix. En même temps, le jeune lauréat offrait à sa ville son *Martyre de saint Saturnin*, exposé au salon et décoré d'une médaille d'or (1847).

L'un de ses biographes constate qu'en partant pour Rome il avait remporté toutes les médailles qui peuvent être accordées aux différents genres de travaux qu'exécutent les élèves de l'École, à savoir: deux médailles d'or et huit médailles d'argent; de plus, il avait encore obtenu une médaille d'or à l'exposition.

Il séjourna six ans à Rome d'où il envoya pour sa quatrième année d'études *La barque des Damnés*, fragment du *Jugement dernier* de Michel-Ange (Musée d'Angers). La vie publique commença pour lui à son retour d'Italie, et je n'essaierai pas de raconter cette seconde partie plus connue de son existence. Troisième médaille en 1847; deuxième médaille en 1855, Exposition universelle; rappel en 1861; décoré de la Légion d'honneur en 1862, cet artiste est du petit nombre de ceux dont le sévère talent n'a rencontré partout que des sympathies.

Compatriote de M. Jules Lenepveu, angevin comme lui par le cœur, bien que je n'aie pas l'honneur de lui être connu, (et sans mettre en oubli ses œuvres angevines

que je viens de signaler mais qu'il serait trop long d'étudier en ce moment), je veux essayer de traduire avec ma plume les belles fresques tombées de son pinceau sur les murailles de l'église de l'Hospice-général d'Angers.

*L'Annonciation*[1]. — Cette composition se divise en deux parties. L'une, la partie supérieure, sur fond d'or mat, nous montre l'Esprit-Saint qui en occupe le centre sous la forme d'une colombe d'où jaillissent d'ardents rayons. De chaque côté et au-dessous de la colombe symbolique sont des anges groupés avec une élégance exquise ; au milieu du groupe, porté sur des nuages, un petit chérubin tient ouverte sur son genou la partition du cantique céleste qu'exécutent ses frères. Ils sont autour de lui, beaux comme des nouveaux-nés, pour prendre une comparaison d'ici-bas, les mains jointes, sans vêtements et cependant remplis de pudeur ; ils rappellent malgré soi les vers de la *Prière pour tous* :

> Tous les petits enfants, les yeux levés au ciel,
> Mains jointes et pieds nus, à genoux sur la pierre,
> Disant à la même heure une même prière,
> Demandent pour nous grâce au Père universel !

Ils chantent, les yeux fixés sur ces gammes divines que la voix de l'homme ne saurait traduire ; quelques-uns touchent d'un doigt inspiré les cordes des cinnors et des harpes, tandis que d'autres se rappelant ces hymnes d'allégresse qu'ils ont exprimés bien des fois sans doute, s'élèvent au-dessus du chœur harmonieux pour porter

[1] Hauteur : 5m,10. — Largeur : 2m,55 (1866).

jusqu'aux pieds du Très-Haut l'hommage de leur amour.

Les visages célestes qui remplissent avec tant d'ensemble cette partie du tableau ne trahissent aucune crainte, leur félicité est complète ; tout annonce la joie, cette joie calme qui dut être celle du Christ lorsqu'il se fut offert en victime pour les hommes.

La scène du bas qui ne compte que deux personnages n'est pas moins belle. La Vierge, drapée avec simplicité dans un vêtement d'étoffe bleue, sans aucun ornement, est représentée à genoux sur les degrés d'un modeste oratoire dont on n'aperçoit qu'un des côtés de l'autel. Or, pendant qu'elle priait ainsi, derrière elle, l'archange Gabriel est descendu lui apportant une branche de lys. Le messager céleste est vêtu lui aussi d'une longue tunique bleue, à travers laquelle l'œil devine aisément le corps qu'elle recouvre. Il se tient à quelque distance du sol, les ailes faiblement ouvertes, et aux premières paroles de la *Salutation* qu'il vient de faire entendre, la Vierge, sans changer de place, a tourné la tête vers son hôte mystérieux. Présentant d'une main cette fleur, emblème des vertus virginales, de l'autre l'Archange indique le ciel où réside celui qui l'envoie.

Les manches relevées de sa tunique, qui laissent voir ses bras nus, le fil d'or qui se croise sur sa poitrine pour y fixer son vêtement, son front découvert, sa courte chevelure, ses ailes puissantes, tout dans sa personne a quelque chose d'alerte et d'aérien qui révèle un divin messager.

Mais l'expression de la joie paraît ici plus contenue,

un sentiment presque imperceptible de tristesse vient s'y mêler, comme si dès l'instant où la Vierge conçut le Fils de Dieu elle eût eu le pressentiment de son trépas. On se sent sur la terre, et la Vierge qui représente ici l'humanité porte des traits empreints d'une douce mélancolie. Le Christ va venir, — voilà la joie; — mais pourquoi vient-il? Pour souffrir : voilà la tristesse.

L'archange lui-même doit avoir la connaissance de ce qui sera la suite de son message, car ses traits sérieux, presque sévères, lorsqu'il s'adresse à Marie, n'expriment pas la joie sans mélange qui surabonde au-dessus de lui dans le groupe que j'ai raconté.

La Vierge, les deux mains placées sur sa poitrine, est pleine de grâce et de résignation ; elle écoute et elle comprend l'étonnante destinée qui l'attend. Le regard fixe qui n'a rien d'étrange, est l'indice de sa réflexion. Ses lèvres sont encore fermées, mais ce corps immobile, ces bras sans geste qui disent assez son abandon à la volonté d'en haut, m'annoncent qu'elle va prononcer tout-à-l'heure ces paroles sublimes que lui prêtent les Saints Livres : *Ecce ancilla Domini....* »

Il n'y a pas jusqu'à ce choix heureux d'une seule couleur pour la tunique de l'archange et le vêtement de la Vierge qui n'ajoute encore à l'harmonie de cette fresque et semble établir une visible parenté entre la créature terrestre et l'envoyé de Dieu. Cette unité de couleur parle aux yeux et à l'esprit parce qu'elle est autre chose qu'un rapprochement de tons, elle renferme une idée.

Des défauts, je n'en ai point vus. C'est à peine si une fois ou deux en regardant cette belle page je me suis

trouvé légèrement frappé par une des épaules de la Vierge qui, si elle est conforme à la réalité, pourrait être plus heureuse; mais l'auteur avait accepté pour son personnage une pose difficile et il s'en est tiré avec infiniment d'adresse, car le défaut que je signale n'a rien qui dépare son œuvre. Les ailes de l'archange se colorant de divers reflets ont quelque chose d'étrange et d'insolite qui peut n'être pas compris de tout le monde, bien que ces teintes noyées et lumineuses soient à nos yeux d'un grand effet.

Ce qui résume cette composition, l'impression générale qui survit à l'étude des détails, c'est avec une intelligence parfaite du sujet, la beauté des figures, l'harmonie des groupes, l'unité de l'ensemble dans une scène double en apparence, et plus encore que tout cela, le parfum de piété recueillie qui s'échappe du tableau.

*La Présentation au Temple*[1]. — A la droite du spectateur est l'autel chargé d'offrandes. Un peu en avant, deux jeunes lévites débout, prêts à aider le grand-prêtre dans ses fonctions sacerdotales. Il est là, vêtu de sa robe violette recouverte d'une seconde tunique à larges manches en soie rouge que termine une frange d'or; une chape d'une étoffe non moins riche tombe de ses épaules. Il porte une barbe vénérable que les années ont blanchie, et il s'avance avec majesté vers Marie et Joseph qui lui apportent l'Enfant. Je n'imagine pas autrement Aaron ou Joad, tant le personnage peint par

[1] Hauteur : 5m,10. — Largeur : 9m,85 (1860).

l'artiste est solennel. Point d'emphase, mais une étonnante fermeté, et s'il devait parler, cette belle profession de foi de Joad ne serait pas déplacée sur ses lèvres :

> Soumis avec respect à sa volonté sainte,
> Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

Il aurait encore la noblesse et la gravité convenables pour l'invocation fameuse :

> Cieux, écoutez ma voix; terre, prête l'oreille :
> Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille !
> Pécheurs disparaissez : le Seigneur se réveille.

Mais voilà que selon le texte sacré un vieillard, Siméon, s'est placé tout à coup entre cette famille sainte et le grand-prêtre, et prenant dans ses mains l'Enfant encore enmailloté, il l'élève avec une expression de ravissement qui éclaire d'une lumière soudaine ses traits vieillis et déformés. C'est bien là l'homme sur le dernier seuil de la vie qui s'en va satisfait de l'existence. Involontairement, sans comprendre la scène, et sans avoir lu l'évangéliste saint Luc, on appliquerait encore à ce vieillard le *Nunc dimittis*. Un peu en arrière, une femme joint les mains de surprise, et un homme du peuple sur le déclin de l'âge demeure stupéfait du cantique inspiré de Siméon qui retentit sous les voûtes du Temple. Au premier plan, la Vierge, agenouillée et vue de profil, porte le vêtement que nous lui connaissons déjà, et qui, sous la main de l'artiste, tant par la simplicité des lignes que par l'harmonie de la couleur, conserve à son personnage un air de jeunesse d'un goût parfait. Rien de plus suave que ces mains jointes et ce regard modestement baissé sans affectation ni mignardise.

Derrière elle est saint Joseph, le rude charpentier, portant dans ses mains deux colombes afin que la scène telle qu'elle est rapportée par l'apôtre fût rappelée dans tous ses détails :

« *Et lorsque les jours de la purification furent accomplis, suivant la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.*

« *Comme il est écrit dans la loi du Seigneur : que tout mâle premier-né sera consacré au Seigneur;*

« *Et pour offrir en sacrifice, selon qu'il est dit dans la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux jeunes pigeons* [1]. »

La figure de Joseph, figure mâle et sympathique, n'a rien de beau, mais on s'y attache volontiers. Ce teint hâlé de l'artisan qui s'est usé dans les rudes labeurs, au grand air, il vous semble au premier coup d'œil l'avoir rencontré maintes fois, puis en l'étudiant un peu vous remarquez bientôt qu'il n'a rien de vulgaire, que les traits dans leur rudesse ont de la grandeur et de la bonté, et que de ce mélange heureux l'artiste a su faire un type qui n'est pas un des moindres attraits de sa composition. Il n'y a pas jusqu'aux deux colombes qu'il porte dans ses mains, qui n'ajoutent au caractère de Joseph. Et il faut voir vraiment le gracieux contraste de ces délicates plumes blanches auprès de la peau brune et rugueuse de l'ouvrier.

Elisabeth, femme de Zacharie et mère de Jean-Baptiste, est agenouillée un peu au-dessus de la Vierge. On sait qu'elle n'était plus jeune lors de la naissance de

[1] Saint Luc, chap. II, ℣. 22, 23, 24.

son fils : l'artiste n'eût eu garde de l'oublier. Mais peut-être y avait-il là précisément une difficulté réelle à surmonter pour représenter une femme qui, sans avoir les traits accentués du dernier âge, n'avait plus déjà les agréments de l'âge mûr ; le personnage d'Elisabeth n'est pas à beaucoup près aussi bien rendu que ceux dont j'ai parlé.

Jean, le précurseur, debout devant sa mère, est vêtu d'une tunique terminée par un ceinture en *poil de chameau*. Une croix, si légère qu'elle semble un jouet tout en étant un symbole, est entre ses mains. Le corps de l'enfant, peut-être un peu robuste pour son âge, j'oserais dire un peu trop vu dans l'avenir, donne avant l'heure, selon nous, le secret de sa destinée : il est déjà l'homme du désert. Mais sa tête enfantine, belle de ravissement, son regard, à travers lequel on voit poindre une nuance de méditation, qu'il tient attaché sur l'Enfant divin, méritent de sincères éloges.

A gauche, en dehors du sanctuaire indiqué par de puissantes colonnes d'un style sobre, des Juifs s'entretiennent de la venue du Messie ; un infirme reçoit l'aumône sur les degrés du temple. Au fond, dans la nef solitaire, quelques groupes attentifs à la scène du sanctuaire et au cantique de Siméon auquel on a emprunté les paroles suivantes pour en orner le pourtour arrondi de la belle fresque de M. Lenepveu : « *Viderunt oculi mei salutare tuum.* »

*La Voie douloureuse* [1]. — Disons-le franchement, cette composition renferme un sérieux défaut : elle

[1] Hauteur : 5m,10 — Largeur : 2m,55 (1859).

n'a pas suffisamment d'air, partant de perspective. De plus, les flancs du Calvaire manquent de vérité, le roc forme des coudes cherchés qui eussent rendu la montagne de tous points inaccessible, et ce roc, sauf la couleur, n'est pas de la pierre. On dirait plutôt des vagues enflées par la tempête et l'œil reste inquiet sur la consistance du sol. Cela vient un peu de l'absence de végétation : quelques plantes sauvages jetées çà et là eussent préparé l'illusion ; en second lieu, c'est un tort selon nous, que la voie parcourue par le Christ ne puisse être aperçue en aucun endroit au premier plan. Le Christ se trouve subitement élevé sur des rochers énormes dont toutes les extrémités demeurent invisibles, et le spectateur qui ne peut en aucune façon se rendre compte du chemin qui a ainsi séparé le Sauveur des personnages qui l'avaient accompagné, n'est pas pleinement satisfait.

Ces réserves faites, il ne faut pas oublier que les défauts signalés ici ne portent que sur les accessoires de la composition, que d'autre part la forme plus haute que large imposée à l'artiste pour son tableau gênait singulièrement sa liberté d'action pour étendre le premier plan, et enfin que la mosaïque d'or étant acceptée comme pendant nécessaire à la fresque de l'*Annonciation*, c'est le fond le plus ingrat au point de vue de la perspective. Passons maintenant à l'étude des figures.

Le Christ, qui gravit péniblement le sommet de ces pics inaccessibles, est sublime de souffrance et d'abnégation. S'appuyant d'une main sur une pierre qui surplombe, pendant qu'un soldat le frappe brutalement pour hâter sa marche, il étend l'autre main vers sa

mère qu'il aperçoit au-dessous de lui, dans le terrible sentier, évanouie entre les bras d'une des saintes femmes. Saint Jean, vu de dos, les mains étendues, semble jeter un de ces cris tels que l'amour les suggère dans les moments suprêmes. Une femme, le front contre terre, dérobe ses regards à ce sanglant spectacle, et Madeleine, une main sur ses yeux, tombe renversée par la douleur.

Ayant à décrire le tombeau de l'un des doges de Venise, M. Taine s'exprime ainsi : « Des guerriers et des femmes drapées à l'antique regardent ou pleurent. Ils ne se demènent point, ils ne cherchent point à attirer l'attention ; leur expression contenue n'en est que plus forte. C'est leur corps tout entier, c'est leur type et leur structure, c'est leur vigoureux col, leur ample et magnifique chevelure, c'est leur visage si peu nuancé qui parle. Une femme lève tristement les yeux au ciel ; une autre demi-renversée, pousse un cri ; on dirait des figures de Jean Bellin. Elles sont de cet âge puissant et limité où le modèle comme l'artiste, réduit à cinq ou six sentiments énergiques, emploie à les éprouver sa sensibilité intacte, et concentre en un effort des facultés complètes qui plus tard s'émousseront par la jouissance et se disperseront sur les détails. »

Presque tous ces traits, si finement observés, s'appliquent d'eux-mêmes à *la Voie Douloureuse,* page robuste qui est bien de cet âge puissant dont parle l'écrivain. Il n'y a dans toutes ces têtes ni défaillances ni tâtonnements ; la scène est une et complète.

Ce n'est pas l'analyse qui convient à cette fresque ; il faudrait la définir d'un seul trait : on ne raconte

pas aisément ce qui saisit. David d'Angers, près de mourir, voulut revoir un jour les *saints de Solesmes*. « Ils lui avaient inspiré, tout enfant, une curiosité qui ne l'avait point quitté depuis, et qu'il avait voulu satisfaire à l'autre extrémité de sa vie. Les compositions célèbres dont l'aile droite est décorée l'occupèrent sans le captiver. Ni la science du modelé, ni le talent d'imitation, ni l'expérience du style, ni aucune de ces qualités éclectiques qui les rattachent à l'école de Bologne, ne valaient à ses yeux les sublimes incorrections des chers maîtres de l'art gothique. Mais devant le groupe sans renom placé au fond de l'aile gauche, et qui a pour sujet la *Mise au tombeau*, il tressaillit. C'est que là, sous une écorce plus rude, ruisselait à pleins bords la sève des traditions chrétiennes. Ce navrant épisode du Calvaire qui parle à chacun de nous, suivant le degré de la foi ou l'impulsion de la nature, palpitait dans une œuvre où toutes les fibres de la nature étaient mises en vibration par la foi. L'émotion le suffoquait. Il s'arrêta, croisa silencieusement ses bras sur sa poitrine, et penchant la tête avec son attitude des grands et solennels moments : « Quel drame! dit-il, quelle scène [1]! »

Cette parole du grand artiste résume très-bien l'impression que nous avons éprouvée nous-même devant le tableau de M. Lenepveu ; et si nous ne considérions comme notre devoir d'être strictement exact, nous n'aurions pas parlé des défauts secondaires qu'on y peut

[1] Victor Pavie. *Discours prononcé à l'inauguration du buste de David d'Angers, 12 mars 1863.*

découvrir, car on revient encore de préférence en face de cette composition superbe : là, plus qu'ailleurs peut-être, nous retrouvons unies la grâce, la grandeur et la force. Le peintre n'a pas arrangé cela, il l'a vu. D'un même coup il s'est représenté le Christ fléchissant, l'amour maternel incapable de soutenir ce spectacle, l'amitié jetant un cri de l'âme : c'est en vain que Jean le bien-aimé voudrait suivre son Maître, sa voix sera plus prompte que ses pas et c'est un cri qu'il lui jette ; c'est en vain que Madeleine essaie de supporter le bras de la Mère de Dieu, moins courageuse que l'apôtre, elle succombe elle-même brisée par la douleur.

*Fresque du chœur*[1]. — Dans la grande fresque du chœur, trois actions différentes étaient imposées à l'artiste. Trois plans devenaient donc nécessaires.

Une inscription placée sur la muraille du fond est conçue en ces termes :

LE XIX NOVEMBRE MDCCCLIV,
NAPOLÉON III, EMPEREUR,
MM. VALLON, PRÉFET, DUBOYS, MAIRE D'ANGERS,
BOURCIER, GUIGNARD, BIGOT, LARDIN, BERNIER, ADMINISTRATEURS
DES HOSPICES
Mgr G.-L.-L. ANGEBAULT, ÉVÊQUE DU DIOCÈSE
A BÉNI CETTE CHAPELLE
SOUS L'INVOCATION DE LA VIERGE.

—

Cette peinture, celles des piliers et des pendentifs sont dues à la munificence de M. et de Mme Bodinier.

Le peintre a représenté tout d'abord la Bénédiction de l'Église. Mgr l'Evêque d'Angers, assisté de ses grands-

[1] Hauteur : 17m,25. — Largeur : 9m,60 (1857).

vicaires, les yeux levés au ciel, étend les mains sur l'encens que lui présente un jeune lévite et qui va lui servir pour la consécration de l'autel. En face de lui sont le diacre, le sous-diacre et l'acolyte portant la croix.

A droite de la balustrade du chœur, figurée sur la fresque, est le groupe des vieilles femmes de l'hospice, au milieu desquelles se trouvent les religieuses qui en ont accepté le soin. A gauche, les vieillards et les infirmes en prière, ou debout attentifs à la cérémonie qui s'exécute.

Il y a là une ingénieuse pensée rendue avec beaucoup de talent. La froide narration que je viens d'en donner pourra faire douter le lecteur que ce premier sujet ait réellement l'intérêt que je lui accorde ; c'est qu'en effet cette scène racontée devient banale tant elle est simple, je dis plus, tant elle est fréquente et vulgaire ; mais il suffit de l'avoir vue pour se rendre compte de l'actualité constante qu'elle renferme. Ces vestes de bure, ces visages émaciés, dans l'asile de la souffrance, transportés tout à coup par un habile pinceau sur les murs du sanctuaire, sous les yeux des modèles eux-mêmes qui peuvent ainsi se contempler à l'aise au milieu de la pompe des cérémonies chrétiennes, des flots d'encens, des cantiques sacrés, des chatoiements de la lumière, il y a là, dis-je, comme une sorte de réhabilitation terrestre bien capable de relever l'âme de ces pauvres gens.

Deux groupes supplémentaires, les jeunes garçons et les jeunes filles attentifs eux aussi à la bénédiction, complètent cette première œuvre.

Plus haut, les pieds sur un nuage, est la Vierge, une Vierge qu'on dirait aisément de l'école italienne : belle, grande, pleine de caractère, sans rudesse, sans austérité, mais céleste. Elle est descendue portant l'Enfant divin qu'elle présente à la terre, et lui, d'étendre ses bras afin d'apprendre aux hommes, à ceux qui souffrent surtout, qu'il est venu pour eux. Des anges d'un style ferme, lancés dans les airs, écartent les nuages que la Vierge effleure de ses pieds.

« Sur un plan supérieur, (ce n'est plus moi qui parle), comme dans une région tout aérienne où pénètre à grande peine la faible vue des mortels, le peintre éteignant graduellement l'éclat de ses riches couleurs, et modérant à dessein la vigueur remarquable de son pinceau, nous fait entrevoir le ciel tout entier attentif à la scène qui se passe sur la terre. Au sommet, c'est le créateur, le maître absolu de tous les êtres, *de qui procède* et *relève* toute fécondité et *toute paternité*[1], sous la forme d'un vénérable et majestueux vieillard. Au-dessous, et sur un autel dont il a fait son trône, le Fils de Dieu fait homme, victime volontaire pour la gloire de son Père et pour la rédemption du monde, se montre sous l'emblème d'un agneau immolé, d'après les descriptions de l'Apocalypse. Un peu plus bas, le Saint-Esprit amour substantiel du Père et du Fils, planant sur l'univers qu'il éclaire et qu'il échauffe de son feu divin, complète, sous la forme d'une colombe, la représentation de l'adorable Trinité. Des chérubins rendent hommage au roi éternel des siècles et lui pré-

[1] Eph. 3. 15.

sentent des adorations et des prières symbolisées par les parfums qui s'exhalent de leurs encensoirs.

« Mais pourquoi, à droite et à gauche de ce tableau et sur un plan mitoyen, ces deux groupes si riches d'éclat, d'élégance et de variété ? Ce sont les fondateurs et bienfaiteurs de nos établissements de charité; ce sont des âmes grandes et généreuses qui se sont signalées dans notre pays par des exemples de bienfaisance. Digne interprète de notre reconnaissance, l'artiste a eu l'heureuse pensée de consacrer son beau talent à perpétuer et glorifier de plus en plus leur mémoire. Il ne pouvait pas les placer jusque dans le ciel, l'Église s'étant réservé à elle seule de prononcer l'apothéose de ses enfants; mais il les a placés beaucoup au-dessus de la terre, parce que, d'après l'Évangile, le grand moyen de se rapprocher de Dieu, c'est d'imiter sa libéralité, et qu'on se prépare une facile entrée dans le séjour de l'éternelle félicité, quand on ouvre son cœur largement à la compassion envers ceux qui souffrent dans cette vallée de larmes[1]. »

Mais au fronton de cette composition grandiose je lis l'invocation : *Sancta Maria Virgo, salus infirmorum*, qui me ramène insensiblement au sujet principal, à la partie saillante du tableau, et, de nouveau, me voilà contemplant la robe de pourpre et le manteau bordé d'or dont les plis flottants laissent entrevoir les pieds nus de la Vierge; je me prends à regarder sans fin ce visage presque souriant, calme, grave et où respire une grande bonté.

[1] L'abbé Bernier. *Discours prononcé à l'inauguration des peintures murales. 17 août 1857.*

Jésus, enveloppé de langes, a la poitrine et les bras découverts, et je ne sache pas de tête plus véritablement belle par l'harmonie des traits et la profondeur du regard.

Parmi les figures secondaires de ce groupe imposant, il faut signaler de préférence l'ange vêtu d'une tunique jaune, volant à gauche, et celui vêtu de bleu, placé à droite, également remarquables l'un et l'autre par la hardiesse du mouvement, l'heureux déploiement des bras et l'ampleur des draperies.

---

## CHEMIN DE LA CROIX[1].

### 1re STATION.

*Jésus est condamné à mort.* — Pilate, tête vulgaire et hésitante, se fait apporter un plateau et se lave les mains, tandis que le Christ, chargé de cordes, est brutalement montré à la foule par un soldat qui l'entraîne à demi courbé vers le peuple qui vocifère et tend les bras. L'un des gardes délivre de ses liens un prisonnier dont la tête se trouve cachée par la robe du Christ. C'est Barrabas le préféré, et l'artiste a fait preuve d'une délicatesse ingénieuse en nous laissant ainsi soupçonner l'affreux visage du forçat, sans le placer en face de ce visage trois fois auguste et plein de mansuétude du Sauveur.

[1] Hauteur : 0m,50. — Largeur : 1m,20.

### 2e STATION.

*Jésus se charge de sa croix.* — Hors du prétoire, Jésus s'approche d'un homme qui lui apporte non sans peine une lourde croix. Deux soldats armés de lances causent avec désinvolture derrière lui. Un homme à l'aspect dur, muni d'une pioche et de cordages, part avant le lugubre cortége, sans doute pour tenir prêt le lieu du supplice.

### 3e STATION.

*Jésus tombe pour la première fois.* — Affaissé sous le poids de son lourd fardeau, le Sauveur est tombé : un des soldats le flagelle à coups de cordes; des gardes se montrent impatients du retard apporté par le Christ, mais ceux des soldats qui ferment le cortège, moins durs que les premiers, compatissent à la peine et aux souffrances du supplicié.

### 4e STATION.

*Jésus rencontre Marie, sa mère.* — Les traits empreints d'une pâleur mortelle, l'air résolu, Marie s'est agenouillée devant son Fils pour recevoir de lui un dernier adieu; mais lui, dans un élan courageux, veut l'éloigner de sa route pour lui épargner la vue de son agonie; tandis que saint Jean debout lève les bras au ciel, que Madeleine prosternée inonde, comme autrefois dans la demeure du pharisien, de ses beaux cheveux les pieds du Christ, et qu'une des saintes femme se couvre la face. Mais voici les chevaux et la foule des soldats au

détour du rocher, qui pressent le patient d'en finir et de reprendre sa marche.

### 5e STATION.

*Jésus reçoit l'aide du Cyrénéen.* — Le Sauveur s'arrête encore dans son trajet pénible, et à ceux qui parmi le peuple demandent la cause de ce nouveau retard, un des gardes désigne le Christ du geste et de la voix. Mais en même temps que les curieux le contemplent avec avidité fléchissant sous le faix, un homme robuste, le Cyrénéen, vient à son aide, et, soulevant sa croix, va lui permettre de se relever. Dans la foule, un des larrons enchaînés.

### 6e STATION.

*Sainte Véronique essuie la face de Jésus.* — Le plus gracieux, le plus achevé de ces tableaux qui tous sont remarquables, c'est assurément celui-ci. Le Christ aidé du Cyrénéen soutient sa croix. Une femme vêtue de blanc, jeune encore, avec un profil d'une parfaite pureté, le visage ému, s'est mise à genoux devant lui, et de son voile blanc elle essuie la figure souillée du Sauveur. Un pan de la draperie porte déjà l'empreinte des traits divins, mais la sainte femme achève de purifier l'auguste visage du condamné. Le Cyrénéen n'en est pas impatienté ; les gardes eux-mêmes semblent comprendre que ce pieux devoir a droit à leur respect et ils attendent. Un d'entre eux toutefois devance le cortége au galop de son cheval pour s'assurer que tout sera prêt sur la montagne.

## 7e STATION.

*Jésus tombe pour la deuxième fois.* — Jésus que l'homme de Cyrène n'accompagne plus tombe de nouveau, et les gardes qui le précédaient se détournent avec un étonnement cruel, tandis qu'un des soldats le frappe et que le reste du cortége entourant les larrons gravit péniblement les flancs escarpés du Calvaire...

Dans ces tableaux de moindre dimension, les personnages vivent et se remuent aussi aisément que dans les fresques analysées plus haut. Entre ces divers groupes distribués avec art, en pleine lumière, l'air frémit et circule, la richesse et l'harmonie des couleurs captivent l'œil. Partout la force brutale, la cruauté, la folie de la haine opposées à la résignation, à la douceur, à la folie de l'amour.

Ici se termine la part prise dans les peintures murales de l'église Sainte-Marie par M. Lenepveu : notre tâche est donc terminée. En effet, que pourrions-nous ajouter sur l'ensemble de ces compositions remarquables que nous n'ayons déjà dit sur chacune d'elles en l'étudiant à son rang? Heureux si nous avons pu donner dans ces pages une faible idée de l'étonnante fécondité de l'artiste, en même temps que de la grandeur de son mâle et religieux talent.

Deux peintres angevins, M. Jules Dauban, le frère d'armes de M. Lenepveu, et M. Appert, mort récemment, ont exécuté les fresques qui complètent l'orne-

mentation de l'église Sainte-Marie. Et c'est un beau spectacle, n'est-il pas vrai, que trois fils de l'Anjou se soient réunis de la sorte pour décorer ce monument élevé par un architecte angevin aussi, M. Moll, alors que c'était encore un artiste, M. Bodinier, leur aîné, fils de l'Anjou comme eux, qui les appelait à prendre leur pinceau.

Henry Jouin.

# COMMUNICATION

CONCERNANT

# LES ŒUVRES ÉCRITES DE DAVID D'ANGERS

---

J'ai essayé depuis longtemps, — tant par mes ouvrages que par mes écrits, — de répandre l'idée moralisatrice d'honorer par des monuments la mémoire des hommes utiles à l'humanité ....

DAVID D'ANGERS (*Lettres.*)

Messieurs,

Le 28 janvier dernier, j'ai eu l'honneur de vous présenter, au nom d'une Commission choisie pour étudier diverses réformes indiquées à la Société par l'un de ses membres, un rapport auquel il n'a pu être donné suite et dont j'ai moi-même, le premier, proposé l'abandon.

Toutefois, je n'ai pas oublié avec quelle bienveillance la Société a écouté la lecture d'une partie de cet humble travail, celle où il était parlé de la création d'un comité artistique sous le patronage duquel il eût pu être fait diverses acquisitions pour notre Musée, ou

provoqué des expositions annuelles. A la suite de cet exposé, je me permettais d'entretenir la Société d'un projet qui m'est personnel : la réunion des lettres de David d'Angers écrites à ses amis, à ses admirateurs sans nombre ici et ailleurs. J'émettais la pensée que ce projet trouverait sans doute un appui dans un comité du genre de celui dont je sollicitais la création. Lorsque le fractionnement de notre Société, objet d'un long débat, eut été abandonné, plusieurs membres qui peut-être se retrouvent ici ce soir voulurent bien me dire que mon projet soumis à la Société tout entière serait sans doute agréé et qu'il n'était pas besoin d'un Comité artistique permanent pour son exécution.

C'est de ce projet, Messieurs, que je viens vous entretenir en peu de mots.

Sincère admirateur de nos gloires nationales, un penchant tout particulier m'attache depuis bientôt dix ans à la mémoire de David d'Angers. Au nombre des pages sans portée qu'il m'a été donné d'écrire, les moins mauvaises parlent de lui et peut-être aurai-je la joie d'avoir par de longues et minutieuses recherches préparé les voies à ses futurs historiens. A coup sûr, le mérite de ces humbles travaux ne me revient pas tout entier, je dois en rendre une large part à ceux qui m'ont guidé et soutenu par leurs conseils et leurs encouragements : j'ai nommé Madame David elle-même, et, sans le dire, je laisse deviner ici un autre nom.

Il y a trois ans, j'eus la pensée de réunir les lettres de David que ses amis consentiraient à me confier, de les transcrire et de rendre à leurs possesseurs les originaux, tandis que je ferais parvenir à la famille de

l'auteur, c'est-à-dire à Mme David et à son fils les copies de ces autographes.

J'ai relativement peu lu d'écrits signés de David d'Angers, mais ce que j'ai lu de lui m'a révélé une âme noble, poëtique et forte, aussi heureux dans le choix de l'expression parlée que dans celui de la forme plastique lorsqu'au lieu de son ciseau David se servait de sa plume.

De notre temps on aime singulièrement tout ce qui touche à l'intimité, c'est qu'en effet pour avoir l'homme *vrai*, sincère, il le faut surprendre dans ses pensées autant et plus peut-être que dans ses actes ; aussi voyons-nous apparaître chaque jour, sans que nos générations s'en montrent lassées, les mémoires, les souvenirs, la correspondance de tous les personnages remarquables du commencement de ce siècle. Je crois donc être utile à la mémoire de David et j'ai la certitude d'être agréable aux siens en les mettant à même de publier lorsqu'ils jugeront que l'heure en sera venue, et sous la forme qui leur conviendra, les lettres ou écrits de l'illustre sculpteur.

Je n'eus pas plutôt mûri cette pensée que je me préoccupai de sa réalisation. Chemin faisant, comme j'étais obligé d'entrer en relations avec un grand nombre de personnes pour la rédaction du livret de la galerie David, je profitai de mes entrevues, de mes demandes écrites pour me procurer quelques lettres. Peu de temps après j'avais en mains la copie de vingt-cinq lettres, la plupart pleines d'intérêt, et dont quelques-unes avaient dû repasser la frontière pour arriver jusqu'à moi. Je fis de cette première gerbe un volume manuscrit que j'accompagnai de commentaires explicatifs résumant

les notes ou les éclaircissements dont on avait bien voulu faire suivre la communication de ces précieux autographes, et j'offris mon livre à M. Robert David.

Ici, se place naturellement un incident qui vous expliquera tout à la fois les motifs qui m'ont fait suspendre un aussi agréable travail et qui maintenant me font désirer de le reprendre.

Notre ville a perdu le mois dernier un de ses citoyens les plus estimés dans la personne du docteur Bigot. M. Mirault, parlant sur la tombe de son ami dans une improvisation émue et concise qui renferme tout un portrait, a dit de lui : « A la Société de médecine, dont « il fut l'un des fondateurs, il apportait, dans les « discussions scientifiques, le tribut des lumières qu'il « avait puisées dans sa longue pratique. Il y fut cons- « tamment le promoteur des témoignages qu'elle a « donnés aux hommes qui ont honoré leur art et l'hu- « manité ; ici je rappelle à votre souvenir la statue « d'Ambroise Paré et les bustes de Béclard, d'Ollivier, « de Billard et de Garnier qui figurent dans nos mu- « sées. »

Remarquons en passant que toutes ces œuvres sont dues au ciseau de David ; le docteur Bigot avait donc dû entrer en relations avec son illustre compatriote. Une note de David sur laquelle se trouvait le nom du docteur que nous regrettons m'avait précédemment confirmé dans cette pensée. Je lui avais demandé une entrevue et j'avais obtenu de lui trois lettres du plus haut intérêt. Mon projet l'avait trouvé plein de sympathie, mais ce fut lui pourtant qui m'éclaira sur les difficultés que je ne pouvais manquer de rencontrer

dans son accomplissement si je ne plaçais mes démarches sous quelque patronage autorisé. En un mot il me fit prévoir que des mains qui s'estimeraient heureuses de s'ouvrir devant l'appel d'une commission resteraient peut-être fermées en face d'une demande particulière dont on pouvait ne pas comprendre la discrétion. Les lettres du docteur Bigot sont les dernières que j'aie recueillies : ses prévisions avaient été au-devant de mes craintes personnelles et plutôt que de compromettre le succès de mon entreprise en m'exposant à des refus, je m'abstins de toute démarche privée.

Aujourd'hui qu'il est mort, qui pourrait dire ce que deviendront les précieux autographes qu'il possédait : où devra-t-on les chercher dans dix ans, dans vingt ans?..... S'ils se retrouvent un jour, ce que j'admets encore, à coup sûr on n'en pourra saisir tout le sens, et les curieux détails que m'a fournis verbalement le docteur Bigot seraient à jamais perdus désormais si je ne les avais consignés en un commentaire à la suite de ses lettres. Le même sort attend les autres écrits de David qui, maintenant encore, se trouvent entre les mains des premiers destinataires; il ne faut donc pas attendre si nous voulons que ce monument appelé à compléter la gloire du grand sculpteur soit autre chose qu'un débris.

En conséquence de ce que vous venez d'entendre, si mon projet a pour lui les suffrages de la Société, je demanderais qu'un comité de trois ou quatre membres choisis de préférence parmi ceux que David a honorés de ses relations, fût nommé ; je solliciterais l'honneur

d'être le secrétaire de ce comité, et je voudrais épargner à ses membres tout travail, toute recherche, tout ennui. Pouvant m'autoriser de leur nom et du patronage de notre Société, je ferais à mes frais personnels des démarches que je leur soumettrais préalablement en m'inspirant de leurs conseils dans le but de réunir le plus grand nombre possible de lettres ou écrits de David dont je ferais ensuite parvenir une copie à la famille. Selon l'avis du comité, lorsque l'ordre du jour de nos séances nous le permettrait, il pourrait être donné lecture de quelqu'une des lettres recueillies et si la publication de ces documents précieux ne nous était pas permise, du moins les membres présents à nos réunions s'estimeraient-ils heureux de les connaître.

HENRY JOUIN.

10 novembre 1869.

# NÉCROLOGIE

## LE C^TE ÉLIE JANVIER DE LA MOTTE

Conseiller honoraire

A LA COUR IMPÉRIALE D'ANGERS.

Messieurs,

Dans notre dernière séance, j'ai eu à vous annoncer la mort d'un de nos collègues, M. le comte Élie Janvier de la Motte ; à l'émotion de mes paroles vous avez compris que c'était un ami qui disait un dernier adieu à un ami et vous avez bien voulu me charger à ce titre de vous présenter une note biographique sur un homme qui fut pendant vingt-cinq ans notre collègue.

J'ai accepté cette honorable mission avec d'autant plus d'empressement, que je suis plus convaincu de l'intérêt qu'il y aurait à conserver dans nos archives, sur chacun des membres que nous avons le chagrin de

voir mourir, un souvenir qui, rappelant surtout les services rendus par le défunt à notre Société, ferait connaître aussi ceux qui lui donnent droit à l'estime et à la reconnaissance de ses concitoyens.

Élie Janvier est né à Laval le 2 février 1798. Il entra de bonne heure, avec son frère Eugène, au Lycée impérial d'Angers alors que j'y étais déjà moi-même pensionnaire. Il y vint avec plusieurs autres Lavallois qui ont atteint depuis de brillantes positions.

C'étaient, en effet, MM. Lefizelier, avocat très-distingué, puis maire de Laval; Gasté, actuellement président du tribunal civil de la même ville, et les deux Boudet dont l'un, après avoir été député, conseiller d'État, ministre, est aujourd'hui premier vice-président du Sénat.

Janvier fit de bonnes et solides études, et alla ensuite suivre les cours de l'École de droit à Paris.

Aussitôt qu'il eut atteint l'âge exigé par la loi, il fut nommé substitut du procureur du roi à Mamers, puis procureur du roi à Alençon. C'est alors qu'il épousa une femme aussi bonne qu'aimable, aussi modeste que charitable, qui fut pour lui jusqu'au dernier jour l'épouse la plus dévouée, la plus tendre.

En 1828, il fut nommé conseiller à la Cour d'Angers. Son frère Eugène jouissait, depuis plusieurs années déjà, comme avocat près la même cour, de la plus juste et plus brillante réputation. Le barreau d'Angers n'a pas oublié sa parole riche, vive, d'une éloquence entraînante, car c'était le cœur qui l'inspirait.

Les deux frères ainsi réunis, entrèrent résolûment et se tenant pour ainsi dire par la main, dans le grand

mouvement politique et social qui se produisait alors. Leurs pensées étaient communes. Ils discutaient toutes les affaires ensemble, puis ils en suivaient d'un commun accord la solution. Rien n'était plus cordial que l'intimité qui les unissait.

Doués tous les deux de facultés intellectuelles remarquables, bons, obligeants, conciliants avec tout le monde, soutenus par un ardent désir de réussir, par une activité infatigable, ils eurent bientôt conquis dans notre pays, et même près des principaux chefs du gouvernement, une grande et puissante influence.

Il m'est impossible, Messieurs, de les suivre au milieu des événements qui terminèrent le règne de Charles X et de ceux qui se produisirent pendant le règne de Louis-Philippe; mais, quand même je le pourrais, ce n'est pas dans cette enceinte que je me permettrais de traiter des questions dont la discussion nous est formellement interdite par notre règlement. Qu'il me soit permis seulement de vous dire que les frères Janvier jouèrent un rôle important dans plusieurs affaires qui resteront à jamais inscrites dans notre histoire nationale; je veux parler de la défense du journal l'*Avenir* en 1830, défense pour laquelle Eugène plaida devant la Cour d'assises de la Seine, ayant pour clients des hommes qu'il suffit de nommer, car ils s'appelaient de Lamennais, Montalembert et Lacordaire.

Après la plaidoirie d'Eugène Janvier, M. Dupin lui dit : « Vous n'avez pas fait seulement une remarquable plaidoirie, vous avez fait un livre. »

Plus tard, en 1832, après avoir combattu la formation de conseils de guerre, qui n'ont jamais fonctionné,

Eugène défendit devant la Cour d'assises de Blois la plupart des chefs qui avaient suivi Mme la duchesse de Berry dans la Vendée et leur fit rendre la liberté. Il fut, dans cette circonstance, soutenu et généreusement inspiré par une femme dont on peut dire le nom sans crainte aujourd'hui, car elle est morte et morte dans l'exil. C'était la reine Marie-Amélie.

Une amitié telle que celle qui existait entre Eugène et Élie ne pouvait être rompue que par la mort. Elle le fut de la manière la plus prompte, la plus inattendue, la plus cruelle, à la fin de 1852. Ils marchaient l'un près de l'autre dans une des rues de Paris, quand tout à coup Eugène s'arrête : « Oh ! quelle congestion ! dit-il ; mais, voilà mon bras qui se paralyse, je ne pourrai plus écrire ; mais voilà ma langue qui s'embarrasse, je ne pourrai plus dicter, » ... et il tombe frappé d'une apoplexie qui en peu de jours fit cesser totalement la vie dans ce corps jeune encore qui, depuis le moment où l'hémorrhagie cérébrale avait été complète, était privé de l'intelligence.

C'est en 1845 qu'Élie devint membre de notre Société. En 1846, il accepta de la représenter au Congrès scientifique de Gênes, et, à la séance du 8 janvier 1847, il lisait sur cette réunion imposante un rapport aussi remarquable par la clarté du style que par la finesse des détails et l'élévation des pensées. Ce rapport est inséré en tête des 3e et 4e livraisons du sixième volume de nos Mémoires, et c'est un devoir pour moi de vous en présenter une analyse rapide, mais bien incomplète, car un semblable travail ne s'analyse pas sans perdre la plus grande partie de son charme et de son intérêt.

« C'était un spectacle vraiment curieux, dit en commençant M. Janvier, que celui de tant d'hommes accourus de divers points de l'Europe, inconnus les uns aux autres, et qui, dès leur première rencontre, se montraient enclins à une bienveillance, à une confiance réciproques ; ils étaient tous empressés de s'initier aux opinions, aux institutions de leur pays et ne tardaient pas à sentir combien ils gagnaient en liberté, en étendue d'esprit dans ces enseignements divers; or, rien n'est plus propre, suivant nous, à effacer, dans les idées et les mœurs des peuples, ces différends, ces contradictions qui faisaient le scandale de Pascal et l'excitaient à parler avec une si amère ironie de la raison humaine. Si l'abbé de Saint-Pierre vivait de nos jours, il ne manquerait pas de glorifier les congrès scientifiques comme un des moyens les plus propres à réaliser ses plans de concorde et d'harmonie entre les différents peuples. »

La première réunion du congrès eut lieu le 14 septembre avec une grande solennité ; M. Janvier nous fait connaître le marquis de Brignole-Sales qui la présidait et M. le marquis François Pallavicini qui en était le secrétaire général. Le congrès fut divisé en huit sections. Dans la section d'agriculture, à laquelle était attaché notre compatriote Guillory, les plus grands éloges furent donnés à notre collègue André Leroy pour les heureux résultats qu'il avait obtenus dans la culture du thé.

Dans la section de géologie et de minéralogie, il cite le baron de Buch, ce Prussien dont le monde savant s'entretient en Allemagne, comme en France on s'entretient d'Arago.

Dans la section de médecine et de chirurgie, de botanique et de physiologie végétale, il cite beaucoup de personnes qui nous sont étrangères; enfin, dans celle de géographie et d'archéologie, que M. Janvier a suivie de préférence, se trouvaient le savant et respectable César Cantù, avec qui il a conservé jusqu'au dernier moment d'affectueuses relations, M. de Caumont, le fondateur de nos congrès français et Adrien Balbi, le célèbre géographe.

M. Janvier ne se contente pas de donner un aperçu des travaux de ces diverses sections, mais il cite avec détail les plus remarquables monuments que la bienfaisance a élevés dans la ville de Gênes au malheur, à l'indigence, monuments qu'il a visités avec une députation du congrès, tels que le grand hôpital destiné aux malades et aux enfants trouvés, l'hospice des incurables, l'hôtel des pauvres, tous les trois construits dans des proportions si vastes, avec une si grande magnificence d'ensemble et de détail, qu'il a fallu des monceaux d'or pour les édifier et ensuite des dons d'une générosité sans bornes pour les entretenir aussi largement qu'ils le sont; il termine en combattant cette idée, que Gênes est avant tout dominée par l'esprit du commerce et l'amour du gain. Son opulence, dit-il, n'a point été stérile pour les arts; les richesses des seigneurs ont été employées à construire de magnifiques palais, à faire fleurir la peinture et la sculpture, et il énumère à l'appui de son opinion une quantité considérable d'œuvres des plus grands maîtres que renferment les palais Durazzo, Turzi, Doria, Balbi, Brignole, Spinola, Pallavicini et les magnifiques églises de Gênes.

Pour clore dignement les séances du congrès, on fit l'inauguration de la statue que Gênes a élevée à Christophe Colomb. Dans un discours qui intéressa et émut profondément ses auditeurs, le marquis Parito retraça toutes les vicissitudes que Colomb avait traversées; il rappela sa naissance obscure; il représenta ce fils d'un simple tisserand, destiné par son père à la navigation marchande, et qui, après quelques voyages sur mer, conçut l'idée d'un nouveau monde, idée si puissante et si active en lui, que pour la réaliser, il ne recula devant aucun sacrifice, il se résigna à toutes les situations, se faisant humble devant les grands, mendiant devant les cours, prenant tous les rôles, acceptant toutes les épreuves, avec cette fermeté d'une âme qui n'a d'autres désirs que l'accomplissement de son vœu. Puis, son entreprise achevée, accablé sous les coups de l'envie et de la calomnie, jeté dans les fers, dépouillé de tous les honneurs qu'il avait reçus, il achève tristement ses jours, loin de sa patrie, dans une ville espagnole, sans même avoir eu la gloire de donner son nom à ce continent dont il avait pressenti et abordé les rivages. « Cette image, Messieurs, de Colomb pauvre, persécuté, trahi, dominait dans mon âme, dit M. Janvier, tandis que les navires groupés dans la rade faisaient retentir le canon... En écoutant cette formidable harmonie par laquelle les représentants de presque toutes les nations célébraient la mémoire de Colomb, je faisais un retour sur le passé et je comparais les hommages qui lui étaient rendus plus de trois siècles après sa mort, aux injustices, aux ingratitudes inouïes qui avaient désolé sa vie. Dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre

religieux, le martyre est la condition d'une gloire immortelle ; par une conséquence de cette loi qui lie les choses du ciel aux choses de la terre, les grands hommes ont aussi leur calvaire, et la vérité qui est en eux doit d'abord être couronnée d'épines, pour rayonner de tout son éclat devant la postérité. »

Dans le même temps la flotte française, commandée par le prince de Joinville, stationnait en quarantaine dans le golfe de la Spezzia. Chacun voulut aller la visiter. Le bâtiment à vapeur *le Castor* fut disposé pour cette excursion maritime ; « Bientôt, dit M. Janvier, nous arrivâmes en vue de notre escadre et tous nous fûmes saisis d'une même impression. Il y avait là des étrangers en grand nombre, des officiers de l'armée sarde, des Français de toutes les opinions, et, je le dis à l'honneur de tous, il n'y eut qu'une manifestation, qu'une même et sympathique admiration pour ces vaisseaux si superbes et si agiles, qui se balançaient avec tant de puissance et de grâce, toujours prêts à obéir au premier signal du prince qui les a déjà conduits à la victoire avec l'ardeur d'un jeune homme et l'expérience d'un vieux marin. Combien nous eussions été heureux et fiers de répondre à sa gracieuse invitation de le visiter à son bord ! mais la nuit s'avançait, la mer était agitée, plusieurs crurent qu'il serait téméraire d'affronter les ténèbres et les flots. Quant à moi je suivais d'un regard plein de regret et d'amour les lointaines ondulations du drapeau de ma patrie et j'arrivai dans le port fatigué d'émotions. »

Cette rapide et très-incomplète analyse du travail d'Élie Janvier suffira, j'espère, Messieurs, pour vous

faire apprécier la haute et savante intelligence avec laquelle notre cher collègue savait étudier et juger les hommes et les choses. Sa vive et riche imagination le portait à rechercher autour de lui ce qui est grand et beau dans la nature, dans les arts, dans les institutions des peuples, nos voisins; aussi a-t-il presque chaque année exploré les plus intéressants pays de l'Europe.

En 1814, il alla pour la première fois visiter la Suisse, où il est retourné plusieurs fois jusqu'en 1866.

Après un premier voyage d'Italie en 1838, il alla en 1841 assister au congrès scientifique de Florence.

En 1843 il parcourut les bords du Rhin, la Belgique et la Hollande. En 1846 il se rendit à Gênes, pour y assister, comme délégué de notre Société, à ce congrès scientifique dont il nous a rendu compte d'une manière si spirituellement éloquente.

En 1847 c'est Ems, Cologne et une partie de l'Allemagne. — En 1849 l'Angleterre. — En 1850 Munich, Trieste, Ancône, Rome, où il fit un long séjour et où il put discuter officieusement sinon officiellement avec le saint Père lui-même et avec ses ministres plusieurs graves questions religieuses. Quelque temps après, Janvier reçut le titre de comte romain et la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

En 1852 Janvier visita tout le midi de la France. — En 1857 l'Algérie. — En 1864 les Pyrénées et les provinces espagnoles les plus rapprochées de la France.

Dans ces voyages, Elie Janvier rencontra beaucoup de grands personnages qu'il avait pu connaître à Paris; il fut reçu par tous avec empressement et distinction; aussi était-il au moment de sa mort cheva-

lier de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre et de celui des Saints-Maurice et Lazare, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand et de celui d'Isabelle la Catholique.

Après la mort de son frère, Elie avait été nommé député par le département de Tarn-et-Garonne, et il siégeait à la chambre en 1867, lorsque je lui demandai en votre nom son appui pour conserver à Fontevrault, les statues des Plantagenets qu'on voulait enlever et donner à l'Angleterre. Janvier s'unit à MM. Berryer, Segris, Louvet, Berger, pour revendiquer les statues comme faisant partie du domaine de l'Etat; et, après nous avoir conseillé d'attendre que l'affaire eût reçu diplomatiquement une solution qui dégageât la parole impériale, il terminait sa lettre par ces mots : « L'heure d'une action plus décisive pourra venir, et je serai, pour ma part, bien empressé à prêter, si faible qu'il soit, mon dévoué concours à la réclamation dont tu as bien voulu te rendre près de moi l'interprète. Quoi qu'il advienne je me félicite d'avoir en cette circonstance, trouvé l'occasion d'un souvenir amical à t'offrir et de te réitérer aussi toutes les assurances de mon vieil attachement. Tout à toi. »

Vers la fin de la même année 1867, Elie vint me faire une longue et affectueuse visite; il était découragé, souffrant et m'exprima l'intention de ne plus retourner à la Chambre et de donner sa démission. C'est qu'il sentait déjà sans doute les atteintes du mal qui devait si longtemps le faire souffrir avant de le faire mourir. En vain lorsque l'affreuse maladie se fut manifestée avec les plus sinistres symptômes, eut-on recours aux princes

de la science ; M. Nélaton déclara qu'il n'y avait rien à faire, que l'art était désormais impuissant. Janvier vécut encore, entouré de ses amis, recevant à tout instant les soins les plus empressés de sa digne épouse, jusqu'au 16 mai 1869. Dans le cours de cette longue maladie il s'est fait illusion pendant longtemps, la pensée de la mort l'effrayait. Lorsque vint le moment suprême où l'homme sent qu'il faut tout quitter, il s'est éteint dans le calme de ses sentiments chrétiens.

« Esprit fin et pénétrant, il apportait dans les relations intimes une gaieté charmante. Il comprenait les opinions de chacun, en développait les motifs jusqu'à leur donner un relief qui disposait à accepter les siennes auxquelles il savait réserver les avantages de sa parole facile, relevée par un bon sens pratique qui était une de ses qualités supérieures. Si la discussion s'animait trop, il intervenait avec un tact exquis, et d'un mot spirituel que le jeu de sa physionomie rendait plus saillant encore, il ramenait le calme et l'harmonie entre tous : il avait atteint le but sans blesser personne. »

Tel fut notre cher collègue, Messieurs ; les dernières paroles que je viens de prononcer et qui peignent si bien le caractère d'Elie Janvier, sont celles prononcées sur sa tombe par un respectable magistrat qui, par suite d'une intime alliance, a pu mieux que personne le connaître, l'apprécier et l'aimer. Je ne pouvais mieux terminer cette notice qu'en vous les citant textuellement, comme le résumé le plus fidèle de ma propre pensée.

A. Lachèse.

# CONSULTATION

ENTRE

# UN HOMŒOPATHE ET UN ALLOPATHE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE MÉDICALE DE NOTRE TEMPS.

---

## ANECDOTE.

---

O peintre du grand siècle! ô maître en l'art d'écrire!
Toi dont l'esprit frondeur, l'impitoyable rire,
Dans tes nombreux écrits, en prose ainsi qu'en vers,
Des docteurs de ton temps flagellas les travers;
Je t'invoque en ce jour, ô poète! ô Molière!
De ton souffle soutiens une muse légère
Qui, de l'humanité voulant venger les droits,
En face des abus, fait éclater sa voix,
En marchant sur tes pas, dans la route sublime
Où le bon sens jaillit aux éclairs de ta rime.
C'est dans ce grand sujet, par toi si bien traité,

Que ton nom a conquis son immortalité :
Les voyant chaque jour d'un ton charlatanesque,
Parler grec et latin, dans un jargon burlesque ;
Des histrions titrés tu dévoilais les mœurs,
Les jetant en pâture aux comiques acteurs,
Et par les traits malins d'une saillie amère
Déridant le grand roi, tu charmais le parterre.
En vain on applaudit tant de brillants succès,
Tu n'as pu, dans la source, atteindre ces méfaits
Tant que l'homme sera malade, il faut le dire,
Sur nos maux l'impudence assiéra son empire.
Elle est toujours vivace, elle est de tous les temps,
Cette race maudite, hélas ! des charlatans.
Protée insaisissable, en ses mille manières,
Il sait flatter les sens pour tromper les misères,
Usurpe notre foi, nous rançonne à son gré,
Et parmi nous encore lève un front honoré. [sommes,
Pourquoi ? qui ne le sait ! c'est qu'au siècle où nous
Le merveilleux séduit l'esprit de tous les hommes.
Oui ; l'on aime toujours ce qu'on ne comprend pas,
L'absurde, l'inconnu, sont pour nous pleins d'appas ;
Le bon sens nous fait faute à la moindre panique,
Et l'on court au trépied de la sybille antique.
De tes chers intérêts je me fais le gardien,
O malade ! Je veux ton salut et ton bien :
Tu souffres, je t'entends, fidèle à la science,
Appeler le docteur pour calmer ta souffrance ;
C'est parfait, mais voilà ton mal invétéré
Qui résiste, et déjà ton air désespéré
Trahit l'anxiété d'une âme impatiente,
Ne pouvant se calmer dans une juste attente.

On l'entoure, bientôt des amis imprudents
Viennent à tes soucis ajouter leurs tourments ;
Qu'on y joigne l'essaim d'obligeantes commères ;
D'un nouveau coryphée on vante les lumières,
Le tact et le savoir, et je vois ta raison
Frémissant aux grands mots : sauveur et guérison !
En ta faveur il va s'opérer un miracle,
Car voilà ton docteur qu'on double d'un oracle ;
Si malgré ce renfort, ton mal reste obstiné
C'est qu'à mourir, ami, te voilà condamné.
A ce sujet, je veux vous conter une histoire :
J'y suis acteur, le fait vivra dans ma mémoire.

Après avoir pendant trente ans,
Dans un commerce profitable,
Amassé des écus sonnants,
Un commerçant fort honorable
Rêvait et repos et loisirs ;
Au cours d'une longue existence,
Il avait su gagner l'aisance,
Il voulait goûter les plaisirs.
C'est ainsi que, dans la jeunesse,
Chacun veut faire son chemin,
Pour ménager à sa vieillesse
La paix, dans un heureux destin.
Toujours l'illusion nous berce,
On ne prévoit point de traverse,
On aura toujours la santé ;
Ebloui par un doux mirage,
Dans un ciel pur et sans nuage,
On ne voit que sérénité.

On ira vivre à la campagne,
Quel bonheur! quel charmant tableau!
Et l'on se bâtit en Espagne
Dans un vrai pays de cocagne,
Le plus fantastique château.
Ecoutez parler La Bruyère :
Tu bâtis, vieillard téméraire!
Eh! de quel vertige es-tu pris?
La mort arrive à tire d'aile,
Quand le maçon tient la truelle,
Ou quand le peintre est aux lambris.
Or, notre vieux fils de Mercure
Avait certaine affection
Qui, malgré sa forte nature,
Lui causait de l'oppression.
Le pauvre homme était asthmatique,
Et son accès périodique
En ses flancs essoufflés grondait,
Sitôt qu'au sein de l'atmosphère,
La nuance la plus légère
Inopinément survenait.
C'était mon client d'habitude,
Je savais son tempérament;
Aussi, dans ma sollicitude,
De son mal ayant fait l'étude,
Je le saignais très-fréquemment,
Et l'accès cédait promptement.
Un matin donc, de la dyspnée
Notre malade est pris si fort,
Qu'il semble que, dans la journée,
Il passera de vie à mort.

A la maison on accourt vite ;
Mais, ce jour-là, plus matinal,
Je me devais à la visite
Des pauvres à notre hôpital.
Partout l'on court en diligence,
Il faudrait un secours subit ;
Le commerçant râle et bleuit,
Quoi ! pas un homme de science
Pour accourir auprès du lit !
Pendant ce temps chez moi j'arrive
Et, prévenu du cas pressant,
De mon allure la plus vive
Je m'élance auprès du mourant.
Il était sans voix, et sa face
Dénotait un affreux accès,
D'un prochain trépas sur ses traits
Déjà se dessinait la trace.
Je saisis le bras à l'instant,
Le sang jaillit sous la lancette
La piqûre à peine était faite,
Que dans le poumon haletant,
Où déjà grondait l'asphyxie,
L'air pénétrait avec la vie,
Et le malade respirait.
C'est alors que d'un pas agile,
L'homœopathe de la ville,
En souriant, se présentait.
Bonjour, lui dis-je, ô cher confrère !
Vous voyez la fin d'une affaire
Qui menaçait d'aller à mal :
Le client respirait à peine

Si je n'avais ouvert la veine
Il tombait sous le coup fatal.
Vous savez qu'en notre doctrine,
Dit-il, nous respectons le sang ;
Et que, pour le mal de poitrine,
L'oppression, l'asthme, l'angine,
Tous ceux qu'Hahnemann illumine
Font un tout autre traitement.
Et le malade de répondre :
Mais voici de quoi vous confondre,
Car je suis bien guéri, docteur!
Cet allopathe est mon sauveur.
Ami, ne chantez pas victoire ;
Je crains fort que, dans ce cas-ci,
Le mieux ne soit que transitoire.
Non! je ne vous crois pas guéri.
A ces mots, de sa poche il tire
Un portefeuille aux cuirs usés,
Où, par case, sont déposés
Certains remèdes que, sans rire,
On donne aux clients abusés.
Ce sont flacons en miniature
Qui gardent des médicaments
Si petits, que des yeux perçants
N'y peuvent rien voir je vous jure.
Notre homœopathe était vieux,
Il met sur son nez ses lunettes,
Et longtemps, parmi ses recettes,
Il cherche, en se frottant les yeux ;
Puis d'un tube microscopique,
Qu'il a saisi du bout des doigts,

Il veut tirer l'arcane unique
Sur lequel il fonde ses droits.
Ami, voyez-vous quelque chose?
Disait-il, en me le montrant.
Je ne voyais rien, et pour cause.
Se moquait-il de moi vraiment?
Non, de petits grains de poussière,
En dedans, salissaient le verre;
Vide on eût cru cet appareil.
Dans sa division extrême,
Combien un dix-millionième
Fait-il de volume au soleil?
Sur un papier blanc il étale
Ce quelque chose, ou mieux ce rien,
Et, d'un ton de voix doctorale,
Prenant l'air d'un praticien,
Ami, dit-il au grabataire,
Prenez cet agent que voilà
Pour votre guérison entière.
Et sur la langue il lui plaça
Un simple atome d'ipéca.
Qui s'amusait dans son alcôve,
Riant de l'art mystérieux?
C'était notre homme tout joyeux
D'avoir son existence sauve.
Quitte d'un danger imminent,
Ayant vu fuir la maladie,
Pour lui c'était la comédie
Qu'on donnait au convalescent.
Il obéit de bonne grâce,
Fit gaîment sa partie au jeu;

Il fallait bien, de guerre lasse,
De la manœuvre rire un peu.
N'est-ce pas, disait le compère,
Que déjà le remède opère?
Oh! je connais bien mon affaire,
Comme votre air est souriant!
Oui, votre remède est propice,
Docteur, et je vous rends justice;
Si je ne suis plus au supplice,
Je le dois à votre talent.
Chacun était à l'allégresse :
Ce logis naguère attristé
Voyait revivre, dans l'ivresse,
Le moribond ressuscité.
Les médecins se retirèrent,
Chacun fort content de son art.
Les mains dans les mains se pressèrent,
Mais que se disait-on à part?
— Voyez donc ce pauvre allopathe,
Dont l'ignorance ici se flatte
D'arrêter, par des flots de sang,
Un accès d'asthme suffocant!
— Voyez ce grave homœopathe,
Se rengorgeant dans sa cravate,
Et dont l'audace ici prétend
Que ses infaillibles globules,
Imperceptibles corpuscules,
Avec leurs doses ridicules
Sont des remèdes sans rivaux;
Qu'il aille débiter sa drogue,
Avec un ton de pédagogue,

En étalant son catalogue
Sur la place, aux yeux des badauds.
Le client rit de l'aventure,
Se leva tout réconforté;
Car, en pareille conjoncture,
S'amuser de la faculté,
Cela peut hâter une cure;
C'était le cas, en vérité.

Laisser passer en paix tout cours de maladie,
Se fier au destin, c'est l'homœopathie;
La nature en fait tous les frais;
Heureusement pour nous qu'elle est fort bonne mère.
Les charlatans la laissent faire,
C'est la source de leurs succès.

Or, quelque temps après, au détour d'une rue,
Je rencontre un matin, marchant sur le trottoir,
L'élève d'Hahnemann, il me voit, me salue,
M'aborde. — Ah! quel bonheur, dit-il, de vous revoir!
Nous rions comme on vit deux augures dans Rome :
Ah! donnez-moi, dit-il, des nouvelles de l'homme
Qui, près de nous, dans l'asthme étouffait et râlait!
Sur mon honneur j'ai cru que la mort l'appelait.
Comme le mieux survint! — En le saignant? — Non certe.
Et la faiblesse ici le menait à sa perte,
Quand du salut pour lui la porte fut ouverte
Par mon souverain ipéca.
Un long ricanement, parti de l'atmosphère,
A nos sens arriva, descendant jusqu'à terre;
C'était ton ombre, ô grand Molière!
Qui par hasard passait par là.

Dr R. Grille.

# LES JOURNAUX

ET LA

# CRITIQUE D'ART

**(Juin 1868-Juin 1869).**

---

*Quid tibi cum alienis ?*
*Quod verum est, meum est.*
Pourquoi ces emprunts faits à des étrangers?
Toute vérité est mon domaine.
(Sénèque, *Ep.* xii.)

Un grand poëte, mort récemment, dont la prose n'est pas toujours exempte de paradoxes, Lamartine, a dit en parlant de Sainte-Beuve, dans un commentaire de ses *Harmonies :* « Il se jeta dans la critique, cette puissance des impuissants. »

C'était, il faut l'avouer, mal choisir son exemple, car la place que s'est faite dans la critique le spirituel auteur des *Causeries du lundi* me paraît suffisante pour prouver la finesse et la fécondité de son talent.

Appeler la critique en général « la puissance des impuissants, » c'est dénigrer maladroitement un art vrai et utile. Volontiers, si j'avais à caractériser la critique de prosodie, telle que l'ont comprise La Harpe, Quicherat et même Géruzez, qui, de bonne foi, se laissent fasciner par le *Quos ego* ou le *Navem in conspectu*

*nullam ;* qui n'admirent rien tant que le fameux *Qu'il mourût*, de Corneille, ou ce vers elliptique de Racine :

Je l'aimais inconstant, qu'eussé-je fait fidèle ?

volontiers, dis-je, si j'avais à parler de pareils hommes je les dirais impuissants ; mais ce n'est point là le rôle accepté par la critique actuelle ; la marche qu'elle suit est rapide, audacieuse, toujours féconde en enseignements, et ne se laisse point entraver par des mots.

Sainte-Beuve, le premier, a su trouver la philosophie de la critique. Il ne vous parle pas d'un ouvrage sans vous présenter l'auteur : et cette présentation n'a rien de sommaire, de guindé, d'officiel, non ; ce n'est pas même une présentation, le terme est impropre, c'est une introduction chez l'écrivain qu'il vous permet de faire en sa compagnie. Or, comme il est l'habitué de la maison, un commensal, un hôte toujours accueilli, il en a surpris tous les secrets, et sera pour vous, soyez-en sûr, un guide d'une adresse remarquable. L'anecdote jaillit à chaque pas ; il approuve, il blâme, il conseille, il instruit. C'est ici que fut écrit le livre qui vous occupe ; c'est en tel temps que l'idée en fut conçue ; voici sur cette table l'auteur privilégié du maître de la maison : c'est un historien grec, un poète latin, Mathurin Régnier, Montaigne ; c'est là sa source, il s'inspire au contact de ces hommes, en feuilletant leurs œuvres et produit de cette façon les livres que vous savez. La critique ainsi faite est presque de l'histoire.

Plus alerte, mais moins profond, rempli d'une bonhomie charmante qui malgré soi rappelle Horace, aimant l'école buissonnière, s'attardant à causer avec

le lecteur de choses légères et futiles quand son sujet par ailleurs plein d'idées lui commande la concision, ne sachant rien dire sur un sujet médiocre et stérile lors même qu'il lui faut remplir de nombreuses colonnes ; aimant mieux parler de sa jeunesse, ou d'un poète mort, ou d'un conteur comme Nodier, ou d'un élégant philosophe comme Bernardin ; de Quintilius, de Lollius ou de Mécène, voire même de Lydie ou de Tyndaris, plutôt que de faire l'éloge de la pièce nouvelle qui est sans goût ou du livre d'hier qui est sans esprit. Préférant encore à toute chose cette libre allure qui ne relève que du caprice et de l'inspiration, sans jamais s'écarter du fin sentier, tel est Jules Janin.

Je connais de lui quatre vers, pour les avoir lus manuscrits, qu'il dut écrire un jour de brouillard :

Le feuilleton, roche stérile ;
Un bruit sonore, un bruit perdu ;
Tâche absurde et tâche inutile,
J'en suis enfin tout morfondu !

Il y a tantôt dix ans que Jules Janin laissait échapper ce poétique reproche à l'adresse du feuilleton, et depuis dix ans le feuilleton s'est noblement vengé de la rancune du critique en grandissant encore sa réputation déjà ancienne, à cette époque, de trente années de bons services.

Γνῶθι σεαυτόν ; c'est le vieux précepte toujours nouveau. Connais-toi toi-même. Jules Janin n'aurait pas raison de dire du mal du feuilleton, car malgré le grand nombre de ses ouvrages dans le domaine de l'histoire ou du roman, c'est à son feuilleton dramatique de chaque semaine

qu'il devra le meilleur de sa gloire. Mais qui peut se bien connaître ici-bas? Jules Janin lui-même a écrit quelque part que Rachel, l'immortelle tragédienne, avait préféré longtemps comme actrice les *Femmes savantes* à *Polyeucte ;* et M. Charles Blanc nous révélait naguères la passion de Ingres pour la musique, qui le fit s'imaginer que l'exécutant chez lui ne le cédait pas au peintre de génie, au chef d'école.

Sainte-Beuve sera plus spécialement en critique l'homme du livre, tandis que Jules Janin restera, quoi qu'il fasse, l'homme du journal.

Le journal, après tout, est-il moins que le livre à notre époque? Ne l'a-t-il pas tué pour usurper sa place? Le journal est une puissance, la seule qui échappe à l'action dissolvante des années, parce qu'elle se renouvelle chaque jour, et, s'adressant à des hommes changeants, à des générations tourmentées, est en mesure de les suivre dans leur mobilité et de les captiver par le fidèle reflet de leurs passions. Le livre reste, tandis que l'homme passe : le journal passe avec lui. Le *mole sua stat* n'a rien d'exagéré si on l'applique de nos jours à quelque œuvre d'esprit d'une certaine étendue. Nos mœurs, nos goûts, notre éducation, tout dans notre vie moderne a je ne sais quoi de précipité qui semble ne pouvoir s'accorder avec une étude sérieuse, durable, approfondie. Le journal, essentiellement succinct et varié, répond très-bien à ces aperçus sommaires, à cette gerbe de connaissances superficielles que tant d'hommes se montrent fiers de posséder, et qui excite, bien à tort, l'envie de tant d'autres.

S'il m'était permis d'emprunter un mot à la langue

scientifique, je dirais que le journal est aujourd'hui le plus puissant véhicule au point de vue des idées.

D'où vient donc que les lettres, les sciences, la politique trouvent chaque jour une large place dans les colonnes de nos grands journaux, tandis que la critique d'art n'y apparaît que rarement et sans périodicité ?

La France autant que l'Allemagne se croit une nation artiste. C'est son droit. Ses annales renferment des noms illustres dans la peinture et la statuaire que lui envieraient les républiques italiennes du moyen âge. Ce siècle, notamment, a eu sa pléiade d'artistes qu'on pourrait appeler *la grande armée de* 1830 ! Hélas ! tous ont été consumés par le feu qui les inspirait ; seules, leurs œuvres nous restent, et à l'heure où nous parlons elles ne trouvent parmi nous que de trop rares imitateurs.

L'art est certainement stationnaire, si même il ne traverse pas en ce moment une période de décadence. Trois choses lui manquent, l'idée, l'inspiration, la dignité ; une seule lui reste, l'habileté.

Pour quiconque a visité le Salon de 1869, c'est une vérité banale que cette absence d'idée dans les œuvres exposées. Je ne parle pas du paysage, genre impersonnel qui a son langage à lui, et qui touche l'âme humaine moins par les objets qu'il représente, que par une sorte de complicité de la part de l'homme, dont l'homme lui-même n'a pas conscience.

L'inspiration suit la pensée, et quand une œuvre n'a pas pris naissance dans le cœur de celui qui l'exécute, sa main ne connaît aucun frémissement, son esprit aucune audace ; il regarde, il voit et il transcrit.

Il est douloureux d'avoir à constater l'absence de

toute dignité dans une partie notable des œuvres exposées au dernier Salon. On a fait des nudités et point de nu. C'est un indice. Quand des artistes de talent en arrivent à flatter les plus vils penchants d'une foule désœuvrée et abâtardie, l'art souffre ; et ceux qui pleins de sève et de hautes aspirations mettent un pied dans l'arène, ceux-là doivent s'attendre à une lutte terrible et inégale dans laquelle s'ils parviennent à sauver leur honneur, l'honneur de la muse qui les accompagne, ils perdront peut-être la gloire, l'aisance, la tranquillité, déesses amies du poète et de l'artiste en des jours moins sombre que les nôtres.

Le jury n'a pas compris sa mission lorsqu'il a gratifié d'une médaille d'honneur le *Désespoir* de M. Perraud, statue d'un modelé irréprochable sans doute, mais dans laquelle je cherche vainement une pensée ; l'*Assomption* de M. Bonnat, page dénuée d'inspiration, froide et lourde dans ses parties principales ne méritait pas non plus une pareille récompense ; pas plus que ce panneau repoussant que son auteur appelle *Messouada* ne méritait une médaille.

Un jury se trompe et donne gain de cause à des œuvres de troisième ordre qui ne relèvent que de la foule, non pas même cette foule sympathique et vivante capable de comprendre et d'aimer le beau, non, j'entends le *sine nomine vulgus* des anciens ; il semble tout d'abord qu'il n'y aura point assez de voix pour protester au nom de l'art, au nom de cette trinité sublime et toujours respectée, le beau, le bien, le vrai. C'est une erreur. La presse militante est à d'autres combats, elle encense d'autres dieux, elle poursuit d'autres problèmes, sans se

douter peut-être que les lettres et l'art, dégagés des entraves qui les tiennent captifs, seraient sans contredit ses meilleurs leviers dans l'œuvre de moralisation qu'elle rêve pour le peuple.

Un drame occupe la scène, un livre se publie ; aussitôt vingt critiques analysent le drame et le livre qu'ils envisagent sous vingt faces diverses, et le poète, le philosophe, le romancier, l'historien prêtent l'oreille à ce bruit du dehors, à cette voix de la mêlée qui porte l'éloge ou le blâme, écho fidèle des aspirations du temps. Et selon le genre qu'ils préfèrent, selon l'œuvre qu'ils méditent, ils se recueillent devant ses critiques, appellent à leur aide les principes éternels, et pendant une halte de quelques moments, dans le secret de leur conscience, ils se jugent eux-mêmes pour reprendre aussitôt avec une vigueur nouvelle l'œuvre commencée, assurés qu'ils sont maintenant de connaître le mal de leur siècle et d'être en mesure, s'ils le veulent, de panser ses plaies.

Ce service que rend aux lettres la critique sérieuse de notre temps n'est point le résultat d'un caprice ou de circonstances fortuites, c'est un secours de toutes les heures, universel, périodique. Les hommes qui ont accepté cette tâche, sorte d'éclaireurs dans le domaine des idées, sont toujours à leur poste ; et alors même que la scène est déserte, que les presses sont muettes, que l'esprit, en un mot, se repose un instant, ils sont là, au front du camp, et s'ils ne peuvent plus être juges ils deviendront causeurs, mais ne craignez point qu'ils s'éloignent, et à la première alerte, au premier mouvement, ils reprendront leur bulletin.

Les lettres sont privilégiées. L'art n'a point de juges régulièrement institués. Sa cour est à créer. MM. Charles Blanc, Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor, Charles Clément et Ernest Chesneau sont les seuls qui parlent aujourd'hui de l'art dans nos journaux avec une certaine fréquence. En dehors d'eux il n'y a que de très-rares articles qui semblent avoir mendié quelque pan de journal pour se produire. Et encore les écrivains que nous venons de nommer n'abordent-ils point les questions artistiques avec la même régularité que leurs confrères parisiens qui traitent de la littérature ou du théâtre.

Il en résulte des défections parmi les artistes qui ne se sentent point soutenus par l'attention publique. Ils marchent seuls dans leur voie toujours pénible; ils savent qu'on ne s'inquiète pas de leurs efforts, qu'on ne s'intéresse point à leur succès, et quand la pourvoyeuse misère s'en vient frapper à la porte de l'atelier, il est difficile d'échapper à ce coup de vertige après lequel on ne s'appartient plus. C'est ainsi que l'artiste mal protégé devient souvent un habile praticien, à l'affût des passions viles de la foule riche et désœuvrée, pour les développer en les flattant, alors que sa mission sublime était de les flétrir.

Mais nous sommes dans le siècle des faits, disait Châteaubriand, et tout ce que nous venons d'écrire nous-même sur l'art et la critique semblerait insuffisant, si nous n'apportions des faits à l'appui de notre théorie.

Depuis une année, nous nous sommes appliqué à ne pas laisser sans le lire un seul article publié sur les Beaux-Arts dans les journaux de la capitale.

Je passe sous silence l'époque terrible du Salon, pendant laquelle les pages les plus bizarres, — sans doute parce qu'elles sont écrites trop rapidement, — se succèdent chaque matin avec une profusion telle qu'il est vrai de dire que s'il n'est aucun supplice comparable à la critique d'un Salon pour celui qui l'écrit, les lecteurs consciencieux ne souffrent guères moins que les auteurs en pareille circonstance. Ceci posé, je veux voir quels sont les hommes qui dans le cours de l'année se sont préoccupés de l'art en dehors de cet événement annuel qu'on nomme le Salon; je veux m'assurer de leurs tendances, de leurs doctrines, des efforts qu'ils ont pu faire pour instruire le peuple et l'élever, en l'entretenant d'une science qui repose tout entière sur la notion du beau.

Onze journaux parisiens (y compris *l'Indépendance Belge*, feuille plutôt française qu'étrangère), ont abordé des questions d'art dans le cours de l'année. Ce sont :

*Le Constitutionnel,*
*Les Débats,*
*Le Dix-Décembre,*
*Le Figaro,*
*La France,*
*L'Indépendance Belge,*
*Le Journal officiel,*
*La Liberté,*
*Le Moniteur Universel,*
*Le Public,*
*Le Temps.*

Une rapide analyse des travaux contenus dans ces différents recueils remplira cette étude.

1.

## LE CONSTITUTIONEL.

**Peintures murales de M. Robert Fleury au palais de Justice** [1]. — Article de M. Ernest Chesneau.

M. Ernest Chesneau, critique du *Constitutionnel* pour les questions d'art, a, dans un très-court article, décrit les peintures murales nouvellement exécutées par M. Robert Fleury au palais de Justice. C'est une nomenclature, une liste de noms célèbres, mais ce n'est pas une critique proprement dite.

**Séance publique de l'Académie des Beaux-Arts.** — Article de M. Francis Aubert.

Le 15 décembre 1868, M. Francis Aubert a fait le compte-rendu de la séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts. Ce fut dans cette séance que M. Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie, dut prononcer l'éloge de l'architecte Hittorff, ancien membre de l'Institut. M. Aubert analyse de la manière suivante le travail de M. Beulé :

« Né à Cologne en 1792, Hittorff avait préludé à sa carrière d'architecte en maniant dans un volontaire apprentissage, les outils du maçon, et l'on montre encore, dans sa ville natale, la maison à laquelle il a mis la main.

« Élève de l'École des Beaux-Arts, il fut remarqué par Percier et nommé avec Lecointe, architecte du roi pour les fêtes et cérémonies.

[1] Numéro du 17 novembre 1868.

« Mais la passion de l'archéologie artistique, qui devait caractériser et dominer toute sa vie, le dévorait déjà. Il partit pour la Sicile, dont les ruines étaient alors peu connues et, dans un premier ouvrage, il reproduisit tous les monuments que les Byzantins, les Normands et les Arabes y ont prodigués. Il consacra spécialement une seconde publication aux monuments antiques.

« C'est alors qu'il eut la gloire de découvrir que l'architecture grecque n'était pas blanche et nue, comme les ravages du temps nous la montrent, mais polychrome, en digne fille de l'architecture égyptienne. »

C'est M. Beulé lui-même qui parle maintenant :

« Le temple, type par excellence de l'architecture grecque, apparut à Hittorff non pas blanc ou sali par le temps, mais peint du haut en bas de couleurs éclatantes. Le bois était protégé par un enduit coloré, la pierre par le stuc, le marbre par une cire transparente appliquée à l'aide du feu. Les colonnes, d'un jaune vigoureux, se détachaient sur le fond rouge des portiques; les chapiteaux, rehaussés par le pinceau d'ornements délicats, portaient un entablement magnifique ; les triglyphes bleus séparaient les sculptures de la frise, en accusant la charpente intérieure ; les statues, peintes elles-mêmes, ressortaient, sur le mur bleu des frontons, comme sur un ciel toujours pur ; les chéneaux et les antéfixes étaient couverts de dessins exquis ; aux boucliers d'or de l'architrave étaient attachées des guirlandes et des bandelettes ; dans les volutes des chapiteaux ioniques étaient incrustées des mosaïques et des pierreries ; tout était riche, fleuri, sans cesse rajeuni, en harmonie avec un pays où les rochers eux-mêmes se

colorent, pénétrés par les rayons ardents du soleil. »

« Sa victoire fut complète (reprend M. Francis Aubert en terminant l'analyse du discours de M. Beulé), malgré ou plutôt à cause des discussions passionnées qu'elle souleva, et en 1851, Hittorff publiait son grand ouvrage sur la *Polychromie*, qui le fit entrer peu de mois après à l'Institut.

« Mais, pendant qu'il poursuivait, dans le monde de la théorie et de la science, le triomphe de son idée, il l'appliquait dans ses œuvres. Dès 1824, chargé de restaurer le théâtre Favart, il y prodiguait les souvenirs de Pompeï. Plus tard, il fut l'architecte de la place de la Concorde, des Champs-Élysées et de la place de l'Étoile ; il élevait le cirque de l'Impératrice, qui ravit le suffrage des écoles les plus opposées, le cirque Napoléon, l'église Saint-Vincent-de-Paul, la mairie du Panthéon, la gare du Nord, et tant d'autres édifices qui le montrent sous le triple aspect du constructeur savant, du disciple ingénieux de l'antiquité et surtout du novateur qui cherche à propager son système de polychromie. Il y a complétement réussi en effet, et la couleur l'emporte enfin ; nos artistes la préconisent, et le public y est habitué. Il suffit, pour en être assuré, de jeter les yeux sur la première venue de nos constructions contemporaines, soit monumentale, soit domestique : partout la coloration y anime les surfaces et les lignes, et réjouit le regard.

« Tel est le service immense rendu par Hittorff, telle a été son influence sur son siècle. Après les avoir rappelés, M. Beulé a parlé de l'homme privé. Il l'a montré tel que tous l'ont connu : âme élevée, généreuse, applaudissant au talent de ses rivaux, se réjouissant des

succès de la jeunesse et il ne trouva pas seulement la récompense de ses vertus dans la considération dont il était partout entouré, mais dans des joies domestiques et dans une union telle qu'il est donné à peu d'hommes d'en former.

« Le nom de Hittorff grandira encore ; car il laisse achevée, mais inédite, une admirable description des monuments de Ségeste et de Sélinonte. Les planches sont gravées, il les montrait ; le texte est rédigé, il y développe la théorie la plus étendue et la plus originale sur le temple grec. Une telle publication, dans laquelle il se résume tout entier, complétera sa gloire. »

**Funérailles de Paul Huet.** — Discours de MM. Eug. Pelletan et Ern. Chesneau.

Le *Constitutionnel* du 13 janvier 1869 renferme les discours prononcés sur la tombe de Paul Huet. Ce n'est pas dans ces tristes circonstances qu'il faut attendre un portrait de l'artiste qui vient d'être enlevé par la mort: l'esquisse tout au plus est possible. M. Ernest Chesneau le prouve par l'étude qui occupe les trois numéros du même journal que nous analyserons tout à l'heure.

Cependant M. Eugène Pelletan, dont l'allocution ne compte guère au reste que quelques lignes, a eu d'heureuses appréciations sur l'artiste et l'ami ; et M. Ernest Chesneau n'est pas moins vrai quand il dit en terminant son discours :

« La gloire de Paul Huet est d'avoir introduit dans l'image de la nature, non l'homme, mais ce qu'il y a de vraiment supérieur et d'éternel dans l'homme, ce qui mérite seul d'être fixé par les moyens de l'art, la

vibration de l'âme humaine en ses effusions de joie, d'amour, de charité, de fraternité, comme en ses angoisses et dans ses douleurs. »

**Paul Huet.** — Articles de M. Ernest Chesneau.

Dans le numéro du 26 janvier, M. Chesneau trace à grands traits la biographie de Paul Huet. Les événements, on le pense bien, ne peuvent être neufs, mais ils sont présentés dans un ordre attrayant, et la critique a pris soin de montrer au lecteur les affinités du peintre avec les poètes de son époque. C'est pour ainsi dire le portrait philosophique de l'artiste. Assurément M. Ernest Chesneau ne dit pas tout ce qui pourrait intéresser dans la vie de Paul Huet, les limites de son article ne le lui permettent point, cependant l'anecdote n'est pas absente de cette page trop vite lue. « Paul Huet avait toujours encadré ses tableaux dans une bordure complétement dorée, résistant même à cet égard à son encadreur qui l'invitait à y introduire quelques baguettes d'ébène ; cette année il avait commandé lui-même la bordure avec un filet noir. Dans cet atelier désolé, il y a quelques jours, au moment où on plaçait la dernière toile du maître dans ce cadre funèbre, l'impression était poignante. »

Les numéros du 2 et du 10 février renferment des lettres de Paul Huet. Ce n'est pas encore tout l'homme, (il y a trop peu de lettres), mais c'est l'homme seul qui parle de lui-même. Nous les avons lus avec une joie bien profonde ces fragments d'une correspondance qui n'était pas faite pour voir le jour. Après Gérard, Hippolyte Flandrin et tant d'autres dont on a publié les lettres,

Paul Huet a droit de trouver sa place, et comme eux, s'il ne les surpasse, il sera plein de leçons pour ceux qui le liront. C'était un grand peintre, ayant un cœur droit et une âme de poète.

**L'art Japonais.** — Conférence faite à l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, le vendredi 19 février 1869, par M. Ernest Chesneau.

C'est une tâche à la fois noble et utile de propager les idées artistiques avec ce qu'elles ont de particulier à chaque peuple ; ce qui n'est pas connu du public, ce que la plupart des artistes eux-mêmes ignorent ne doit pas rester dans l'ombre : un enseignement est souvent contenu dans une chose qu'on dédaigne sans la connaître, et tout enseignement porte en germe un progrès.

M. Ernest Chesneau a fait cet hiver une conférence sur l'art japonais. Etude consciencieuse et précise, cette conférence méritait un succès et il ne lui a pas fait défaut.

Nous ne suivrons pas l'orateur à travers son exorde ; il était nécessaire qu'il familiarisât son auditoire avec le pays lointain dont il allait l'entretenir, et quelques notions d'histoire et de géographie lui devenaient indispensables pour débuter. Il aborde ensuite son sujet :

« Feuilletez ces albums, regardez ces écrans, voyez ces feuilles peintes, étudiez toutes les productions de l'industrie japonaise, meubles, ivoires, porcelaines, laques, bronzes, et vous aurez bientôt reconnu que les caractères fondamentaux de l'art décoratif japonais sont : 1° l'absence de symétrie ; 2° le style ; 3° la couleur. »

L'absence de symétrie est-elle un défaut? Les Grecs en ont fait une règle de la construction de l'Acropole, et le Palatin en offre un second exemple ; ce n'est donc pas un signe d'ignorance chez les artistes japonais. L'heureux aspect de l'ensemble est leur règle, et les dispense comme les anciens de cette précision géométrique dans les détails, dont l'art moderne ne sait pas s'affranchir.

Le style est le second objet des observations du critique. » Ce rare mérite, nous dit-il, tient uniquement à la merveilleuse harmonie que les artistes savent établir 1° entre la forme et la destination de l'objet, 2° entre la forme constitutive et le décor superficiel de l'objet, 3° entre la forme et la matière de l'objet.

« De ces trois éléments absolus de style en matière de fabrication et d'art industriel, il résulte que tout objet sorti des mains d'un artiste japonais :

« 1° Indique immédiatement sa destination (sauf quelques réserves capricieuses qu'il faut attribuer à un jeu, à un caprice d'imagination) ;

« 2° Ajoute au caractère extérieur par le décor, chargé tantôt d'accentuer, tantôt de corriger ce caractère ;

« 3° Met scrupuleusement en lumière toutes les propriétés de la substance ou matière employée. »

Comme corollaire de ces principes sur le style, M. Chesneau invoque la puissance et la richesse de coloris particulière aux artistes japonais. Un fait remarquable que l'orateur a eu raison de signaler, c'est la différence caractéristique des papiers peints de notre pays avec ceux du Japon, différence tout à l'honneur des artistes orientaux; et c'est là, je crois,

que gît le secret de leur supériorité sur nous dans l'art décoratif :

« Les feuilles peintes que le Japon nous envoie suffisent à révéler le génie pittoresque d'un peuple.

« Elles sont imprimées en couleur par le même procédé que nos papiers peints, c'est-à-dire qu'elles se répètent et se débitent à l'infini, et cependant, on ne saurait trop y insister, ce sont vraiment des œuvres d'art.

« Nos grands fabricants ont réalisé dans le papier peint de luxe des merveilles sans rivales. Mais, oserai-je le dire, il me semble que nous pouvons demander conseil aux Japonais pour la décoration du papier peint à bon marché.

« Je n'apprendrai à personne ici que le prix de revient du papier peint augmente dans la proportion du nombre des couleurs employées. Or, nous pouvons reconnaître que nos papiers à deux ou trois tons sont très-généralement bien peu agréables à la vue.

« Voulez-vous me permettre de les comparer aux papiers japonais de même condition?

« En voici un, composé de deux tons seulement, du rouge et du vert, appliqués sur le fond uni du papier dont la nuance dans la pâte même est d'un blanc laiteux, crémeux, véritablement exquis. Eh bien, avec ces deux tons et le ton du papier, l'artiste a su combiner le dessin le plus vivant, le plus coloré, le plus vibrant et le plus gai qu'on puisse imaginer. Ce sont de longues aigrettes de fleurs s'épanouissant, comme des gerbes déliées, à travers des mailles irrégulières formées par de grands roseaux aux feuilles tourmentées, aux longues tiges gonflées de sève.

« Avec un ton de plus, le jaune, nous obtenons des lacets et des treilles de vigne vierge tout empourprée, rougie, dorée par les premières morsures des bises d'automne. La même plante, si riche en cette saison, s'attachera, sur une autre feuille, à des cannelures aux orbes profondes, audacieusement entaillées dans le fût de quelque colonne imaginaire. Augmentons-nous le nombre des tons, nous arrivons à des richesses de coloration féeriques, à des combinaisons de lignes empruntées, avec une perfection magistrale, aux formes naturelles, et transformées par l'imagination la plus souple et la plus féconde. Et si j'ai dit que notre fabrication, dans le papier de luxe, l'emportait sur la fabrication japonaise, cela est vrai de l'imitation, pour ainsi dire réaliste et en trompe-l'œil de la fleur, plutôt que du sentiment décoratif et du sentiment de la nature, dans lesquels les artistes japonais sont tout au moins nos égaux.

« C'est qu'en effet, plus que nous, ils possèdent et appliquent les principes infaillibles qui permettent de transformer en œuvre d'art décoratif les éléments fournis par la nature. Leur éducation, à cet égard, est parfaite et complète. S'ils luttent avec la réalité dans leurs peintures décoratives, c'est uniquement par la silhouette des formes naturelles et point du tout par la recherche et l'imitation des effets d'ombre et de lumière. Ils ont depuis longtemps compris qu'une peinture tirée à grand nombre par les moyens d'impression, destinée par conséquent à décorer les habitations qui sont disposées et éclairées de la manière la plus différente, ne devait pas être artificiellement éclairée par l'artiste dans un sens,

le plus souvent et forcément contraire au sens de la lumière réelle, qui pénètre dans l'appartement.

« Nos dessinateurs de papiers peints commettent donc une erreur capitale, lorsqu'ils simulent, dans leurs peintures, les clairs et les ombres portées que recevraient dans la réalité les objets représentés par eux. Ils oublient que, travaillant dans un atelier où le jour pénètre constamment du même côté, ils éclairent leurs peintures d'une façon conventionnelle, et que l'orientation qu'ils auront adoptée se trouvera très-fréquemment opposée à l'orientation de l'appartement où leur décoration doit prendre place. Malgré la perfection du rendu, et précisément à cause de cette perfection, nos artistes décorateurs cèdent à un principe faux, l'illusion; tandis que les artistes japonais, ne peignant que par teintes plates, sont rigoureusement dans la logique et observent la loi fondamentale de l'art décoratif, dès qu'il est forcé d'avoir recours aux moyens de production industrielle. »

L'orateur conclut en ces termes :

« Et maintenant, Messieurs, quel peut être le résultat de cette causerie sur un art que le contact de la civilisation occidentale va dénaturer, si déjà ce n'est fait?

« Au moment où nous introduisons au Japon les mœurs, les usages, les coutumes et les arts de l'Occident, aurais-je la ridicule prétention de vous engager à soumettre l'art français à l'art japonais? Cette pensée est bien loin de moi.

« Je ne viens pas vous demander d'imiter platement ni même d'imiter ces arts de l'extrême Orient; je sais que je ne l'obtiendrais pas du libre génie de nos artistes.

« Je sais qu'ils ne consentiront jamais à abdiquer leur personnalité au profit d'un paresseux empirisme qui consisterait soit à imiter sans les comprendre, soit à mélanger sans ordre ni raison ces formes d'un art étranger.

« Mais je crois que vous étudierez ces conceptions subtiles et charmeresses, ces principes d'une science et d'un sentiment d'art si profond, et que vous saurez les appliquer, les étendre, les perfectionner, les approprier à nos usages, pour la plus grande gloire du goût français et la fortune de notre industrie sur les marchés du monde[1]. »

Cette conférence remarquable n'est point à mettre au rang des pages de critique qui s'improvisent ; c'est, au contraire, un travail d'une haute portée, l'art décoratif étant celui qui nous frappe avant tout autre dans nos demeures, si modestes qu'elles soient, et celui avec lequel nous nous trouvons dans un perpétuel contact.

C'est un honneur pour M. Chesneau d'avoir abordé ce sujet difficile, et le journal qui s'est fait l'écho de ses paroles a bien mérité des amis de l'art.

[1] Voir *le Constitutionnel*, numéros des 23 février et 9 mars 1869.

2.

## JOURNAL DES DÉBATS.

**Les Collectionneurs de l'ancienne Rome.** — Notes d'un amateur[1]. Article de M. Adolphe VIOLLET-LEDUC[2].

La première étude, par ordre de date, insérée dans cette feuille, a trait au livre intitulé : *les Collectionneurs de l'ancienne Rome*, paru vers la fin de 1868.

« ....Il y a trois sortes d'amateurs, écrit M. Viollet-Leduc : celui qui achète le meilleur marché possible pour revendre cher : celui-là est le moins intéressant et ressemble beaucoup au trafiquant; le collectionneur qui amasse, entasse, accapare, qui cache et finit par oublier ce qu'il possède ; le troisième forme un cabinet, une galerie, un musée qu'il met au service de ses amis, des hommes curieux et studieux, du public. Il dresse un catalogue, disserte sur ses richesses et les commente. Tous trois, si différents de mœurs et de caractère, contribuent cependant à mettre en circulation, à conserver, à faire valoir les objets d'art, les manuscrits ou les livres. Je comprends donc jusqu'à un certain point qu'ils s'arrogent quelque prérogative et un peu de la *prepotenza* du professeur *dilettante*, dans l'intérêt de l'art; mais j'admets aussi qu'ils rencontrent de temps en temps un Cicéron pour les tancer vertement au nom de la morale.

« L'auteur des *Collectionneurs de l'ancienne Rome*

[1] Un volume, Paris. Auguste Aubry, éditeur.
[2] Numéro du 28 octobre 1868.

nous dit que Verrès le jour même où le plus redoutable orateur du temps allait plaider contre lui, s'en fut voir quelques pièces rares d'argenterie chez son ami Sisenna. Il s'approchait des dressoirs étincelants, prenait délicatement chaque objet, l'examinait d'un œil passionné. Cependant les esclaves du maître ne le perdaient pas de vue et épiaient ses mouvements. « Il y a de nos jours « des gens très-hauts et très-honnêtes, » comme dirait Brantôme, qu'on se garderait de laisser seuls dans une galerie ou dans une bibliothèque, les clefs sur les vitrines. »

L'auteur des Notes n'a pas voulu faire un roman, son livre n'est point une fantaisie décorée de grands noms historiques amenés là pour donner plus de relief à la fiction : c'est un livre sérieux, un ouvrage d'érudition réfléchie, comme il s'en fait trop peu de nos jours, et qui possède le rare avantage d'être fort court et de coûter peu cher. L'auteur a dû compulser pour l'écrire les œuvres de Plutarque, Stace, Martial, Pline, Suétone et bien d'autres, aussi est-ce avec abondance qu'il nous parle du proconsul Verrès, de Sylla le dictateur, du fastueux Lucullus. On sent qu'il s'est fait le contemporain de ces hommes célèbres : nous saluons avec lui la demeure somptueuse de Scaurus l'édile, et, chemin faisant il nous raconte que « les Servilius avaient réuni dans leurs *Jardins* (maisons de plaisance), qui passèrent plus tard aux empereurs, un *Triptolême*, une *Flore* et une *Cérès* de Praxitèle, la *Vesta* de Scopas, l'*Apollon* de Calamis.

« Parmi les amateurs qui avaient conservé les traditions de la libéralité antique, il faut citer César et

Pompée. Le portique élevé par Pompée était d'un usage public. Le rival de César y avait placé les tableaux dont parle Pline : l'un représentait, nous dit Ampère, un homme sur une échelle duquel on ne pouvait dire s'il montait ou descendait, par Polygnote ; l'autre, de Pausias, où des bœufs noirs vus de face et en raccourci, se détachaient sur un fond sombre. »

Entrons chez Salluste avec notre guide : « Ses jardins du Quirinal étaient les plus richement peuplés de tous ceux de la ville. L'*Hermaphrodite,* le *Faune portant un enfant* et le *Vase Borghèse* y ont été trouvés, ainsi que le *Gaulois mourant* du Capitole et l'*Amour* du Belvédère.

« As. Pollion, à qui Horace adresse la belle ode : *Motum ex Metello*, et Virgile la IVe églogue, était un curieux d'objets d'art. Son palais de l'Aventin était orné des groupes les plus considérables de la statuaire antique : les *Centaures* et les *Nymphes*, les *Amazones*, *Jupiter* et l'*Océan,* les *Cinquante Thespiades* et la composition monumentale de *Zéthus*, *Amphion*, *Dircé* et le *Taureau,* connue aujourd'hui sous le nom de *Taureau Farnèse.* Agrippa s'éleva fort contre l'abus qui existait de son temps de l'accaparement des objets d'art. Il demanda qu'on fît rentrer dans le domaine public toutes les collections particulières. Il donna l'exemple du désintéressement en consacrant au culte son Panthéon et en léguant au peuple ses thermes et ses villas. »

Et maintenant si nous sortons de la ville (*urbs*) nous prendrons la route de Tusculum où réside Cicéron pendant les courts instants qu'il dérobe à sa vie publique.

« Les premières lettres que Cicéron adresse à Atticus, nous dit M. Viollet-Leduc (car, ne l'oublions pas, toutes

nos citations lui sont empruntées), témoignent du goût prononcé que le grand orateur avait pour les objets d'art. Il est constamment préoccupé d'orner ses maisons de campagne et particulièrement celle de Tusculum, dont on voit aujourd'hui les restes au-dessus de Frascati, dans un des plus beaux sites du monde, dominant la plaine, Rome, la mer et les montagnes de la Sabine. « J'ai fait payer, dit-il à son ami, les 20,000 sesterces pour les statues de Mégare. Les *Mercures* de marbre pentélique, avec leurs têtes d'airain que vous me promettez, me réjouissent fort. Je vous prie de me les envoyer au plus tôt avec les autres raretés que vous pourrez trouver, surtout ce qui serait de nature à orner une bibliothèque.... » Il revient souvent sur ces statues en excitant son ami à lui en trouver de nouvelles. Et plus loin : « J'embellirai Gaëte quand je serai plus riche.... Gardez surtout vos livres et ne désespérez point que je ne les puisse acheter un jour. Si j'y puis réussir, je serai supérieur à Crassus en richesses. »

Mais le plus fameux des collectionneurs de ce temps, celui dont le nom nous rappelle tant de pages magnifiques, c'est Verrès. Laissons parler encore le savant critique des *Notes* :

« On sait que Caïus Verrès avait été envoyé proconsul en Sicile. Qui disait proconsul disait roi, souverain absolu. Verrès usa largement de ce pouvoir illimité. Sanguinaire et cruel, il n'épargna rien pour s'approprier toutes les richesses de l'île, publiques ou particulières. Revenu à Rome chargé de ces dépouilles, il y fut suivi par la haine et la vengeance des Siciliens, qui s'adressèrent à Cicéron pour plaider leur cause et redemander leur bien. Malgré

d'innombrables obstacles que lui suscita la noblesse romaine, Cicéron prit en mains la défense des persécutés, et alla lui-même en Sicile pour faire l'enquête et recueillir les témoignages. Il mit une activité extraordinaire dans l'accomplissement de cette tâche, et au bout de cinquante jours il fut en état d'entamer le procès, qu'il gagna sans peine après avoir prononcé deux plaidoyers. Verrès prévint l'arrêt et s'exila volontairement. Il fut condamné à une amende de cinquante millions de sesterces ou dix millions de francs.

« Si l'on se reporte à ce temps où les chefs-d'œuvre des artistes grecs, en statues, tableaux, bronzes, médailles, pierres gravées, orfévrerie d'or et d'argent, tapisseries, meubles, étaient encore dans toute la fraîcheur de leur conservation ; si l'on songe que tous ces produits d'un art incomparable, amassés en Grèce, en Asie, en Sicile, en Afrique, par la somptuosité des républiques et le luxe des satrapes, avaient encore la pureté d'objets gardés dans des temples ou dans des sanctuaires, on pourra se faire une idée des richesses que Verrès avait réunies dans son musée. Toute une branche de l'art antique a disparu du reste. Les tableaux peints sur les parois des édifices, sur le bois ou le métal, ont été détruits. — Que devaient-ils être, s'ils étaient comparables aux belles statues grecques ? Nous n'en avons gardé qu'un pâle reflet, par ce qui nous reste des peintures de Pompeï, qui n'étaient, elles, que des copies ou des décorations d'appartements. L'imagination, la science sont obligées de faire bien des efforts pour suppléer à ce qui manque aux objets exposés dans les galeries de l'Europe moderne. Combien peu de statues sont intactes !

Les invasions, les révolutions, les restaurations, le temps enfin, représenté par de longs siècles, ont passé sur ces merveilles. Ce ne sont plus que des débris en comparaison de ce qu'elles devaient être au temps de Cicéron. Quelle admirable galerie que celle du préteur de Sicile! »

Que de souvenirs charmants, mais aussi que de regrets éveillera dans les intelligences amies du beau cette page éloquente de M. Viollet-Leduc, qui est comme la synthèse de toute une partie de l'ouvrage qu'il analyse! Que notre part est mesquine dans ces richesses antiques, et comme le temps se montre de plus en plus avare envers l'homme de tout ce qui, dans les monuments de ses ancêtres, pourrait élever sa raison! Si nous regrettons avec tant d'amertume ces chefs-d'œuvre détruits en partie par les peuples barbares qui se sont faits les coopérateurs du temps, pourquoi les imitons-nous? Qui pourrait dire le nombre des monuments antiques tombés sous l'indifférence brutale des Grecs modernes, et les merveilles de pierre que la Renaissance a vu naître et que notre âge a vu crouler sous le niveau des démolisseurs? Nos descendants ne pourront-ils pas nous accuser à leur tour de les avoir ainsi privés gratuitement de tant d'ouvrages dont ils eussent été peut-être les fidèles admirateurs? Chose étonnante! ce siècle ardent aux ruines est aussi le siècle qui a vu se propager, en France du moins, l'institution si libérale et si précieuse des musées de province; jamais autant d'artistes et de savants ne s'étaient épris de choses anciennes (*arkaios*) que de nos jours, mais leurs voix impuissantes à détourner notre époque des jouissances maté-

rielles, sera recueillie par la postérité comme une accusation de plus pour notre temps pendant lequel le goût du beau n'aura pas assez rencontré d'appuis sérieux.

Les *Notes d'un amateur* ne sont pourtant pas exemptes de tout reproche : M. Viollet-Leduc remarque avec raison que l'auteur ne s'est pas assez étendu sur les riches collections réunies par l'empereur Adrien dans sa villa de Tivoli. « Durant toute la fin de l'empire romain, nous dit-il, pendant le moyen-âge et les temps modernes, on puisa dans les ruines de cette succession de palais comme dans une mine d'objets d'art. Adrien ne s'était pas contenté de recueillir les plus inestimables richesses de ce genre, il avait construit, pour les loger, de somptueux bâtiments qui reproduisaient les édifices anciens dont il avait fait relever les plans pendant ses voyages. Tels furent le *Lycée*, l'*Académie*, le *Prytanée* le *Poecile* d'Athènes, le *Canope* d'Égypte et autres palais, thermes, palestres et bibliothèques. »

De même, la partialité de l'auteur à l'endroit de Cicéron, dans lequel il ne voit trop souvent que l'accusateur de Verrès, dépare plusieurs passages de son livre ; mais je n'ai pas même rassemblé tous les traits marquants que M. Viollet-Leduc avait relevés dans son travail ; je n'ai pu lui emprunter, par exemple, la délicieuse histoire de l'*Hercule* de Lisippe, une figurine en bronze, de trente centimètres environ, possédée tour à tour par Alexandre, Annibal et Sylla ; et le critique lui-même avait dû sacrifier dans son rapide exposé bien des chapitres curieux et instructifs, qu'on voudra lire à la place qu'ils occupent, et ce sera justice.

**Les nouvelles constructions du Palais de Justice**[1]. — Article de M. Charles Clément.

Je passe sous silence un très-long article de M. Charles Clément sur les constructions du Palais de Justice; c'est une description détaillée de l'œuvre récente de M. Duc; mais l'abondance des matières n'a pas permis à l'écrivain des *Débats* d'étudier comme elles le méritent l'architecture et les peintures murales du nouvel édifice.

M. Charles Blanc, que nous verrons traiter ce sujet dans la suite de notre travail, nous dédommagera des aperçus trop résumés de M. Clément.

**Paul Huet**[2]. — Par M. Charles Clément.

L'étude très-succincte de M. Charles Clément sur Paul Huet, est une critique qui a d'autant plus de valeur à nos yeux, que son auteur ne craint pas d'avouer peu de sympathie personnelle pour la *direction* que suivait le poétique paysagiste; pourtant, ajoute-t-il, « sa peinture ne m'a jamais laissé indifférent. Que l'on aime ou que l'on n'aime pas sa manière, il parle et on l'entend. Il a compris certains effets grandioses, sévères, dramatiques de la nature. Son exécution large, puissante, rude, presque grossière, est très-personnelle et appropriée aux sujets qu'il choisit et aux impressions qu'il exprime. »

Sous quelque forme qu'ils se produisent, éloges ou

[1] Numéro du 17 novembre 1868.

[2] Numéro du 22 janvier 1869.

critiques ne diminuent pas la noble figure de Paul Huet. Ils nous la montrent sous toutes ses faces, avec ses défauts et ses beautés, mais toujours elle conserve son originalité et cette grâce qui fait qu'on l'aime.

**Pierre Puget,** peintre, sculpteur, architecte, décorateur de vaisseaux, par Léon Lagrange [1]. — Articles de M. Charles Clément [2].

Certain critique de la Restauration, vers l'époque où Henri de Latouche entreprit de publier les œuvres d'André Chénier, s'écriait de toutes ses forces : *Respect aux morts!* Charles Loyson, car c'était lui, prétendait qu'on n'aurait pas dû reproduire tant d'essais incorrects et inachevés, plutôt faits pour nuire à la réputation du poète que pour ajouter à sa gloire. Nous n'osons pas dire que nous partageons l'avis de Loyson; l'auteur de la *Jeune Captive* est de ceux qui ont charmé notre jeunesse, et, tel est l'attrait qui s'attache au matin de la vie, que nous n'avons point vu encore d'une façon bien nette les défauts que renferment les idylles. Mais, à coup sûr, nous serions moins sévère aujourd'hui envers celui qui conseillerait d'expurger les œuvres de Léon Lagrange de tous les détails inutiles dont il les encombrait. Ce sont comme autant de broussailles qui empêchent d'apercevoir l'horizon, et pour beaucoup de gens Lagrange ne sera qu'un compilateur, toujours à la piste de documents, quelle que fût leur importance, pourvu qu'ils fussent vrais, mais ne sachant jamais discerner l'utile et le sérieux d'avec le trivial et le superflu. Ce

[1] Un volume in-18, deuxième édition. Paris, Didier et Cie.

[2] Numéros des 21 février et 18 mars 1869.

qui l'a perdu, ce qui en perdra beaucoup d'autres, c'est l'excès d'une qualité louable chez tout écrivain : l'exactitude. Un renseignement ignoré du public, dût-il n'apporter aucune lumière sur l'artiste qu'il concerne, est un irrésistible appât pour les hommes de cette nature. Volontiers, nous dirions après M. Clément : « La peine et l'ennui nous regardent; on ne fait pas passer par la cuisine les gens qu'on invite à dîner. » Or, ce que M. Clément applique au *Pierre Puget* de Léon Lagrange, il l'avait appliqué, paraît-il, et nous après lui, au *Joseph Vernet*, du même auteur. Les notes et mémoires de fournisseurs qui se trouvent dans ce dernier ouvrage suffiraient pour en faire méconnaître la valeur tant elles paraissent déplacées. Emeric David restera le modèle du genre pour ceux qui se contentent d'érudition : on ne le lit pas, on le consulte; mais on le consulte toujours avec fruit et sans fatigue.

Léon Lagrange, pas plus que ses devanciers dans le sujet qu'il aborde, ne peut établir la date ni le lieu de naissance de Puget; il n'en est pas de même des débuts de sa carrière sur lesquels le nouvel historien nous offre de curieux détails, et il faut lui savoir gré de la lettre du sculpteur de Dieu, l'ami de Puget. Rien de plus intéressant également que le voyage de Puget à Rome et sa station forcée dans la ville des Médicis. Aisément on s'imagine que des hommes de la taille du Poussin et de Puget, devenus les favoris de la gloire, n'ont jamais dû connaître la faim; bien qu'en fait la misère soit presque toujours inséparable du génie. Si l'auteur du *Milon* séjourne à Florence pendant quelques mois, ce n'est que pour gagner l'argent qui doit le con-

duire à Rome. Ses relations dans la ville éternelle avec Pierre de Cortone, qui veut le fixer en Italie en lui donnant sa fille, offrent à Lagrange quelques belles pages; puis il lui faut ramener son héros à Marseille, d'où il repart bientôt, en compagnie d'un moine, chargé par la reine Anne d'Autriche de dessiner en Italie les plus belles statues antiques qu'il y trouverait.

La peinture, on le sait, fut l'art de prédilection de Puget à son début, et sitôt de retour de son second voyage, il reprend ses pinceaux avec plus d'enthousiasme que jamais. M. Clément remarque qu'à trente ans Puget n'avait encore aucune renommée, et en même temps il blâme Emeric David de prêter au célèbre sculpteur quelques rêves de gloire devant les édifices élevés par la main des Césars. Nous ne comprenons pas cette sévérité, des rêves n'ont rien de réel, et dans l'ordre habituel des choses, ils devancent souvent l'événement qu'ils font pressentir, quand ils n'en sont pas l'annonce tout à fait trompeuse. Tout au plus y a-t-il dans ce passage d'Emeric David une pensée poétique qu'il faut plutôt s'étonner de retrouver sous sa plume amie d'une excessive concision.

De retour en France vers 1650, Puget composa quelques tableaux; puis nous assistons à sa volumineuse correspondance avec le ministère, au sujet des commandes qui lui sont faites pour la décoration des vaisseaux. Lagrange n'a rien omis, aussi cette partie de son livre est-elle fastidieuse. Vers le même temps, Puget fut également l'architecte d'un certain nombre de monuments; mais nous ne saurions partager l'admiration complaisante de Léon Lagrange pour tous ces

travaux secondaires du sculpteur, et nous tiendrons le même langage que M. Charles Clément :

« Tout cela est très-bien. Il n'en est pas moins vrai que Puget a perdu beaucoup de temps, de peine et de talent pour des œuvres dont l'excellence, au point de vue de l'art pur, est pour le moins très-contestable et dont il n'est pour ainsi dire rien resté. Je ne partage pas sans réserve l'admiration de l'enthousiaste biographe pour toutes ces magnificences. Une statue ou deux de plus feraient bien mieux mon affaire. La célébrité de Puget, comme sculpteur, a complétement effacé la réputation qu'il a sans doute méritée dans d'autres branches des arts du dessin, et, pour ma part, je ne saurais m'élever contre cet arrêt de l'opinion. Aussi est-ce avec plaisir qu'après avoir parlé, pour l'acquit de ma conscience, de la peinture, de l'architecture et des constructions navales du grand artiste, je me propose d'étudier maintenant les ouvrages qui lui ont valu sa juste renommée. »

M. Clément a eu raison d'en finir avec les travaux secondaires du sculpteur marseillais pour n'avoir plus qu'à le suivre à travers ses grandes œuvres. Les *Cariatides* de Toulon ouvrent la carrière artistique du statuaire. Chacun en connaît, par des moulages au moins, l'énergie désespérée, et aussi ce réalisme dépourvu de noblesse. Fouquet, le surintendant, fut le premier personnage qui s'attacha à Pierre Puget. Un *Hercule gaulois*, qui se voit au Louvre aujourd'hui, fut le seul ouvrage que Puget composa pour son riche client. Celui-ci n'eut pas même la joie de payer l'*Hercule*, car la catastrophe dont il fut la victime précéda l'achèvement de l'œuvre.

Puget avait exécuté l'*Hercule gaulois* à Gênes, où Fouquet l'avait envoyé; il y resta plusieurs années et y laissa un *Saint Sébastien*, un *Saint Ambroise* ainsi qu'une *Conception* pour laquelle Léon Lagrange s'est montré trop enthousiaste; M. Charles Clément l'en blâme avec raison. De retour de Gênes, en 1667, Puget n'acheva son *Milon de Crotone*, l'un des chefs-d'œuvre de la sculpture moderne, qu'en 1683. Le mot de Marie-Thérèse à l'apparition de cette remarquable statue est devenu banal à force d'être répété. Jamais peut-être le mépris de la forme n'a été poussé plus loin; la passion seule est maîtresse dans ce groupe qui n'est pas exempt d'un peu de pittoresque, bien que cette tendance s'accuse moins clairement ici que dans l'*Andromède, Alexandre et Diogène* et la *Peste de Milan*, trois ouvrages qui complètent avec ceux dont nous venons de parler la nomenclature assez brève des compositions du grand sculpteur.

« Il ne faut pas l'oublier, dit M. Clément, Puget est un artiste très-personnel, très-puissant, mais il n'est pas une de ses œuvres qui ne mérite de sévères critiques. » C'est un jugement très-vrai, et le livre de Léon Lagrange, qui permet d'expliquer le statuaire par l'homme est un livre précieux pour l'histoire. De même il éclaire les dernières années de Puget d'une lumière qui ne permet plus d'équivoque sur sa situation de fortune. On peut croire que les écrivains jusqu'à ce jour ne l'ont faite si précaire que dans le but d'exiter l'admiration en faveur de l'artiste. C'était prendre au surplus une peine inutile, son génie suffit à cela, et quant à sa position, la vérité doit nous satisfaire davantage

que les plus ingénieux récits. Léon Lagrange a donc fait un livre utile qu'il n'eût tenu qu'à lui de rendre excellent : il n'avait pour cela qu'à l'émonder des détails et des longueurs qui le déparent, sans rien apprendre de sérieux au lecteur.

### 3.

## LE DIX DÉCEMBRE.

**L'Art en 1868**[1]. — Par M. Z.

« Le thème est vaste. » Ce n'est pas moi qui l'écris, c'est l'auteur inconnu de l'article du *Dix Décembre*. M. Z. débute par une dissertation très-obscure, à travers laquelle les mots d'Antiquité, d'Age roman, de Renaissance, de Révolution, m'avertissent que l'écrivain s'est proposé d'esquisser à grands traits l'histoire de l'Art depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Ce ne serait pas une peine inutile, si l'Art, en 1868, devait nous apparaître, à la suite de cette digression, comme un rameau nettement accusé de l'Art, à telle époque qu'on voudra choisir. Mais il n'en est rien, du moins dans les colonnes du *Dix Décembre;* l'auteur allait même conclure sans rien dire de neuf, lorsqu'il se ravise tout à coup et jette deux phrases sur le papier, que nous prenons la peine de transcrire :

« Certes, dit-il, les artistes de notre temps répondent bien à leur mission. Oui, ils laisseront le témoignage de notre vie, de tout ce qui fut nous, — et rien ne sera oublié, ou du visage, ou de l'habit, ou des demeures. »

[1] Numéro du 13 décembre 1868.

« La sculpture, ajoute-t-il, fera bien d'explorer les horizons encore voilés, en ajoutant à son cadre un peu étroit l'homme moderne tel qu'il s'agite. Et que l'on ne vienne arguer ni d'études académiques faites à coup de modèles sans intérêt pour la pensée, ni de péplums favorables. Chaque époque a ses draperies nécessaires, belles, caractéristiques. Après tout, notre chapeau bien bien la calotte d'un Florentin ou le casque d'un Grec. La femme moderne ferait tout aussi fière mine sur les bas-reliefs d'un Parthenon imaginaire que l'ingénue Grecque en tunique. J'ai vu de jeunes enfants, collégiens à veste courte, à pantalon collant, sortir d'un collége et caracoler à grand bruit sur le pavé ; ils faisaient certainement penser aux cavaliers de Phidias. Mais la routine ne veut pas les voir. »

M. Z. le croit-il de bonne foi? Ne serait-ce point plutôt le défaut de goût, la paresse, l'ignorance, cette routine qui n'a rien de collectif, et qui apporte conséquemment avec elle les faiblesses de la médiocrité sans être jamais relevée par l'effort du talent, ne serait-ce point cette routine déplorable qui nous vaudrait en ce moment tant d'ouvrages dépourvus de style? Plût au ciel que Z. ne soit pas le pseudonyme d'un sculpteur, car il faudrait nous attendre à voir prochainement le chapeau ridicule des hommes, la crinoline et l'ombrelle de nos femmes sur un bas-relief « imaginaire. » Nous n'avions pas encore vu, parmi toutes les critiques que nous avons analysées, des idées aussi absurdes que celles professées par M. Z., et comme une faute, même de goût, ne saurait entraîner avec elle la perte d'un homme, M. Z. est appelé à racheter plus tard ce qu'il vient

d'écrire : dans cette prévision, ce qu'il pouvait faire de mieux aujourd'hui, c'était de ne pas signer.

### 4.

## LE FIGARO.

**L'Art en 1868** [1]. — Article de M. CASTAGNARY.

Le *Figaro* commence par s'excuser, — est-ce bien le mot? — au début de l'étude de M. Castagnary, de ne jamais offrir au public d'articles de haute critique artistique. « Nous craignons, dit-il, qu'on ne les lise pas. » — L'excuse, si c'en est une, nous semble mauvaise, le journal auquel nous l'empruntons a su se faire une place à part dans la presse par la franchise de ses allures, et s'il n'est pas encore un enfant terrible, — ce qui pourrait bien venir depuis qu'on le laisse s'occuper de politique, — il n'ignore pas qu'il est tout au moins un enfant gâté. Que ne profite-t-il de ce précieux privilége pour oser ce que d'autres ne pourraient faire? *Audaces fortuna juvat.* Les livres de critique sérieuse sont rares, et les pages de valeur dans ce genre sont faciles à compter. Le *Figaro* pourrait aider au développement des arts, s'il le voulait, plus qu'aucun autre de ses confrères, et nous espérons qu'il ne laissera pas toujours échapper cette occasion de joindre l'agréable à l'utile.

L'auteur de l'article que nous allons analyser rapidement, et que l'*Almanach de l'Encyclopédie générale*

[1] Numéro du 11 septembre 1868.

de 1869 a dû reproduire, a pris pour thème ces paroles : « La peinture est en mouvement, l'architecture et la sculpture immobiles. »

Cette pensée est aussi la nôtre, et quand M. Castagnary constate avec regret que dans cet amas de maisons, « où le faste étouffe l'élégance, » qui s'appellent le nouveau Paris, « aucune œuvre de pierre ou de marbre n'a surgi qui mérite de fixer le regard des contemporains, » nous partageons pleinement son avis.

« Seuls, trois artistes se dégagent de la foule des constructeurs, continue M. Castagnary, et inscrivent leur originalité savante dans trois monuments durables. La Cour de cassation et la partie occidentale du Palais de Justice, élevés par M. Duc, ont un caractère de grandeur peu commune ; la Bibliothèque Richelieu, de M. Labrouste, emporte les suffrages par la finesse et la sobriété de ses lignes; et quant à l'Opéra, de M. Garnier, quelque critique qu'on en puisse faire, on doit reconnaître que jamais la destination d'un édifice n'a été écrite avec plus de précision et de netteté.

« Architecture impuissante, sculpture épuisée. Nous sommes loin de la belle époque qui inspirait à Rude son mâle trophée de l'Arc de l'Etoile, et à David d'Angers ses médaillons historiques, si énergiquement frappés.

« La statuaire est arrivée à n'avoir plus ni physionomie, ni caractère, ni sens. C'est à qui, dans chacune de nos expositions publiques, luttera de frivolité ou de niaiserie.

« Au dernier salon, parmi tant de statues alignées, nous en avons vu une qui dansait au son du tambourin, une autre qui se regardait dans un miroir, un autre

qui jouait aux osselets, un autre qui montrait un singe, un autre qui regardait marcher une sauterelle, une autre qui apparaissait avec une raclette sur un tuyau de cheminée, une autre qui faisait tourner une toupie, une autre qui ajustait un bilboquet, une autre qui sautait à la corde, une autre qui exécutait la danse des œufs..... »

David d'Angers, dont on vient de citer le nom, avait dit en parlant de son art : « La sculpture est une religion. Elle ne doit pas se prêter aux caprices de la mode. Elle doit être grave, chaste. Quand elle se prête à la représentation des scènes familières, il me semble voir danser un prêtre[1]. »

M. Castagnary ne savait peut-être pas être en aussi complet accord avec l'un des plus grands artistes de notre siècle, lorsqu'il écrivait les lignes que le lecteur a vues plus haut.

Mais l'article qui nous occupe et dont nous ne saurions trop louer la première partie est loin de nous satisfaire aussi pleinement dans l'exposé, très-court, du reste, de sa théorie sur le mouvement de la peinture à notre époque.

M. Castagnary met en regard l'École classique qui s'ouvre avec Louis David, et dans laquelle Ingres n'a pas eu de successeur, avec l'École romantique, dont Eugène Delacroix est la plus haute personnification, selon lui. La première a poursuivi le beau, « non pas tel qu'il peut se présenter à nos yeux, dit-il, dans les formes

[1] Notice sur la vie et les ouvrages de P.-J. David d'Angers, lue à l'Institut, le 3 octobre 1857, par M. F. Halévy, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

humaines répandues autour de nous, mais tel qu'il existe dans la tradition et qu'il fut réalisé une première fois à Athènes par Phidias, une seconde fois à Rome par Raphaël. La seconde a cherché le pittoresque « qui résulte du costume, des armes, du mobilier archéologique. » L'une était la ligne et l'autre la couleur.

M. Castagnary reconnaît, et nous le lui accordons, que les deux camps ne sont plus parfaitement tranchés aujourd'hui, qu'il suffit d'un coup d'œil pour apercevoir une sorte de mêlée, — nous allions dire de désordre, — dans cette armée de peintres qui encombrent de leurs œuvres les expositions officielles. Que tous soient de bonne foi dans leurs efforts pour atteindre le beau, le vrai, tels qu'ils le conçoivent, nous l'admettons sans peine; mais que de cette confusion d'essais de toute nature on puisse préjuger qu'une école est sortie, maintenant, à l'heure où j'écris, c'est ce que je ne crois pas : et en cela je me trouve en désaccord avec M. Castagnary. « La peinture est en mouvement, dit-il, et ce mouvement ne doit pas être considéré autrement que comme un mouvement de progrès, puisqu'il se trouve en harmonie, non-seulement avec les idées rationalistes de l'époque, mais encore avec tout l'ensemble de nos tendances sociales. » L'École actuelle, puisque école il y a, s'appelle l'École naturaliste, et voici la genèse que lui donne l'auteur de l'*Art en* 1868.

« Née sous la Restauration et issue du mouvement déterminé par le paysagiste anglais, Constable, qui fut exposant à ce fameux salon de 1824, où devait s'opérer entre MM. Ingres et Delacroix le grand déchirement de la peinture française, elle eut pour objectif premier la

réformation du paysage, et pendant vingt années limita ses efforts à ce seul genre. On sait la direction inattendue qu'il prit tout à coup dans les mains d'ouvriers tels que Jules André, Michel, Paul Huet, Flers, Théodore Rousseau ; et comment, se détachant de plus en plus des conventions classiques, il en vint avec Corot, Troyon, Daubigny, Courbet, à dépasser et à faire oublier toutes les productions antérieures. »

Mais il s'agissait d'implanter le naturalisme dans le domaine de l'histoire, et c'est à M. Courbet que devait revenir cet honneur. Ses premiers pas dans cette voie de régénérateur de l'art, selon M. Castagnary, furent son *Après-Dînée à Ornans*, de 1849 ; son *Retour de la foire ;* son *Enterrement* et ses *Casseurs de pierre,* de 1850. Puis, comme il était nécessaire pour la solidité de la thèse exposée, qu'il y eut un couronnement à ces œuvres premières, M. Castagnary nous apprend que le coup de maître qui asseoit à jamais l'École nouvelle, c'est cette *Aumône d'un mendiant à Ornans*, toujours de M. Courbet, qu'on a vu figurer au salon de 1868.

Il est vrai, les idées rationalistes sont à l'ordre du jour en ce temps-ci ; beaucoup en parlent, peu s'en font à eux-mêmes une notion et personne ne peut s'entendre avec son voisin sur ce point difficile : il n'importe, nous accordons à M. Castagnary que c'est chose admise aujourd'hui de se dire ayant des idées rationalistes, mais est-il bien sûr que l'École qu'il annonce, — car elle n'est pas encore née, — soit en rapport avec un rationalisme quelconque ? je ne le crois pas. Ce naturalisme, élevé à la hauteur d'un système, n'est qu'une maladie dont le nom véritable est Réalisme, c'est-à-dire crudité,

bâtardise, dans lequel on cherchera longtemps, sans le trouver, un aliment véritable pour l'art ou les lettres, parce qu'il ne renferme que des miasmes délétères.

Je vais plus loin, M. Castagnary se trompe quand il croit voir avec certitude un mouvement de progrès dans la confusion qui nous agite en ce moment. Non, je ne crois pas qu'il y ait progrès, parce que les voix qui se font entendre à la place des maîtres sont aujourd'hui sans éloquence. Elles ont le bruit qui étonne et non la force qui persuade et si le pinceau de ces hommes venait à prévaloir, nous aurions peut-être des peintres habiles, mais point d'artistes.

## 5.

## LA FRANCE.

**Séance publique de l'Académie des Beaux-Arts.** — Article de M. A. Bonnin.

M. Bonnin, dans le numéro du 14 décembre 1868, s'occupe en chroniqueur de la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts. Nous ne signalons son article que pour offrir un relevé complet des pages consacrées à l'art dans le cours de l'année, à quelque titre que ce soit.

**Paul Huet**[1]. — Article de M. A. Bonnin.

Nous empruntons à M. Bonnin les lignes suivantes, qu'il écrit sur le réalisme, à propos de Paul Huet.

« Le réalisme, nous l'avons dit bien souvent, est un

[1] Numéro du 20 janvier 1869.

principe essentiel à l'art, commun à toutes les écoles. Il est le point de départ de tous les artistes, mais il ne peut être le but absolu d'aucun maître; c'est une base et non un sommet. Paul Huet, en l'appelant à son aide, n'y a cherché que ce qu'il peut donner; il y a pris les mots de la langue admirable qu'il parle en ses poétiques compositions; et c'est là tout. Il s'est servi du réalisme, il ne s'y est pas asservi. »

Les colonnes que M. Bonnin consacre à l'illustre paysagiste ne sont pas, à vrai dire, une étude biographique, mais on y trouvera bon nombre de pensées justes, parfois profondes, toujours pleines d'actualité, ce qui ne vaut pas moins que des faits à la portée de tout biographe, penseur ou non.

23 mars 1869.

**La Galerie Delessert.** — Par M. A. Bonnin.

Les curieuses enchères de la vente Delessert ont inspiré à M. Bonnin quelques lignes philosophiques que nous avons lues avec plaisir. Elles ne nous ont rien appris sur la vente elle-même, rien encore sur le prix des tableaux que nous connaissions d'avance, mais elles sont remplies d'enseignements pour l'observateur et le critique. Les prix fabuleux des œuvres de Hooge et de Téniers, préférés à Rubens et au divin Sanzio, répondent-ils à un goût artistique, vicié, peut-être, mais du moins sérieux? Non. Le *dandysme* de la dépense, l'orgueil de la prodigalité poussent nos modernes amateurs à ce genre de folie. « Ce total de 1,886,330 fr. était prévu, ajoute M. Bonnin, et il résulte de ce chiffre cet ensei-

gnement que notre éducation artistique est encore bien factice; qu'elle est plus faite d'archéologie, de curiosité, de passion de catalogueur, que du véritable sentiment du beau et de l'amour désintéressé de l'art. » Ce n'est malheureusement que trop vrai.

**6.**

## L'INDÉPENDANCE BELGE.

**Galerie Delessert.** — Par M. William Burger [1].

Le correspondant français de l'*Indépendance belge* a donné dans ce journal, un mois avant la vente Delessert, un rapide aperçu des œuvres composant cette remarquable galerie. Les phases de la vente et le prix des tableaux étant connus maintenant, nous ne reviendrons pas sur ce sujet; mais nous trouvons curieux d'emprunter au journal belge le rappel de certains chiffres atteints dans les enchères les plus célèbres des années précédentes, de même que l'histoire du Raphaël de la maison d'Orléans. Ce dernier document complète ceux publiés par la presse française à l'époque de la vente Delessert.

« 1869 aura sa grande fête pour les amateurs de tableaux : le 15 mars, sera vendue l'ancienne et célèbre collection de feu M. François Delessert.

« En 1865, nous avions eu les ventes du comte Pourtalès, du duc de Morny, du baron Van Brienen ; en 1866, la vente de M. de Kat, de Dordrecht; en 1867, les ventes du comte de Schoenborn (Pommersfelden) et du marquis de Salamanca; en 1868, les ventes de Kalil Bey et du

[1] Numéro du 10 février 1869.

prince Demidoff (San Donato). Les prix auxquels certains chefs-d'œuvre montèrent dans ces ventes fameuses sont encore un sujet d'étonnement. Par curiosité, je rappellerai les prix exceptionnels de quelques maîtres : Terburg, 182,000 fr.; Rembrandt, 155,000 fr.; Albert Cuyp, 140,000 fr.; Paul Potter, 112,000 fr.; Hobbéma, 110,000 fr.; Isaac Van Ostade, 104,000 fr.; Willem Van de Velde, 70,000 fr.; Philips Wouwerman, 65,000 fr.; Van der Heyden, 62,000 fr.; Jacob van Ruysdaël, 60,000; Metsu, 59,000; Frans Hals, 51,000; de Hooch, 50,000; Gérard Dow, 42,000; Jean Weenix, 41,000; Adriaan van de Velde, 40,000; Aart van der Neer, 33,000; — parmi les Italiens, Antonello de Messine, 113,000; Sebastiano del Piombo, 93,000; Luini, 83,000; Bellini, 62,000; Bronzino, 55,000; Garofalo, 37,000; — parmi les Espagnols, Velasquez, 98,000; Murillo, 95,000; Zurbaran, 40,000; Ribera, 28,000; — parmi les Flamans, Teniers, 77,000; Van Dyck, 73,000; Rubens, 45,000; Philippe de Champagne, 43,000; Gonzalès Coques, 40,000; — un Allemand, Albert Durer, 75,000; — parmi les Français, Greuze, 100,000; Watteau, 37,000; Claude Lorrain, 36,000; Fragonard, 35,000; Pater, 29,000; Eugène Delacroix, 46,000; Ary Scheffer, 40,000; Paul Delaroche, 40,000; Meissonnier, 36,000; Horace Vernet, 35,000; Théodore Rousseau, 27,000.

« Cependant nous n'avons plus approché du chiffre *inexplicable* de 615,000 fr. payés par les contribuables français aux héritiers du maréchal Soult ou autres, pour la *Conception* de Murillo. Cette fois, à la vente Delessert, il y a chance de passer les 200,000 fr. avec le petit Raphaël de l'ancienne galerie d'Orléans...

« Le duc d'Orléans, Philippe-Égalité, ayant vendu toute la collection du Palais-Royal à M. Walckiers, de Bruxelles, le petit Raphaël fut acheté par M. de Laborde de Meréville, qui le revendit en Angleterre, où M. Hibbert le paya 500 liv. sterling, en 1798. Il passa ensuite chez M. Vernon, chez M. Nieuwenhuis, chez M. de Lahante et dans la galerie Aguado. C'est à la vente Aguado, Paris 1843, que M. François Delessert l'acheta 24,000 fr. En quarante-cinq ans, le prix n'avait fait que doubler. Nous allons voir une bien autre progression de 1843 à 1869! dix fois la mise : 240,000 fr. et peut-être plus. »

L'événement, on le sait, n'a pas tout à fait justifié ces espérances : le Raphaël s'est arrêté à 150,000 fr., tandis qu'un Téniers s'est vendu près de 160,000!

**William Burger** [1]. — Article de M. Marius Chaumelin.

« Le 30 avril, au moment même où les artistes et les journalistes étaient admis à visiter le Salon dont les portes ne devaient s'ouvrir au public que le lendemain, la critique d'art faisait un perte irréparable : William Burger, Théophile Thoré rendait le dernier soupir.

« ... Nous étions sept personnes, sept amis groupés autour du lit du mourant. Le cœur brisé, nous contemplions cette face honnête qui gardait jusqu'à la fin une imposante sérénité, ce front large dont la pâleur faisait bien ressortir la puissante structure. Comprenant que tout allait bientôt finir, nous épiions, nous convoitions un dernier regard de cet œil ami, nous cherchions

[1] Numéro du 10 mai 1869.

à recueillir un dernier serrement de cette main loyale.

« Hélas! il n'était déjà plus avec nous...

« Ses mains étaient froides, inertes. De sa poitrine s'exhalaient, à intervalles de plus en plus éloignés, des soupirs qui n'avaient plus rien d'humain. Ses yeux, grand ouverts, semblaient fixer un point brillant dans le vague de l'infini.

« Involontairement, je suivis la direction de ces regards, et je vis qu'elle aboutissait à une superbe peinture de Rembrandt, un *Temps d'orage*, sinistre amoncellement de nuées noires et pesantes, étendant leurs ailes de chauves-souris sur un paysage frappé à l'horizon d'un coup de soleil étincelant.

« J'aperçus une relation mystérieuse qui me fit frissonner, entre le sujet représenté par ce tableau et l'état actuel de notre ami, dont la belle et radieuse intelligence, après avoir jeté de si vives lueurs, s'enveloppait pour toujours de ténèbres épaisses.

« Dans les derniers temps de sa maladie, lorsqu'on eut dû renoncer à le porter jusqu'à son cabinet, Bürger avait demandé que l'on accrochât cette page du grand maître hollandais au pied de son lit, au-dessous d'une magnifique *Lisière de forêt*, de Théodore Rousseau.

« Il avait voulu avoir sous les yeux, jusqu'au dernier moment, les deux maîtres qu'il avait le plus aimés : Théodore Rousseau, avec qui il avait passé les vaillantes années de sa jeunesse, combattant les mêmes combats, souffrant les mêmes douleurs, jouissant des mêmes triomphes; Rembrandt, dont il avait fait le compagnon inséparable de son âge mûr; Rembrandt, dans l'intimité duquel nul n'a jamais pénétré aussi avant que lui,

que nul n'a si bien compris, si intelligemment admiré.

« Près de lui encore, il avait fait placer trois ou quatre tableaux de ce Van der Meer de Delft, qui lui doit d'être compté aujourd'hui parmi les plus habiles peintres de la Hollande. Que de fois il avait pris plaisir à nous montrer ces tableaux représentant de gracieuses jeunes filles occupées à leur toilette ou faisant de la musique! Et maintenant, tandis que nous recueillions les derniers soupirs de notre ami, il nous semblait que, du haut de leurs cadres, ces charmantes jeunes filles se penchaient vers lui, avec de gentils sourires, comme pour l'exhorter à franchir sans crainte le seuil de l'autre monde, et pour lui promettre une part de cette renommée impérissable qu'il a donnée lui-même à leur auteur.

« Oui, le nom de Thoré, le pseudonyme de Bürger, vivront aussi longtemps que la gloire des maîtres dont le vaillant critique a été le prophète, le champion, l'interprète, le révélateur. »

C'est ainsi que débute M. Chaumelin dans son étude sur Théophile Thoré. Écrite avec le cœur, cette notice nécrologique, pleine de mesure dans l'idée comme dans les termes, eût satisfait le maître lui-même.

« Il n'était pas de ces critiques, ajoute-t-il, qui érigent en système la bienveillance, et qui, sous prétexte que *l'art est difficile*, témoignent à tout venant une mansuétude infatigable. Il croyait être plus utile aux artistes en leur disant toujours la vérité. Et en cela il avait bien raison. D'ailleurs, s'il lui est arrivé parfois de traiter un peu rudement certaines réputations, on

n'a jamais pu lui faire le reproche de n'être pas sincère, loyal et parfaitement désintéressé. Pour ce qui est des révolutionnaires de l'art dont il s'est fait, envers et contre tous, l'ardent apologiste, son enthousiasme ne trouve-t-il pas aujourd'hui sa justification dans l'admiration raisonnée, réfléchie, qu'excitent partout ces mêmes révolutionnaires, les Delacroix, les Decamps, les Rousseau, les Ary Scheffer, les Rude, les David d'Angers?

« M. Henri Martin a dit de Thoré, — dans un éloquent discours prononcé sur sa tombe, — qu'il fut un des très-rares écrivains qui eurent le secret de la critique vivante dans les beaux-arts, de la critique qui ne dissèque ni ne décompose, mais qui s'identifie avec les œuvres qu'elle interprète et en manifeste pour ainsi dire l'âme. » Et l'éminent historien a ajouté : « On peut dire que Thoré ressaisit pour écrire ses *Salons*, ses notices, ses articles de revue, la plume de Diderot, avec qui il avait tant d'affinité morale, mais en ajoutant à la critique du dix-huitième siècle ce que lui découvraient les horizons plus larges du dix-neuvième. »

Puis, trouvant sans doute insuffisants le portrait qu'il a fait lui-même de son maître, ainsi que l'esquisse due à l'éloquent historien que nous venons d'entendre, c'est Thoré que M. Chaumelin fait parler à son tour afin que rien ne manquât plus au tableau, et que l'homme éminent que la France vient de perdre nous apparût encore une fois dans toute la beauté de ses enseignements.

Les lignes qui suivent sont empruntées au *Salon* de 1857.

« O jeunesse immortelle, s'écriait le charmant critique,

c'est toi qui as l'audace et la conviction. C'est toi qui te hasardes résolument vers l'inconnu. C'est toi qui passes à la nage les fleuves et les torrents pour aller sur l'autre rive cueillir des fleurs d'un parfum étrange et d'une couleur innommée. C'est toi qui escalades les montagnes et les glaciers pour aller regarder d'en haut ce qui resplendit tout autour. C'est toi qui cours après les chimères, qui les apprivoises et finis par les asservir au foyer domestique. C'est de toi qu'il faut attendre toute initiative et toute pénétration, tout entraînement salutaire vers la destinée.

« O mes chers artistes, que je ne connais pas, et qui ambitionnez la beauté et la vérité, tournez-vous vers ce qui est jeune comme vous, et qui demeure éternellement jeune, et qui ne meurt point, vers la Nature. C'est par l'amour et l'étude de la Nature que se sont renouvelés, comme elle qui se renouvelle sans cesse, tous les arts et toutes les poésies. Attachez-vous à la pensée qui embrasse « le genre humain. » Car l'art est comme le chèvre-feuille ; il a besoin de s'accrocher à quelque tige ferme et vivace, qui ne dépende point des saisons, de s'enrouler autour d'une idée résistante; et quand le chèvre-feuille a trouvé ce tuteur complaisant que lui préparent les buissons et les halliers, alors ne grimpe-t-il pas en toute liberté, souvent jusque parmi les branches des chênes ; alors il s'enfeuille, il boutonne et il fleurit.

« O mes jeunes amis, que je n'ai jamais vus, votre divination mieux que l'expérience, votre expérience mieux que la sagesse, vous crient, n'est-ce pas, que ce qui est ne doit pas être, par la seule raison que cela

est; car ce qui est le présent n'est pas l'avenir, et sera le passé demain. Ce qui doit être, — le mot indique à la fois l'avenir et le devoir, — c'est à vous de le réaliser. Chaque génération a charge d'idées, comme on a dit du poète qu'il avait charge d'âmes.

« Pensez, parlez, agissez. En vieillissant, on se reproche toujours de n'avoir point assez fait. Faites ! Il n'y a rien d'indifférent. Il n'y a pas un de vos gestes qui ne se répercute à l'infini. Tout homme est un dieu dont le froncement de sourcils agite l'univers.

« Quand on jette le moindre caillou dans un lac, tout en est émouvé jusqu'au fond des abîmes. Chaque molécule d'eau en est déplacée et s'engage dans une série nouvelle. Et si après le plissement de la surface, qui a glissé d'un bord à l'autre, tout semble comme auparavant, le niveau du lac n'en est pas moins exhaussé d'un degré imperceptible et incalculable. L'ancien ordre a été bouleversé — par un caillou. »

## 7.

## LE JOURNAL OFFICIEL.

**Le Polyptyque de l'abbaye d'Anchin** [1]. — Article de M. Olivier Merson.

Le polyptyque d'Anchin n'est rien moins qu'une vaste composition, à volets peints sur les deux faces, et mesurant ensemble six pieds et demi de haut et vingt-trois en largeur.

[1] Numéro du 14 janvier 1869.

La ville, ou plutôt l'église de Notre-Dame de Douai en est propriétaire depuis le 24 février 1859, jour de la mort du docteur Escallier, donateur de ce magnifique ouvrage, dont il avait su retrouver les traces et rassembler les morceaux épars, au prix de longues années de recherches.

Voici la description que nous en fait M. Olivier Merson :

« Sur la face extérieure, vers le milieu, on voit le Christ assis près d'une croix curieusement ouvrée, et reposant sur la boule du monde ; la Vierge présente à son fils une couronne d'or. A gauche, Charles Cognin, trente-quatrième abbé d'Anchin, est agenouillé en prière devant un prie-Dieu ; saint Charlemagne, son patron, sous les traits de Maximilien Ier, debout, cuirassé de pied en cap, couronné, nimbé, l'accompagne, et deux religieux, à genoux, portent les insignes abbatiaux, — une mitre d'or et de perles et une croix d'un travail admirable, — dons du fastueux Hughes de Lobes, qui fut abbé de 1456 à 1490. On aperçoit au fond les personnes de la suite de Charlemagne, et, à travers de riches colonnades, les bâtiments de l'abbaye. Le volet de droite est occupé par le grand-prieur et les moines d'Anchin, tous graves, austères, tous en prières et conduits par saint Benoist, chef de l'ordre.

« Tel est le poliptyque fermé.

« Mais les panneaux déployés et ouverts, quel spectacle ! quelle magie ! et quel éblouissement étrange, quels frissons s'emparent du spectateur ! Ne dirait-on pas une vision du paradis ? Oui, c'est cela, vous contemplez la cour céleste elle-même ! Dans un palais

magnifique se dresse un immense trône d'or ; meuble rayonnant, d'un éclatant relief, il a été inventé par un artiste qui a fait de la fantaisie avec une rare patience, sans lassitude, sans découragement, car jamais orfèvre n'a ciselé bijou d'un outil plus minutieusement délié ; et que trouverait à reprendre le plus habile sertisseur à ces milliers de perles, de rubis, d'émeraudes, de saphirs, enchassés dans les détails infinis d'une architecture idéale et merveilleuse ?

« Là siége la Sainte Trinité. Revêtu d'habits sacerdotaux d'or et de pierreries, et du manteau impérial de pourpre, la tête coiffée de la tiare papale, prince et pontife, Dieu le Père tient Jésus-Christ couronné d'épines assis sur son genou droit ; de la main gauche, il ouvre un livre au-dessus duquel voltige la colombe, emblème mystique du Saint-Esprit. Des séraphins sans nombre, des archanges inondés de lumière adorent l'Éternel, agitent joyeusement des encensoirs, et chantent, tandis que des galeries et des tribunes du palais, et des petites niches du trône, une multitude de chérubins jouant de toutes sortes d'instruments, exécutent un incomparable concert. De chaque côté de ce centre solennel et glorieux sont rangés les saints personnages de la cour divine : à gauche la Vierge Marie somptueusement parée ; à droite saint Jean le Précurseur ; puis les Apôtres, les Évangélistes, les Martyrs, les Patriarches, les Pères de l'Église, les saints Innocents, les saintes Femmes, les Guerriers défenseurs de la foi, que sais-je ? les Confesseurs, les Pèlerins, les Ermites, toute une armée de fidèles, la milice modeste et recueillie de Jésus-Christ. »

On le voit, le legs du docteur Escallier est un don

royal qui mérite de l'immortaliser dans la reconnaissance de ses compatriotes ; mais nous avons hâte de suivre de nouveau M. Merson dans la recherche de l'auteur du polyptyque.

« Quel est l'auteur du merveilleux polyptyque ? Memling, a-t-on dit d'abord et très-résolument. C'est tout simple. Au moment de la découverte des panneaux le nom de Memling commençait à être à la mode. Escallier ne songea donc qu'à celui-là qui le flattait singulièrement, et MM. Hédouin et Viardot, le premier dans les *Annales archéologiques*, le second dans les *Musées de Belgique* et dans les *Musées de France*, loin de contester l'opinion du docteur, l'adoptèrent, l'affirmèrent et la répandirent. Mais M. Vitet qui, lui, connaît à fond le maître brugeois, ne s'y laissa point tromper. « J'ai vainement cherché, en étudiant l'œuvre elle-même, une raison plausible de croire à cette attribution, » dit-il dans son travail sur les peintres flamands primitifs.

« ...Cependant, faute sans doute d'un autre à mettre à la place, le nom de Memling resta obstinément attaché au tableau de Douai, et il y serait toujours si M. A. Wauthers, archiviste de la ville de Bruxelles, n'avait enfin trouvé de quoi établir une nouvelle attribution, non de fantaisie celle-là, ni approximative, mais certaine, définitive, au-dessus de toute objection. Il y a quatre ou cinq ans il découvrit un manuscrit intitulé : « *Mémorial à MM. l'abbé et religieux d'Anchin pour satisfaire que M. le duc de Croy et d'Aerschott leur a requis par ses lettres du* 25 *décembre* 1600. » Et on y lit ce passage : « Les plus excellentes peintures sont de la

table du grand autel, à doubles feuillets, *pincturée par l'excellent peintre Belgambe*, qu'y a paint aussy la table de la chapelle Saint-Maurice et plusieurs tableaux. » Ceci n'est-il pas péremptoire ? Cette simple phrase, écrite par un moine de l'abbaye, cinquante-cinq ans seulement après la mort de Cognin, à une époque où les traditions sur Belgambe n'étaient point oubliées, ne constitue-t-elle pas un renseignement décisif? Dira-t-on que le sujet du tableau n'y est pas mentionné ? C'est vrai. Mais peu importe. Deux circonstances témoignent suffisamment qu'il est bien ici question de notre polyptyque : on sait qu'il ornait le maître-autel d'Anchin, et le manuscrit rapporte que le tableau de Belgambe était à « doubles feuillets » disposition très-rare, notez-le, et particulière, précisément, à celui de Douai. »

L'article de M. Merson n'est pas à proprement parler un morceau de critique d'art, c'est plutôt une page d'histoire : il n'étudie pas, il signale et il affirme ; mais il affirme avec assez de soin pour donner à son lecteur le désir de voir le curieux polyptyque d'Anchin, et pour renseigner l'historien sur un point, toujours grave quand il s'agit d'ouvrages importants : celui de l'attribution. On ne saurait attendre plus de quelques colonnes de journal.

**Sonnets et Eaux-fortes** [1]. — Article de M. THÉOPHILE GAUTIER.

Sous ce titre, l'élégant critique du lundi au *Journal officiel* nous offre une étude bien plutôt littéraire qu'ar-

[1] Numéro du 17 janvier 1869.

tistique, sans que l'art soit absent de la forme s'il est à peu près étranger au fond.

Prenons ces pages pour ce qu'elles sont, puisqu'elles s'imposent à nous par leur titre.

« Au moyen âge, nous dit M. Théophile Gautier, quand on rencontrait une citation grecque dans un livre, on la passait en disant : « *græcum est, non legitur*, » l'époque présente en fait autant pour la poésie. Ce qui n'empêche pas les volumes de vers de pulluler comme les papillons blancs en juin, sans que personne, excepté quelque rêveur, autrefois poète lui-même, prenne garde à leur valse dans les rayons du soleil, et à leurs palpitations d'ailes autour des jeunes fleurs. »

Il nous donne ensuite l'histoire du sonnet, « ce moule étroit taillé à facettes comme un flacon de cristal où la pensée se condense, larme qui devient perle, goutte de lumière ou de parfum ; » mais il a le bon goût de ne pas prendre au sérieux l'adage trop répété de Boileau, que lui-même a peut-être écrit sans y croire, et dont les rhéteurs eussent voulu nous faire un précepte.

Puis, le voilà qui se reporte à cette heure puissante et lumineuse de 1830, heure que nous n'avons point connue, mais qui sera toujours pour notre génération l'*âge d'or* de ce siècle, dont les lettres traversent aujourd'hui l'*âge de fer*. Comme il sait par cœur tous les noms de ces poètes d'hier : les deux Deschamps, Emile et Antony, Alfred de Musset, Auguste Barbier ; « il n'était en ce temps-là fils de bonne mère qui ne voulût aligner ses deux quatrains et ses deux tercets et ranger en parfaite symétrie son petit bataillon de quatorze vers. Seul Victor Hugo, soit qu'il trouvât cette cage trop étroite

pour ses grandes ailes, soit qu'il la dédaignât comme ayant été employée dans le cénacle par d'autres avant lui, s'abstient de cette coupe. Aussi figure-t-il au livre d'Alphonse Lemerre comme aquafortiste et non comme poète. Il a envoyé au lieu d'un sonnet un burg démantelé s'écroulant au sommet d'un pic sous les assauts du Fohn, de la foudre et de la pluie, et aux noires hachures diagonales. Ce serait une belle illustration à mettre en tête des *Burgraves*. »

M. Théophile Gautier a fait preuve de tact en ne citant pas après tant d'autres de ses confrères le sonnet du *Pont des Arts* de M. Sainte-Beuve ; à quoi bon? nous le connaissons tous. Il a mieux aimé choisir *le Combat homérique* de M. Leconte de Lisle, un maître ciseleur, si vous le voulez, mais un poète, non. Il se peut qu'on l'admire aujourd'hui, je ne vais pas contre, mais les éloges qu'il reçoit sont la preuve de notre indigence littéraire. A toutes ses œuvres je préfère sans peine cette idylle encore tiède des baisers du soleil levant, de M. François Coppée, *le Passant*, que nous avons vu cet hiver aux Français :

Les êtres comme moi n'ont ni père ni mère.
Suis-je le fils d'un rustre ou le fils d'un marquis?
Je ne sais. Mais bien sûr le jour où je naquis
Dut être un beau matin de la saison nouvelle,
Car le joyeux rayon qui loge en ma cervelle
M'empêche de songer que je suis orphelin.

. . . . . .

Tandis que vous parliez avec tant de douceur,
Tout à coup j'ai rêvé vaguement d'une sœur...

. . . . . .

Pour la première fois je me suis senti las.
Eh bien, à votre doux conseil je m'abandonne.

Alors qu'on est si belle on doit être si bonne !
Voulez-vous essayer, Madame, s'il vous plaît,
De garder près de vous le petit roitelet
Et de le transformer en oiseau de volière ?...

Et ce suprême aveu de la courtisane :

Que l'amour soit béni ! je puis pleurer encore !

Voici toutefois le sonnet de M. André Theuriet qui s'intitule : *Souvenir du Bas Bréau :* s'il n'a pas toute la chaleur des vers de M. Coppée, il n'est pas dépourvu d'une certaine mélancolie.

Les hêtres blancs et droits élancent haut leur voûte :
A leurs pieds, la fougère et la mousse au passant
Offrent des lits moelleux où le sommeil descend
Lentement, comme un miel distillé goutte à goutte.

Une lumière, en pluie impalpable dissoute,
Répand sous la feuillée un jour phosphorescent,
Où des papillons bruns monte l'essaim dansant,
Où le glauque lézard, tapi dans l'herbe, écoute...

Aucun bruit, si ce n'est, comme un son de hautbois,
Le chant d'un loriot qui traverse les bois,
En quête d'un enclos plein de cerises mûres.

Partout une ombre fraîche, et là bas, tout au fond,
Dans l'entrelacement des confuses ramures,
De rares coins de ciel d'un bleu pur et profond.

Terminons par cette réflexion judicieuse de M. Théophile Gautier :

« Chose remarquable ! Dans ces morceaux dus la plupart à des poètes dont le plus grand nombre ne dépasse pas vingt-cinq ans, il n'y a pas un seul vers

d'amour! Il faut chercher la note élégiaque, amoureuse, *sentimentale*, comme on disait autrefois, dans le sonnet du *Pont des Arts*, de Sainte-Beuve, et cependant le sonnet semble avoir eu pour destination première d'être l'écrin où l'amour serre ses plus précieuses reliques, bouquets fanés, bouts de rubans, mèches de cheveux; c'est là qu'il raconte ses espoirs déçus, ses souvenirs amers et doux, ses soupirs, ses rougeurs et ses pâleurs, et se livre à ces éternels *concetti* de la passion qui paraissent si maniérés et si excessifs aux esprits froids. En revanche, la nature, le paysage, la rêverie tiennent une grande place. La personnalité humaine est presque absente de ces petits cadres. Les tableaux de cette école manquent très-souvent de figures. Le site seul a paru à l'artiste un sujet suffisant : nous ne blâmons pas cette tendance, nous la constatons en passant. »

Nous serons plus sévère que M. Théophile Gautier, et nous voulons voir dans cette tendance de notre époque à produire des œuvres méthodiques, froides, souvent sans vie, qui n'ont plus pour elles que la ciselure du mot, un commencement de réalisation de cette parole bien connue du père de *Rolla* :

> Nos femmes ne mettront que des vieillards au monde.
> Ils frapperont la terre avant de s'y coucher ;
> Puis ils crieront à Dieu : Père, elle était féconde,
> A qui donc as-tu dit de nous la dessécher ?

C'est prolonger beaucoup une critique littéraire et philosophique, dans un travail consacré à la critique d'art. M. Théophile Gautier, d'ordinaire très-friand de causeries artistiques, ne s'est pas donné la peine d'étu-

dier en détail le livre *Sonnets et Eaux-Fortes ;* et son indifférence nous a confirmé dans notre jugement sur ce recueil sans unité : qu'on attende un peu, et ce sera un livre rare, mais les années ne pourront en faire une œuvre d'art.

**Paul Huet**[1]. — Article de M. Théophile Gautier.

M. Théophile Gautier qui fut un des soldats de l'armée romantique, ne salue pas seulement en chacun des artistes de cette race un talent original, c'est un contemporain et souvent un ami qu'il fait revivre sous sa plume habile.

Dans l'article que nous signalons, les difficiles débuts de Paul Huet sont consciencieusement étudiés. M. Théophile Gautier replace l'artiste dans son milieu pour nous faire mieux juger son talent. Paul Huet est selon lui le vrai poète du paysage: « il donnait, nous dit-il, au moindre paysage échappé à son pinceau le tremblement de la vie, le souffle et le rayon. » — La description qu'il fait de la *Digue d'Harfleur par un mauvais temps*, vaut une longue contemplation de l'original.

**Calamatta**[2]. — Article de M. Théophile Gauthier.

A la fois critique littéraire et critique d'art, M. Théophile Gautier ne laisse point échapper l'occasion de saluer les gloires artistiques à leur aube ou à leur déclin. Calamatta, ce maître du burin que 1869 a vu mourir, avait droit à l'éloge, aussi l'éloge ne lui a pas manqué.

[1] Numéro du 25 janvier 1869.
[2] Numéro du 29 mars 1869.

Le feuilleton dramatique du 30 mars s'ouvre par l'oraison funèbre du graveur. En quelques lignes sont appréciés les efforts et le talent du maître ; le *Vœu de Louis XIII*, la *Joconde*, *Francesca di Rimini*, et bien d'autres pages connues de tous sont de nouveau décrites par M. Théophile Gautier qui termine son trop court panégyrique en ces termes : « Sa place est indiquée près des Marc-Antoine, des Edelinck, des Autran, des Nanteuil, des Bervic, qu'il égala s'il ne les surpassa. Avec Mercuri et Henriquel Dupont, il soutint vaillamment le noble art de la gravure contre les envahissements de la lithographie d'abord, de la photographie ensuite, montrant qu'aucune machine, quelque ingénieuse qu'elle soit, ne vaut l'intelligence humaine pour traduire un chef-d'œuvre. »

**8.**

## LA LIBERTÉ.

**Les dessins originaux des grands maîtres reproduits par les photographies de M. Adolphe Braun, de Dornach (Haut-Rhin). — Musée du Louvre (Ecole florentine)** [1]. — Article de M. PAUL DE SAINT-VICTOR.

Les reproductions de M. Braun sont bien connues. Son entreprise vraiment artistique méritait de réussir, et le succès ne s'est point fait attendre. On sait que M. Braun a pris pour tâche de populariser les dessins des grands maîtres, et, dit M. de Saint-Victor, « le procédé de photographie qu'il possède reproduit les des-

[1] Numéro du 21 décembre 1868.

sins à la plume ou au crayon rouge, à la gache ou à la sanguine, non-seulement dans leur forme, mais dans leur couleur, avec les matières diverses dont les artistes se sont servis. Ses copies ressemblent moins à des traductions littérales qu'aux originaux mêmes transposés d'une feuille à l'autre par un fantastique sortilége. Elles feraient hésiter parfois l'œil pénétrant d'un expert. A cette exactitude infaillible, ces épreuves joignent l'avantage d'être inaltérables et de rester aussi insensibles à l'action du temps que si le burin les avait mordues. »

Or, il ne faut pas croire que l'œuvre en soit à ses débuts ; le même critique nous apprend que « le plan de cette vaste entreprise, incessamment élargi, comprend déjà presque tous les musées des grandes capitales. Les récoltes de M. Braun se font par gerbes et non par épis. On compte dans ses catalogues neuf cents morceaux empruntés au Louvre, onze cents pièces extraites de l'*Albertine* de Vienne ; cent cinquante pages du cabinet des grands-ducs de Saxe-Weimar ; l'*Ambroisienne* entière de Milan, avec son carton de l'*Ecole d'Athènes* et ses quatre-vingts dessins de Léonard ; les collections inestimables des *Uffizi* de Florence et de l'Académie de Venise. L'ensemble de ces recueils dépasse six mille dessins reproduits. »

Mais, où la parole de M. Paul de Saint-Victor devient éloquente en parlant de l'entreprise nouvelle, c'est lorsqu'il analyse un à un tous les dessins de l'école florentine contenus dans les cartons de M. Braun. C'est un chaud plaidoyer qui par sa vigueur même atteste la valeur artistique des œuvres qu'il signale. M. de Saint-Victor est assurément convaincu de ce qu'il dit dans sa

critique élogieuse de Masaccio mort à 26 ans, de Filippo Lippi, son élève, de Luca Signorelli, Verrocchio Léonard, Lorenzo di Credi, Michel-Ange, « le terrible maître, » Baccio Bandinelli, « son haineux rival, type de l'artiste envieux, ajoute l'écrivain, que Dante aurait placé dans son *Purgatoire*, parmi ces âmes qui se traînent courbées sous d'énormes pierres. — Mais sa charge à lui aurait été un bas-relief de Buonarotti, pour qu'il fût écrasé deux fois, sous le poids du marbre et sous la grandeur du chef-d'œuvre. »

Fra Bartholomeo, André del Sarte, Périno del Vaga terminent la série des grands maîtres que M. de Saint-Victor s'est proposé de passer rapidement en revue. Si courte qu'elle soit, son étude est une page achevée ; M. Braun ne pourrait trouver un meilleur avocat et l'habile critique très-heureusement inspiré dans cet article nous a vivement captivé.

**Les livres d'étrennes** [1]. — Article de M. PAUL DE SAINT-VICTOR.

M. Paul de Saint-Victor a consacré quelques colonnes de journal à l'examen des livres d'étrennes, mais en critique d'art du meilleur goût, il n'a voulu signaler que les ouvrages ressortant du domaine artistique. *Les Arts au moyen âge et à l'époque de la Renaissance* reçoivent de sa main l'éloge qui leur est dû ; l'importante publication de M. Paul Lacroix ne pouvait être mieux appréciée en si peu de mots. Le *Musée Universel* de M. Edouard Lièvre, « l'éminent graveur de la *collection Sauvageot* et des *collections célèbres*, » occupe ensuite l'écrivain

[1] Numéro du 29 décembre 1868.

qui trace en quelques lignes l'histoire de ce recueil pour qui la renommée marche plus vite que le temps, et c'est justice.

*Les Jeux des Anciens*, de M. Becq de Fouquières, « le magasin des joujoux de l'antiquité exhumés, recomposés, expliqués avec la sagacité d'un érudit et l'imagination d'un artiste ; » *Sonnets et Eaux-Fortes*, le livre un instant à la mode ; *les Pensées*, un ouvrage sur les fleurs, orné de chromolithographies ; les *Contes allemands du temps passé*, occupent tour à tour le lecteur de M. de Saint-Victor et le renseignent sur leur propre valeur, tant la critique qui en est faite, si sommaire qu'elle soit, a de précision.

**9.**

## LE MONITEUR UNIVERSEL.

**Les nouvelles salles du Palais de Justice.** — Article de M. Charles Garnier.

Je voudrais rendre compte d'un court article de M. Charles Garnier, l'architecte de l'Opéra, sur les nouvelles salles du palais de Justice, inséré dans le numéro du 5 novembre 1868, mais je me bornerai à constater l'admiration généreuse et désintéressée de M. Garnier pour l'œuvre de son confrère M. Duc.

Quelques lignes du début sont évidemment à l'adresse du public qui depuis longtemps déjà blâme l'architecture du nouvel Opéra. Comme elles sont en résumé une défense adroite présentée par l'accusé qui est à lui-même

son propre avocat, nous croyons de notre devoir de leur donner place dans ce travail.

« Tous les arts, dit M. Garnier, sont soumis à une certaine phase d'indécision et d'intolérance ; mais l'architecture est peut-être celui de tous qui a eu le plus à souffrir des jugements prématurés. Là, en effet, l'artiste travaille sous les yeux du public, qui, impatient et par suite injuste, ne veut pas attendre la manifestation complète de la pensée pour formuler sa sentence ; il veut exprimer son impression alors qu'il faudrait la réserver ; il veut terminer à sa guise et critiquer ce qui n'est qu'ébauche ou préparatif. De plus, l'architecte, forcé de réussir du premier coup, n'a pas la liberté de retoucher ou d'étudier à nouveau ; les retouches sont dispendieuses, les études arrivent trop tard. Il faut donc que l'artiste produise de jet, sans essais et sans fautes, devant pour ainsi dire être infaillible ; on ne lui pardonnerait pas une erreur, pas une faiblesse ; telle l'œuvre est conçue d'abord, telle il faut qu'elle demeure, et un simple oubli, une simple négligence qui n'apparaît qu'à la fin, amène le public intolérant et sévère à oublier les qualités d'ensemble pour railler un détail insignifiant, comme si l'omission d'une virgule devait faire condamner tout un poème. »

Puisse cette doctrine parfaitement équitable rencontrer de nombreux disciples parmi les détracteurs présents du nouvel Opéra et sauver la mémoire de M. Garnier d'une épreuve qui semble porter en germes plus de traits meurtriers que d'éloges.

**Restitution de la Crypte de Saint-Marc de Venise** [1]. —
Article de M. CHARLES YRIARTE.

M. Charles Yriarte a moins traité cette question au point de vue de la critique qu'au point de vue de l'histoire. Il nous fait assister à la fondation de la crypte de Saint-Marc, aux pèlerinages célèbres dont elle fut le lieu, et enfin à l'abandon de cette partie importante de la basilique vénitienne.

« Ensablée par les limons, submergée par les lentes et inévitables infiltrations des eaux des lagunes, la crypte était abandonnée depuis la fin du XVe siècle. Une sérieuse tentative faite en 1563 ne put obvier à l'envahissement des eaux; on prit en 1580 le parti de renoncer à lutter contre ces eaux de destruction, presque fatales en raison de la situation spéciale de cette ville de Venise, construite sur quatre-vingts îlots baignés par la lagune et soumis à la crue de l'Adriatique.

« Le monument souterrain, continue M. Charles Yriarte, dont aucun des écrivains modernes qui ont décrit la basilique de Saint-Marc n'a pu parler *de visu*, puisque l'entrée en était murée depuis de longues années, présente pour l'archéologue et pour l'artiste un intérêt de premier ordre. C'est toujours une bonne fortune pour l'art que la découverte d'un monument chrétien de l'époque primitive, et, sous ce rapport, cette crypte de Saint-Marc remonte à la dernière année du VIIIe siècle; ensuite, malgré sa condition d'église souterraine, le saint réceptacle est orné de vestiges de

[1] Numéro du 1er décembre 1868.

fresques assez bien conservées, les parvis et les chapiteaux offrent des spécimens de sculpture d'un beau caractère et d'une certaine recherche ; enfin, la partie consacrée où reposait dans un mystérieux massif le corps de saint Marc, devenu le principal protecteur de Venise, est entourée d'une *claustra* évidée à jour qui donne un cachet tout particulier à ce rare spécimen d'architecture. »

M. Yriarte nous apprend ensuite que c'est à l'initiative du préfet actuel de Venise, le commandeur Torelli, qu'on doit le déblaiement de la crypte : nous ne le suivrons pas dans les détails techniques qu'il nous donne sur cette opération difficile, nous préférons lui emprunter encore quelques lignes sur l'ensemble du monument ignoré et les artistes archéologues nous en sauront gré :

« La partie souterraine de Saint-Marc correspond à tout l'espace occupé par le chœur proprement dit de la basilique, avec les deux chapelles latérales de Saint-Clément et de Saint-Pierre. Sa plus grande longueur est de vingt-cinq mètres, sa largeur de vingt-huit, et sa superficie totale de deux cent quatre-vingts. Le sol est de soixante-cinq centimètres au-dessous du niveau de la haute mer ; la partie la plus haute de la voûte correspond à la dalle du maître-autel de la basilique ; le plafond est voûté et porte dans toute son étendue des traces de fresques ; dans la partie la plus massive qui supporte le maître-autel, des silhouettes de saints d'un beau caractère, d'un dessin primitif, et d'une teinte effacée qui rappelle les fresques de Pompéï, attestent un parti décoratif assez riche. Les retombées des voûtes

sont ornées de frises dans le goût byzantin, dont on retrouve facilement le mouvement. Ces voûtes portent sur soixante colonnes de marbre grec sans base, hautes de deux mètres et ornées de chapiteaux byzantins d'un travail délicat. L'autel principal correspond exactement au maître-autel de la basilique, la *Pala d'Oro*. Aux quatre angles s'élèvent quatre colonnes plus fortes que les autres, et spécialement destinées à supporter les quatre fameuses colonnes de marbre grec, ces colonnes d'un travail vertigineux, qui font l'étonnement des touristes et semblent sculptées par des Chinois ivres d'opium. Autour de chacune d'elles se déroule de la base au faîte, en plein relief et en figurines hautes de quelques pouces, toute l'histoire de l'Ancien Testament...

« Le monument souterrain rendu au culte et livré à l'admiration des artistes et des savants, devra être forcément complété par la restitution de la curieuse madone (Madonna de' Mascoli), et des statues des saints qui s'y élevaient primitivement. Elles sont déposées depuis près de trois siècles dans l'atrium du trésor de Saint-Marc, où nous les avons vues récemment [1]. Ce sera la dernière partie de cette intéressante restauration, que nous avons crue digne d'être signalée avec quelques développements. »

Si la notice de M. Yriarte ne peut être étudiée plus complétement dans cet ouvrage parce qu'elle échappe à notre cadre en plus d'un point, elle n'en demeure pas moins une page qui nous a semblé très-sérieusement

[1] Ce sont les statues de saint Pierre, saint Marc, sainte Catherine et sainte Ursule.

pensée, et nous exprimons le vœu que l'auteur ne laisse pas enfouies dans des colonnes de journal qui ne sont jamais relues, des études comme celle dont nous venons de parler, et qui, réunies en volume, auraient certainement les suffrages de tous les hommes qui s'occupent de l'art au point de vue historique.

**Paul Huet** [1]. — Article de M. ALEXANDRE DUMAS.

Est-ce une appréciation réfléchie du talent de Paul Huet? Est-ce une biographie pleine d'anecdotes comme Alexandre Dumas sait les dire et les inventer au besoin? Rien de tout cela. Ce sont quelques lignes de regrets, qui ne sont pas exemptes d'emphase en certain endroit, dans lesquelles nous trouvons aussi quelques paradoxes sur l'école idéaliste représentée par Paul Huet et M. Courbet, dont Alexandre Dumas fait deux égaux, sans y croire; mais nous ne résistons pas au désir de citer ici ce dénombrement de la mort rendu si dramatique par le laconisme dans lequel l'auteur l'a conçu.

Il rappelle 1830, — toujours cette forte date! — « Quelle époque! que de sève! s'écrie-t-il, quel jaillissement d'art et de poésie! et comme tout un monde de peintres, — je ne parle pas des poètes, des romanciers, des historiens, — s'élançait à la recherche du beau!

« Comptons-les tous : Boulanger, mort; Tony Johannot, mort; Alfred Johannot, mort; Decamps, mort; Marilhat, mort; Rousseau; mort; Raffet, mort; Eugène Dévéria, mort; Achille Dévéria, mort; Sigalon, mort;

[1] Numéro du 12 janvier 1869.

Delaroche, mort; Flandrin, mort; Delacroix, mort; Bonnington, mort; Géricault, mort; Troyon, mort; Flers, mort; Granville, mort; Bellanger, mort: Clément Boulanger, mort; Papéty, mort, et aujourd'hui, — qui sait combien j'en oublie? — Paul Huet, mort.

« Qui reste vivant? Giraud, Gigoux, Müller, Robert-Fleury, Cabat, Isabey, Gudin. »

Puis, l'illustre écrivain, dans ce style oratoire et nerveux qui en fait un maître, s'écrie :

« Savez-vous pourquoi cette race était forte? Elle savait aimer.

« Quelque sympathie que l'on eût l'un pour l'autre, on avait son œuvre à faire, — on disparaissait, on s'enfermait. On restait six mois, neuf mois, un an dans son atelier; on en sortait les bras ouverts, — on les jetait au cou du premier ami que l'on rencontrait, — en lui disant : *Tu sais*, j'ai fini. Tu viendras voir cela. Je crois que c'est beau!

« C'est qu'avec l'amour on avait la foi!

« La foi et l'amour c'est le génie.

« Avec l'amour on traverse les mers, avec la foi on transporte les montagnes.

« Eh! Dieu merci! nous les avons eus. »

## 10.

## LE PUBLIC.

**Peintures murales exécutées à Saint-Étienne-du-Mont, dans la chapelle du catéchisme, par M. Timbal, et dans la chapelle Saint-Marcel, à Notre-Dame, par M. Th. Maillot**[1]. — Article de M. Olivier Merson.

« Les Salons montrent ordinairement, dit M. Merson, combien les artistes sont dévoyés lorsqu'il s'agit de peinture religieuse. » Cela n'est que trop vrai, mais la faute n'en retombe pas tout entière sur les artistes, M. Merson le sait aussi bien que moi ; les jurys d'admission se montrent d'ordinaire peu favorables aux sujets religieux, qu'ils soient traités par la peinture ou la statuaire. Tout débutant qui oserait aborder le Salon pour la première fois avec une œuvre de ce genre serait à peu près certain de n'être pas reçu.

« Demandant à l'étude fréquente et raisonnée des maîtres romains et florentins de quoi développer ses facultés natives, au peintre de Saint-Germain-des-Prés, le secret de sa majesté souriante, de sa grâce rêveuse et sereine, » M. Timbal dont nous avions admiré en 1867, les *Funérailles* (*à Rome*) n'a pas démenti les espérances que nous donnait son noble talent. Trois sujets ont été traités par cet artiste dans la chapelle du catéchisme à Saint-Étienne-du-Mont : *la Présentation de la*

[1] Numéro du 5 février 1869.

*Vierge au temple*, *le Sermon de Notre-Seigneur sur la montagne* et *la Communion des Apôtres*.

« Dans la première peinture, dit M. Merson, on voit la sainte Vierge, enfant au corps grêle, vêtue d'une robe qui se répand en plis sobres et pudiques, se tenant devant le pontife assis, et qui lui impose la main droite sur le front, suivant la coutume de la liturgie israélite. Derrière cette enfant de qui naîtra un Dieu, s'avancent sainte Anne et saint Joachim; deux jeunes lévites aux longues tuniques de lin sont debout aux côtés du grand prêtre, et quelques personnages accessoires remplissent les vides de la composition :

« Voici maintenant le *Sermon de Notre-Seigneur sur la montagne*.

« Du haut d'un tertre qui l'isole de la foule d'hommes et de femmes qui l'a suivi en ce lieu âpre et d'une teinte austère, Jésus enseigne la divine sagesse. Mais tous les auditeurs ne sont pas également frappés de sa parole. Les uns semblent surpris et confondus, les autres pénétrés d'admiration, touchés, émus jusqu'au fond de l'âme ; ceux-là sont déjà gagnés à la vérité nouvelle. Pourquoi hésiterais-je à le dire? Je n'aime guère la silhouette du rocher central et voisin de Notre-Seigneur ; elle se dresse brusquement sans motif plausible, d'une façon aiguë et druidique, aspect et caractère assurément contestables. En revanche, les groupes sont bien distribués, bien enchaînés, et l'intérêt se concentre aisément sur le Christ, dont le geste cependant n'a pas toute l'ampleur, toute l'expression désirable. Citons aussi le personnage debout, à gauche, enveloppé

d'abondantes draperies, mais comme un beau morceau de style et de peinture.

« Des trois œuvres, la plus remarquable, sans contredit, est celle intitulée : *la Communion des Apôtres*. Le cadre est plein de figures sans qu'il en résulte de confusion. Loin de là, le sujet s'explique sans peine, au premier regard. La scène se passe dans une salle. Jésus-Christ s'est levé, et les disciples réunis autour du Maître s'apprêtent à recevoir le vin et le pain consacrés. A droite, au fond, un homme se détache du groupe. C'est Iscariote ; il s'éloigne. En général, les lignes et les contours de chaque figure sont tracés avec une élégante précision et l'ensemble est d'une simplicité noble et facile. Plusieurs têtes ont été étudiées avec beaucoup de finesse, et l'apôtre à genoux, sur le devant à gauche, est d'une excellente allure ; l'attitude, le geste en sont très-expressifs, les draperies s'ajustent bien, le dessin semble correct, le modelé souple, habile. Seul, la figure de Jésus ne me satisfait pas complétement. Du moins, à mon avis, plus d'accent ne l'eût pas gâtée. Mais après cette réserve, il est impossible de ne pas reconnaître que l'œuvre est d'une tenue peu ordinaire, d'un coloris agréable et sobre, ni trop vif, ni trop éteint, d'une exécution sérieuse. Il n'a manqué, je crois, à l'artiste pour achever là une peinture tout à fait hors ligne, qu'un peu plus de volonté et de persévérance, et, qui sait? peut-être aussi, chose qui paraîtra certainement singulière, aujourd'hui que la modestie n'est point la vertu courante, plus de confiance en ses forces. »

Nous n'ajouterons rien à cet éloge, si mesuré qu'on sent instinctivement qu'il ne dit que la vérité.

M. Th. Maillot dans l'une des chapelles absidiales de Notre-Dame avait à représenter la translation solennelle à Notre-Dame des restes de l'évêque saint Marcel qui furent accompagnés par le roi Philippe-Auguste.

« La procession débouche d'un pont, dit encore M. Merson, traversant de profil, lentement, majestueusement, le cadre dans sa largeur, de gauche à droite, et précédée de gardes qui la défendent contre la piété un peu turbulente de la foule. En tête, les chantres et les diacres. Puis la châsse étincelante d'or et de pierreries, portée par de jeunes clercs en robe traînante. Le roi, la reine marchent derrière ; ensuite des membres du clergé, des moines, de graves laïcs. Au fond, le peuple : femmes, hommes, enfants. J'appelle surtout l'attention sur le groupe central du premier plan. Une mère agenouillée implore l'intervention de saint Marcel en faveur de son fils, adolescent chétif, aux chairs morbides, alangui par la fièvre, et qu'elle entoure de ses bras. Un évêque la bénit. Un homme, un ouvrier, est assis à terre auprès d'elle ; il est blessé à une jambe qu'il enveloppe de chiffons. »

La critique de M. Merson à laquelle nous venons d'emprunter de nombreux passages, a ce double mérite d'être très-explicite, très-détaillé et de ne point renfermer de phrases à effet, toujours plus ou moins étrangères au sujet, et d'être par-dessus tout encourageante pour les deux artistes qu'elle concerne. « Quand tant d'autres, ajoute-t-il en parlant de M. Maillot, restent au seuil du bon sentier, retenus par je ne sais quelle appréhension de n'être point compris, il a résolument cherché la perfection, portant la vue sur les chefs-d'œuvre de la

Renaissance. Et il a eu raison. Avec de pareils guides on ne s'égare jamais. »

Souhaitons à tous les critiques d'art des œuvres sérieuses et convaincues; aux artistes, des juges consciencieux comme M. Merson.

## 11.

## LE TEMPS.

**Les médaillons de David d'Angers, recueillis et publiés par son fils** [1]. — Article de M. CHARLES BLANC.

Nous touchons au terme de ce travail : un seul journal et dans ce journal deux hommes, MM. Michelet et Charles Blanc, vont nous occuper désormais. Si nous parcourons moins rapidement que les précédentes les pages écrites de la main de M. Charles Blanc, c'est à sa haute réputation de critique et à l'intérêt dont il sait revêtir les sujets qu'il traite, qu'il faut attribuer nos remarques prudentes et respectueuses.

Les médaillons de David d'Angers! Quel sujet pouvait nous être personnellement plus sympathique! Dans l'impuissance de dire aussi bien que l'habile écrivain, nous ne craindrons pas de multiplier ici les extraits de son remarquable travail.

David d'Angers n'est pas un inconnu pour cette assemblée; il y compte de nombreux amis; lui-même

[1] Numéros des 1er et 3 août 1868.

était membre de notre Société, et d'ailleurs, dans cette ville, sa renommée va, Dieu merci, grandissant chaque jour parmi le peuple, qui pour n'avoir point assujetti ses facultés à l'étude, n'en possède que plus vivement peut-être le don de sentir tout ce qui vit, palpite et agit : merveilleuse aptitude que l'homme du peuple tient de la nature et qui rarement se trouve en désaccord avec le jugement sérieux et désintéressé de l'homme d'éducation.

La vie de notre illustre compatriote nous est familière; je crois pourtant que l'anecdote qui a trait aux études que faisait le jeune David à Paris, sur un fragment des bas-reliefs de la colonne Trajane, est ignorée du grand nombre.

« Dans le temps où il était élève de Roland, il s'était procuré quelques plâtres d'après ces reliefs, et il les copiait la nuit dans sa mansarde, à la lueur d'une chandelle. Un soir, Roland rentrant chez lui, passe dans une petite rue tortueuse du faubourg Saint-Germain; il était près de minuit. La rue était silencieuse et on n'y voyait briller aucune lumière, si ce n'est à une fenêtre du sixième étage. Roland reconnaît la maison où demeure David, se fait ouvrir, et trouve le pauvre jeune homme occupé à modeler en terre deux de ces têtes vivantes qui animent la surface du monument romain. Les larmes lui vinrent aux yeux et il embrassa David, prévoyant dans quelle route son élève se ferait un grand nom. »

« En parcourant même rapidement, les médaillons de David d'Angers, ajoute l'habile critique, on reconnait tout de suite les étrangers, ceux qui parlent anglais,

italien, allemand, espagnol ou slave ; et c'est un mérite d'autant plus surprenant, que le sculpteur, pour marquer tant de nationalités diverses, n'avait à sa disposition ni les ressources du costume, ni celles de la couleur qui différencie les carnations et achève de nuancer les races. Au premier coup d'œil, on distingue dans cette galerie admirable les méridionaux au teint bilieux, et les blonds du Nord.

« Sans savoir les noms qui sont imprimés au bas de chaque portrait, on retrouve l'accent germanique dans les médaillons de Gœthe, de Schiller, de Schelling, du géographe Ritter, du publiciste Ludwig Bœrne, du littérateur Adalbert de Chamisso, l'auteur de l'*Homme qui a perdu son ombre*, de l'architecte prussien Schinkel, de l'architecte bavarois Louis de Klenze, du phrénologiste Spurzheim. On entend l'accent espagnol en regardant Mina et Valdès, et l'accent anglais en regardant les têtes de Flaxmann, du capitaine Franklin, de Temple Leader, de Pitt Rivers, de Fenimore Cooper, de lady Morgan, de mistress Beecher Stowe si célèbre par la *Case de l'oncle Tom*, et de Bentham, — mort en 1832, — assez tard pour que David ait pu le sculpter. J'allais dire le peindre, parce qu'il y a de surprenantes indications de couleur dans ces profils, tantôt sanguins, tantôt pâles, quelquefois bistrés, quelquefois frais et roses.

« Oui, l'on devine toutes ces colorations, rien qu'à la touche de l'ébauchoir ou du pouce.

« Dans sa manière d'exprimer la vie et de préciser les caractères, David est extrêmement varié, aussi varié que la nature elle-même, et c'est ce qui prolonge le charme et entretient l'admiration, quand on parcourt

son œuvre d'un bout à l'autre. Chacun de ses portraits est une variante de l'âme humaine, et bien que l'individualité y soit poursuivie jusqu'au tuf, la plupart sont des types et prennent une signification générale. Celui-ci l'œil couvert sous un sourcil violent est le courage entêté et invincible : c'est Levasseur de la Sarthe. Celui-là est l'intrépidité, il se nomme Manuel. Cet autre personnifie au plus haut degré l'énergie de l'orgueil, c'est Ingres. Cet autre représente la concentration de l'audace dans une âme de prêtre : il s'appelle Lamennais. On peut écrire au-dessous ce qu'en a dit l'auteur de l'*Histoire de dix ans :* « Il était prêt à tout oser contre les autres et contre lui-même. » Voici une figure en lame d'épée qui affirme la résolution d'un capitaine et le style tranchant d'un écrivain : c'est Armand Carrel. Ainsi, dans un seul ordre d'idées, vous avez là plusieurs têtes qui particularisent un caractère typique et généralisent un caractère individuel. »

Je voudrais suivre M. Charles Blanc sans le quitter jamais dans ses ingénieuses classifications des types exécutés par David. Je voudrais parler des « poètes, des exaltés de l'intelligence, des musiciens coloristes, » et signaler en quoi ils se distinguent sous la main de l'artiste des orateurs « qui tous, nous dit le savant critique, ont de grands yeux poussés en avant par la faculté du langage; et cette faculté, elle est aussi extérieurement accusée, par l'importance de l'œil, chez les littérateurs, qui, n'ayant pas eu occasion de l'exercer par la parole, l'ont exercée par la plume : George Sand, Armand Marrast, Jules Janin en sont des exemples frappants dans la galerie David; et pour ce qui est de

Théophile Gautier, son grand œil de Junon, rempli de mots, comme celui de Saint-Victor, est tout un vivant dictionnaire. »

Chateaubriand, Gœthe, têtes superbes, Geoffroy Saint-Hilaire, Balzac, Arago fournissent à M. Charles Blanc de curieux passages qu'il nous faut laisser dans le silence pour ne plus faire qu'une citation qui nous permettra de juger de la merveilleuse fécondité du sculpteur.

« Il semble bien borné le champ d'un artiste qui n'a d'autres ressources qu'une tête de profil pour nuancer tant de physionomies, pour accentuer tant de types et faire dire tant de choses aux différentes structures des têtes et des masques? Cependant la variété est le trait dominant du magnifique ouvrage que nous avons sous les yeux. Tantôt c'est par la modération ou l'énergie du relief que David varie ses portraits; tantôt c'est par le mouvement des cheveux et le caractère de la barbe : tantôt par la légèreté ou la fièvre du pouce; de sorte qu'aux données positives de la nature, le sculpteur ajoute non-seulement sa façon personnelle de sentir, mais la direction du jour, le choix du rayon, et une toilette conforme au tempérament du modèle. Les têtes des jeunes gens et des femmes sont effleurées par la lumière : celles des vieillards sont creusées par l'ombre. Plus une figure est ravagée, plus il la fouille et la veut palpitante. Usant d'un artifice connu des maîtres, il ride encore ce qui est ridé, et polit encore ce qui est lisse.

« Arrangées par un coiffeur de génie, les chevelures dans les médaillons de David, semblent pourtant natu-

relles et prises sur le fait; et c'est, je pense, la première fois, depuis que l'on modèle des médaillons ou que l'on grave des médailles, que le tour imprimé aux cheveux a été un aussi puissant moyen de redoubler l'expression. Désordonnés, ils expriment, dans le buste d'Ampère, la distraction perpétuelle du savant; relevés ou rabattus sur le front et rejetés en arrière, ils disent l'enthousiasme de Schiller et l'exaltation tranquille de Saint-Just. Rangés avec soin, ils certifient dans Robespierre un homme « réglé dans sa vie, dans ses haines et dans ses desseins, » comme l'a dit un historien de la Révolution. Incultes, ils dénotent la rudesse de Dupin aîné et ajoutent à sa laideur. Le poète Bernardin de Saint-Pierre porte les cheveux longs et tombants; le corsaire Canaris les a courts et drus. Un jour que je faisais cette observation à David, il en fut charmé, et il alla prendre dans ses tiroirs le médaillon de Kléber en me disant : « Voyez, sa chevelure rayonne comme le masque du soleil. »

Que pourrions-nous ajouter aux lignes éloquentes qu'on vient de lire? Rien, assurément, ne saurait donner une exacte idée du magnifique ouvrage publié par M. Robert David; il faut l'avoir vu pour l'envier, jusqu'au jour où on le possède bien à soi, et c'est alors qu'aux heures de solitude et de douce rêverie on se sent comme invinciblement poussé vers cette merveille artistique, le plus beau livre d'histoire contemporaine qui ait paru jusqu'ici.

**Le nouveau Palais de Justice** [1]. — Articles de M. CHARLES BLANC.

Une certaine préférence pour David d'Angers, que nous ne craignons pas d'avouer, nous a fait prolonger outre mesure l'analyse d'une étude qui le concernait : notre devoir est d'abréger malgré nous la critique du travail de M. Charles Blanc sur le nouveau Palais de Justice. Nous en indiquerons rapidement les grandes lignes.

« Chose singulière, dit l'écrivain, et qui n'est pas admirée autant qu'elle devrait l'être, par le seul assemblage de ses matériaux, soumis à l'empire des nombres et au rhythme mystérieux de l'architecture, par le caractère de ses supports et leurs relations avec les parties supportées, par son mariage avec la lumière, par la légèreté ou la profondeur de ses ombres, par ses rapports avec la nature environnante, un monument est susceptible de nous transmettre les pensées les plus fugitives, d'éveiller en nous les sentiments les plus intimes, les plus subtils. »

L'éloge de M. Duc, un éloge rapide, où d'un trait de plume se trouve habilement décrite la colonne de Juillet, précède une description détaillée des nouvelles salles. Ce récit, rempli de termes techniques, un peu trop ignorés du commun des lecteurs, peut-être, pour figurer utilement dans un journal, complète de la façon la plus heureuse le souvenir qu'ont emporté du nouveau Palais de Justice ceux qui ont eu la sage curiosité de le visiter.

[1] Numéros des 30 octobre et 13 novembre 1868.

Dans un deuxième article sur le même sujet, M. Charles Blanc s'est occupé des peintures, et naturellement M. Henri Lehmann occupe la première place. La Justice, l'Intégrité, la Méditation, et la Vindicte publique sont racontées par le critique avec une vérité saisissante. Je ne lui emprunterai que les lignes rapides qu'il consacre à la Méditation, celui des quatre sujets qui nous a semblé le plus beau.

« Il représente un jurisconsulte étendu sur un lit de repos et accoudé sur ses livres. Pendant qu'il rumine le texte de la loi et s'oublie dans ses pensées, la nuit est venue le surprendre, mais le génie de l'Étude, un enfant gracieux, allume la lampe qui va éclairer la méditation nocturne du magistrat. Celui-ci est enveloppé dans un manteau dont tous les plis sont motivés par la forme qu'ils recouvrent. Ces plis, nets et fermes, qui n'ont pas émoussé leurs angles et fripé leurs cassures dans le commerce de la vie mondaine, indiquent cette virginité de la draperie qui en est la dignité et qui lui imprime le sceau du style. L'horizontalité de la figure couchée se trouve ainsi rachetée par la figure presque debout de l'enfant, qui verse de l'huile dans le candélabre. »

M. Bonnat, celui-là même qui a été décoré d'une médaille d'honneur au Salon de 1869, MM. Ch. Lefèvre, Ulmann, Richomme, reçoivent dans la suite de l'article la part d'éloges qui leur est légitimement due.

**Les nouvelles peintures de M. Robert-Fleury au tribunal de commerce** [1]. — Article de M CHARLES BLANC.

M. Robert-Fleury a terminé vers la fin de l'année 1868 deux vastes compositions au tribunal de commerce. C'est d'abord Napoléon Ier recevant dans son cabinet, au palais de Saint-Cloud, M. le président Vignon et les magistrats qui avaient été chargés de rédiger ou de réviser le code de commerce. Le second tableau représente l'*Inauguration du tribunal de commerce.*

Ici l'artiste avait de sérieuses difficultés à vaincre. « Nos habits du jour, dit M. Charles Blanc, même l'uniforme militaire qui a plus de variété, de richesse et d'éclat que nos tristes redingotes, nos pantalons sans grâce, et les sacs qui nous enveloppent sous le nom de paletots, n'ont rien qui nous choque dans la réalité des choses. L'empire de l'habitude nous les fait trouver convenables, quelquefois même élégants. En revanche, si l'on nous les représente en peinture, ils nous paraissent déplaisants, communs, informes et anti-pittoresques. C'est le sentiment contre lequel a lutté M. Robert-Fleury dans son second tableau de l'*Inauguration du tribunal de commerce.*

« L'Empereur, en uniforme de lieutenant général, et l'Impératrice, toute couverte de dentelles noires, sont reçus au pied du grand escalier par M. Haussmann, en son costume de préfet de la Seine, par M. Berthier (alors président du tribunal), M. Drouin (président actuel), et M. Bailly, architecte du palais. Les amateurs se

[1] Numéro du 16 décembre 1868.

rappellent le tableau du *Vingt mars*, où Gros a représenté Louis XVIII quittant les Tuileries, par la porte qui ouvre sur le grand escalier du pavillon de Flore, et le mouvement qu'impriment à cette admirable composition les figures montantes et descendantes de généraux, de courtisans et de serviteurs. M. Robert-Fleury s'est souvenu de ce bel ouvrage de son maître, et il a échelonné, sur la gauche, un certain nombre de curieux qui sont censés montés sur des chaises ou sur des bancs pour mieux voir la cérémonie. Là se sont donné carrière ses qualités personnelles, ses qualités de peintre, libres de toute gêne officielle.

« A la droite du spectateur, on distingue M. Baltard, l'architecte, M. Dumas, président du conseil municipal, M. Chaix d'Est-Ange, M. Devinck, M. Denière et M. Ferdinand Barrot. Sur le premier plan se détache la figure en pied de M. de Nieuwerkerke, surintendant des Beaux-Arts. Cette figure, par sa taille et son importance, fait pendant à celle de M. Haussmann. C'est, du reste, la plus franchement et la plus heureusement peinte de tout le tableau, qui renferme environ trente personnages de grandeur plus que naturelle. »

**Paul Huet** [1]. — Article de M. MICHELET.

Quand un ami nous échappe, enlevé par la mort ou l'absence, nous aimons à rappeler son image dans notre pensée, et le crayon, la plume ou l'ébauchoir secondent la pensée chez les hommes qui savent se servir de ces précieux outils.

[1] Numéro du 12 janvier 1869.

Ainsi a fait Michelet. Paul Huet est mort le 9 janvier, et le lendemain, sans bruit, sans effort, voilà son ami qui laisse tomber quelques lignes pleines d'abandon dans les colonnes tourmentées d'un de nos grands journaux.

« Il était né triste, nous dit-il, fin, délicat, fait pour les nuances fuyantes, les pluies par moments soleillées. S'il faisait beau, il restait au logis. Mais l'ondée imminente l'attirait, ou les intervalles indécis, quand le temps ne sait s'il veut pleuvoir.

« Une femme a bien dit : « Nul n'a eu plus le sens des pleurs de la nature. »

« A certains jours, mélancolie profonde. Il a peint quelque part un pensif oiseau d'eau, qui se tient seul dans une petite baie écartée et ombreuse. En le voyant, je dis « c'est lui. »

. . . . . .

« Il est mort. Me voici dans son petit salon désert tout rempli de ses œuvres. Comment en dire l'impression ? C'est surtout quand on voit plusieurs de ses tableaux ensemble, qu'on en sent la couleur touchante, disons mieux, la douce chaleur. En plein hiver on en est réchauffé !

« C'était plus qu'un pinceau, c'était une âme, un charmant esprit, un cœur tendre, et beaucoup trop, hélas !... Qui nous rendra jamais cet aimable voisin, cet ami du foyer, ses visites du soir ? Sa place y reste vide. Je l'attendrai toujours. »

10 janvier 1869.

D'autres élèveront sans doute la statue de l'artiste,

Michelet le premier, par la date et le talent, a fait de lui un médaillon que tous les amis de Paul Huet garderont avec soin, pour le contempler souvent dans le silence du souvenir.

**La Source d'Ingres, gravée par Calamatta** [1]. — Article de M. Charles Blanc.

Quelques semaines après l'apparition de cette page de critique, Calamatta mourait à Milan. Lorsque j'eus connaissance de la fatale nouvelle, je ne sais pourquoi, relisant l'étude de M. Charles Blanc, je lui trouvais un accent de tristesse contenue, quelque chose d'intime comme une scène de famille, et il me semblait voir revivre le maître de la gravure dans cet exorde qui renferme à lui seul tout un tableau :

« Il y a bien longtemps de cela : nous avions l'honneur d'être reçu comme élève dans l'atelier de Calamatta, situé à l'extrémité du passage Tivoli. Cet atelier était une grande chambre à quatre croisées donnant, les unes sur la rue de Londres et la place de l'Europe, terrain vague; les autres sur la rue d'Amsterdam, qui n'était encore qu'une rue projetée. La première de ces fenêtres était occupée par Calamatta, la seconde par son compatriote et ami Mercuri, déjà illustré par son admirable petite planche des *Moissonneurs* , d'après Léopold Robert. La lumière, tamisée par des châssis en papier de soie, tombait doucement, ici, sur la *Françoise de Rimini*, que Calamatta menait de front avec la *Joconde;* là, sur l'estampe de la *Sainte-Amélie* de Paul

[1] Numéro du 4 février 1869.

Delaroche, que Mercuri finissait avec les précieuses égratignures de sa pointe originale. A la troisième fenêtre se tenait le fils d'un ancien directeur de l'Académie de France à Rome, M. Thévenin, qui apprenait comme nous la gravure, et qui en savait déjà les principes. Enfin, la quatrième fenêtre, la plus rapprochée de la porte, était réservée à un tout jeune rapin qui, dans sa naïve ignorance des grandes traditions de l'art n'avait encore mordu qu'aux eaux-fortes de Rembrandt, et souriait avec étourderie et irrévérence à la vue des chefs-d'œuvre de la gravure classique, aux tailles *militaires*, disait-il, dont la chambre était ornée. Cet atelier, le plus souvent silencieux, était visité par des artistes et des personnages en renom. On y voyait venir tour à tour Paul Delaroche, Ary Scheffer, Thévenin père, alors conservateur du Cabinet des estampes, Henriquel Dupont, Ingres. Quelques poètes italiens y venaient aussi, et quelques musiciens célèbres, tels que Franz Listz et le pâle Chopin qui entrait comme un fantôme froid et poli, et dont la plus vive admiration en présence d'un objet d'art, s'exprimait ordinairement par cette formule : « Rien *nai mai* choque, » et une femme toute brillante de sa jeune gloire, George Sand, et Louis Blanc, dont Mercuri dessinait le portrait pour l'*Histoire de dix ans ;* et Lamennais dont Calamatta faisait un crayon, et que je vois encore, avec sa lévite usée, sa culotte de ratine, le dos voûté, le visage parcheminé et jaune, l'œil étincelant sous un front de génie, semblable aux héros d'Hoffmann, et un peu à Hoffmann lui-même. »

Mais ce n'est là qu'un épisode charmant dans lequel

apparaissent quelques grandes figures et M. Charles Blanc a hâte d'en venir de suite à l'objet de sa critique. Ce n'est pas lui qui se résoudrait à cet examen sommaire, si fort en usage, qui dispense l'écrivain de connaître à fond ce dont il parle. Élève de Calamatta, nous venons de le voir, M. Charles Blanc nous dira mieux que le praticien le plus exercé ce qui distingue une gravure excellente au point de vue de l'exécution.

Naturellement, ayant à parler de la *Source*, le critique ne pouvait éviter de rencontrer sous sa plume le nom de M. Léopold Flameng, « le plus intelligent, le meilleur élève de Calamatta, » qui le premier a traité par le burin ce chef-d'œuvre de Ingres. Le parallèle entre les deux gravures du maître et de l'élève, plein de justice pour chacun d'eux est fécond en enseignements. Nous connaissions l'ouvrage de M. Flameng publié d'abord dans la *Gazette des Beaux-Arts*, et nous pensions que sa pointe fine, délicate, juvénile, avait rendu l'œuvre peinte avec toute la perfection possible : c'était une erreur. Calamatta en est la preuve, et M. Charles Blanc nous fait toucher du doigt l'exacte différence de ces deux éditions d'une même toile. Nous demandons au lecteur le droit de lui citer encore quelques lignes :

« Ce que M. Flameng avait pris par le côté délicat, son maître l'a vu dans un sentiment plus fier. Tout en exprimant par des chapelets de points arrondis le tendre des carnations dans les parties claires, Calamatta leur a donné plus de fermeté et plus de relief. Ce n'est pas au pointillé, c'est par des tailles brisées ou continues, mais d'une simplicité élémentaire, que l'illustre graveur a rendu les parties ombrées de la chair. Ces tailles qui

ne sont que des premières, excepté dans les endroits où la forme se dérobe à la lumière en tournant, suffisent à modeler parfaitement le corps par leurs renflements ou leurs atténuations, jusqu'en ses demi-teintes les plus fugitives ; presque toute la planche est ainsi gravée avec une seule taille, ou du moins avec une taille tellement dominante que la seconde se voit à peine. La surface du rocher, tantôt lisse, tantôt refendue, est exprimée avec un système de tailles en sens vertical, qui descendent en suivant les petites sinuosités, et ne s'inclinent que là où elles rencontrent un plan fuyant ou une saillie. La seconde taille, donnée à la pointe sèche sur cette large préparation, la croise carrément, ce qui est le procédé le plus convenable quand il s'agit de rendre des corps durs plus ou moins polis. La simplicité voulue du travail choisi par le graveur, répond ici à la manière sobre et légère du peintre, à son exécution contenue, qui glisse sur la toile sans jamais l'empâter, et qui ne laisse pas que d'être énergique dans certains accents décisifs.

« La *Source* de Flameng n'est guère qu'une enfant ; la *Source* de Calamatta est plutôt une jeune fille. L'estampe du disciple est d'un aspect délicat, vaporeux ; celle du maître présente un spectacle plus décidé et plus frappant. Et même quand on approche de cette dernière estampe, on remarque dans les parties fuyantes de la joue et dans les accents des yeux, un procédé presque rude qui s'arrête assez brusquement pour tourner avec la forme, au moyen d'une demi-teinte abrégée et courte. Cette allure mâle qui caractérise la gravure de Calamatta n'est pas, du reste, sans une étroite conformité

avec la peinture d'Ingres, laquelle émane toujours d'un homme robuste, même lorsqu'elle est douce, passée et raffinée. »

L'étude de M. Charles Blanc qui s'ouvre par une peinture mélancolique de l'atelier du maître, se termine par des réflexions où la tristesse se trahit encore sur les destinées de la gravure. Cet art presque national en France cède aujourd'hui le pas à des procédés chimiques que chacun connaît, et dont on préfère les produits. Le résultat de pareilles tentatives dût-il être le même au point de vue de l'esthétique (et nous n'en sommes pas là), ne nous paraîtrait pas un progrès. Le procédé Collas pour la réduction des statues n'a pas fait d'artistes ; il a pu faire d'adroits mécaniciens. A la photographie et à la mécanique nous préférons toujours le travail patient du graveur ou du statuaire, traduisant à l'aide du ciseau, de la règle et du burin les chefs-d'œuvre du génie.

Notre tâche est terminée.

Nous n'avons pas su atteindre la concision que nous avions rêvée, mais cette étude dans laquelle nous avons cru devoir multiplier les citations afin de donner une plus complète idée des travaux que nous analysions, si étendue qu'elle paraisse, ne renferme cependant qu'un nombre bien restreint de critiques, si l'on songe que c'est à peu près tout le bilan d'une année.

Les sujets les plus disparates se sont succédé sous notre plume. Cela ne nous a pas surpris. Vingt personnes différentes écrivant un même livre ne sont guère suscep-

tibles de monotonie; l'excès contraire, — une diversité trop grande, — est plus à craindre. Devant ce péril qui doit subsister toujours, nous ne connaissons qu'un moyen de salut : il est tout entier dans le nombre et la valeur des articles publiés.

Difficilement on pourrait se faire un ensemble de connaissances sur les arts avec cent pages écrites par vingt critiques au hasard de leur inspiration personnelle; supposez au contraire mille pages, deux mille pages parues dans le cours d'une année, fussent-elles émanées de deux cents écrivains, rien ne sera plus aisé que de dégager de ce vaste foyer une certaine somme de lumière qui suscitera la discussion d'où jaillit inévitablement une science vraie parce qu'elle est raisonnée. En un mot, à ce champ varié de la critique actuelle, il manque l'étendue et la fécondité. Lorsque sa contenance sera doublée, le désordre pourra bien paraître plus grand, mais ce ne sera que l'effet du premier coup d'œil, et le chercheur qui voudra former une gerbe avec les plantes de même famille ne sera pas en peine pour le faire, tandis que vraiment il ne le pourrait aujourd'hui.

Nous regrettons que notre cadre ne nous ait pas permis de jeter un regard sur les recueils périodiques de Paris et de la province; nous aurions eu à signaler, non sans éloges, plusieurs études de M. le vicomte de Laborde et de M. Émile Montégut, publiées dans la *Revue des Deux-Mondes;* des articles d'une haute portée de MM. Charles Blanc et Grangedor, dans la *Revue Politique;* et cette page si belle dans la simplicité de ses souvenirs émus, sur Paul Huet, par M. Victor Pavie,

publiée d'abord dans la *Revue de l'Anjou* et peu après dans l'*Artiste*.

Le Salon qui n'embrasse guères qu'une durée de six semaines chaque année, oblige forcément les critiques à prendre la plume tous ensemble, et cela, pour un temps fort court, après lequel tout retombe dans le plus complet silence.

D'autre part, le Salon annuel est un écueil. Douze mois ne suffisent point à l'exécution d'œuvres remarquables, en nombre assez grand pour former un Salon. Des expositions bis-annuelles ou triennales, organisées par l'État, auraient chance d'offrir une majorité plus satisfaisante d'ouvrages de valeur.

Étant admis que le Salon n'est pas de nature à servir les vrais intérêts de la critique par son peu de durée, nous serions d'avis qu'il fût institué une exposition permanente qui remplaçât pour les œuvres d'art cette publicité durable que donne la scène, par exemple, aux ouvrages dramatiques, et qui permet à la presse de juger à son heure et comme il lui plaît d'une œuvre nouvelle.

Une exposition permanente aurait cet autre avantage de faciliter aux artistes la vente de leurs ouvrages, et le jury des Salons officiels n'aurait plus alors à se préoccuper de la situation plus ou moins précaire de tel peintre médiocre, dont les œuvres lui sont présentées, et pour qui un refus du jury peut être désastreux.

Les Salons bis-annuels, triennaux ou même quinquennaux, pourquoi non? ainsi débarrassés des questions mercantiles qui actuellement en encombrent le seuil,

devraient être soigneusement expurgés et ne compter qu'un petit nombre d'œuvres de choix.

Mais nous désirons cette réforme avant tout au point de vue de la critique. Lorsqu'il aurait été établi une exposition permanente, les amis de l'art seraient inexcusables de ne pas se préoccuper à toute heure des progrès ou des défaillances des artistes; les causeries sur l'art deviendraient plus fréquentes, plus sensées; chaque grand journal tiendrait à honneur d'avoir son critique d'art *hebdomadaire*, comme il a son critique pour la littérature et le théâtre, et de cette égalité dans laquelle seraient placés tous les arts libéraux devant la presse quotidiennne, il résulterait sans aucun doute un grand bien pour le peuple qui serait de la sorte initié, non moins efficacement peut-être que par des écoles, à la vraie connaissance des arts du dessin.

HENRY JOUIN.

# RAPPORT

SUR LES

# TROIS TRAVAUX

PRÉSENTÉS

**Par les Concurrents au prix de 500 fr. institué par le Conseil général de Maine-et-Loire.**

---

Messieurs,

La Commission nommée par vous pour examiner et classer par ordre de mérite les travaux des concurrents au prix de 500 fr. institué par le Conseil général de Maine-et-Loire, a terminé sa mission et vient vous en exposer le résultat et les conclusions.

Ces travaux, comme vous le savez et comme le comportait le programme, devaient s'appliquer d'une manière exclusive à l'agriculture.

Disons d'abord que chaque œuvre a été l'objet particulier de la lecture et de l'attention de chacun des membres composant le jury d'examen avant d'être dis-

cutée et approfondie d'une manière sérieuse et définitive par la Commission réunie.

Les mémoires présentés sont au nombre de trois . ils n'ont pas tous la même étendue ni la même importance, quoique se renfermant tous dans le cadre exigé par les promoteurs de ce concours qui ont pensé avec raison que l'agriculture figurant en premier ordre dans les attributions de notre Société devait être l'objet le plus digne de notre sollicitude.

Le premier de ces mémoires que nous allons mettre sous vos yeux est l'œuvre d'un propriétaire agriculteur demeurant dans la commune du Guédéniau, arrondissement de Baugé ; il énumère par ordre les améliorations qu'il a fait subir à l'agriculture et à l'élevage des animaux dans le canton qu'il habite, les progrès qu'il a réalisés, les résultats avantageux qu'il a obtenus et le bénéfice que le pays en a retiré en marchant sur ses traces : il a eu à lutter, dit-il, contre la routine et des obstacles sans nombre, mais il a été assez heureux pour en triompher par les conseils , la persuasion et l'exemple.

Suivons-le dans son exposé qui, il faut bien le dire, n'est autre chose qu'une simple nomenclature de faits accomplis par lui dans le cours d'un certain nombre d'années.

Il s'agit, 1° de la confection des toits à porcs : il a fait dans presque toutes les fermes substituer le tuffeau au bois qui entrait invariablement dans leur structure ; il les a fait aérer d'une façon convenable, les a fait daller de façon à empêcher la stagnation des matières excrémentitielles qui ne manquaient pas de donner nais-

sance à des produits de putréfaction essentiellement nuisibles aux animaux. Avant ces mesures hygiéniques, de fréquentes épizooties avaient jeté la désolation dans les campagnes, à ce point que les fermiers criaient au sortilége, en se voyant ainsi frappés d'une manière persistante dans leurs intérêts.

2° Il s'agit de l'assainissement d'une cave insalubre au château des Auberts ; mais d'où venait cette insalubrité, qui l'entretenait, quelle en était la véritable cause, par quel moyen spécial l'auteur est-il arrivé à cet heureux résultat ? Il n'en dit mot : le propriétaire dit-il, s'est montré très-satisfait, d'accord : le juge ici l'est-il autant ?

3° Il a trouvé un moyen particulier pour empêcher les cheminées de fumer, un assez grand nombre de personnes ont eu à se louer de cette découverte ; par quel art, quel moyen, quel procédé, c'est ce que chacun serait sans doute jaloux de connaître : cette question d'ailleurs, Messieurs, rentre-t-elle dans le programme ? N'est-ce pas le cas de dire :

Non erat hic locus.

4° Passons donc aux travaux de défrichement et entrons sur le terrain véritable du concours et dans la question vitale qui nous concerne :

Sur trente hectares de terres en friche et qui ne produisaient absolument rien, il a pu, par son industrie et ses soins, mais sans indiquer ici ce qui nous paraissait indispensable et de première nécessité, la nature du sol, celle des engrais, les fumures, les amendements, les

travaux préparatoires, en un mot les procédés de culture, il a pu, dis-je, obtenir d'abord :

Cinq hectares en prairies naturelles, un hectare de vigne ayant rapporté six barriques de vin blanc et rouge. Un riche propriétaire du pays, à son exemple, et suivant le même procédé, a obtenu une abondante récolte de vin. Un pareil progrès a valu un prix d'encouragement à son auteur de la part du Comice agricole de Baugé. Ce Comice a été sans nul doute mieux informé que nous et a pu juger *de visu* d'un mérite au sujet duquel les documents nous font ici défaut.

5° Il a fait, dans les mêmes conditions de terrain et sur un véritable sol de landes, des prairies artificielles, des trèfles rouges, de la bruyère et du sapin, en semant l'un dans l'autre, de manière à obtenir quarante-cinq francs de rente par hectare dans des lieux auparavant improductifs. Le bois taillis s'y est développé, le blé, le chanvre y ont prospéré, voire même la culture jardinière. Il y a planté cent cinquante noyers, trente-huit marronniers greffés en nousillards, ajoutons cent pommiers, quarante et un poiriers. Voilà ce qu'on voit aujourd'hui sur une vaste étendue autrefois stérile.

6° Notre agriculteur a doté le pays d'une très-belle espèce de vache, d'un grand rapport et que chacun est jaloux d'avoir dans sa ferme, c'est un grand bienfait pour le pays. Il a vendu à un des membres du Comice qui était venu visiter son exploitation, et pour le prix de cent soixante-douze francs, un veau né depuis quatre heures.

7° Il a trouvé le moyen de détruire les sauterelles, au moment de leur ponte, par le passage d'un rouleau ; il

indique encore pour cet effet le phosphore, ou des chiffes soufrées que l'on fait brûler.

8° Désormais les lièvres et les lapins ne mangeront plus les choux, grâce à une invention de l'auteur ; les expériences les plus concluantes ont été faites à ce sujet et ont porté la conviction dans l'esprit des membres composant le jury d'examen du Comice agricole de Baugé.

L'auteur du mémoire dit en terminant : Je m'engage a fournir la preuve de tout ce que j'avance dans ce mémoire.

Nous croyons qu'il eût mieux fait de nous révéler de suite le mystère de ses découvertes en levant un coin du voile qui nous les cache.

Quels que soient nos regrets à cet égard, Messieurs, rendons justice au travailleur zélé, industrieux et intelligent. Il serait à souhaiter que tous les propriétaires agriculteurs fussent animés de cet esprit de recherches pour le bonheur et la prospérité des campagnes.

Cependant il existe dans cet exposé une grande lacune relative aux procédés, aux systèmes, au *modus faciendi* dont l'auteur ne dit pas un mot, sur lequel un jury d'examen a pu se prononcer, mais que nous eussions voulu voir reproduit dans ce travail.

Voilà ce que j'ai fait, nous dit l'écrivain ; on peut lui répondre :

Quibus auxiliis, cur, quomodo, quando ?
Et surtout comment faites-vous,
Pour que Jeannot lapin ne mange plus les choux ?

Ce n'est pas avec une nomenclature qu'on peut juger une méthode.

Le deuxième mémoire, Messieurs, se compose d'un éloge à l'agriculture par un littérateur distingué qui sait la comprendre, la louer dignement et l'honorer dans un de ses plus dignes représentants en France : il s'agit du panégyrique d'un homme célèbre, d'un agriculteur hors ligne. Qui ne s'attend à voir surgir ici le nom si connu et si justement recommandable dans cet art du comte Alfred de Falloux? Eh bien, non ! ce n'est pas de lui qu'il s'agit, l'écrivain va nous dire tout à l'heure pourquoi il n'a pas entrepris une pareille tâche qui semblait toute naturelle dans notre département.

Il s'agit ici de M. Charles Calemard de la Fayette, agronome, lauréat de l'Académie française ; c'est une appréciation de ses œuvres et de l'influence qu'a eue sur les progrès agricoles la publication de ces petits livres si moraux, si attachants, si instructifs :

1° *Petit-Pierre ou le bon cultivateur ;*

2° *La Prime d'honneur ;*

3° *L'agriculture progressive à la portée de tout le monde ;*

4° *Le Poème des champs.*

Avant de commencer, notre concurrent cite un vers de ce poème :

Moi je rêve une France agricole et chrétienne.

Puis il se met sous la protection de Virgile, le doux chantre des Géorgiques et s'écrie avec lui :

O fortunatos nimium sua si bona norint
Agricolas !

Il exalte, au début, la mission sur la terre de ces

hommes aux pensées grandes, généreuses et fécondes, qui se consacrent au bonheur de l'humanité, natures prédestinées et les plus utiles qu'ait créées la Providence et qui impriment, en passant, le plus profond sillon dans le monde. C'est Christophe Colomb, Galilée, c'est Jean Althen, Bernard Palissy qu'il met bien au-dessus des Desaix, des Kléber et de tous les hommes de guerre si glorieux qu'ils soient.

Qu'est-ce qu'une grande vie? dit Alfred de Vigny, une noble pensée de la jeunesse exécutée dans l'âge mur.

Après quelques considérations tirées de l'influence des grands hommes sur la société, l'auteur arrive à la glorification de l'art de l'agriculture dans la personne de Charles Calemard de la Fayette.

Ses œuvres, dit-il, sont un exemple de tenacité sans défaillance au service d'une même cause; sa vie si pleine, si respectée, est un dévouement continu. Il songe moins à sa renommée qu'au bien à faire, au progrès à réaliser.

Était-il donc besoin, dit le panégyriste, de sortir de cette province pour aller chercher de tels exemples, et parmi les illustres enfants de l'Anjou, ne s'en présente-t-il pas un, remarquable entre tous, supérieur au plus grand nombre, notre président d'honneur lui-même, tant de fois vainqueur et couronné dans nos comices? Mais il est de ces portraits, dit-il, qu'un pinceau sans expérience n'ose tenter de reproduire, et d'un ton de modestie craintive, doutant de ses forces, et se retranchant derrière l'insuffisance de l'éloge, il semble dire avec Boileau, dans son épître à Louis XIV :

> Et dans ce haut éclat où tu te viens offrir,
> Touchant à tes lauriers je crains de les flétrir.

Après un coup d'œil rapide sur les services rendus à l'agriculture dans le Vivarais, province du Dauphiné, par Olivier de Serre, et sur son livre si apprécié d'Henri IV (Théâtre de l'agriculture et Mesnage des champs), sur son traité de la cueillette de la soie, sur les travaux de Jean Althen, ce fils d'un gouverneur de la Perse qui implanta la garance dans le comtat Venaissin; il arrive au pays de Velay, près le Puy, dans la Haute-Loire, où son héros, M. de la Fayette, habite son domaine de Senilhac.

Il passe sous silence plusieurs publications antérieures aux travaux qu'il veut examiner, pour rentrer plus spécialement dans la question à traiter et arriver à ce qui donne aujourd'hui le véritable éclat à la vie de son personnage.

Désireux de propager les meilleures doctrines agronomiques, j'aurais voulu, dit M. de la Fayette, par une série de lectures graduelles et graduées, prenant l'enfant sur les bancs de l'école, conduire l'adulte et l'homme fait jusqu'à la pratique sérieuse de la vie rurale. De là ces quatre volumes, dont le poème des champs serait le couronnement.

L'objet de cet éloge est donc l'étude sérieuse, quoique brève, le commentaire pratique de ces petits livres qu'on ne saurait trop propager dans les écoles et qui sont, si je puis m'exprimer ainsi, un véritable catéchisme d'agronomie.

## PREMIER LIVRE

### *Petit-Pierre ou le bon cultivateur.*

C'est un livre publié, il y a sept ou huit ans, autorisé par le ministre dans les écoles et réimprimé, chaque

année, jusqu'à dix mille exemplaires : quelle publication jouit d'une pareille faveur? Qui dira les leçons renfermées dans le cours de cette simple historiette ? quels conseils, quelle morale pratique ! avec quelle grâce, quel charme naturel, l'action se déroule et marche au but! Dès la première ligne on y lit ces aphorismes qu'il faudrait écrire en lettres d'or sur la porte de chaque ferme :

Le fumier est le trésor du cultivateur.

Sans fumier pas d'agriculture.

Qui fait le dégoûté devant un fumier bien troussé, bien juteux, n'est pas digne de manger du pain.

C'est du fumier que naît le pain.

Qu'est-ce donc que l'histoire de Petit-Pierre?

— C'est un enfant du village de Varennes, au pays de Velay, appartenant à une famille peu aisée : son père vient de se casser la jambe et la misère arrive bientôt sous le toit domestique. Pierre a douze ans, il est maigre et chétif, mais intelligent, studieux, réfléchi : le curé qui lui a donné des leçons et qui a su l'apprécier lui lègue, en mourant, sa bibliothèque où se trouvent, au milieu d'ouvrages de piété, le calendrier du bon cultivateur de Mathieu Dombasle, la collection de l'amanach agricole de la Haute-Loire, le bulletin agronomique, etc., voilà de quoi occuper notre intéressant ami pendant les mauvais jours et les longues soirées d'hiver.

Fortifié par la lecture, ayant déjà quelques connaissances acquises, il veut venir en aide à sa famille et va se louer comme domestique à la foire de Loudes : sa piètre mine, ses prétentions le font repousser d'abord.

Enfin il est gagé par un honnête cultivateur, non pas même pour de l'argent, mais pour une tourte de pain par semaine et on le prend à l'essai comme porcher.

Disons bien vite, et pour abréger le récit, que sa bonne conduite, sa bonne volonté, ses connaissances en culture le font remarquer et estimer à sa juste valeur, que les questions qu'on lui fait à ce sujet sont suivies de réponses qui font l'étonnement de tout le monde et surtout de Mlle Jeannette, la fille du fermier. Interpellé sur ce qu'il y aurait de plus utile à faire pour améliorer un champ négligé depuis longtemps, il répond que là où la charrue n'est jamais entrée il faut enfoncer la bêche à deux dents. On le met à l'épreuve et on lui donne un champ à cultiver à ses moments inoccupés.

En le voyant à l'œuvre, on comprit ce qu'il valait et on augmenta sa ration de pain à laquelle Mlle Jeannette ajouta un fromage. Le champ bien préparé fut semé de lentilles ; la récolte produisit deux cents francs que Jeannette, en loyale fermière, car le champ lui appartenait, partagea avec Petit-Pierre et qui lui servirent à acheter des brebis.

Il faut voir les porcelets engraisser à vue d'œil, grâce aux soins de ce zélé serviteur, et c'est en ce point que M. de la Fayette se montre vraiment agronome et hygiéniste pratique ; obliger les porcs à traverser un ruisseau pour aller prendre leur nourriture, prouver que cet animal est propre par lui-même, que la démangeaison de sa peau l'obligeant à chercher de la fraîcheur partout, il se vautre dans la boue, faute d'eau claire à sa portée, se frotte contre les arbres et les murs. Quels soins encore pour leur alimentation, pour celle

des veaux, des agneaux, des poulains, pour les brebis qu'il sauve de la pourriture, quand tous les autres villages voyaient périr des troupeaux entiers.

Puis vient le chômage pendant l'hiver. Petit-Pierre devenant inutile est renvoyé dans sa famille. Quelle résignation chrétienne, et comme le lecteur est attendri par cette prière sublime :

Notre père, que votre nom soit béni, que votre volonté soit faite, donnez-nous le pain quotidien...

Il y puise force et courage pendant l'épuisement de la route. L'hiver fut rude pour l'enfant et la famille, il combattit la misère par toute espèce d'industrie et fut obligé de vendre ses brebis qu'il eût bien voulu garder jusqu'au printemps. Enfin la Providence vint à son secours. Le patureur avait fait des siennes au cabaret ; et voilà le père Martin qui rappelle son ancien serviteur et le fait bouvier. Tout désormais prospère dans la ferme et augmente de prix. Ces progrès sont dus à Petit-Pierre qui, il faut le dire, dans la nourriture des animaux ne ménage pas le sel et qui prétend que le fumier paie largement la dépense qu'on fait en plus. Un voisin qui vient voir l'étable et l'admire s'écrie : Eh ! comment donc fait Petit-Pierre? donnerait-il son secret ? Mon secret, dit-il, tenez, voyez-moi! et avec une étrille il nettoyait la vache à l'engrais. Voilà d'abord un secret, dit-il ; quand on voit ces pauvres bêtes se frotter le long des murs et des piliers, il faut bien les débarrasser de ce prurit qui les tourmente, les incommode et nuit à leur engraissement. Vous allez voir maintenant de quel appétit elle va manger ! Et le voisin s'apercevant que

le foin qu'on lui servait laissait à désirer : voilà, dit-il, du foin de mauvaise qualité, il a jauni, il a mouillé ; c'est vrai, dit le père Martin ; et Petit-Pierre de répliquer : les vaches pourtant n'en laisseront pas un brin, encore un secret, et ce secret c'est le sel. Le maître se plaint qu'on en dépense beaucoup ; mais si deux kilos et demi, coûtant vingt-cinq centimes, empêchent le bétail de gaspiller un quintal de foin par repas, est-ce trop cher ? pour cinq sous vous économisez trois francs.

Suivent des préceptes sur l'emploi du sel dans le foin humide quand on l'engrange, ou l'arrosage avec l'eau salée, la veille avant de le servir aux bestiaux. Le sel fait boire les laitières et le lait augmente ; il fait manger les bêtes à l'engrais, elles ne se dégoûtent pas, tout se consomme, tout est profit.

Que donnez-vous à cette génisse malade ? C'est la fleur de bouillon blanc et de sureau, c'est l'eau tiède avec un peu de tourteau pour la vache qui vient de vêler. Petit-Pierre fait ensuite admirer ses taureaux ; et après les produits de la moisson, il est fier d'en montrer les instruments et les auxiliaires. Ne vous en défiez pas parce qu'ils sont nouveaux ; voilà une charrue qui vaut mieux que votre petit gringalet d'araire sans coutre et sans versoir. Suivent des préceptes sur le labour que je passe vu la longueur des détails, il insiste surtout sur l'emploi de la bêche à deux dents, trouvant qu'elle ouvre la voie à toutes les autres améliorations, et sur la manière de pratiquer les fumures. Il blâme justement la négligence et l'incurie qui font perdre tant de matières fécondantes : il veut qu'on mêle aux fumiers du plâtre pour condenser les vapeurs et y retenir les principes les

plus actifs de la fermentation. Le drainage, les irrigations, l'assolement ne le trouvent pas moins sûr de ses doctrines et l'historiette se termine par le mariage de Petit-Pierre avec Mlle Jeannette.

Vous voyez la moralité de ce récit ; c'est l'honnête et persévérant travail couronné par un bonheur inespéré ; c'est l'exemple, c'est l'encouragement donné aux enfants dans les écoles rurales. C'est un livre instructif et d'un vif intérêt, ou sous une forme dialoguée, fine et saisissante, une foule de préceptes et de connaissances utiles passent sous les yeux des lecteurs. C'est bien ainsi qu'il faut instruire la jeunesse par l'action et les images.

Cette méthode n'est pas nouvelle. Horace, dans ses satires, et dans quelques-unes de ses épîtres, nous en donne le modèle. Parlant avec un interlocuteur supposé, il nous fait goûter ses préceptes de la manière la plus délicate et la plus spirituelle.

La fin de ce petit livre est une idylle au clair de lune, on y voit les deux jeunes gens assis sous un berceau de feuillage et au doux bruit du ruisseau qui murmure, échanger des pensées d'amour et tomber à genoux pour rendre grâces au Seigneur.

## DEUXIÈME LIVRE.

Passons au second livre ou *la Prime d'Honneur*.

C'est un roman. Il s'agit d'une exploitation importante, *la Grande-Ferme*, qui après des péripéties diverses, passe entre les mains d'un jeune ménage diligent et industrieux ; une direction nouvelle et mieux entendue l'amène avec le temps à un état de prospérité telle qu'elle

devient digne de fixer les regards d'un jury d'examen ; dans cette histoire intervient un vieux pâtre, véritable philosophe en sabots qui nous étonne par la sagesse de ses conseils et ses proverbes judicieux :

L'homme vaut en raison de ce qu'il pense et non en raison de ce qu'il mange.

Le métier peut avilir l'homme, l'homme peut anoblir le métier.

Le bûcheron qui comprend les beautés de la création vaut plus au regard de Dieu qu'un millionnaire sans cœur.

Le corps n'est que l'habit de l'âme, l'habit n'est que la mascarade du corps.

La vie est si courte et la fin si prompte que si on cherche trop longtemps ce que l'on veut faire, on meurt sans avoir rien fait.

La mort ne fait pas banqueroute à la vie, le bon Dieu paiera certainement ses dettes.

Comme épisode, dans ce livre se trouve l'histoire d'un fils de fermier qui, muni de quelque instruction, déserte la campagne pour la ville où il se démoralise, et descendant l'échelle sociale, meurt dans l'opprobre et la misère. Quel enseignement et que d'exemples semblables ne voit-on pas à notre époque ?

Arrivons maintenant à la prime d'honneur, juste récompense de l'intelligence et du travail. Elle consiste dans une somme de cinq mille francs et une coupe d'argent d'une valeur de trois mille cinq cents, plus une somme de cinq cents francs et des médailles d'argent et de bronze à partager entre les divers agents et serviteurs du domaine.

La Commission d'examen commence ses opérations ; c'est d'abord la visite des instruments, ils sont luisants et rangés en bon ordre ; vient celle des étables où l'on

constate l'avantage des cultures hâtives pour obtenir la stabulation permanente. Point de crêche, un cloisonnage solide avec une simple ouverture, d'où résultent l'économie et la propreté. Passons sur quelques détails pour ne pas retomber dans des redites fastidieuses.

Nous avons ici une leçon vivante dans un petit drame rustique où à une position précaire et très-embarrassée on fait succéder la fortune conquise par la ténacité d'efforts soutenus et honorés de plus par une récompense publique.

## TROISIÈME LIVRE.

La série des ouvrages de M. de la Fayette, ce véritable Monthyon des campagnes, se continue par l'agriculture progressive, à la portée de tout le monde ; ici point de roman, un guide pratique, des indications sommaires pour arriver avec peu de ressources à un résultat satisfaisant, c'est encore, si l'on veut, un memento, un agenda qui s'adresse surtout aux jeunes gens ; il est divisé par chapitres.

1° Epierrer ; 2° défoncer et mieux labourer ; 3° assainir ; 4° amender ; 5° accroître et perfectionner les fumures ; 6° assoler ; 7° multiplier les fourrages ; 8° augmenter le nombre et améliorer la qualité des bestiaux ; 9° simplifier les travaux et perfectionner les façons ; 10° mieux administrer.

Tout ce programme est appuyé de conseils et d'exemples sur la manière d'agir et de réussir.

Notre grand agriculteur appelle à son secours dans les transformations qu'il désire et dans le bien qu'il

rêve et qu'il poursuit, le concours de l'État, des entreprises particulières, des associations, de toutes les sociétés agricoles, des bonnes volontés et du crédit.

Puissent ses vœux se réaliser un jour, puissent disparaître peu à peu toutes ces terres incultes et en jachère qui attristent nos yeux sur tant de points différents de notre sol et la France devenir un vaste jardin, cet âge d'or de l'avenir !

## QUATRIÈME LIVRE.

Nous arrivons au *Poème des champs*. M. Calemard de la Fayette est une grande âme et un grand cœur ; il y a dans ses leçons et sa morale un souffle chrétien qui vous pénètre et qui vous charme à la fois ; et quand on le voit couronnant ses aimables causeries par des idées sublimes empruntées à l'inspiration poétique, on se reporte d'abord à Virgile chantant dans ses Géorgiques la culture des champs et le bonheur que l'homme y trouve, à cet épisode si délicieux du berger Aristée se livrant à l'éducation des abeilles ; on pense encore au *Pradium rusticum* du père Vanière, un chrétien qui a, aussi lui, consacré de beaux vers aux travaux rustiques.

Il ne faut pas s'étonner, Messieurs, qu'un auteur fortement préoccupé d'une idée et voulant la mettre en pleine lumière pour la faire mieux goûter, ait recours à la poésie, car, qu'est-ce que la poésie, sinon la pensée condensée par l'harmonie ? Citons donc, en terminant, quelques vers de ce poème tout embaumés des douces senteurs des landes et des prairies.

O toi qui vis et meurs où le ciel le voulut,
Aîné de la patrie, ô laboureur, salut !

A vous salut aussi, vallons, plaines, montagnes,
Foyers de toute vie épars dans les campagnes !
Salut tièdes guérets qui couvez un trésor !
Salut terre d'amour d'où jaillit l'épi d'or !
C'est vous cœurs et sillons où germe l'espérance,
Vous que je veux chanter, car c'est chanter la France.

Et plus loin :

Heureux donc qui s'assied, dans son vallon prospère,
Sous le massif ombreux planté par son vieux père !
Heureux qui peut dormir, quand on clora ses yeux,
Sous le gazon rustique où dorment ses aieux.

Voilà des vers pleins d'harmonie et d'une exquise sensibilité. Comme l'âme du poète s'y révèle, et comme on voit qu'il aime le sujet qu'il traite ! Dans ce poème qu'il faut lire en entier, quels tableaux ravissants : le labour, le défrichement, l'épisode de l'amphore, le cimetière, la légende des trois mendiants, etc.!

Encore incomplet, ce dernier livre devra être achevé plus tard et fermera la série des publications agricoles de notre auteur.

J'ai dû m'attacher aux pas du panégyriste, Messieurs, et le suivre dans le cours de cet éloge, afin de vous faire mieux apprécier la manière dont il a loué son héros : il n'a pas cru pouvoir mieux faire que de le citer presque continuellement, en appliquant à ses idées quelques commentaires et les déductions personnelles qu'elles lui ont inspirées.

Il ne s'agit donc pas ici d'un travail original, mais je dirais presque d'un simple exposé destiné à mettre en relief une grande figure de notre temps ; disons que notre concurrent a parfaitement rempli son but et que ce

travail bien conçu et bien conduit, écrit d'une plume élégante et facile l'a amené à cette conclusion dernière, c'est que Dieu, pour donner à chacun son pain quotidien, a besoin d'un puissant collaborateur, et que ce collaborateur est l'homme des champs qu'il faudrait appeler le bras droit de la Providence.

Le troisième mémoire a pour titre : *Étude du cheval, application de son mérite à l'agriculture.*

Il porte pour épigraphe cet aphorisme emprunté à Richard du Cantal :

L'agriculture ne peut faire de progrès sérieux que par l'application des sciences naturelles.

Devant les nombreux et volumineux fascicules qui composent cette œuvre confiée à mon examen, comme rapporteur de la Commission, je me suis effrayé de l'importance de ma tâche en face de mon insuffisance. M'est-il possible de faire une analyse raisonnée et vraiment compétente de tous les détails scientifiques qui s'y pressent et qui y sont prodigués avec un si grand luxe d'érudition : n'est-ce pas à se perdre dans ce dédale de classifications, de divisions, de chapitres ?

Je me trouve ici, Messieurs, placé entre deux écueils : d'abord la crainte de vous fatiguer par des longueurs et des détails multipliés en m'attachant trop fidèlement aux pas de l'auteur, ou celle de rester au-dessous de mon devoir en me contentant de réflexions sommaires, de jugements incomplets, en un mot, d'un coup d'œil trop rapide sur l'ensemble de l'œuvre, ses qualités, son

utilité et surtout son application à ce qui fait le sujet spécial exigé par le programme.

Je vais essayer, dans un juste milieu, d'accomplir d'une manière satisfaisante, s'il est possible, ce qu'on a le droit d'attendre de moi dans ce rapport, en me renfermant dans les limites d'une sage appréciation.

L'ouvrage que nous avons à examiner devra être évidemment livré à l'impression, il contient des gravures encadrées dans le texte qui, en rehaussant sa valeur, viennent en aide aux explications et corroborent les documents : Quelles recherches il a dû coûter, quelle application, quelle ardeur au travail il suppose! L'auteur, on le voit, est un homme dévoué à son art qui cherche à l'agrandir et à le faire progresser par tous les moyens mis à sa disposition dans l'étude des sciences naturelles, ce qui l'a entraîné à donner à son sujet les proportions les plus étendues et les plus complexes, et à produire un ouvrage éminemment instructif et digne du plus haut intérêt.

En traitant l'histoire du cheval, il remonte à la création du globe pour arriver jusqu'à nos jours : c'est vous faire comprendre, Messieurs, ce qu'il a fallu d'étude et de persévérance pour mener à bonne fin une pareille entreprise.

Son ouvrage est divisé en deux grandes parties ; les parties sont divisées en chapitres qui renferment les classifications, les espèces, les caractères génériques, l'origine, les transformations, l'espèce sauvage, l'espèce domestique, le pur sang, le demi-sang, le cheval de trait, celui qui semble le mieux fait pour l'agriculture ; viennent les races, les spécialités de services, les conformations générales et particulières.

La deuxième partie comprend :

L'extérieur du cheval, description des régions depuis la tête jusqu'aux pieds, les proportions, les aplombs, les allures depuis le pas jusqu'au recul, les variétés de robe, la connaissance de l'âge, les signes donnés par les dents, les ruses des maquignons, le choix d'un cheval, l'élevage, l'hygiène, l'accouplement...

Voilà la table analytique, Messieurs, le vaste canevas sur lequel notre concurrent a édifié son travail, et pour lequel, vous le pensez, il lui a fallu chercher, compulser, fouiller un peu partout, appeler à son aide tous les traités connus d'histoire naturelle se rattachant à son sujet. Il les cite, les commente, adopte telle ou telle opinion, en déduit les raisons, et en détermine les motifs. Armé d'une volonté puissante et d'un esprit infatigable, il ne recule devant aucune difficulté pour arriver à son but et mettre sous nos yeux une espèce d'encyclopédie où rien n'est oublié au point de vue historique, anatomique, physiologique, hygiénique, jusqu'à la paléontologie et la tératologie.

Il serait oiseux d'insister ici davantage sur ce vaste ensemble, empressons-nous de rentrer dans la question précise de ce concours, c'est-à-dire le cheval considéré au point de vue des services qu'il peut rendre à l'agriculture.

Dans le chapitre premier se trouve la classification des races équines et leurs caractères génériques.

La meilleure classification, suivant l'auteur, est celle-ci :

Ordre des Pachydermes, famille des Equidés, genre cheval.

Ce genre comprend six espèces :

1° Le cheval ; 2° L'âne ; 3° L'hémione ; 4° Le cauagga ; 5° Le dauw ; 6° Le zèbre.

Viennent les diverses opinions des savants à ce sujet, les systèmes, les controverses, les différences tirées du squelette, de la robe, de la distribution géographique ; puis les caractères génériques concernant la tête, l'appareil dentaire, le corps, les membres, les intestins.

Nous glissons sur bien des détails.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur éliminant de suite les espèces subalternes, arrive au cheval dont il constate la supériorité par ses nobles attributs ; il le met en parallèle avec les autres et arrive à conclure que c'est l'animal qui, par ses formes et l'ensemble de sa constitution, est le plus propre à résister à la fatigue et à rendre à l'homme les plus grands services.

Remontant à l'origine du monde, il parle du cheval fossile dont il fait la description en nous en montrant la gravure, c'est l'hipparion (petit cheval) ou hyppothérium, il cite à cet égard les travaux des auteurs les plus anciens, depuis Pline jusqu'à Linné, Lamarck, Duvernay, Geoffroy Saint-Hilaire, Busson, Blainville, Cuvier et les écrivains de nos jours.

Arrivons à la spécialité de service, c'est-à-dire au choix de l'animal qui peut le mieux convenir à l'industrie agricole ; nous lisons dans cet article :

« A côté des beautés absolues qui conviennent à tous les chevaux se placent des beautés spécialement affectées aux services auxquels ils sont destinées. » Il cite le cheval de selle, le cheval de trait léger et le cheval de gros trait ; que dit-il des chevaux de l'Anjou qui nous intéressent particulièrement ?

Les types angevins sont de création récente ; il y a trente ans on trouvait peu de bons chevaux d'attelage dans le département de Maine-et-Loire. Depuis cette époque les mères ont été améliorées et les accouplements plus soignés ; aussi trouve-t-on actuellement dans ce pays de bons chevaux de trait léger. Malheureusement beaucoup de cultivateurs se laissent aller au goût du pur sang que les courses ont mis à la mode et livrent leurs juments à l'étalon anglo-normand. De là sont nés des métis ; qu'en est-il advenu ? Quelques-uns assez bien réussis peuvent servir à l'attelage, d'autres sont vendus à la remonte et au commerce. Le plus grand nombre, de conformation grêle et mal réussie, ne trouvent pas de débouchés et dégoûtent de plus en plus les éleveurs.

L'Anjou n'a pas de race proprement dite ; on y trouve des animaux propres aux quatre services principaux, selle, attelage, trait léger, gros trait. Chaque type présente des caractères distinctifs ; des métis, les uns se rapprochent beaucoup du sang, les autres moins nombreux de la souche maternelle. Quand le sang domine, les produits ont les membres élevés, grêles, poitrine étroite, côte plate, ils sont très-mauvais. Ils sont au contraire meilleurs quand le sang a été appliqué avec intelligence et que la sélection a été mieux observée.

Dans les premiers temps les animaux étaient tous indépendants : les uns étaient familiers, les autres sauvages ou féroces, il en est que l'homme a pu réduire à son service sans efforts, mais notons que ce sont ceux qui vivaient déjà en société naturelle ; les solitaires ne se prêtant pas à la domestication. La domesticité provient donc de la sociabilité et fait de l'animal un esclave

qui nous soulage dans nos travaux, nous nourrit de sa chair et de son lait et nous donne encore le vêtement. Le mot domestique ne vient-il pas de *domus* et n'indique-t-il pas la familiarité et comme l'affection réciproque, c'est-à-dire qu'on vit dans la même maison et comme d'une vie commune ?

Le cheval fut la seconde conquête de l'homme; pasteur nomade ou agriculteur, il fut d'abord frappé de l'utilité qu'il pourrait en tirer, en l'associant à ses labeurs, jusqu'à ce qu'il devînt plus tard dans les guerres le compagnon de ses dangers et de sa gloire.

C'est au temps de Moïse qu'il faut remonter pour voir apparaître les chevaux sur la terre, c'est-à-dire pour y constater leur emploi et leurs services. Plus tard le rôle du cheval prend une grande importance et prédomine dans l'humanité sous les règnes de Jonathas, de David, de Salomon. Il se trouve toujours associé à leurs voyages et à leurs combats.

Écoutons Job dans ses sublimes versets, quand il parle du cheval.

Le souffle de ses narines répand la terreur,
Il frappe du pied la terre et s'élance avec ardeur.
Il court au-devant de l'homme armé,
Le tranchant des épées ne l'arrête pas.
Les flèches sifflent autour de lui,
Le fer des lances et des dards le frappe de ses éclairs.
Il écume, frémit et semble vouloir manger la terre.

Les dieux du paganisme avaient les chevaux en grande estime ; le soleil avait ses chevaux guidés par Apollon, dieu du jour. L'hippocampe ou cheval marin traînait le char de Neptune, et Pégase emportait les poètes au sommet du Parnasse, quand il ne les conduisait pas à

l'hôpital ; la mythologie attribue une origine particulière aux chevaux des héros et inscrit leurs noms auprès de ceux de leurs maîtres.

Parlerons-nous de la folie de Caligula créant son cheval pontife et consul, du pâle coursier de l'ange de la mort dans l'Apocalypse, de la légende de saint Georges, de saint Martin, de celle de Mahomet faisant sortir un cheval du vent du sud?

Dirons-nous un mot des palefrois, au temps de la chevalerie? Constatons ici que ce qu'on appelait autrefois l'ordre équestre, que les expressions de chevalier, d'écuyer, de marquis, de maréchal, de connétable (*comes stabuli*), sont toutes appropriées aux soins à donner au cheval, et que cela constitue un vrai titre de noblesse pour l'animal dont nous faisons l'éloge. On voit donc que la mémoire du cheval s'est perpétuée avec les descendants des preux.

Mais on devrait bien, aujourd'hui que tant de gens parlent de cet animal et ont tant à se louer de ses services quotidiens, lui témoigner de la reconnaissance autrement que par des mots vides de sens.

Suit le portrait du cheval par Buffon dont chacun connaît le style pompeux : notre auteur prétend que ce naturaliste, en se laissant emporter sur les ailes de l'imagination, n'est pas toujours resté fidèle à la vérité : l'art vétérinaire, plus sobre de phrases redondantes, est plus juste dans ses appréciations.

Linné et Huzard résument aussi les qualités du cheval. Nous n'avons pas besoin de dire le parti que toutes les nations ont tiré de sa force, de son obéissance, de son intelligence et de sa douceur. Depuis

trente ans, des ouvrages de toute sorte sortis de la plume de savants distingués et d'agronomes studieux, ont mis en relief les qualités et les immenses services qu'il rend à la société. Après l'avoir transformé, l'homme en a fait son serviteur. Il se prête à tous les travaux, le jour comme la nuit, il est toujours prêt. Du caractère le plus serviable, qu'il soit fatigué, exténué, il ne se rebute jamais et ne marque pas son mécontentement : les autres animaux s'impatientent ou se révoltent, lui supporte tout sans se plaindre. Mal nourri, accablé de coups, réduit à l'état d'ombre, maigre, n'en pouvant plus, il traîne encore la charrette de son bourreau.

M. le docteur Blatin, dans son livre intitulé : *Nos cruautés envers les animaux*, a relevé toutes nos injustices envers le cheval et fait la peinture du long martyrologe du pauvre quadrupède.

La Société protectrice des animaux s'inspirant d'une pensée réparatrice, et outrée de l'ingratitude des hommes envers le cheval, a voulu le rétablir dans sa dignité et l'entourer désormais des garanties les plus sérieuses et les mieux méritées.

L'histoire des chevaux les plus célèbres depuis Bucéphale jusqu'à celui du roi Nicomède, fait voir dans le jour le plus éclatant jusqu'où peut aller leur intelligence, leur finesse et leur sensibilité. L'auteur donne ensuite les noms des chevaux les plus renommés et qui, par leur vigueur et leur rapidité, se sont fait un nom sur le turf et dans les grands concours : *Glaneur*, *Éclipse*, *Gladiateur* et tant d'autres, mais il nous faut glisser sur ces détails, en les indiquant seulement.

L'animal qui se rapproche le plus de l'homme, qui

lui ressemble le plus par la noblesse des attitudes et les qualités morales, qui traduit comme lui ses impressions par le regard et par la voix, qui lui est le plus utile, qui est le plus associé à sa vie, à ses travaux, à ses plaisirs, c'est sans contredit le cheval. Devons-nous donc nous étonner qu'il nous serve de point de comparaison dans les jugements que nous portons sur les hommes et sur les choses et qu'il revienne à tout moment sur nos lèvres dans la conversation, comme on le voit par ces proverbes ou dictons familiers :

Cela ne se trouve pas sous le pied d'un cheval.
Aux chevaux maigres va la mouche.
Changer son cheval borgne contre un aveugle.
A cheval donné on ne regarde pas la dent.
L'œil du maître engraisse le cheval.
Tenir son cheval par la bride.
Monter sur ses grands chevaux.
Il est bon cheval de trompette, ne s'étonne pas du bruit.
Il n'y a pas de si bon cheval qui ne bronche.
Fermer l'écurie quand les chevaux sont pris.
Qui a de beaux chevaux si ce n'est le roi.
Chercher quelqu'un à pied et à cheval.
Brider un cheval par la queue.
Travail de cheval, médecine de cheval.
A jeune cheval vieux cavalier.
Un coup de pied de jument ne fait pas de mal aux chevaux.
Des femmes et des chevaux il n'en est pas sans défauts.

L'auteur voudrait avec Richard du Cantal et suivant les idées de Samson et des plus savants vétérinaires, régénérer nos races par une sélection bien entendue, ne plus avoir recours au sang arabe ou anglais, et, par le mode de nourriture, l'hygiène et un bon choix de reproducteurs, arriver aux produits les mieux appropriés à la culture dans nos contrées.

A l'article *Perfectionnement du cheval*, nous lisons ce passage qui nous semble très-sagement pensé :

L'étude des terrains, des engrais, du matériel agricole est indispensable pour quiconque veut conduire son exploitation, mais elle cède néanmoins le pas à l'application des sciences naturelles. En raison de leurs fonctions économiques, les animaux domestiques doivent être considérés comme la partie la plus essentielle de l'agriculture : on voit, en effet, que leur rôle est continu, puisqu'ils ne cessent à la fois d'être producteurs ou produits.

Le labourage à la vapeur et les doctrines de M. Georges Ville sur les engrais chimiques, n'ont eu pour résultat que de mettre de plus en plus en évidence l'utilité de nos serviteurs comme force motrice et production de matières fertilisantes : c'est une grande leçon pour l'homme que cette étroite solidarité qui l'unit aux brutes. Les chevaux, en particulier, se trouvent toujours en présence d'un service dont il est difficile de se passer, et comme tels, méritent qu'on étudie la manière de les exploiter de la façon la plus rationnelle.

En glanant pour ainsi parler, dans un ouvrage d'aussi longue haleine, abordons quelques considérations d'un ordre plus élevé, sur l'hygiène morale.

S'il est utile de s'appliquer à mettre nos serviteurs dans les conditions hygiéniques les plus convenables, il est encore plus important d'agir sur leur intelligence. Il faut commencer de bonne heure l'éducation du cheval, l'amener progressivement au point de perfection qu'on désire lui voir atteindre.

Les animaux qu'on traite bien sont doux, familiers, obéissants; ils travaillent à la parole, comprennent instinctivement le service qu'on leur demande. Ceux que l'on rudoie sont peureux, maussades, travaillent par saccades et ne sont que de mauvais auxiliaires. Ce n'est pas leur faute s'ils deviennent désagréables, l'homme ne doit s'en prendre qu'à lui-même.

Si donc la bienveillance et la douceur envers les animaux ne nous étaient pas commandés par des raisons de sentiment, la perception intelligente de notre intérêt suffirait pour nous en faire une loi. C'est surtout pour ce qui concerne les animaux de travail qu'il est facile de le comprendre, parce qu'ils accomplissent d'autant mieux les travaux que nous exigeons d'eux qu'ils sont plus dociles à nos commandements et plus capables d'initiative raisonnée : certains chevaux dressés dans nos cirques ne nous étonnent-ils pas parfois par leur merveilleuse sagacité?

L'intelligence n'est pas l'apanage exclusif de l'homme; on ne peut refuser aux animaux la mémoire, le jugement, la comparaison qui sont des opérations intellectuelles; et dans le cheval surtout, quel mode d'expression se trahit encore dans les variétés et les intonations du hennissement! Il hennit d'amour, de joie, de surprise, de terreur; la faim, la soif se trahissent de la même manière; ajoutons-y le trépignement souvent si énergique pour manifester sa volonté; n'a-t-il pas encore le courage, le sentiment de l'orgueil et de la gloire aux éclats d'une musique guerrière, dans une pompe triomphale? Donc si l'on veut qu'il soit un compagnon dévoué et fidèle, n'oublions jamais la délicatesse de ses

instincts et ses facultés de perception. Sachons que l'injustice et la brutalité le révoltent, en déprimant ses qualités physiques et morales. En le traitant avec douceur, non-seulement on établit un devoir de solidarité naturelle, mais encore on porte ses services à un haut degré. Si la voix suffit pour le stimuler, pourquoi employer le fouet?

Ce sont les chevaux de trait qui ont le plus à souffrir de la brutalité humaine. Les journaux enregistrent tous les jours les tristes exemples de ces charretiers stupides moins dignes d'intérêt assurément que les bêtes qu'ils conduisent.

Disons quelques mots des chevaux de trait, car c'est dans cette espèce que l'industrie peut trouver les secours les plus efficaces pour les travaux du labourage, et c'est rentrer d'ailleurs dans le vif de la question soumise aux concurrents.

Le cheval de trait léger, avec des formes grêles, sveltes, élégantes, est peu propre aux fatigues d'une exploitation rurale. Il a besoin d'être transformé par l'influence héréditaire, le séjour dans de gras pâturages, une alimentation plus abondante que substantielle, de manière à lui faire perdre cette finesse de structure qui le rapproche trop du sang et ne permet pas de l'utiliser avec avantage.

Le cheval de trait qui convient aux labours est l'expression des besoins de l'homme : si l'on n'avait que des routes faciles, des véhicules légers, des fardeaux de peu de poids, on n'aurait pas pensé à former le cheval de gros trait. Dans les pays où on préfère le cheval au bœuf, on recherche les races lourdes, tels que les chevaux

de roulage, des brasseries, etc. Ce type était inconnu des anciens et il est un résultat de la civilisation.

Quels sont ses caractères principaux?

Poitrail volumineux et ouvert, membres musculeux, articulations larges et bien conformées, jarrets à toute épreuve et crinière abondante : voilà les produits que peuvent donner nos races par l'effet d'une sélection bien entendue : il ne faut les croiser qu'avec une extrême prudence, sans faire choix toujours des étalons les plus gros.

L'usage exclusif des chevaux dans nos pays pour les travaux agricoles n'est pas encore adopté et le sera difficilement; c'est toujours à l'attelage mixte qu'on a recours surtout dans les terres fortes : voilà ce que nous avons entendu dire, à ce sujet, à un grand nombre de fermiers : Le bœuf, par son allure pesante, tranquille, invariablement la même, se prête davantage à un travail régulier et fatigue moins celui qui tient la charrue et qui n'a point par conséquent à craindre des saccades et des soubresauts.

Je bornerai ici cette analyse qui, toute incomplète et insuffisante qu'elle soit, a pu vous donner l'idée de ce grand travail.

Avant de terminer, Messieurs, disons que l'agriculture, ce premier des arts, a de tout temps fixé l'attention des hommes sérieux, depuis Sully qui y voyait les mamelles de l'État, jusqu'à Lafontaine, ce vieux moraliste d'un si grand sens et auquel il faut toujours demander conseil.

Écoutons-le : que nous dit-il dans sa fable *Le laboureur et ses enfants?*

Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fond qui manque le moins.

. . . . . .

Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage
Que nous ont légué nos parents!
Un trésor est caché dedans.
Creusez, fouillez, béchez, ne laissez nulle place
Où la main ne passe et repasse.

Ne voyons-nous pas fonctionner ici la bèche à dents de Petit-Pierre?

Puis, enfin, comme moralité :

D'argent point de caché ; mais le père fut sage
De leur montrer avant sa mort
Que le travail est un trésor.

N'est-ce pas cette fable qui a inspiré à M. Calemard de La Fayette ses compositions si gracieuses et si morales?

Résumons-nous sur les trois mémoires qui font le sujet de ce concours et concluons.

Le premier est l'œuvre d'un propriétaire agronome qui tient la charrue, veille à l'étable et dirige lui-même son exploitation. Il conclut *de visu* et peut dire : Je l'ai planté et je l'ai vu naître. C'est l'homme des champs, l'agriculteur pratique : *De bobus narrat arator*.

Louange à lui!

Le second mémoire émane d'un écrivain disert qui tient mieux la plume que la bêche, qui aime l'agriculture, en comprend les bienfaits et voudrait en vulgariser les enseignements et les méthodes, en mettant sous nos yeux de charmants tableaux où la leçon se détache au milieu de riantes images.

Honneur au panégyriste judicieux!

Nous demandons pour ce travail une mention très-honorable, l'insertion dans le bulletin de la Société et un tirage particulier pour les écoles rurales et les divers comices agricoles du département.

Le troisième est dû à la plume d'un naturaliste distingué et érudit qui, en appelant notre attention sur un des auxiliaires les plus utiles à l'homme dans les travaux de la campagne, et un de ceux dont il retire le plus d'avantages comme produit, va le chercher à l'origine du monde, le suit dans ses transformations successives jusqu'à nos jours et nous le présente enfin amélioré, perfectionné et capable de marcher côte à côte avec l'homme, comme un collaborateur aussi infatigable qu'intelligent. Ce travail, qui dépasse de beaucoup les limites exigées par le programme, ne peut être mis en parallèle avec les deux autres et mérite incontestablement le prix institué par le Conseil général de Maine et Loire.

A lui donc la récompense !

*Le Rapporteur de la Commission*,

Dr R. Grille.

Angers, 17 novembre 1869.

# ÉLOGE

DE

# M. CHARLES CALEMARD DE LA FAYETTE

## AGRONOME

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE [1]

---

Moi je rêve une France agricole et chrétienne.
(*Poème des Champs.*)

O fortunatos nimium, sua si bona norint, Agricolas!
(VIRGILE, *Georg.*, lib. II.)

Messieurs,

Il y a des hommes dont la vie est un programme : ce sont ceux qui ont fait choix d'une œuvre à accomplir, d'un problème à résoudre, d'un monument à élever, et qui, fidèles à leur mission, travaillent jusqu'au terme de leur existence au triomphe de cette cause librement acceptée. Ceux-là seuls sont vraiment grands et utiles.

J'oserais dire qu'ils sont déjà grands parce que

[1] Auteur de : *Petit-Pierre ou le Bon cultivateur*; *la Prime d'honneur*; *l'Agriculture progressive à la portée de tout le monde*; *le Poème des Champs*, etc.

d'ordinaire ils n'ont pas connu les tressaillements de la gloire pendant leur vie. Pour eux la récompense est toujours lente, et les joies qu'elle porte avec elle, impuissantes à remuer leur poussière, tomberont, pour y germer peut-être, dans les âmes jeunes d'une postérité qu'ils n'ont point connue.

La gloire, pour être contemporaine des hommes qu'elle fait illustres, veut être surprise; la violence, la valeur, l'adresse, un coup de dé, une bonne fortune, voilà ce qui fait la gloire immédiate. Mais l'homme qui se dévoue longuement, dont tous les jours s'usent dans l'accomplissement d'un travail pénible, cet homme s'appelât-il Christophe Colomb, Galilée, Jean Althen, Bernard Palissy, soyez sûrs que pour lui la pleine justice tardera de quelques siècles.

Une rapide campagne dans les plaines de l'Egypte a suffi pour immortaliser Kléber et Desaix, tandis que la terre des Pharaons ignore encore le nom de ceux qui ont construit il y a trois mille huit cents ans ses étonnantes pyramides.

La gloire immédiate n'étant pas nécessaire à la grandeur d'un homme, je répète que celui-là seul est vraiment grand qui a fait choix d'une œuvre utile pour but de son existence; c'est qu'en effet les circonstances imprévues, le hasard, n'entrent pour rien dans ce qu'il peut exécuter de noble et de profitable. Tous ses actes sont le résultat d'une volonté réfléchie, sa persévérance l'empêche de défaillir, sa raison le maintient dans le droit sentier, son énergie lui commande de franchir les obstacles : en un mot, il peut parce qu'il veut.

Et ne croyez pas, Messieurs, que cette doctrine en

soit à chercher une sanction. Lors même que tous les bienfaiteurs de l'humanité, depuis les saints et les héros jusqu'à l'honnête homme, ne seraient pas là pour témoigner de sa beauté, cette doctrine aurait encore d'innombrables témoins, parmi lesquels je choisis au hasard l'un des plus récents.

Alfred de Vigny (les poètes m'ont toujours séduit,) dans son roman de *Cinq-Mars*, laisse échapper cette parole :

« Qu'est-ce qu'une grande vie, sinon une pensée de la jeunesse exécutée par l'âge mûr ? La jeunesse regarde fièrement l'avenir de son œil d'aigle, y trace un large plan, et tout ce que peut faire notre existence entière, c'est d'approcher de ce dessin! »

Je me propose d'essayer l'éloge d'un homme qui depuis plus de vingt ans consacre sa plume à la défense et à la glorification de cet art qui est le premier entre tous les arts utiles, l'Agriculture. J'ai nommé M. Charles Calemard de La Fayette, agronome, lauréat de l'Académie française, ancien président de la Société d'agriculture du Puy, membre correspondant de la Société d'agriculture de France, etc.

Ses œuvres nous offrent un exemple de cette tenacité sans défaillances au service d'une même cause ; j'ajoute que sa vie nous présente le tableau d'une existence utile et respectée, plus voisine, il est vrai, du dévouement que de la renommée qui lui serait due. Je la compare en moi-même à cette fleur modeste qui surmonte chaque épi quand vient le printemps : sa couleur n'a rien qui étonne ou qui captive, et pourtant le

laboureur aime à la contempler longuement, parce qu'il sait qu'elle est l'indice de la moisson.

Je vous entends, Messieurs, il n'était pas nécessaire de quitter cette province pour trouver un agronome illustre à qui l'éloge pût convenir. Dieu merci, l'Anjou compte parmi ses enfants des agriculteurs renommés, et l'un d'eux, Président d'honneur de notre Société, membre de l'Académie française, bienfaiteur de toute une contrée, aurait dû, ce semble, me servir de modèle dans ce travail : mais, encore que je ne sois nullement certain d'être assez heureux pour laisser un fidèle portrait du personnage que je viens de nommer, il est des types qu'un pinceau sans expérience ne doit pas tenter de reproduire, des existences qu'une plume sans adresse ne peut raconter, des esprits chevaleresques chez qui le sens de l'honneur a de telles exigences que pour eux tout éloge venu d'auprès est un ennui.

Le climat fertile du Languedoc a permis à cette province d'occuper toujours une place importante dans l'histoire de l'agriculture en France. Qui ne sait que le Vivarais a vu naître au XVI^e^ siècle le père de l'agronomie moderne, Olivier de Serres, seigneur du Pradel, l'auteur de l'ingénieux *Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs*, qui, s'il faut en croire le savant Scaliger, faisait les délices de Henri IV? S'inspirant de Caton, de Columelle, de Varron, de Pline et de Virgile, « Olivier de Serres, a dit un de ses historiens, sut donner à son vaste ouvrage une tournure dramatique, sans employer la forme de dialogue encore en usage dans ce temps. On a toujours présent un père de famille jouissant d'une certaine aisance et ayant reçu une bonne éducation, qui

fait valoir son domaine par les mains de ses serviteurs, et l'on reconnait que c'est lui-même qui se met ainsi en scène. »

Olivier de Serres publia encore un traité sur la *Cueillette de la Soie* et la culture du mûrier, et Henri IV, à l'apparition de ce livre, dépêcha vers le laboureur du Pradel, le surintendant général des jardins de France pour qu'il eût à recevoir les conseils d'un homme aussi remarquable

C'est auprès de Montpellier, qu'au siècle suivant, Jean Althen, fils d'un gouverneur de la Perse, réfugié en France après une suite d'aventures, essaya pour la première fois d'implanter la garance, qui toutefois, nous devons le dire, ne réussit pleinement que dans le Comtat Venaissin.

Enfin, c'est au pays de Velay qu'habite, non loin du Puy, dans son domaine de Senilhac, M. Charles Calemard de La Fayette.

Nous ne dirons rien des travaux déjà anciens de M. de La Fayette sur *l'Impôt du sel, la Question chevaline, l'Enquête sur le travail agricole et industriel*, (réponses aux questions posées par M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, en vertu du décret du 25 mars 1848,) suivi d'un programme d'agriculture progressive. Nous ne parlerons pas davantage de deux brochures de date récente : *La Prime d'honneur de la Lozère* (1866) et *Un Mot sur les Disettes* (1867.)

La mission de l'auteur n'est pas dans cette polémique rapide et variée, selon les besoins du moment. J'ai dit que sa vie était un programme, et j'arrive à ce qui fait l'objet véritable de sa vie.

Je trouve dans une lettre de M. Calemard de La Fayette l'énoncé fait par lui-même du but qu'il s'est proposé. « Au point de vue, dit-il, de la propagation des bonnes notions agronomiques, j'avais voulu entreprendre une série de lectures graduelles et graduées, qui, prenant l'enfant sur les bancs de l'école, auraient mené l'adulte et l'homme fait jusqu'à la pratique sérieuse de la vie rurale.

« Dix volumes environ auraient ainsi progressivement conduit le lecteur à la difficile conquête d'un minimum encore bien restreint de connaissances plus ou moins techniques, indispensables à la vie intellectuelle du plus grand nombre. *Le Poème des Champs* serait, dans cet ordre d'idées, le couronnement de mon édifice. Mais je sens trop combien le peu qui est déjà fait est insuffisant, et, d'ailleurs, il reste encore beaucoup à faire même pour le cadre si restreint et si incomplet où j'avais voulu me renfermer. »

Quatre volumes sont parus ; le cinquième devra l'être lorsque la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers décernera le prix du concours qu'elle vient d'ouvrir sur l'invitation du Conseil général de Maine et Loire.

C'est l'étude sérieuse, quoique brève s'il est possible, des quatre ouvrages agricoles de M. de La Fayette qui fera le fond de notre discours.

*Petit-Pierre ou le Bon cultivateur* est la base de ce monument écrit. Ce petit livre, publié il y a sept ou huit ans, introduit dans les écoles rurales avec l'autorisation du Ministre de l'Instruction publique, se réimprime chaque année à dix mille exemplaires. Vous le

voyez, Messieurs, c'est un réel succès. — Cherchons ensemble s'il est mérité.

*Petit-Pierre*, malgré son titre modeste, n'est ni une historiette ni un conte ; le roman, ou pour mieux dire, la trame de ce récit est des plus simples. Aussi n'est-ce pas dans les événements racontés qu'il faut chercher la valeur de l'ouvrage, l'action n'est ici qu'un prétexte pour faire agréer les conseils et les enseignements. Dès la première page j'aperçois ces lignes :

« Le fumier, c'est le véritable trésor du cultivateur. Je ne suis pas fâché de vous le dire en passant : qui n'aime pas le fumier n'aime pas l'agriculture et n'y entend rien. Qui fait le dégoûté devant un tas de fumier bien troussé, bien monté, bien gras et bien juteux, mériterait presque de ne pas manger de pain ; car qu'est-ce qui fait venir le pain en abondance, si ce n'est le fumier ? »

Petit-Pierre est un enfant du village de Varenne, au pays de Velay ; son père, Jean Loubin, vient de se casser la jambe en chargeant un grand pin sur un char, et il a six enfants. La gêne n'avait point jusqu'ici déserté sa maison, mais pour le coup elle s'en va..... la misère prend sa place. Petit-Pierre est âgé de douze ans ; il est chétif, ayant toujours été mal nourri, mais la volonté déjà mûrie tiendra lieu chez le petit homme des forces physiques, et le voilà réfléchissant. Petit, faible et pauvre, il y aurait là de quoi décourager bien des gens. Bonne nouvelle ! Le curé du village, digne vieillard, se sentant mourir, dispose d'une caisse de livres en faveur du petit montagnard, dont les goûts studieux l'avaient

frappé. Désirez-vous savoir quelle est la bibliothèque de notre ami ? Ce ne sera pas long.

« La caisse contenait une trentaine de volumes environ ; et entre autres : un petit paroissien, les saints évangiles, une Imitation, le livre de Morale pratique, une petite histoire du peuple de Dieu, une petite histoire de la religion, une petite histoire de France, et de plus : le Calendrier du bon cultivateur de Mathieu Dombasle, les simples notions sur l'agriculture, le jardinage et les plantations, la collection de l'almanach agricole de la Haute-Loire, la collection du Bulletin agronomiqne et des annales de la Société d'agriculture du département, etc. etc. C'était autant au moins qu'il en fallait pour occuper, pendant deux longs hivers des montagnes, toutes les soirées, et quelquefois aussi, quand la neige ne permettait pas de sortir, les journées entières de notre studieux ami »

La lecture ainsi employée ne peut que fortifier l'esprit, aussi ne suis-je point surpris de voir Petit-Pierre à la foire de Loudes où se fait la louée des domestiques. Il est petit de taille, on se le rappelle, et cela lui vaut de cruelles déceptions sur le marché de Loudes. On le nargue, on le repousse. La journée se passe, et Petit-Pierre va regagner piteusement le village de Varenne, lorsqu'un brave homme aux cheveux gris, qui déjà une fois l'a marchandé sans le prendre, vient à lui de nouveau :

« Eh ! bien, petiot, tu n'as donc pas fait affaire ? C'est tard. Il faut croire pourtant que tu avais bonne envie de te louer, puis que tu as attendu si longtemps :

voilà déjà tout le monde parti..... tu es peut-être de loin?

« — Certes oui, je suis de loin, dit Petit-Pierre avec un gros soupir, et j'ai mauvais chemin, encore! et pour comble de malheur, je ne le connais pas très-bien, ce mauvais chemin. Je suis venu à cheval avec M. le curé de Vernet; mais pour m'en retourner tout seul, j'aurai certainement bien de la peine; je puis m'égarer, surtout si je me laisse surprendre par la nuit. Bonsoir donc!

« — Un moment, garçon, dit le paysan, un moment: puisque tu as tant fait que de perdre jusqu'à présent ton temps et ta patience, et que je suis encore là avec toi, causons un peu. Pourquoi n'es-tu pas parti plus tôt, si tu avais crainte de t'égarer?

« — Ah! parce que, comme vous dites, j'aurai eu trop grande envie de me louer, et que ça me chagrine trop de m'en aller comme cela, sans être plus avancé que quand je suis venu.

« Alors Petit-Pierre raconta sans se faire prier la misère de sa famille et l'idée qu'il avait eue de se louer, non pas même pour de l'argent, mais pour une tourte de pain par semaine.

« Vraiment si ce n'est que cela qu'il te faut, mon petit bonhomme, tu n'est pas bien difficile à contenter. Voyons, je n'ai pas encore grand besoin de porcher, les truies n'ont pas fait les petits; je pourrais attendre encore jusqu'à la seconde foire de Loudes; mais si tu me promets d'être bien sage et bien diligent, je consens tout de même à te prendre à l'essai.

« Et notre Petit-Pierre ne put s'empêcher de sauter

de joie. Il avait donc fait connaître comment il désirait être payé et ce qu'il demandait pour son gage et ses conditions étaient acceptées !

« Il lui fallait, il est vrai, de la sorte rabattre un peu de ses prétentions. Lui qui s'était vu, en espérance, petit bouvier ou petit valet, il lui fallait se résigner à devenir porcher. Sa vanité y trouvait quelque peu à redire ; mais après avoir déjà eu si grand'peur de n'être rien, il s'estimait, ma foi, fort heureux d'être enfin quelque chose, ne fût-ce que porcher.

« Allez ! je ferai bien tout ce qu'il faudra faire, dit-il, j'obéirai bien et promptement dès qu'on me commandera ; et sans même être commandé, je tâcherai de contenter vous et tout votre monde.....

« Petit-Pierre et son nouveau maître partirent de compagnie, le jeune garçon à pied et le bon paysan monté sur une solide jument de meunier.

« Petit-Pierre avait bon courage à marcher ; d'ailleurs, le maître lui avait dit qu'ils n'avaient pas pour plus de vingt-cinq minutes de chemin..... »

Le père Martin, c'est le nom du maître de Petit-Pierre, habitait le village de Fontanes, dans le canton de Loudes.

« On avait vu de loin venir le père Martin ; trois valets de charrue, deux bouviers, le vacher, la servante n'attendaient que l'arrivée du maître pour prendre place à table. Le père Martin était veuf, sa fille de neuf ans, une jolie petite paysanne à l'air très-malin, et qui sentait déjà toute son importance, avait la direction presque entière du ménage. Quand la porte s'ouvrit, elle courut à son père, le débarrassa de son manteau et de son

bâton noueux, moitié fouet, moitié canne, et courut ensuite lui tremper sa soupe dans une écuelle de faïence à fleurs bleues sur fond blanc.

« Le père Martin introduisit alors Petit-Pierre en disant : « Nous sommes deux, il faut une soupe de plus. » Et se tournant vers Petit-Pierre : « Mets-toi là, mon garçon, dit-il en lui désignant le bout de la table. En attendant que les cochons soient venus, nous avons toujours le porcher, Jeannette. Voilà un petit homme qui dit qu'il a la bonne volonté pour tout faire. Nous verrons dès demain. En attendant, à la soupe, vous autres ! »

Dès le lendemain voilà notre petit homme en effet qui s'empresse de demander du travail au père Martin.

« — Ma foi, petiot, dit le père Martin, tu feras pour aujourd'hui ce que tu voudras. Nous autres, les laboureurs et moi, nous allons au bois; arrange-toi pour faire ce que tu sauras faire, mais travaille bien. D'ailleurs, Jeannette te gouvernera, demande-lui ses ordres; c'est une fameuse femme, toute petite qu'elle est, pour diriger la maison. »

Ce fut donc à demoiselle Jeannette que Petit-Pierre dut s'adresser, et l'interrogatoire qu'elle lui fit subir fut assez long. Les questions de la jeune fermière ne trouvèrent point notre homme en défaut. Interpellé sur ce qu'il y aurait de plus utile à faire pour améliorer un champ négligé, il répondit sans hésiter que là où la grande charrue n'était jamais entrée, il fallait enfoncer vigoureusement une bonne bêche à deux dents.

Mis en demeure d'exécuter ce qu'il disait, il s'en

acquitta de telle sorte que la jeune fille fut bientôt dans l'admiration.

« Or, comme elle avait bon cœur, pour faire reposer quelquefois le brave petit homme, elle le fit causer souvent, et Petit-Pierre eut bientôt raconté les misères de sa famille, ses anxiétés, la veille, à la foire de Loudes, ses alternatives de crainte et d'espérance, ses prétentions d'abord bien plus élevées et, enfin, l'humble résultat de sa longue attente, cette rude loi de la nécessité qu'il avait fallu subir en devenant porcher quand on se croyait très-bon à faire beaucoup mieux. Il témoigna, au demeurant, combien il était encore content de son arrangement avec le père Martin, arrangement par lequel on lui donnait du pain au lieu d'argent pour gages. « Et j'espère, ajouta-t-il avec un peu de fierté, faire voir que j'en vaux bien un autre. »

« Jeannette fut touchée de ce récit, et lui dit alors que le champ où ils étaient n'appartenait qu'à elle, exclusivement à elle, son père lui en laissant à elle seule et le produit et le profit. « Petit-Pierre, ajouta-t-elle, qu'est-ce qu'on ferait bien là qui rapporterait beaucoup d'argent ?

« Demoiselle, reprit Petit-Pierre, on ferait venir là de fameuses lentilles, si tout était défoncé comme ce que je viens de bêcher.

« Eh bien, Petit-Pierre, dit la petite commère, si vous bêchiez tout le champ à vos moments perdus, c'est-à-dire de grand matin, avant d'avoir mis vos bêtes au pâturage, et le soir après? Quand viendra la moisson, nous partagerons la récolte et vous pourrez, si le bon

Dieu nous assiste et la sainte Vierge, aider votre famille un peu plus grandement.

« Petit-Pierre planta joyeusement sa bêche en terre et sauta de plaisir, en disant à son tour : « Vous êtes bien bonne, tout de même; vous faites là quelque chose que je suis bien fâché de ne pouvoir jamais faire pour vous. Mais vous n'y perdrez rien : votre champ, avant trois semaines, ressemblera à un vrai jardin ; laissez faire un peu de gelée là-dessus, ça va être parfait. Vous verrez ensuite quelle lentillère il poussera là-dedans. Je connais un peu la terre, allez!... Ici c'est du meilleur. Quand le gazon que je vas retourner sera bien consommé, ça vaudra une fumure..... Et comme ça sera sarclé et entrefoui!... Vous verrez, vous verrez! »

« Et Jeannette l'ayant alors quitté, il se mit à bêcher comme un véritable bêcheur qui n'aurait fait que cela toute sa vie. »

Quelle ne fut pas la joie de Petit-Pierre lorsqu'en récompense de ses bons services, au lieu de lui donner une tourte de six kilogs, on choisissait la plus grosse de la fournée pesant de neuf à dix kilogs, et Jeannette y ajoutait souvent un fromage frais! C'était une bonne fortune pour le ménage du pauvre Loubin.

Le champ nouvellement défoncé fut semé de lentilles, et la récolte, une abondante récolte, suivit bientôt. Il y en eut pour deux cents francs dans ce coin de terre. Jeannette, en loyale fermière, partagea le produit de ses lentilles avec le jeune porcher.

Ce sont ensuite des brebis que Petit-Pierre achète et fait prospérer, puis il améliore la porcherie.

Aux intéressants détails que donne M. Calemard de La Fayette sur les soins de Petit-Pierre pour ses porcelets, on reconnaît bien vite un habile praticien. « Je ne comprends pas pourquoi, disait Jeannette au fils de Jean Loubin, depuis qu'il fait chaud, vous vous amusez, en faisant un si grand détour, à faire passer vos cochons de l'autre côté du ruisseau avant leur repas du midi.

« Aujourd'hui encore, vous allez, je parie, forcer ces pauvres bêtes à traverser le ruisseau à la nage pour retrouver sur l'autre bord leur auge et leur manger. Si ça vous amuse de les voir nager comme ça, peut-être que cela ne les réjouit pas autant que vous.

« — Ce n'est ni pour m'amuser ni pour les contrarier, demoiselle, dit Petit-Pierre en riant.... Mais tenez, voilà les cochons du voisin Jean Mathieu qui reviennent du pacage ; vous verrez ce qu'ils feront en passant devant la mare au fumier. Voyez d'abord comme ils se grattent contre les arbres et les murs. Ah ! les voilà maintenant qui se couchent dans la boue. Ce qu'ils en font, c'est tout simplement pour se baigner, et, vous ne le croirez peut-être pas, pour se nettoyer. Ils ont bien réussi, n'est-ce pas? Les voilà couverts de fange ; la fange, en séchant sur eux, en collant sur leur peau, leur cause des démangeaisons insupportables ; et les pauvres bêtes ont cru se rafraîchir !.... Eh bien ! les miennes vont prendre leur bain frais dans l'eau claire. Mes porcelets sortiront de là blancs comme vos deux oies blanches ; et vous verrez ensuite de quel appétit ils vont dévorer leur pitance préparée à ma mode.

« — Que leur mettez-vous donc dans leur manger plus que ne font les autres?

« — Ça dépend du temps, ça dépend de leur âge et de leur santé. Quand les jeunes étaient tout petits, je mettais une pincée de soufre dans leur soupe au lait. Ça les préserve de plusieurs maladies, comme les chiens. Quand ils digèrent mal leur lait, on le coupe avec un peu d'eau tiéde et on y mélange un œuf bien battu. Si la maladie dure trop longtemps, on leur fait avaler l'œuf seul et sans le faire cuire; ou encore on frotte le fond de leur auge avec de la craie rouge, ou encore on y met un peu d'amidon. Tous ces remèdes sont également bons pour les veaux, pour les agneaux, pour les porcelets et même pour les poulains. »

Quels soins délicats le jeune porcher n'a-t-il pas pour les brebis! Aussi son historien nous apprend qu'il sauva son troupeau de la *pourriture*, « une mauvaise maladie des bêtes à laine qui, dans certains pays, détruit la moitié des troupeaux, quelquefois davantage, ruine en deux mois des villages entiers. »

Mais tout cela ne sauva pas notre ami d'une terrible épreuve. La Noël arriva et c'est à cette époque que finissent en beaucoup d'endroits les engagements des domestiques. Le père Martin avait coutume de ne conserver l'hiver que le grand bouvier, le *patureur*, et congédiait tout son monde le lendemain de la Noël. Petit-Pierre dut quitter la ferme.

Seul en chemin, conduisant les brebis qu'il avait achetées de ses deniers, il regagnait tristement la cabane délabrée du père Loubin, où il allait pourtant retrouver la mère et les *frérots*, mais il songeait aussi à la gêne qui allait peser sur tous maintenant qu'il ne gagnerait plus sa tourte chaque semaine.

« Il faisait déjà grand froid, dit l'écrivain, le temps était triste comme le voyageur ; un vent de bise coupait durement la figure du pauvre enfant, et quelques giboulées de grésil lui criblaient les yeux, par intervalles, de manière à le faire pleurer malgré lui.

« Allons, allons, Petit-Pierre ; allons, murmurait-il encore, il faut devenir un homme ; il faut apprendre à souffrir. Marche, ami Petit-Pierre, tu te reposeras plus tard.....

« Oui, voici venir un méchant hiver ; un méchant hiver à passer. Les froids sont rudes et le grain est bien cher ; fâcheuse rencontre. Mais je ne me décourage rai pas ; d'ailleurs, ma bonne mère et M. le curé nous l'ont assez appris, il faut toujours espérer en Dieu. Le bon Dieu qui nous est déjà venu en aide dans nos premiers malheurs, ne nous abandonnera pas non plus cette fois. Je ne l'ai peut-être point assez remercié de son premier secours. Je le prierai maintenant davantage ; je dirai avec plus de ferveur la plus belle des prières, comme dit M. le curé, la prière de Notre-Seigneur lui-même :

« *Notre Père qui êtes aux cieux.... que votre nom soit béni, que votre volonté soit faite..... donnez-nous notre pain de chaque jour.....*

« Et il acheva très-pieusement la sainte oraison qui dit tout en si peu de paroles, tout ce que les hommes peuvent demander à Dieu..... Alors reprenant courage à mesure qu'il mettait plus complétement sa confiance en Dieu, il oublia un peu sa fatigue, le froid, la faim qui commençait à le tourmenter ; et la route solitaire lui parut moins désolée et moins longue. »

L'hiver fut bien dur cette année-là : « grand froid, grandes gelées, grandes neiges. » M. Calemard de La Fayette a ici trois pages d'un style saisissant que ne désavouerait pas Victor Hugo lui-même, que la tempête de neige a si magistralement inspiré ces derniers temps.

Des industries de Petit-Pierre durant le rude hiver, nous ne dirons rien si ce n'est qu'il fut ingénieux de toute façon, pour subvenir aux besoins de la famille, jusqu'à ce que vaincu par la force des choses, il se vit forcé de vendre les brebis qu'il espérait conserver jusqu'au printemps. Il partait pour accomplir son sacrifice lorsque le piéton vint l'avertir qu'on l'attendait à Fontanes. Bien vite les brebis sont rentrées et voilà notre ami en train de gagner rapidement la ferme du père Martin.

Le *pâtureur* avait fait des siennes au cabaret et s'était ensuite cassé le bras en tombant dans une fondrière. C'était alors que Jeannette avait songé au petit porcher pour remplacer le grand bouvier pendant le reste de la saison.

Le voilà bouvier. C'est un grand pas de fait. « Au bout d'un mois, dit l'historien, les animaux du père Martin faisaient l'envie de tout le village et l'orgueil de leur maître ; et le maître avouait que ce Petit-Pierre était un homme rare.

« Ma foi ! disait le bon fermier, je lui laisse à peu près tout gouverner à sa guise, et je ne m'en trouve pas plus mal. Il se fait bien quelques frais de plus pour les bestiaux depuis qu'il est là ; mais il y a aussi plus de profit. La laiterie produit en abondance. Les veaux que

je vendais autrefois vingt-cinq francs, je les vends quarante. Le dernier dont Petit-Pierre a pu s'occuper depuis un mois et demi, le boucher m'en a offert hier soixante francs, et je l'ai gardé. La vache que j'achevais d'engraisser a plus gagné dans un seul mois que dans tout le reste de l'hiver : par exemple elle mange beaucoup. Surtout il se consomme terriblement de sel depuis quelque temps; mais Petit-Pierre prétend que le fumier en vaudra le double, et que le fumier seul paie la dépense qu'on fait de plus : je laisse faire.

« Tout en disant cela, le père Martin parcourait avec un voisin son étable, et faisait admirer en détail la beauté, la santé, l'embonpoint de chaque animal.

« Petit-Pierre ne donnerait pas son secret? reprit le voisin fortement intrigué, et qui eût été très-désireux de voir d'aussi belles choses chez lui.

« — Mon secret! dit Petit-Pierre qui arrivait en ce moment; il n'y a pas de secret, ou plutôt il y en a plusieurs, il y en a beaucoup; et il avait déjà pris une étrille, et tout en parlant il étrillait sa vache à l'engrais. Un secret, en voilà un d'abord, ajouta-t-il en montrant l'étrille. On s'imagine qu'il n'y a que les chevaux qui aient besoin d'être pansés. Mais quand on voit les vaches user leur poil en se frottant contre les murs ou les piliers de l'étable, c'est bien preuve qu'elles ont grand besoin d'être nettoyées, brossées, débarrassées de toutes les ordures qui leur donnent des démangeaisons. Vous allez voir maintenant comme celle-ci va manger tranquillement.

« Et, en effet, la vache, dont le regard semblait sourire d'aise au petit bouvier, attaqua lestement son fourrage, qui était du fourrage choisi.

« Ah ! pourtant, père Martin, reprit le voisin en voyant Petit-Pierre donner la ration des autres bêtes, on ne dira pas que ce soit la qualité de votre foin qui fasse des merveilles. Comment des bêtes peuvent-elles manger du foin jauni comme celui-là ? c'est du foin mal préparé, qui a été mouillé plusieurs fois....

« — Il y en a un peu, j'en conviens, fit le père Martin, il y en a un peu qui n'est pas excellent.

« — Il y en a même beaucoup, notre maître, dit à son tour Petit-Pierre....

« — C'est vrai, c'est bien vrai, reprit Martin. L'année dernière je fus forcé de m'absenter deux jours, durant les fenaisons ; les belles prairies de la Fontaine furent mal travaillées ; le foin rentra mouillé par la pluie : enfin c'est de la mauvaise marchandise.

« — Eh bien ! dit Petit-Pierre, les vaches le mangeront tout de même, n'en laisseront pas un brin et ne s'en porteront pas plus mal, encore un secret, voisin.

« — Mais il faut nous le dire, le secret, Petit-Pierre.

« — Le secret c'est le sel ; voilà tout. J'entendais, quand je suis entré, le maître se plaindre de ce qu'il se consommait bien du sel. Mais si deux kilos et demi de sel valant vingt-cinq centimes, empêchent le bétail de gaspiller un quintal de foin par repas, est-ce trop cher ? pour cinq sous vous économisez trois francs : est-ce un mauvais marché ?

« Si j'avais eu à m'occuper des fourrages l'année dernière, obligé de rentrer du foin humide et très-mal préparé, j'aurais répandu une légère couche de sel en poudre sur chaque lit de foin aménagé dans la grange. Le foin ne se serait pas échauffé et ne se serait pas moisi ; il

n'aurait eu aucun mauvais goût ; il se serait pénétré de sel. Ça eût fait encore du bon foin.

« Maintenant, je fais autre chose. Je mets trois ou quatre poignées de sel dans mon arrosoir, et j'arrose d'eau salée mon fourrage, dès la veille au soir, pour le donner le lendemain. Vous voyez qu'ainsi préparé il se laisse manger.

« Aujourd'hui que le sel est à bon marché, je ne comprends pas que les cultivateurs n'en usent pas plus qu'ils ne font.

« Le sel fait boire les laitières ; elles ont plus de lait.

« Le sel fait manger les bêtes à l'engrais ; elles poussent en chair et ne se dégoûtent pas. Et puis quelle épargne ! rien ne se perd, tout se consomme, tout fait profit ; voyez mes bêtes avec leur mauvais foin.

« — D'autres secrets, Petit-Pierre, dites en quelques autres, fit encore le voisin. Que donnez-vous à boire à cette pauvre génisse ?

« — Quand je suis revenu à Fontanes, elle toussait beaucoup. Je croyais qu'on la perdrait. C'eût été dommage. Une bête si bien construite, et qui deviendra une fameuse vache, soyez-en sûrs !.... Heureusement, pendant l'été, j'avais recueilli en quantité de la fleur de bouillon-blanc et de la fleur de sureau. La demoiselle Jeannette avait gardé ma provision. J'ai fait avec cela, pendant quelques jours, de la tisane à ma génisse ; aujourd'hui je lui donne à boire simplement de l'eau tiède avec un peu de tourteau ou pain d'huile : une précieuse boisson encore pour les laitières et pour les vaches qui viennent de vêler ! Mais le père Martin ne m'en laisse pas acheter assez.... »

Le temps avait marché, et Petit-Pierre était devenu grand. Quelle entente il avait alors pour toute chose! « Voyez-moi ces taureaux, disait-il, comme c'est moulé! quel garrot! quelle poitrine profonde! quelles larges épaules! cela peut travailler au moins; des jambes de fer, des aplombs à porter un château. C'est fort comme la tempête et doux comme des agneaux.

« Ah! Gaillard! ah! Froment! tranquilles donc! restez tranquilles! Tenez! rien que de leur dire leur nom, voilà qu'ils ne bougent pas plus que des bœufs de quinze ans... Il y a vraiment orgueil et plaisir à mener des animaux de cette qualité! »

Et la moisson! comme elle est belle, saine, abondante et comme Petit-Pierre est prompt à vous en exposer la raison!

Je cite encore:

« Oui vraiment, disait-il après le travail, j'ai un secret; j'en ai même plus d'un; mais personne ne pourra dire que je les cache à qui que ce soit, et que je ne les mette pas volontiers au service de tout le monde.

« D'abord il y a plusieurs de mes secrets qu'on peut apprendre rien qu'en ne fermant pas les yeux quand on passe devant le hangar de notre ferme.

« Demain matin, par exemple, vous y verrez au repos des instruments que vous ne savez pas aimer comme ils le méritent, vous autres; des instruments dont vous vous méfiez seulement parce qu'ils sont nouveaux, ou peut-être aussi parce qu'on ne les donne pas tout-à-fait pour rien chez le fabricant.

« Sous notre hangar, il y a ce qu'il faut, rien de plus. Il y a le nécessaire pour la culture de notre pays. Quoi

qu'il n'y ait rien de trop, ça coûte encore, c'est vrai ; mais c'est de l'argent placé à bon intérêt.

« Sous notre hangar, vous verrez une véritable charrue qui fait un autre travail que votre petit gringalet d'araire sans coutre et sans versoir. Je sais que la charrue, dans les champs pleins de dents de rocher, ne peut passer partout ; et que là il faut, bon gré, mal gré, se contenter du vieil araire. Mais, dans un terrain défoncé une première fois à la bêche, la charrue, en creusant le labour, retourne la terre comme la bêche elle-même ; et alors, partout où on a miné une première fois à pleine bêche, moi je dis : « Vive la charrue ! »

« Sous le hangar, vous verrez aussi un extirpateur nouveau, dont on règle l'enture à volonté. Une fameuse invention, allez ! que j'ai bien longtemps désirée avant de la connaître. Ça vous fait de l'ouvrage à la volée ; et pour les secondes façons comme pour la semaille, ça vaut tout au moins le travail de l'araire. Avec l'extirpateur, vous ferez le valeur de cinq raies d'araire pendant que votre voisin fera une raie. Aussi, vous verrez, quand vous y regarderez de près, que dans nos champs les mauvaises herbes ne viennent pas manger la nourriture du froment ; le coup de peigne de l'extirpateur y a mis bon ordre.

« Et la herse qui vient ensuite, vous la méprisez peut-être, la herse ; avec la herse pourtant, vous ramasserez tous les débris de gramen, de chiendent, de queue de renard et de renoncule, arrachés par l'extirpateur, et qui reprendraient si facilement pour peu que le moindre brin restât encore dans la terre. Celui qui

entend son métier met toutes ces mauvaises herbres en petit tas, de distance en distance, et les fait brûler quand elles sont desséchées. Eh bien, cette cendre est très-bonne à nos terres ; et, d'un mal, on tire de la sorte un profit.

« Je vous le dis, tous ces instruments sont précieux, à peu près indispensables pour tenir convenablement même un moyen domaine.

« Après çà, si j'étais obligé, absolument obligé de m'en passer tout à fait, faute de les avoir et, en même temps, faute d'avoir le premier écu ou le moindre crédit pour les acheter, dans une toute petite culture, je me consolerais encore ; et je voudrais me tirer d'affaire à mon honneur, pourvu que j'eusse au bout de mes deux bras les deux mains que le bon Dieu y a mises, et dans mes deux mains une bonne bêche à deux dents, que nous appelons ici la *trindine*, qu'il faudrait appeler le bident, puisqu'elle a deux dents et qu'elle n'en a pas trois, c'est la meilleure des charrues pour le petit cultivateur. Dans les champs pleins de pierres, où de méchants rochers montrent si souvent leur vilain nez, avec la bêche à deux dents un bon ouvrier donnera toujours le meilleur labour que son maigre terrain puisse comporter. Et quelle bonne occasion pour enlever d'abord toutes les pierres qui sont déjà hors de terre, pour extirper ensuite celles qui sont dessous !

« Tenez, je le dis sans vouloir mépriser personne, l'agriculture de notre pays, en général, est terriblement arriérée ; eh bien, si elle fait jamais les deux tiers des progrès que je lui souhaite de tout mon cœur, c'est la bêche à deux dents qui aura fait, préparé ou rendu

possibles les trois quarts de ces deux tiers de progrès. »

Les épierrements, les chemins, les défoncements, le chaulage sont autant de thèmes pour ses ingénieux aperçus, et toujours le lecteur ami de l'agriculture peut en tirer profit. Mais je cède au désir de placer sous vos yeux la docte définition que M. Calemard de La Fayette nous donne du bon fumier.

« Les bons fumiers, c'est Petit-Pierre qui parle, sans affront pour personne, tout le monde ne sait pas les faire comme je l'entendrais.

« Quelle négligence, la plupart du temps, lorsqu'il s'agit de les préparer, de les améliorer, de les augmenter ! Si c'est aux fumiers, comme je l'ai entendu dire plus d'une fois, qu'on connaît le cultivateur, quelle triste idée ne se fait-on pas de nous, en voyant dans nos villages ces tas de fumiers éparpillés, çà et là, dispersés par les poules, lavés par les pluies, désséchés par le vent ou le soleil ; et ces malheureuses rigoles par où s'écoule, dans les chemins, tout le jus des engrais ! Voilà ce qui fait certainement la honte de nos pays et explique notre misère, comme un râtelier sans fourrage explique la maigreur du bétail, comme un grenier vide annonce la faim.

« Ne devrait-on pas, quand on le peut, mettre tous ses fumiers à l'abri sous le hangar ? Mais ce qui est, du moins, toujours bien simple et bien facile, c'est de creuser un peu l'emplacement de son fumier, et d'entourer cette espèce de bassin d'un rebord de terre destiné à empêcher les eaux de se perdre.

« Faites alors comme moi, placez au fond de la fosse

à fumier une première couche de douze à quinze centimètres de terre ; étendez ensuite une seconde couche de quinze à vingt centimètres de fumier ; saupoudrez-la d'un décalitre de plâtre pour retenir cette vapeur du fumier que vous connaissez tous et qui en est la partie la plus active. Mettez ensuite une autre couche un peu moins épaisse de tout ce que vous voudrez, terre, gazon, boue des chemins, vases des étangs, curure des fossés, râclure de cave, plâtras de démolitions, jonc des marais, débris des animaux morts, quand il s'en rencontre autour de vous ; quelques charretées de plantes aquatiques, si abondantes tout le long des cours d'eau ; des iris, des lis d'eau, des menthes, toutes les végétations grasses et bourbeuses ; les grandes orties, les hièbles et toutes les espèces de sureau dont la tige et la racine charnues se décomposent si facilement ; et puis par là-dessus une bonne couche de chaux, en prenant bien garde toutefois que la chaux ne touche pas directement le fumier, et puis par là-dessus de la marne, de l'argile, de la terre encore ; sur la terre un nouveau lit de fumier, et ainsi de suite, en continuant toujours comme je viens de le dire, faites cela au commencement de l'hiver, et quand au printemps vous ouvrirez vos tas, vous aurez pour les semailles de mars plus du double de votre engrais ordinaire, et la qualité sera encore bien supérieure à la quantité. »

Après le fumier, ce sont les engrais secondaires : le sang pétri dans la suie, le charbon en poudre, de vieux chevaux écorchés, enterrés entre deux lits de chaux, des os grossièrement broyés, etc. Petit-Pierre n'ignore rien sur la valeur des diverses fumures.

Le drainage, les irrigations, l'assolement ne le trouvent pas moins sûr de sa doctrine.

« La chose qui par-dessus tout mérite notre attention, dit-il, c'est la science des plantes qui doivent être cultivées l'une après l'autre. Les livres appelent cela succession des cultures ou assolement.

« L'assolement c'est donc une suite raisonnée des diverses cultures dans une exploitation.

« La terre se refuse à porter constamment les mêmes plantes, c'est connu de tout le monde ; mais pourquoi ça est-il ainsi ?

« Quant à la vraie vérité de la chose, je voudrais bien pouvoir vous l'apprendre, car alors j'en saurais plus que les savants eux-mêmes.

« Mais si je m'en fais une petite idée que je crois bonne, malheureusement ce n'est pas encore très-clair pour moi ; donc il est bien à croire que ce sera tout à fait trouble pour vous. Du reste, quelles que soient les diverses explications qu'on en donne, il est très-certain pour tout le monde que des récoltes semblables, ou qui se ressemblent beaucoup, ne peuvent se reproduire sur le même sol qu'après un temps plus ou moins long, suivant les lieux et suivant les plants. Et on aura beau fumer, même au delà du nécessaire, il viendra toujours un moment où la terre paraîtra se lasser, où elle semblera demander le repos, tout au moins un changement de culture. C'est pour cela qu'on a établi la règle des assolements. »

Ici l'auteur ayant indiqué sommairement toutes les notions relatives à la culture, s'applique à nous découvrir le côté moral de son héros. Il le fait noble, bon,

courageux, serviable, et pour terminer avec attrait cette série de préceptes agricoles semés avec tant d'adresse dans le cours de l'ouvrage, M. Calemard de La Fayette fait épouser Jeannette, la fille du père Martin, la riche fermière, par Petit-Pierre, qui, s'il n'est pas riche, vaut un trésor par les qualités de son cœur et ses connaissances pratiques en agriculture.

Le dernier chapitre de ce livre essentiellement utile et chrétien renferme le récit des noces de notre ami. « Jeunes gens, dit le prêtre à l'assistance, après avoir entretenu les époux de tous les vœux qu'il faisait pour leur bonheur, jeunes gens, vous avez un exemple de ce que peuvent la bonne conduite, l'honneur et la vertu. Petit-Pierre vous montre comment un domestique, un simple valet de ferme, peut arriver à l'estime, à la considération, à la fortune. Certes, tous ceux qui se conduiront bien comme lui, n'épouseront pas, comme lui, la fille de leur maître ; cela ne se voit pas tous les jours, et on serait insensé, coupable même d'y prétendre. Petit-Pierre n'est parvenu à une telle fortune que parce qu'il n'a jamais songé à y atteindre. Mais ce qu'on peut assurer à tout jeune homme qui imitera ce modèle du parfait cultivateur, c'est qu'après dix ou douze ans de travail et d'intelligents efforts, il se sera fait un petit avoir, presque une petite aisance, et qu'il pourra espérer un établissement convenable. Imitez donc Petit-Pierre ; ayez toujours comme lui une conduite exemplaire ; aimez le travail, aimez la terre qui nous fait tous vivre, aimez surtout et servez le Dieu dont la bonté donne à vos moissons la pluie pour les faire croître, et le soleil pour les faire mûrir. »

Puis, « le soir venu, ajoute l'écrivain, ils laissèrent pour quelques instants les convives à leur gaieté bruyante, et allèrent ensemble se promener sous les saules.

« La nuit était charmante, une de ces belles nuits des derniers beaux jours de l'automne. Les étoiles brillaient dans le ciel le plus pur. Quelques petits oiseaux voletaient encore, avec un joli petit ramage, dans les branches qui laissaient de temps en temps tomber, au souffle à peine éveillé du soir, leurs feuilles les plus mûres. Les ruisseaux, en courant d'une prairie à l'autre, échangeaient gaiement leur rapide caquetage. Tout cela était plein d'un calme et d'une douceur infinis.

« Petit-Pierre et Jeannette s'assirent bientôt sur un vieux tronc couvert de mousse ; puis la gracieuse paysanne, tombant à genoux sur le gazon et rompant un long silence, dit à son jeune époux :

« Pierre, je suis heureuse ! Pierre, que Dieu est bon !... remercions-le ensemble, et priez avec moi pour mon père, pour vos parents et pour nous deux. »

*La Prime d'honneur* est le deuxième ouvrage de cette série de livres agricoles. C'est, à proprement parler, un roman. Il ne s'adresse pas comme *Petit-Pierre ou le Bon cultivateur* aux enfants des écoles rurales, aussi la partie technique, considérablement amoindrie, a-t elle cédé le pas au récit, fort attrayant d'ailleurs, qui lui sert de cadre. L'auteur s'est proposé d'atteindre une certaine classe de gens sans livres, insouciants, sans passion connue, sans culture intellectuelle, et de les amener, s'il était possible, au moyen d'une histoire habile-

ment conduite, à s'interroger eux-mêmes sur leur sympathie ou leur aversion pour le travail des champs.

Marc-Antoine Valady, âgé de soixante-dix ans, veuf et père de deux enfants, Fabien et Armand, est propriétaire du domaine de la *Grand'Ferme* au village de Saint-Bertin. Une nièce orpheline, Hermance Valady, confiée à ses soins, est élevée dans un couvent tandis que le vieux fermier s'occupe de faire fructifier le patrimoine de la jeune fille qui s'élève à soixante-quinze mille francs environ.

Des deux fils de Marc-Antoine, Fabien, l'aîné, a reçu une éducation très-complète, et il est en ce moment à Paris, clerc d'avoué et grand joueur. Armand, confié dans son enfance à un maître d'école infatué de son érudition, n'a pas été stimulé suffisamment, et n'a su faire qu'un intrépide chasseur, quittant le domaine au soleil levant et y rentrant à la nuit close. Le père, déjà vieux, presque infirme, resté seul en face de l'exploitation, a laissé dépérir le domaine. La ruine est proche ; elle est venue. Fabien écrit une lettre désespérée. Vingt-trois mille francs en billets malencontreusement endossés par Marc-Antoine, que son fils avait trompé, doivent être payés sur l'heure; l'avoir d'Hermance est englouti. Fabien, de désespoir, s'engage dans l'armée française qui partait alors pour l'Italie, et le lendemain de son arrivée, à Magenta peut-être, il est tué.

Mangefer, un banquier de la capitale, originaire de Saint-Bertin et dont la propriété touche au domaine de la *Grand'Ferme*, a largement aidé Fabien dans ses folles entreprises et vient maintenant exiger le payement immédiat des vingt-trois mille francs qui

lui sont dûs, sans quoi il va procéder à la saisie.

Armand, le braconnier, se trouve par hasard à la *Grand'Ferme*, et, à la nouvelle de cette catastrophe, c'est lui qui reçoit dans ses bras son vieux père évanoui et frappé subitement d'apoplexie.

« Devant le lit, dit l'écrivain, tantôt à genoux, tantôt debout et penché sur la noble figure de son père pour y saisir un changement qui pût éveiller une lueur d'espérance, Armand murmurait quelques mots entrecoupés de prières, et il pleurait.

« Jusque-là, tant que l'agitation des premiers moments avait apporté une diversion machinale à sa douleur, cette douleur était restée confuse et s'égarait, si on peut le dire, dans une incertitude et un trouble faciles à comprendre. Armand ne s'était, pour ainsi parler, point encore reconnu. Il oubliait les circonstances aussi bien que la cause. Il ne voyait que l'effet principal, l'effet terrifiant. — Et il pleurait.

« Son père ! son père en danger de mort ! Son père qui lui semblait la grande raison de sa propre vie, qui représentait pour lui tout le sérieux des choses humaines ! N'était-ce pas à son père qu'il devait et qu'il rapportait aussi, justement, toutes les traditions, tous les enseignements de droiture et d'honneur qu'il avait su comprendre sans le secours d'aucun autre maître, et qui à défaut de ces mérites de l'intelligence et du savoir, dont il était si absolument dépourvu, faisaient toute la valeur de cette âme honnête, lui donnant, même à un degré élevé, le sentiment de la dignité de l'homme? Son père était donc, après Dieu, son culte sur la terre. Il ne concevait pas l'existence sans ce roi

du foyer domestique, dont il retrouvait chaque jour la souveraineté bienfaisante, dont il adorait la bonté et la sérénité souriante, sous de beaux cheveux blancs. »

Par bonheur, il n'est pas seul. *Peau-de-Bique*, un vieux berger qui l'a vu naître, est près de lui et va conjurer le péril : le portrait que le pâtre retrace de lui-même est une page de philosophie que je ne puis laisser dans l'ombre.

« Un homme, dit-il, vaut en raison de ce qu'il pense, et non pas en raison de ce qu'il mange.

« Le métier ne peut avilir l'homme ; l'homme peut anoblir le métier.

« Un bucheron qui élève son esprit vers le Créateur, qui a l'amour charitable et dévoué de la créature, et qui sent les beautés de la création, compte cent fois plus au regard du vrai maître qu'un millionnaire sans cœur.

« Le corps n'est que l'habit de l'âme. L'habit n'est que la mascarade du corps.

« Ce qu'on fait pour le corps est de petite conséquence.

« Ce qu'on fait pour l'habit est l'enfantillage des niais.

« Si dans l'existence de l'homme des villes, on retranchait ce qui se fait pour l'opinion des autres, il ne resterait pas grand'chose pour gagner sa propre estime et pour compter beaucoup au jugement de Dieu.

« La vie est si courte et la fin si prompte, que si on cherche trop longtemps ce qu'on veut faire, on meurt sans avoir rien fait.

« Celui qui en mourant peut dire qu'il n'a pas fait couler une larme, peut mourir content.

« La mort ne fait pas banqueroute à la vie. Le bon Dieu payera certainement ses dettes.

« Je ne sais pas si mon père, et le père de mon père et d'autres avant lui, je ne sais pas si ces pâtres, qui tous avaient su lire, avaient pris cela dans un livre ou si l'un d'eux l'avait trouvé dans sa tête, mais la première fois qu'on me l'a dit, cela m'a paru bon, sage, conforme à l'Évangile. J'en ai fait ma philosophie, comme on dit parmi les savants, une philosophie de berger.

« Voilà comment, tout en sachant, Dieu merci, lire, écrire et compter, et quelqu'autre petite chose encore, sans regret, sans hésitation même, et, croyant en valoir un autre, j'ai été pâtre comme mon père, — bon pâtre, je le crois.

« A vingt ans je suis parti pour l'armée. J'ai fait mon service comme je devais le faire. D'abord caporal, puis sergent, j'aurais pu aussi bien qu'un autre devenir officier. La paix est venue. Moi qui n'avais pas d'opinion politique et qui en servant sous un chef quel qu'il fût, ne voulais me donner qu'à la France, j'ai accepté mon congé sans grand déplaisir. J'ai revu avec joie le pays. J'ai repris ma veste de pâtre, ma vie en plein air ; et la vie a passé. Du service militaire j'avais rapporté quelques souvenirs et pas mal d'expérience. C'était quelque chose. »

Huit cents pieds d'arbres âgés de soixante ans, que le vieux pâtre avait plantés jadis sur une terre délaissée, avant même de se rendre à l'armée, vendus maintenant cinquante francs la pièce, produisent quarante mille francs, sur lesquels on prélève les vingt-trois mille réclamés par Mangefer, et les dix-sept mille restant

suffiront pour relever l'exploitation de la *Grand'Ferme* sous la conduite d'Armand. L'éducation rurale lui fait défaut, mais le terrible désastre qui vient de fondre sur lui l'a subitement converti aux idées de travail qu'il eût dû avoir plus tôt.

*Peau-de-Bique*, on l'a vu, n'est pas l'homme des demi-mesures. « Dans cinq ans, dit-il à son jeune maître, le concours régional doit se tenir au milieu de nous. Dans cinq ans la prime d'honneur sera accordée à l'un des cultivateurs de ce département.

« Vous ne saviez peut-être même pas ce que c'est que la prime d'honneur. Voici le programme ; c'est très-clair, c'est facile à comprendre.

« La prime d'honneur consiste dans une somme de cinq mille francs et une coupe d'argent d'une valeur de trois mille cinq cents francs ; plus une somme de cinq cents francs, et des médailles d'argent et de bronze à distribuer entre les divers agents ou serviteurs de l'exploitation. Cette prime est destinée à l'agriculteur dont l'exploitation sera la mieux dirigée, et qui aura réalisé les améliorations les plus utiles, les plus propres à être offertes en exemples à tout le monde. »

Armand se met donc résolument à l'œuvre ayant auprès de lui le sage berger qui lui sert de providence ; mais voilà que Saint-Bertin compte un habitant de plus, c'est Mlle Hermance Valady, cousine d'Armand, ruinée par Fabien, et qui, revenue de son couvent avec une religieuse, son ancienne maîtresse, sœur du curé de Saint-Bertin, va s'établir au presbytère : la vie commune avec Armand n'étant pas supportable pour elle qui a reçu une éducation si brillante.

Vous devinez bien vite que le mariage de la fin n'aura pas d'autres personnages qu'Armand et sa cousine, et je renonce à dire par quels moyens ingénieux l'auteur va nous conduire désormais pour atteindre à ce terme pressenti, mais que l'éloignement de la jeune fille semble rendre impossible.

Dans cette partie de son ouvrage, M. Calemard de La Fayette n'a rien à envier à nos plus charmants conteurs, c'est une idylle, c'est un paysage baigné des plus chauds rayons, que l'orage ne saurait obscurcir : le pinceau qui l'a tracé n'a que des touches séduisantes, le cœur qui l'a conçu possède avant tout le droit d'aimer...

Vous connaissez tous, Messieurs, ce beau livre signé de deux noms presque également chers à la jeunesse : Les *Lettres du père Lacordaire à des jeunes gens*, recueillies par l'abbé Perreyve. Il en est une, datée du 2 janvier 1838, dans laquelle l'éloquent religieux ne craint pas d'écrire à l'un de ses jeunes amis : « Je voudrais savoir si vous êtes aimant, si vous sentez le prix d'une autre âme, et si l'affection est votre penchant principal. Chaque homme a un penchant premier, au-dessous duquel les autres se groupent. Pour les uns, c'est la vanité, ce sentiment froid qui fait que l'on songe toujours à briller par le dehors, qui attache du prix à voir des courtisans se presser autour de soi, à être regardé. Pour d'autres, c'est la passion de la domination ; passion dure qui n'estime les hommes qu'à l'état d'esclaves. Quand on a le cœur aimant, c'est en soi-même que l'on vit surtout ; non pas dans un soi-même égoïste, mais dans cette retraite sainte du cœur, où un seul autre être suffit, où son souvenir suffit pour remplir une

journée, où l'on s'inquiète peu de la foule et de ce qu'elle pense, où le dehors n'est rien. Chez toutes les grandes et nobles âmes, c'est là la passion. »

Eh bien ! nous ne craignons pas de le dire, lors même que tout ce que nous avons lu de M. de La Fayette ne nous eût pas révelé une âme de chrétien, le simple récit de l'amour chaste et plein de suavité de ces deux jeunes gens suffirait pour nous faire estimer à sa juste valeur son rare talent. Il n'y qu'une âme aimante qui ait de pareilles inspirations.

Les accessoires d'ailleurs sont peu de chose dans ce roman : une galerie aérienne qui rejoint le presbytère à la tour déserte où loge la jeune fille, des fleurs qu'elle cultive, des colombes qu'elle nourrit ; devant elle l'horizon ; au-dessus, le soleil ou les étoiles ; à ses pieds, quelques arbres sous lesquels vient errer à la nuit tombante son futur fiancé. La foudre met cette tour en feu, voilà l'incendie, le tumulte, le péril, la ruine, et Armand sauve dans ses bras la jeune fille évanouie. Peu après, il y a combat dans ce cœur féminin : tout combat précède une victoire ; elle vient en effet, et le lâche Mangefer qui aspirait à cette main blanche est évincé ; le jour s'est fait, et quel jour ! Vous le voyez, Messieurs. le canevas n'est rien, mais avec quelle adresse l'artiste a disposé ses couleurs !

Un des enseignements de ce livre, c'est le portrait d'un certain La Moru, fils de fermier que sa belle écriture fit remarquer à l'école du village et qui eût regardé comme un déshonneur de tenir jamais le manche d'une charrue. Il fut d'abord saute-ruisseau à la ville voisine, puis clerc d'avoué à Paris, puis buveur d'absinthe, puis

voleur, entremetteur dans des opérations ténébreuses, et en fin de compte écrivain public dans l'échoppe de bois d'un savetier en faillite.

« Sur l'unique fenêtre à son usage, notre homme a collé un écriteau en belles lettres majuscules, ainsi conçu :

CHÉRUBIN LA MORU,

ÉCRIVAIN PUBLIC,

*Fait les copies dans toutes les langues. Rédige correspondances, placets et mémoires, le tout au plus juste prix. Orthographe et discrétion irréprochables; exactitude et connaissance du cœur humain exceptionnelles. Les militaires et autres personnes qui ne sont pas du sexe, peuvent payer en consommation suivant leur convenance.*

« Une industrie si hautement littéraire devrait assurer à celui qui l'exerce, son pain de tous les jours : et c'est ce qu'elle ne fait malheureusement pas. Il est rare pourtant qu'elle ne procure point à l'habile écrivain les cinquante centimes sans lesquels il manque bien des choses à sa félicité.

« Seulement le carreleur de souliers son hôte, s'aperçoit, non sans quelque inquiétude, que ce digne locataire en habit noir a les mains prises d'un tremblement toujours de plus en plus marqué. Le carreleur en conclut qu'en peu de temps M. La Moru pourrait bien se trouver dans l'impuissance de continuer au public ses bons offices de confident discret et de correspondant disert.

« Ce serait fâcheux, dit le propriétaire, je me verrais forcé de donner congé à ce locataire si maigre et si distingué, qui tient si peu de place et fait si peu de bruit dans ma demeure.

« Quand La Moru ne pourra plus écrire, et cela peut arriver bientôt, dans quel bouge sans nom ira-t-il mourir, mourir de misère ? de froid ? de faim ? Non, mais de soif !...

« N'eût-il pas mieux valu, pour cet homme, être un brave et obscur bouvier au fond de quelque honnête village ? »

Mais le côté pratique ne saurait être négligé par M. Calemard de La Fayette, aussi en face du portrait tristement réaliste du buveur d'absinthe et de Mangefer, du tableau consolant de *Peau-de-Bique*, le berger prudent et dévoué, du père Valady à qui la santé revient avec l'aisance, d'Armand que le travail et l'amour ont transfiguré, d'Hermance qui est l'honneur et la joie de tous, l'écrivain nous fait assister à la visite des commissaires du concours pour la prime d'honneur.

Je voudrais tout citer et vous conduire pas à pas à travers ce beau domaine de la *Grand'Ferme*, en compagnie de la commission précédée par Armand et le pâtre, son digne conseiller. Ce serait trop long peut-être, mais si nous ne pouvons suivre cet intéressant cortége en pleins champs, du moins donnons-nous le plaisir de recevoir le jury sur le seuil du manoir pour ne le quitter qu'après la visite du bétail.

« Au manoir même, tout avait été disposé avec un ordre et dans un goût parfait. Hermance avait offert à son oncle de venir la veille donner la dernière direction

aux arrangements de l'intérieur, et cette offre ayant été agréée, une propreté irréprochable, des fleurs fraîches dans les vases, le luisant des meubles frottés avec un soin particulier, tout donnait un aspect d'aisance et de gaieté à ces vieilles pièces d'une simplicité pourtant bien primitives. Le jour même, dès le plus grand matin, la jeune fille était là, veillant à toutes choses, préparant dans les antiques faïences qu'un amateur n'eût certainement pas dédaignées, les plus beaux fruits cueillis de sa main, quelques minutes auparavant, aux branches qui fléchissaient sous le poids.

« La Commission d'examen ne pouvait être que très-heureusement prévenue par ce premier aperçu de ce qu'elle avait à voir. Elle reçut donc avec une sympathie pleine de déférence, la silencieuse salutation du vieillard infirme, l'accueil modeste d'Armand et les gracieuses prévenances de sa jeune cousine. Quelques instants après, ce jury souverain procédait à ses premières opérations, c'est-à-dire qu'il allait commencer sa visite et son examen de détail.

« Mais avant de s'éloigner des bâtiments, le jury avait à porter son attention sur quelques points importants pour l'appréciation des mérites de chaque concurrent.

« Ainsi, il donna un premier coup d'œil à ceux des instruments qui ne fonctionnaient pas ce jour-là dans les champs. Rangés en bataille dans un ordre parfait, sous leur hangar, les instruments au repos, bouchonnés, frottés, lavés, et quelques-uns repeints, brillaient en outre de ce vif éclat qu'un service assidu donne au fer aussi bien qu'à l'acier.

« Le jury se dirigea ensuite vers les étables. Les éta-

bles d'ailleurs admirablement tenues d'ordinaire, après avoir reçu ce jour-là encore un supplément de toilette, offraient au regard un spectacle aussi intéressant qu'instructif, et auquel ne manquait même pas cette rustique élégance que les vrais connaisseurs savent admirer.

« Quant à la direction et à la tenue habituelle du bétail, Armand était arrivé à ce grand et difficile résultat des cultures avancées, qui permet de nourrir les animaux constamment à la crèche et de pratiquer de la sorte ce qu'on appelle la stabulation permanente. Cent bêtes à cornes de la même race, de la race du pays améliorée par elle-même, cent bêtes de la même robe ou du même pelage étaient alignées des deux côtés de l'étable, devant des crèches bien garnies. Point de râtelier, mais, devant les crèches, un solide cloisonnage avec une simple ouverture devant chaque animal. Cette ouverture permettait tout juste aux animaux de passer leur tête pour atteindre dans la mangeoire, ne leur laissant répandre hors de la mangeoire aucune parcelle de nourriture et les protégeant ainsi contre les attaques et la voracité du voisin, tout en les forçant également eux-mêmes à respecter le bien d'autrui.

« Les animaux reposaient sur un dallage en forme de trottoir; entre les trottoirs, une chaussée bombée en cailloutis, avec une rigole d'écoulement de chaque côté, permettait une circulation facile sans dérangement pour les bêtes. Tout cela, il faut le répéter, était d'une propreté rare, et la santé de ce nombreux personnel témoignait combien il devait être à l'aise au milieu de ces soins intelligents, trop exceptionnels en-

core et trop rares dans les fermes du centre. Au dehors, en contre-bas de l'étable, la grande fosse à fumier méritait encore une attention de quelques instants. Elle était simplement creusée daas une sorte de rocher terreux qui lui donnait un fond suffisamment étanche. Il importait peu d'ailleurs qu'une certaine partie des liquides fût absorbée par la couche inférieure. Chaque fois qu'on enlevait les fumiers, on fouillait de quelques pouces plus bas la roche calcaire superficiellement pénétrée, et cet appoint d'engrais s'ajoutait utilement à la masse générale. Sur cette aire, creusée en pente douce dans le sens de la longueur, de manière à ce que les chars et voitures pussent y descendre, y être chargés et en sortir facilement, le grand tas de fumier était disposé avec art, en carré massif, formé de couches superposées. A chaque étage, c'est-à-dire à chaque nouvelle couche, on entremêlait régulièrement un lit de terre, des balayures de cour, de la poussière des chemins, les curures des fossés, la vase et les mottes grasses extraites des rigoles des prairies, et au milieu de tout cela, toute espèce de végétaux herbacés, des joncs, des plantes des marécages, toutes les tiges ou racines charnues d'une décomposition facile, qu'on pouvait se procurer sans trop de déplacement.

« Cette belle provision d'engrais saupoudré tous les jours de quelques litres de plâtre destiné à modérer la fermentation trop active, et surtout à obvier aux évaporations des gaz fertilisants, formait une masse homogène, compacte, grasse, onctueuse, dont toutes les parties avaient la même valeur. Au bout de l'aire à fumier, et dans la partie la plus déclive, se trouvait la fosse à

purin, destinée à recevoir le trop plein liquide de ce grand atelier de fumure. Au milieu de la fosse à purin, une pompe d'une extrême simplicité puisait à volonté, soit pour mouiller le tas, lorsqu'il en était besoin, soit pour remplir les tonneaux d'arrosement avec lesquels on portait, les jours de pluie, aux récoltes en souffrance, et surtout aux racines fourragères, le bouillon le plus substantiel et le plus réconfortant du monde.

« Ces dispositions telles que nous venons de les décrire et telles qu'il est facile de se les représenter, ne pouvaient avoir que la pleine approbation d'un jury composé d'hommes expérimentés ; et, quelle que fût leur réserve pour ne rien laisser préjuger de leur résolution future, il était facile de comprendre l'impression favorable qu'ils devaient garder de ce premier examen. »

La série des ouvrages agricoles de M. de La Fayette se continue par *L'Agriculture progressive à la portée de tout le monde*. Cette fois l'auteur a cru pouvoir s'affranchir du roman. Dans ce livre essentiellement technique aucune figure ne s'ajoute aux préceptes, c'est un ensemble de leçons pratiques, et l'homme dont l'esprit s'est exercé dans une lecture attentive de *Petit-Pierre* et de *la Prime d'honneur*, se sent merveilleusement disposé dès la première page de l'*Agriculture progressive* à suivre dans ses enseignements M. Calemard de La Fayette.

Pourtant ce volume, c'est l'auteur qui nous l'apprend, n'est encore lui-même ni un traité élémentaire, ni un manuel spécial de culture ; le guide pratique du culti-

vateur en action devrait être le sujet d'une quatrième publication destinée à compléter l'œuvre d'ensemble qu'il s'est proposé de réaliser.

« Pour aujourd'hui, dit-il, il s'agit d'autre chose.

« Mettre à la portée du plus grand nombre un indicateur sommaire, rapide et sûr, des principales améliorations qui peuvent s'exécuter pas à pas, jour par jour, dans toutes les conditions, même avec les ressources les plus limitées; offrir à tous une sorte de *memento* (*memento* signifie *souvenez-vous*), une sorte d'*agenda* (*agenda* veut dire *note des choses à faire*), à l'usage des plus petits, des plus novices, du plus grand nombre, en un mot, voilà le but très-humble, mais digne encore d'être poursuivi, que je me suis proposé en écrivant ces simples causeries sur les points principaux de la question agricole. »

L'écrivain s'adresse à la fois aux cultivateurs de vingt ans qui n'ont pas acquis l'expérience nécessaire pour progresser, aux anciens, aux vieux paysans esclaves de la routine, et, le plus souvent, étrangers à tout enseignement théorique, à l'instituteur de nos communes, au propriétaire foncier et enfin au jeune homme, « quel qu'il soit, fraîchement sorti d'un cours quelconque, en quête peut-être d'une vocation, et que le bon conseil d'un livre sincère influencera parfois d'une manière décisive dans le choix d'un état. »

Il définit l'agriculture une profession et un art. Dans le premier cas, elle est un emploi raisonnable des forces de l'homme; dans le second, elle doit fournir à l'homme, en retour de l'intelligence dont il fait preuve, un gain honnête et lucratif.

C'est dans le but d'amener tout cultivateur à élever son métier à la hauteur d'un art véritable, que M. de La Fayette a tracé son programme d'agriculture progressive. Comme préliminaire, il était indispensable que l'auteur plaçât l'importante question du capital. Sans capital, en effet, pas de progrès possible, mais l'écrivain se hâte de le dire, ce n'est pas pour les fermes-modèles et les grandes exploitations qui seront toujours, après tout, l'exception, qu'il a composé son ouvrage; c'est au contraire pour éclairer le petit propriétaire, l'homme modeste, le paysan peu fortuné et la question du capital habilement traitée par lui, au point de vue des lecteurs qu'il recherche, n'offre rien que de très-abordable.

Vient ensuite le plan de culture proposé par M. de La Fayette. Comme il est le résumé de son livre, et que d'ailleurs il n'a guère qu'une page, je le transcris afin de donner une idée plus complète de l'ouvrage.

« Ce sont ces améliorations pratiques, accessibles à peu près à tout le monde; ce sont les opérations les moins difficiles, les moins coûteuses, et en même temps les plus indispensables que je vais énumérer d'abord, décrire et détailler ensuite, en les recommandant même au cultivateur, je ne dirai pas complétement gêné, mais qui n'a pas, bien s'en faut, toutes les ressources désirables, et qui est, par conséquent, obligé de resserrer plus qu'il ne faudrait ses dépenses.

« 1. Épierrer : C'est-à-dire purger la surface des terres des pierres, graviers ou pierrailles qui rendent tout bon labour impraticable et ne permettent même pas de faucher un fourrage artificiel.

« 2. Défoncer et mieux labourer : Fouiller les terres épierrées, approfondir ce qu'on appelle la couche arable, la couche qui doit être remuée par les labours, en employant la pioche et le pic, la bêche ou la grande charrue suivie d'une charrue fouilleuse ou défonceuse ; extraire en même temps du sous-sol les pierres perdues, les fragments, les blocs ou les dents de rocher, dont la présence interdit l'emploi de tous les instruments perfectionnés et l'exécution de toutes les façons minutieuses.

« 3. Assainir : Dessécher les terres mouillées, humides, marécageuses, soit à l'aide de fossés à ciel ouvert, soit à l'aide de tranchées ouvertes constituant ce qu'on appelle un drainage, soit à l'aide de tout autre système de rigolage et mode d'écoulement quelconque.

« 4. Amender : C'est-à-dire corriger et compléter un sol en y transportant, pour les y mêler, d'autres terres de nature différente ; lui fournir ainsi dans des proportions suffisantes, judicieusement dosées, les principes utiles dont il est plus ou moins dépourvu ; par exemple chauler ou marner pour donner à un champ les principes calcaires ou argilo-calcaires dont il peut avoir besoin.

« 5. Accroitre et perfectionner les fumures : C'est-à-dire traiter plus convenablement et améliorer les fumiers de ferme qu'on recueille déjà, utiliser tous les précieux agents de fertilité qu'on laisse trop souvent se perdre : demander enfin au commerce et à l'industrie, les engrais artificiels que chaque localité peut fournir à des prix parfois très-avantageux, tandis qu'on méconnaît leur valeur faute d'en faire un premier essai.

« 6. Assoler : C'est-à-dire introduire dans la culture, d'après les règles du bon sens, de l'expérience et de la science, une *rotation*, une succession de récoltes diverses, qui permettant de supprimer à peu près généralement la jachère, ne demande pas constamment à un même sol, une même nourriture pour les besoins d'une même production, qui fasse, en conséquence, succéder à une plante exclusivement épuisante une plante améliorée par elle-même.

« 7. Multiplier de plus en plus les fourrages : Par la création de prairies nouvelles, par une irrigation plus parfaite et de bonnes fumures administrées aux autres : par l'extension donnée aux prairies artificielles, et enfin par l'introduction graduelle des racines fourragères, lesquelles fourniront au bétail de grandes masses de nourriture, et feront donner à la terre les nombreuses et utiles façons qu'exigent les cultures dites cultures sarclées, sans lesquelles il n'y a pas de sol suffisamment ameubli ni convenablement nettoyé.

« 8. Augmenter le nombre et améliorer la qualité des bestiaux : Notamment par les soins donnés à l'élève de la jeunesse, et par le bon choix des sujets destinés à la reproduction ; faire cela aussitôt que l'accroissement des produits destinés à la nourriture des animaux permet de les bien nourrir, et d'en tirer dès lors des profits toujours plus grands, en obtenant d'eux plus de lait, plus de travail, plus de viande et plus de fumier.

« 9. Simplifier les travaux et améliorer les façons : Par l'introduction des instruments perfection-

nés qui font mieux, plus vite et à meilleur marché, et suppléeront ainsi au défaut trop fréquent et toujours croissant de la main-d'œuvre.

« 10. Mieux administrer : C'est-à-dire gouverner l'exploitation avec suite, et d'après un plan arrêté d'avance ; en répartissant avec réflexion ses efforts suivant les besoins les plus pressants ; en ne laissant pas de force sans emploi ; en utilisant constamment et à la meilleure besogne les gens, les animaux, les instruments ; en tenant une comptabilité, si sommaire et si élémentaire même qu'elle soit ; en bénéficiant enfin, partout où on le peut, des avantages que donnent à tous d'utiles institutions publiques, telles que : les associations de tout genre, lectures communes, enseignements professionnels, cours spéciaux, les assurances, les réunions agricoles, congrès, sociétés d'agriculture, comices, etc., tout ce qui peut aider, tout ce qui peut instruire, tout ce qui peut arracher le cultivateur à l'isolement qui le décourage et à l'ignorance qui le paralyse.

« Voilà, je le répète, en dix articles, un ensemble d'opérations à aborder successivement, qui dans la plupart de nos régions arriérées, et partout où la culture est restée absolument défectueuse, assureront sans de très-grands frais un premier progrès certain, un succès et des profits qui ne sont pas à dédaigner.

« *Epierrer ; défoncer et mieux labourer ; assainir, amender ; mieux fumer ; mieux assoler et supprimer la jachère ; multiplier les fourrages ; multiplier et améliorer les bestiaux ; introduire quelques instruments nouveaux dans la culture ; introduire un système raisonné d'administration dans la ferme.*

« Voilà les dix commandements agricoles, simples, faciles à comprendre, pas très-difficiles à pratiquer, pouvant convenir en tout pays et à toute position ; et parmi lesquels, dans tous les cas, en étudiant ses forces, ses moyens, ses ressources, en consultant sa bourse surtout, chacun peut, pour commencer, choisir ce qui lui semblera le moins coûteux ou plus profitable en raison de sa situation particulière. »

Dans ce programme sont résumés tous les enseignements que l'auteur développe avec soin dans le livre qui nous occupe.

Maintenant, Messieurs, n'ai-je pas déjà trop abusé de votre indulgence par le nombre et la longueur de ces pages, pour oser reprendre un à un ces dix commandements agricoles, ainsi que les appelle l'écrivain, et vous donner une courte analyse de leur application ? Est-il besoin de vous dire avec M. de La Fayette que le capital affecté à l'industrie rurale se divise ordinairement en *capital fixe et engagé*, en *capital mobilier*, et en *capital de cheptel ou d'inventaire ?* Puis-je mentionner parmi les opérations préparatoires, en vue d'une amélioration progressive par la culture, l'épierrement, le nivellement, le mélange des terres, les réparations aux chemins ruraux, les défoncements avec les grandes et moyennes charrues, le béchage, l'assainissement des terres, les fossés, le drainage ?...

Ces premiers soins ne suffisent pas encore à la fertilisation du sol. Il lui faut les engrais, au nombre desquels, on s'en souvient, se place en première ligne le fumier. Il faut relire les pages consacrées par M. de La Fayette au traitement du fumier de ferme, aux engrais

perdus, aux engrais végétaux et artificiels. Le plus ordinairement, le laboureur n'a pas conscience des ressources que la nature met à sa portée et qu'il néglige.

Les amendements, le chaulage, le marnage, la jachère qu'il combat, les alternances de culture qu'il étudie soigneusement, la production continue et les savants essais de M. Georges Ville, encouragés par l'Empereur dans la ferme de Vincennes; les fourrages, les prairies permanentes ou à créer, l'irrigation, les fourrages artificiels auxquels l'auteur attache le plus grand prix; le bétail, son accroissement en nombre, l'amélioration des races, la reproduction, le croisement, l'élevage, les bêtes à laine, le porc et le cheval; la machinerie agricole : les charrues Howard modifiées par le marquis de Poncins; celles de Lotz aîné de Nantes; l'extirpateur, le scarificateur, les herses, les rouleaux, la houe à cheval et le buttoir; les moissonneuses, les faucheuses, les faneuses, les rateaux à cheval et les batteuses à vapeur ou à manége; l'association de petits propriétaires pour l'achat en commun de ces instruments; enfin une sage administration, prudente dans les tentatives nouvelles, également ennemie de la routine et de l'illusion, tels sont les points essentiellement pratiques que l'écrivain s'est efforcé d'approfondir dans une langue toujours claire et concise, ne se laissant guider que par un jugement sûr et rempli de modération.

Un rapide appendice ayant pour titre *l'Agriculture et les circonstances actuelles*, vient clore l'ouvrage. L'auteur était trop sensé pour se faire l'écho des plaintes qui s'élèvent au nom de l'agriculture, sans s'être rendu

compte de ce qu'elles renferment de réel. Le libre échange et l'échelle mobile, étudiés toujours au point de vue préféré de la petite culture, fournissent à M. de La Fayette des arguments qui seront de nature à éclairer plus d'un lecteur ; puis, c'est par les lignes suivantes qu'il termine : nous croyons utile de les reproduire puisqu'elles expriment les désirs d'un agronome distingué, sincèrement ami de son art et non moins profondément attaché aux principes d'ordre et de paix qui font de ses ouvrages les meilleurs manuels à répandre parmi le peuple :

« Que l'industrie culturale obtienne les larges allocations auxquelles elle a droit, des allocations dignes d'elle et de ses incomparables services ;

« Qu'on lui donne de meilleures et faciles communications partout où elles lui manquent encore ;

« Que l'État ne se refuse pas aux grandes initiatives dont les particuliers ne peuvent porter le fardeau, telles, par exemple, que la création des grands barrages, des réservoirs et canaux destinés à l'irrigation ;

« Que des subventions suffisantes soient données à tous ces essais utiles qui sont encore à faire dans les régions les plus pauvres, partant les plus arriérées : essais de plantes nouvelles, et de variétés nouvelles des plantes connues ; essais d'engrais, essais d'instruments, etc. ;

« Qu'il soit accordé des encouragements efficaces aux reboisements et aux gazonnements judicieusement entrepris ;

« Que les notions les plus indispensables de la science agricole soient propagées et vulgarisées par tous les

moyens, tels que la formation de bibliothèques professionnelles , lectures et leçons agronomiques , conférences nomades, etc. ;

« Que sans retard surtout, l'organisation si difficile mais certainement possible, d'un crédit agricole, fournisse, dans une mesure moins dérisoire, cet indispensable *minimum* du capital, sans lequel tout progrès en agronomie est chimère ;

« Avant le crédit, qu'on donne au cultivateur les garanties sans lesquelles un commerçant timide n'engagera jamais un capital suffisant dans son exploitation ; qu'on crée l'ASSURANCE, un système d'assurances général et complet, assurances contre le feu, contre la grêle, contre les inondations et contre les maladies contagieuses des bestiaux, ou *épizooties*. »

Puisse ce *desideratum* qui ne nous semble point exagéré, recevoir une prompte exécution, et l'agriculture entrera véritablement dans cette ère de progrès souhaitée par tous depuis le commencement de ce siècle, mais dont le seuil jusqu'ici n'a pu être franchi que par un nombre trop restreint d'agriculteurs privilégiés.

Ce m'est une joie, Messieurs, de toucher à la fin de ce travail, et d'avoir à vous parler d'un poème en terminant. *Le Poème des Champs*, nous le savons déjà, doit être selon le plan de l'auteur le couronnement de son édifice qui ne comptera pas moins de dix volumes ; mais toute vraie muse est capricieuse et parle quand il lui plaît : voilà pourquoi le poète a dû devancer la date fixée par lui pour l'éclosion de son œuvre chantée.

A voir ces trois fragments de forme inégale, *Petit-Pierre*, *la Prime d'honneur* et *l'Agriculture progressive*, auprès desquels se retrouve sans s'y adapter encore *le Poème des Champs*, on se croirait volontiers dans les plaines de la Grèce ou de l'Italie, en présence de ces ruines que le soc met subitement au jour, débris épars, tronçons dispersés, que la science est seule capable de restituer à la place qu'ils occupaient.

Cette année même la *Revue de l'Anjou* rendait justice au *Poème des Champs*, ce n'est donc pas sans crainte que j'aborde cette tâche après un écrivain dont je n'ai ni l'expérience ni le talent. Il est vrai qu'au-dessus de lui je rencontre l'Académie française qui, elle aussi, s'est occupée de ce livre il y a bientôt huit ans, et l'a couronné du prix Monthyon. Or, devant un pareil patronage, il faut tout craindre ou tout oser.

Jusqu'ici l'agronome, l'homme honnête, non moins préoccupé des progrès de l'agriculture que du bien-être des populations rurales, s'est maintes fois révélé dans les ouvrages que nous venons de parcourir ; maintenant, plus que jamais, le poète et le chrétien vont nous apparaître sous cet air modeste et toujours bon qui fait trouver tout d'abord si sympathique le beau talent de M. de La Fayette.

O toi, qui vis et meurs où le ciel le voulut,
Ainé de la patrie, ô laboureur, salut !

A vous salut aussi, vallons, plaines, montagnes,
Foyers de toute vie épars dans les campagnes,
Salut, tièdes guérets qui couvez un trésor !
Salut, terre d'amour d'où jaillit l'épi d'or !

. . . . . .

C'est vous, cœurs et sillons où germe l'espérance,
Vous que je veux chanter, car c'est chanter la France !

Il descendra plus loin dans le détail des services que rend le laboureur à l'humanité, et l'inspiration ne le quitte point dans ces vers qu'un autre eût fait didactiques :

Vous tous, qui par l'effort de vos robustes mains,
Aidez la Providence à nourrir les humains !
Vous tous qui récoltant, sur le mont ou la plaine,
Bois, pain, viande et vin, miel, lin, chanvre, huile et laine,
Réchauffez, nourrissez, vêtissez, éclairez
Tout homme, sous le chaume ou les lambris dorés,
Qui versez aux cités, prodigieuses ruches,
L'abondance à pleins chars, la vie à pleines cruches,
Et qui, toujours ployant aux plus rudes fardeaux,
Quand l'âge sans pardon a courbé votre dos,
Quand l'heure vient enfin de déserter la tâche,
Après avoir vécu sans remords et sans tache,
Abandonnés souvent, dédaignés quelquefois,
Vous endormez en paix sous une croix de bois.
. . . . . .
Cette mâle leçon, cette loi du grand règne,
Homme je la compris, poète je l'enseigne.

J'ai parlé tout à l'heure de vers didactiques : c'est en effet l'écueil de tout poème qui doit être composé de tableaux et de leçons, et je suis étonné, je l'avoue, de la vie qui circule à travers les pages rimées de M. de La Fayette. Au moment où vous craignez qu'il ne devienne trop abstrait, il jette un cri, une apostrophe à la France, à Dieu, à la famille, et, tout ravi de l'agilité du poète, vous aimez à relire ces vers pleins et naïfs, qui se gravent dans le cœur bien plutôt que dans l'esprit :

Moi je rêve une France agricole et chrétienne,
Une France, Seigneur ! qui de cœur t'appartienne,
Qui place au premier rang, sans luttes, sans débats,
Le plus noble labeur que l'homme ait ici-bas.

Mais le poète ne s'est pas interdit de faire aimer les sites du Vélay et plus d'une de ses esquisses, pour être, si l'on veut, à peu près étrangère à l'agriculture, rappelle avec bonheur les plus beaux paysages de *Jocelyn*, ce poème qu'on dirait tombé de la main de Ruysdaël ou de Rembrandt.

Écoutez :

Salut au mont Mezenc qui, de son cimier blanc,
Dépasse la tempête acharnée à son flanc!
Salut au fier géant qui, vieillard sous la neige,
Voit éclore à son ombre un printemps qu'il protége;
Et, posant son pied rude en des prés toujours verts,
Livre sa tête chauve à d'éternels hivers.
Qui, lorsque l'ouragan, ce dur pasteur des ondes,
Presse de ses troupeaux les hordes vagabondes,
Et flagellant l'écume au front des flots amers,
Contre la rive nue échevelle les mers,
Géant insoucieux de l'ouragan qui gronde,
Sourit de ces vains bruits dont s'émeut tout un monde,
Et quand la mer se calme et qu'il pourra s'y voir,
De son lointain sommet prend la mer pour miroir !

Puis vient le tour de Sénilhac, le domaine rustique de l'auteur :

C'est villa de poète et de cultivateur...

ses hôtes illustres, Mgr de Morlhon, évêque du Puy, et Pélissier, deux hommes devenus frères dans une même œuvre :

Le pic de Corneille, un roc vertigineux, domine le Puy. Pélissier commandait nos troupes en Crimée, Mgr de Morlhon rêvait de couronner le pic de Corneille par une statue colossale de Notre-Dame-de-France. Il fut trouver l'Empereur et lui demanda le bronze des canons russes pour fondre le statue. L'Empereur promet...

.... deux jours après les canons étaient pris.

Bonnassieux fut chargé d'exécuter la statue qui se dresse aujourd'hui sur son piédestal centenaire : à elle seule elle compte 16 mètres !

Le troisième livre de ces géorgiques françaises fait passer en revue au lecteur émerveillé la basse-cour et l'étable, les engrais, le métayage dans le Berry ; et à la suite de cinq cents vers qu'on peut lire d'un seul trait, le poète, nouveau Virgile, se surpasse lui-même dans un tableau plein de douce mélancolie, tel que seul un chrétien pouvait le concevoir et le peindre.

Parfois on voit le soir deux colombes fidèles,
Vers un but ignoré voler à tire d'ailes ;
Avec la proie au bec, petit mais cher trésor,
Elles vont l'une à l'autre appuyant leur essor ;
Quelque secret instinct a doublé leur courage ;
Elles bravent le flot et le vent et l'orage,
L'autour et l'oiseleur ne les font plus trembler ;
C'est qu'elles sont ensemble, et qu'il est doux d'aller
Ensemble toutes deux au doux nid où repose
Une tiède couvée au vent d'amour éclose.

Après le dur labeur, remplis d'un même espoir,
D'autres couples aussi courent quand vient le soir,
Avides de trouver, sous un brin de charmille,
Le groupe bien-aimé, la petite famille.
— « Mère ! vite le pain ! mère ! le bon pain bis !
Les écuelles de bois et le lait de brebis !
La châtaigne et la noix dans la même corbeille !
Et, les jours de gala, l'or fondant de l'abeille,
Et, depuis le plus grand jusques au plus petit,
Même part à chacun pour un même appétit !
— Mais, quoi ? les yeux déjà sont clos avant la bouche.
Mère ! un bout de prière, et vite qu'on les couche
Ces chérubins dormeurs, qui pourtant souriront
Encor, quand le baiser effleurera leur front !...
O passant attardé ! tu vois cette chaumière,
Grêle fumée au comble, à l'huis, frêle lumière.

Eh bien, quand tu verras, sans cesser de courir,
Décroître la fumée et la lueur mourir,
Homme, si tu n'es pas un étranger pour l'homme,
Prie à ton tour ! demande à celui que tout nomme
Que sur cette demeure il étende sa main ;
Oh ! paix et bonheur, frère, à l'humble nid humain !

Viennent ensuite les labours, les défrichements, les déblais et, comme un diamant ciselé en des temps lointains, cet épisode de l'*Amphore*, que Chénier n'eût pas su trouver. Un regard jeté sur le cimetière du village et la prière pour tous maintiennent dans une atmosphère de sérénité que rien n'altère, ces récits agrestes.

La semaille, la fauchaison, la fenaison et ses soirs poétiques avec les chars succombant sous les foins aux douces senteurs, la moisson ; puis l'orage, les suites du déboisement, l'inondation de 1846, l'héroïsme ; l'arc-en-ciel, les vendanges et cette naïve légende des *Trois mendiants du bon Dieu* remplissent un chant qui ne le cède en rien pour la grâce à ceux qui le précèdent.

« L'œuvre des champs est sainte, » dit le poète en ouvrant son sixième livre et il résume en quelques pages ce qu'il a déjà dit de la culture, puis cédant à une pensée de modestie que nous ne ratifions point, il attend, dit-il, un chantre plus habile pour louer la campagne comme il convient, sans se douter peut-être qu'il a rendu cette tâche presque impossible après lui.

L'œuvre agricole des moines devait l'occuper à son heure et il n'a garde de passer outre :

Prêtres qui vieillisez dans la cellule austère,
Sans joie et sans espoir que le ciel sur la terre ;
Ici non plus, devant vos demeures, non, non,
Je ne suis pas de ceux qui disent : à quoi bon ?

Je ne suis pas de ceux qui plus légers qu'hostiles,
Disent en vous quittant : « Braves gens, inutiles !... »
Trop de cœurs vous ont dû ce bonheur douloureux,
L'oubli, le seul bonheur qui reste au malheureux.
Et puis, pour revenir par un détour que j'aime,
Au sujet de ces chants que j'oubliais moi-même,
N'êtes-vous pas encore un peuple de pasteurs ?...

J'ai dit plus haut que j'analysais un poème chrétien : la foi n'inspire pas toujours aussi heureusement ceux qui s'éclairent à son flambeau.

C'est le septième livre du *Poème des Champs* que devront lire de préférence les hommes de science et d'amour à qui Dieu a donné les moyens de faire le bien. Les habiles, les puissants, les hommes d'abnégation et de dévouement verront là ce qui a été fait et ce qui reste à faire ; et peut-être ces pages d'un livre remarquable dans toutes ses parties feront-elles plus que toutes les autres pour les populations agricoles.

Quelques souvenirs intimes, une confidence de la vingtième année, un profil de jeune fille dans une église de campagne, un sermon de village, tel est l'épilogue de l'ouvrage dont il explique le principe. « Heureux, s'écrie l'auteur,

Heureux donc qui s'assied dans son vallon prospère
Sous le massif ombreux planté par son vieux père !
Heureux qui peut dormir, quand on clora ses yeux,
Sous le gazon rustique où dorment ses aïeux ;
Heureux qui n'a voulu des chaînes de la terre,
Que le mystique anneau d'un amour solitaire ;
Heureux qui prit pour guide, en son trajet mortel,
La Vierge rencontrée au pied d'un humble autel !

Qu'ajouter maintenant à ces pages déjà bien nombreuses dans lesquelles pour reproduire la physionomie

de mon modèle avec plus de sûreté je l'ai fait parler tant de fois lui-même? Je n'ajouterai rien sur sa vie, car vous l'avez deviné, Messieurs, c'est bien plutôt l'éloge de l'agronome, de l'homme des champs que j'ai voulu faire ici, qu'un éloge biographique; et, d'ailleurs, la biographie proprement dite n'a rien à voir dans ce concours. Je ne puis pourtant pas me dispenser de céder une fois encore la parole à M. Victor Rendu, inspecteur général de l'agriculture, qui a écrit sur les défrichements de Sénilhac des pages trop importantes pour être passées sous silence quand il s'agit de M. de La Fayette :

« Lorsque le gouvernement annonce sa résolution de tirer parti des terres incultes dont l'étendue attriste encore une si grande partie du sol de la France, il n'est peut-être pas sans intérêt de voir ce qu'ont fait, dans certaines circonstances analogues, des hommes intelligents, animés d'un véritable amour pour leur pays. Je ne connais, à cet égard, aucun exemple plus remarquable à citer que les travaux accomplis depuis quelques années aux environs du Puy, dans la Haute-Loire, par M. Charles Calemard de La Fayette.

« Sa propriété de Sénilhac, à côté de terres d'alluvion de bonne qualité, offre, sur les hauteurs, de nombreuses étendues de terres qu'on avait toujours regardées comme impropres à la culture, tant la couche arable était superficielle, encombrée de roches, et semblait opposer un obstacle invincible aux instruments; M. Calemard de La Fayette a prouvé que c'était là un étrange préjugé, et que ces *terres vaines* ou *buges*, souvent calcaires ou d'origine volcanique, réputées de nulle valeur,

pouvaient payer utilement les avances qui leur étaient faites avec intelligence.

« Son premier soin a été de débarrasser les buges des pierres et des roches qui les encombraient ; en un mot, de procéder à l'épierrement et au défoncement. A l'aide d'un vigoureux bêchage où la pioche, le pic et le bident, instruments parfaitement appropriés aux sols pierreux, ont joué un grand rôle, la couche arable, dès ce premier travail, a doublé de profondeur, elle a été comme drainée, partout où le tuf scellé du sous-sol a été rompu, et a ouvert aux eaux un écoulement facile dans une couche souterraine plus perméable ; l'amélioration foncière a été complète, là surtout où l'on a été assez heureux pour ramener à la surface des veines de marne ou de terre volcanique qui, soustraites à l'action de l'atmosphère, restaient enfouies sans bénéfice pour la végétation.

« C'est donc par le défoncement que le propriétaire est arrivé au défrichement de ses terres vaines ; il emploie la bêche concurremment avec la pioche comme le moyen le plus économique d'atteindre son but. Pour mener son œuvre à bien, il avait le choix entre deux procédés bien connus : le travail à la journée et le travail à la tâche. Mais le premier convertit le propriétaire en un véritable esclave qui ne peut perdre un seul instant de vue les ouvriers, servitude odieuse à tous et presque toujours inefficace dans ses résultats ; le second semble, à première vue, laisser plus de liberté au propriétaire ; mais si celui-ci ne surveille pas fréquemment ses travaux il risque fort de n'avoir qu'une ébauche au lieu d'une opération sérieuse et définitive. Comme tant

d'autres, M. Calemard de La Fayette adopta d'abord le travail à la tâche, pour la conversion de ses terres vaines en terres arables, mais il ne tarda pas à s'apercevoir que chaque fois qu'il quittait ses chantiers, la pioche devenait paresseuse, elle ne descendait plus qu'à 18 ou 20 centimètres, et quand ses ouvriers rencontraient un sous-sol pavé de roches, ils se gardaient bien de l'entamer, le bident *courait dessus*. C'était là un grave inconvénient, car, par ce labeur frauduleux, le sol, imparfaitement et inégalement fouillé, restait sous l'influence de son vice originel : le peu d'épaisseur de la couche arable le laissait exposé, tour à tour, aux effets désastreux de la sécheresse ou de l'humidité, il était condamné à ne porter ni luzerne ni sainfoin, tout au plus de chétives récoltes de trèfle.

« Le problème qu'il s'agissait de résoudre était celui-ci : intéresser l'ouvrier à faire aussi bien en l'absence du propriétaire que si celui-ci l'eût surveillé sans relâche ; en d'autres termes, amener l'ouvrier à travailler aussi consciencieusement que s'il se fût agi de son propre patrimoine : on sait que dans ce cas il n'épargne ni soins ni sueurs.

« Nécessité d'industrie est mère, dit le proverbe. M. de La Fayette eut l'idée de payer spécialement l'extraction des pierres du sous-sol (25 centimes par charretée de pierres) ; c'était trancher le nœud gordien ; il était évident que, par cette convention bien simple, l'ouvrier n'aurait plus intérêt à épargner désormais les roches du sous-sol dont sa pioche pourrait faire justice. A partir de ce moment la cause fut gagnée. Grâce à ce contrat d'une extrême simplicité, qui n'exige

ni clerc ni procureur, tout propriétaire, en face d'une population qu'il désire moraliser par le travail, peut entreprendre sans bourse délier, et sans le sacrifice de sa liberté, le défoncement des terrains qui n'ont d'autres défauts que d'être encombrés de pierres et de n'avoir qu'une couche arable superficielle. Un pareil traité fidèlement observé de part et d'autre était une véritable conquête.

« M. Calemard de La Fayette ne s'en est pas contenté; toute capitale qu'elle fût, ce n'était encore pour lui que la première période de ses défoncements. Il avait rendu il est vrai, à la culture 33 hectares de buges absolument incultes avant lui. Ces buges épierrées, défoncées et débarrassées, dans leur sous-sol, d'énormes quantités de roches qui s'opposaient à l'action des instruments de labour, lui avaient coûté 150 à 300 francs de travaux d'amélioration par hectare ; mais désormais elles étaient susceptibles d'une culture active et profitable; il en avait retiré de belles récoltes ; celles-ci, dans sa pensée, devaient servir de prospectus pour appeler à la continuation de son œuvre des associés libres que le gain intéressait à bien faire. D'ailleurs, l'étendue des terres vaines qui restaient à défricher était trop considérable pour que le propriétaire pût en entreprendre seul la régénération ; elles se trouvaient reléguées sur les points les plus éloignés et les plus ingrats de son domaine ; il lui fallait, de toute nécessité, des pionniers de bonne volonté pour faire disparaître de sa propriété ces restes de barbarie qui la déshonoraient ; le colonage temporaire fut alors un moyen puissant de salut.

« Les premiers bêcheurs de M. de La Fayette avaient

sollicité quelques parcelles de buges à défoncer pour leur propre compte ; ils voulaient essayer s'il leur serait possible par un défoncement énergique d'obtenir de ce terrain une récolte de pommes de terre. Que fit le propriétaire? « J'étais trop intéressé, dit-il, à leur succès, pour ne pas l'aider de tout mon pouvoir. Je leur fournis la semence, et, quant à la fumure, je donnai à chacun d'eux, pour 13 ares, 100 kilogrammes de chiffons trempés pendant une quinzaine de jours dans du purin, et saupoudrés de plâtre au sortir de ce bain. La récolte de pommes de terre fut relativement fort belle pour l'année ; sur un sol de troisième classe on obtint environ 160 hectolitres à l'hectare ; mon but était atteint, le système que je voulais inaugurer ne pouvait manquer de réussir après un essai aussi encourageant. Il avait fait du bruit dans le pays parmi la classe ouvrière. L'hiver suivant je n'eus à offrir ni semence ni fumure. Cinq familles me demandèrent mes mauvaises terres à bêcher aux conditions qu'il me plairait de leur imposer. Comme je tenais à faire à la fois une chose équitable, durable et profitable pour tous, j'abandonnai deux récoltes consécutives à prendre sur le défoncement opéré ; j'eus la vive satisfaction de voir mes pièces de terre épierrées, défoncées et travaillées avec autant de soin que si mes colons eussent été eux-mêmes propriétaires du terrain concédé : il est bon de dire que jamais mes fermiers n'avaient voulu entreprendre ces défrichements et les avaient déclarés à tout jamais impossibles. »

« Pour ces sortes de travaux préliminaires, base de toute l'entreprise, M. Calemard de La Fayette prête ses bœufs aux colons, et parfois aussi il les aide d'un

homme ou deux pour l'enlèvement des pierres extraites du sol, que des vaches ne pourraient conduire hors du champ. Si le travail est héroïque et a donné lieu à de véritables tours de force, une gratification dont le chiffre varie de 1 à 5 francs par demi-hectare, est accordée comme indemnité : là se bornent les frais du propriétaire. On le voit, chacun trouve son compte à cette association improvisée. L'ouvrier élevé à la dignité de travailleur libre, et usufruitier temporaire du sol que ses sueurs fécondent en l'arrachant à l'improduction, se met avec cœur à l'ouvrage, il travaille réellement pour son propre compte ; le propriétaire de son côté, par cette combinaison aussi simple qu'ingénieuse, en même temps qu'il fait le bien autour de soi, améliore économiquement sa terre et rend ainsi un double service à sa conscience et à sa bourse. Pourquoi de pareils exemples ne sont-ils pas plus fréquents parmi nous ? Ils seraient à coup sûr, la meilleure justification de la propriété aux yeux de ceux qui la convoitent avec tant d'ardeur comme une proie dévolue.

« Au printemps, sur le bêchage d'hiver, les colons sèment des lentilles ou plantent des pommes de terre ; l'année suivante, ils prennent une récolte de seigle. Dans cette céréale le propriétaire se réserve le droit de semer une graine fourragère, trèfle ou lupuline qui, de prime-saut, contribue à la fécondité du sol et le met en voie de bonne rotation.

« Tel a été le succès de cette heureuse initiative de colonage temporaire sur les terres vaines des environs du Puy, que plusieurs propriétaires l'ont introduit chez eux avec les résultats les plus satisfaisants ; quelques-

uns même, dans ces dernières années d'extrême sécheresse, où les fourrages étaient fort rares et très-chers, ont pu se faire abandonner gratuitement la paille des lentilles et du seigle sur les terrains défrichés : la récolte pure et simple du grain paraissait aux colons une compensation suffisante de leur pénible labeur. On devine sans peine que la vogue aujourd'hui est complétement acquise à ce mode de mise en culture des terres vaines dans l'arrondissement du Puy. Non-seulement il ne manque pas de colons qui se présentent pour entreprendre de pareils défoncements et épierrements, mais plusieurs de ces valeureux pionniers, un peu moins besoigneux que leurs devanciers, mettent de leur bourse, et sans y être tenus par les conventions, quelques voitures de fumier, du plâtre ou des cendres dans le sol défriché : ils comprennent, d'instinct, que c'est là de l'argent bien placé, et qu'ils retrouveront leurs avances grossies d'un bon intérêt dans les deux récoltes qui leur reviennent de droit.

« Le colonage temporaire, dans le système de M. Calemard de La Fayette, forme la seconde période de ses défoncements ; mais il n'en fait pas le couronnement de son œuvre, il l'emploie simplement comme transition à un troisième mode d'exploitation à plus longue échéance, le *métayage à moitié prix*, destiné, selon lui, à alléger singulièrement le fardeau de la gestion du propriétaire. Le personnel de cet ordre d'exploitation, plus élevé, est pris parmi les colons temporaires qui ont montré le plus d'ardeur et d'intelligence dans leurs travaux de défrichement et de culture première. M. Calemard de La Fayette choisit, au

centre d'un cantonnement qui, plus tard, doit constituer un petit domaine, autant de terrain que peut en défricher une famille dans l'intervalle d'un hiver à l'autre. Toutes les récoltes provenant des terres défrichées sont partagées également entre le métayer à mi-fruit et le propriétaire, qui paie en outre à ce nouveau preneur, au fur et à mesure de sa tâche accomplie, la moitié de ce que le défoncement aurait coûté si le propriétaire l'avait fait exécuter pour son compte, à prix fait. Lorsqu'une certaine étendue de terrain a passé par le défrichement, le propriétaire fait à chaque métayer à mi-fruit l'avance de la semence et d'une paire de vaches, en lui affermant une portion de pré sur le pied de deux cents francs par hectare. L'an dernier plusieurs de ces petits domaines étaient en pleine voie de création. Les métayers rivalisaient à qui mieux mieux d'ardeur dans ces travaux, qu'on ne croit possibles qu'autant qu'on en a été témoin, et qui, une fois achevés, doivent transformer de pauvres ouvriers en cultivateurs ayant leur bétail, leur ferme, leurs terres, et, de plus, riches de toutes les espérances que donnent des bras vigoureux, et un confortable chez soi. Bientôt M. de La Fayette aura sur les points extrêmes de sa propriété quatre métairies de ce genre de dix à douze hectares chacune, là où ne croissaient naguères ni le genêt ni la bruyère des Landes. Au fur et à mesure que le travail, l'ordre et l'économie font prospérer une métairie, le propriétaire y ajoute le vol du chapon pris sur les défrichements accordés aux colons temporaires qui sont partis après avoir joui de leurs deux récoltes : la part qui lui revient dans le partage des fruits de ces petites

métairies représente amplement la rente que payaient les anciens fermiers pour la totalité du domaine : on a donc bien raison de dire qu'une bonne action porte avec elle sa récompense !

« Inutile d'ajouter que le propriétaire, dans ce système de faire valoir, se réserve vis-à-vis de ses métayers la complète direction de leur travail ; il ne serait pas sans danger, dans les commencements surtout, de les affranchir de toute tutelle ; celle-ci, du reste, est aussi paternelle qu'éclairée : l'autorité morale dont jouit le propriétaire, prêchant d'exemple par ses succès agricoles, la rend aussi douce que facile : tout le monde y trouve son compte, et, dans cette république agricole, nul ne sent le joug d'un gouvernement despotique.

« Je ne sais si je m'abuse, mais je crois que l'heureuse initiative prise par M. Calemard de La Fayette pourrait recevoir une utile application sur bien des points de la France. On s'étonne et l'on se plaint, non sans raison, de la rareté, de plus en plus inquiétante, de la main d'œuvre dans les campagnes. C'est un mal sans doute, mais qu'a-t-on fait jusqu'ici pour retenir le journalier dans les champs et l'empêcher de grossir le torrent qui l'entraîne vers les villes ?..... Quand on songe à la condition si précaire de l'ouvrier, dénué de toute avance, sans autre capital que ses bras, incertain chaque soir du salaire du lendemain, on comprend sans peine qu'il se laisse séduire à l'appât d'une émigration qui se présente tout d'abord à ses yeux sous le prestige de journées payées deux fois plus cher qu'à la campagne. Les doléances, ici, ne suffisent pas pour conjurer le mal, il faut quelque chose de plus : il faut du cœur, il

faut aimer sincèrement l'ouvrier et imiter M. Calemard de La Fayette qui prend le pauvre prolétaire tel que la Providence le lui envoie, et l'élève à la condition d'homme libre et indépendant. Voyez aussi quelle merveilleuse métamorphose s'opère sous vos yeux ! Hier, cet ouvrier était sans gîte, sans travail, n'ayant amour ni souci de rien ; aujourd'hui le voilà dans sa ferme, vivant du lait de ses vaches, travaillant avec sa charrue, son bétail ; suivant des yeux de l'espérance la récolte qu'il a semée dans le sol défriché et conquis par ses bras ; il n'est plus inquiet sur le sort de sa femme et de ses enfants ; il sait que le Ciel ne manque jamais à ceux qui s'aident de leur bonne volonté ; la pauvreté ne lui fait plus peur, le voilà riche dans le présent, plus riche encore dans l'avenir ; et ne craignez pas qu'il songe jamais à déserter les champs ! La terre qu'il cultive vaut pour lui tous les royaumes du monde, son ambition ne dépasse pas sa métairie, il vit heureux de sa reconnaissance envers la Providence : qui n'envierait un tel sort ? Heureux les hommes qui, comme M. Calemard de La Fayette, savent répandre autour d'eux la moralité par le travail et le modeste bien-être qui ne lui fait jamais défaut ! Heureux aussi ceux qui sauront imiter un si noble exemple ! »

Tel est, Messieurs, le trait final qui vient achever cette grande et belle figure de l'agronome chrétien. Je voudrais qu'il fût en mon pouvoir de proclamer hautement son nom et de répandre ses ouvrages dans toutes les mains, car le faire lire c'est le faire aimer.

L'amour ne suffit pas sans les œuvres, et après l'avoir fait aimer du laboureur qui ne peut, en somme, que

suivre ses enseignements, je voudrais le faire aimer de l'homme riche, du propriétaire, de l'agronome capable de l'imiter à son tour.

Il est des jeunes gens qui ont pour eux la fortune et qui cherchent une occupation digne de leur rang. Ce n'est pas à moi de leur apprendre que l'inaction serait coupable en face des grandes choses qui attendent, pour ainsi dire, sur le seuil de la vie, chaque génération nouvelle.

« O jeunes gens, jeunes gens, s'écriait le fils d'un poète, poète lui-même, François-Victor Hugo, dans la préface de sa grande traduction de Shakespeare, jeunes gens, vous tous, mes compagnons, mes amis, vous qui avez grandi en même temps que moi sur les bancs de l'école et qui vous êtes depuis dispersés dans la vie, je vous adjure ici au nom de cette camaraderie qui rapprochait Horatio d'Hamlet! ne vous laissez pas déconcerter par les éphémères réactions de la matière contre l'esprit. N'y a-t-il plus de torts à redresser? plus de maux à guérir? plus d'iniquités à détruire, plus d'oppressions à combattre, plus d'âmes à émanciper, plus d'idées à réaliser? Ah! vous tous qui avez charge d'avenir, ne manquez pas à votre mission. Ne vous découragez pas. Ne vous laissez pas écarter du but suprême par les obstacles que le monde jette sur votre chemin, intérêts ou plaisirs, peines ou joies. Opposez à la fatalité tyrannique l'infatigable volonté. Restez à jamais fidèles à la sainte cause du progrès. Soyez fermes, intrépides et magnanimes. Et si parfois vous hésitez devant votre glorieuse tâche, si vous avez des doutes, eh bien! tournez le dos aux Polonius niais et aux Rosencrantz traîtres,

et jetez les yeux à l'horizon, du côté où le soleil s'est couché, vers ce rocher qui domine la mer et dont le sommet est plus haut encore que la plate-forme d'Elseneur ; regardez bien, et par cette froide nuit d'hiver, à la pâle clarté du ciel étoilé, vous verrez passer, armé de pied en cap, le bâton de commandement à la main, ce spectre en cheveux blancs qui s'appelle : Le Devoir ! »

Le devoir ! peut-il avoir une forme plus enviable que le dévouement aux populations rurales ! Voyez ! Les bras manquent de toutes parts et c'est le progrès qu'il faudrait amener dans les campagnes. Les bras manquent ! où sont-ils ? Dans les villes où ils ne trouvent plus depuis longtemps qu'un travail trop restreint payé d'un salaire insuffisant. N'était-ce pas assez déjà que le peuple des champs eût à fournir des laboureurs et des soldats ? L'impôt du sang ne lui suffisait-il pas sans ce détestable impôt de l'ambition qu'il a fait peser sur lui ? Ces flots humains, dites-moi, n'auront-ils point de reflux ? Certes, c'est là une tâche bien digne d'une grande âme : retenir par la persuasion, là où Dieu l'a fait naître, tout ce peuple qui déserte les champs ; rappeler à la vie rurale ces vaillantes et robustes natures un instant trompées par l'appât d'un gain plus fort, et que la débauche, le théâtre, l'absinthe ou la lecture étiolent dans les grands centres. Sans doute, la vie des champs n'est pas exempte de fatigues, loin de là :

L'enfant du laboureur avant l'aube travaille,
Et n'a sur lui que des haillons :
Mais les oiseaux du ciel s'abattent sur sa paille,
Un air pur baigne ses sillons.

L'usine est sans rayons, et tant que le jour dure
Elle occupe cinq mille bras :
Comme le cavalier s'impose à sa monture
La meule sur l'homme a le pas..... [1]

Il vous souvient, Messieurs, de la prière par excellence que M. de La Fayette met sur les lèvres de son héros Petit-Pierre : « *Donnez-nous notre pain quotidien....* » C'est la prière que Notre-Seigneur Jésus-Christ enseigna lui-même à ses apôtres, et il les assura qu'elle serait toujours exaucée : or, j'oserais dire que Dieu n'est pas en mesure de remplir seul cette divine promesse, il lui faut un aide, un collaborateur parmi les hommes : vous l'avez deviné, ce collaborateur c'est l'homme des champs. Oui, le laboureur est véritablement le bras droit de la Providence, et la culture du sol est un art sacré.

Henry Jouin.

17 juillet 1869.

[1] Inédit.

# PROCÈS-VERBAUX

## DES SÉANCES.

### SÉANCE DU 30 JUIN 1869.

A sept heures et demie, M. le Dr Lachèse, président, assisté au bureau de MM. Chollet et Jouin, secrétaires, ouvre la séance. M. le Dr Grille qui, à la dernière séance, avait bien voulu, en l'absence du Secrétaire, prendre des notes, lit un remarquable rapport qui est adopté et vivement applaudi.

M. le Président fait part à la Société des lettres reçues depuis la dernière séance ; c'est :

1° Une lettre de M. le directeur-gérant du journal la *Patrie*, qui informe la Société d'une modification apportée à la rédaction de ce journal, l'apparition deux fois par mois d'un article sur les travaux des académies de province, et invite la Société à prendre un abonnement pour suivre cette publication intéressante.

2° Une lettre de M. le Directeur de la Société d'horticulture du centre de la Normandie qui en échange de ses bulletins, demande tout ou partie de nos Annales.

M. le Président est d'avis, et la Société partage son sentiment, d'attendre les numéros du journal et les bulletins annoncés avant de prendre une décision.

3° Une lettre de M. Debbeld, commissaire général pour la France de l'Exposition industrielle et agricole du Schlewig-Holstein en 1869 à Altona avec les documents nécessaires et l'invitation d'envoyer, s'il y a lieu, une demande d'admission.

4° Une lettre de M. le Recteur de l'Académie de Rennes, concernant l'institution dans chaque ressort académique d'un prix annuel de 1,000 francs pour un ouvrage d'histoire, d'archéologie ou de science intéressant le ressort. Par cette lettre, M. le Recteur invite M. le Président de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers à lui désigner un délégué pour faire partie du jury qui décernera le prix. La première pensée de M. Lachèse à la lecture de cette lettre, pensée qu'il soumet à l'appréciation de la Société, c'est d'offrir à M. Nicolas, professeur de littérature étrangère à la Faculté de Rennes, le titre de membre honoraire de notre Société, titre auquel M. Nicolas a des droits sérieux, et le prier ensuite de vouloir bien représenter notre Société dans le jury académique. Il est sur les lieux et ses fonctions le désignent d'avance au choix de M. le Recteur. Cette proposition est accueillie avec empressement, et l'assemblée décide que M. le Président enverra à M. Nicolas le travail de M. Sorin, le procès-verbal du Dr Grille, et lui exprimera les vœux de la Société.

M. le Président annonce à la Société la perte qu'elle vient de faire de l'un de ses plus anciens

membres, M. Méry de Contades, membre de la Société depuis plus de trente ans, conseiller général, conseiller municipal, officier de la Légion d'honneur; il espère que M. Victor Pavie pourra et voudra bien écrire une notice biographique sur cet ancien ami de son père, sur cet homme dont la perte est sentie de tout le monde dans le département et surtout dans notre ville.

Ensuite il donne lecture d'une notice biographique sur M. Élie Janvier de la Motte ; il retrace avec une plume éloquente et surtout avec des accents qui partent du cœur la carrière si belle et si bien remplie de notre ancien collègue, depuis ses premiers pas dans la vie, jusqu'à ses derniers moments; cette affection si touchante, cette union de deux frères marchant d'un pas égal, l'un à la tête du barreau d'Angers, l'autre aux premiers rangs de la magistrature. Puis considérant M. Élie Janvier comme membre de notre société dès 1846, il rappelle la manière brillante dont il l'a représentée au concours de Gênes en 1847, et lit une partie du remarquable rapport que M. Janvier avait adressé à la Société sur cette réunion; les services éminents qu'il lui a rendus à diverses époques et notamment dans la revendication des statues de Fontevrault; enfin il retrace ses derniers moments, cette mort du chrétien en paix avec Dieu et avec sa conscience, et accompagné à à sa dernière demeure d'une foule émue et sympathique.

M. l'abbé Levoyer, invité à continuer la lecture de son travail sur le *château des Marchais,* commencé à la dernière séance, débute par une courte digression sur les pèlerinages chrétiens et le respect avec lequel nous

devons accueillir des légendes de faits non proposés, il est vrai, par l'Église comme d'une certitude absolue, mais environnés d'un degré raisonnable de probabilité, et accueillis d'ailleurs non-seulement par la foule, mais encore par une multitude de personnes éclairées et parfaitement capables de distinguer la vérité de l'erreur, et après avoir cité quelques mots de Châteaubriant dans son *Génie du Christianisme*, où l'immortel écrivain montre « le danger de toujours crier à la superstition, » et « combien on est près de tout croire quand on ne croit rien, » il raconte la légende de Notre-Dame de Liesse. Au XII^e^ siècle, trois chevaliers des environs de Laon sont faits prisonniers par les musulmans et emmenés au Caire, où ils résistent à tous les moyens qu'emploie le sultan pour leur faire abjurer la religion chrétienne. Leur résignation, leurs paroles et la vue d'une statuette merveilleuse de la Vierge convertissent à la foi la fille même du sultan et avec elle ils quittent le Caire et sont transportés dans leur pays. En reconnaissance, ils élevèrent un sanctuaire à Notre-Dame de Liesse (*Lœtitiæ,* à cause de la joie de leur délivrance). Depuis huit siècles, ce sanctuaire est un lieu de pèlerinage et n'a pas cessé d'être en vénération. La noble maison des Guises y fonda des établissements de bienfaisance et enrichit la chapelle. Parmi les pèlerins royaux qui vinrent prier à ce sanctuaire, on peut citer Charles VI, Charles VII, René d'Anjou, roi de Sicile, Louis XI, François I^er^, Henri II, Marie de Médicis, Louis XIII, Louis XIV, Anne d'Autriche, Louis XV et sa religieuse épouse, avec le dauphin leur fils, l'infortunée Marie-Antoinette et plus tard sa digne fille.

Le pillage de la Révolution priva Notre-Dame de Liesse d'une partie de ses trésors, mais l'église resta intacte et on la regarde toujours comme un chef-d'œuvre d'élégance. A peine la paix est-elle rendue à l'Église que recommencent les pieux pèlerinages : en 1821, c'est la duchesse de Berry qui vient remercier Dieu et Notre-Dame de lui avoir donné un fils. En 1855, ce sont dix prélats qui vont processionnellement à Liesse, guidés par Mgr le cardinal Gousset, et sont reçus, comme autrefois les pèlerins royaux, par le propriétaire du château de Marchais ; deux ans plus tard, il reçoit de même neuf autres évêques venus pour le couronnement de la Vierge. Enfin, aujourd'hui encore, le duc d'Aumale tient à honneur de payer chaque année à ce sanctuaire vénéré une rente de 1500 fr., fondation des Condé dont il est l'héritier.

M. Levoyer termine son rapport par une appréciation de l'ouvrage de M. Métivier, dans laquelle il relève les qualités du style, l'intérêt, la délicatesse, la noblesse des sentiments qui règnent dans tout son livre et qui font connaître l'homme lui-même.

La Société, vivement intéressée par la lecture de ce travail, remercie l'auteur par l'organe de son Président, et en vote l'impression.

M. Jouin prend la parole pour la lecture d'un travail intitulé : *Les journaux et la critique d'art ;* c'est une analyse rapide de tous les articles de critique parus dans les journaux de la capitale pendant une période de douze mois. Ce travail de compilation sera certainement utile à consulter pour ceux qui voudront connaître à quel degré d'infériorité se trouve chez nous la

critique artistique, comparativement à la critique littéraire.

La séance est terminée par la lecture de six odes d'Horace traduites en vers par M. le Dr Grille : cette lecture dans laquelle notre aimable confrère montre une fois de plus qu'à l'imitation de son modèle il sait *passer du grave au doux, du plaisant au sévère* et où il reproduit en français toutes les finesses, la mordante ironie, les gracieuses et parfois sublimes inspirations du poète latin, est le digne complément d'une soirée parfaitement remplie.

La séance est levée à dix heures.

*Le Secrétaire général*, M. Chollet.

---

SÉANCE DU 28 JUILLET 1869.

La séance est ouverte à sept heures, sous la présidence de M. le Dr Lachèse, assisté de MM. Rondeau, trésorier et Jouin, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance ne peut être lu par suite d'une indisposition subite de M. Chollet, secrétaire général, indisposition qui l'a retenu loin de nous.

La parole est de suite donnée à M. l'abbé Choyer, sur un remarquable pied d'avoine qu'il a recueilli à Champigné. M. Benion est chargé de communiquer au *Journal d'Agriculture pratique* le travail écrit de

M. Choyer, et de s'enquérir si la Société impériale d'agriculture doit être saisie de cette découverte.

M. Nicolas fait savoir à la Société qu'il sera heureux de la représenter au concours qui doit se tenir à Rennes, conformément à l'arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique.

La création d'un comité de rédaction vient à l'ordre du jour, et après un court débat cette question est ajournée à la séance prochaine.

On procède ensuite à la nomination du jury, qui doit être chargé de décerner le prix du Conseil général.

Il est composé comme suit : MM. Aimé d'Andigné, Boutton-Lévêque, le Dr Grille, le Dr Lachèse, Joseph de Mieulle, Parage-Farran, de Vauguion.

Sur le rapport verbal de M. le Trésorier, accusant un déficit de 300 francs dans la caisse de la Commission archéologique, il est arrêté qu'on avisera à une réorganisation aussi prompte que possible de ce Comité. MM. Célestin Port et Rondeau sont chargés de se concerter à ce sujet avec M. Godard-Faultrier.

M. Léon Cosnier remet à la prochaine réunion la lecture de son travail sur M. le marquis de Contades.

Le Secrétaire termine la séance par la lecture de la dernière partie de son étude, intitulée : *Les Journaux et la critique d'art.*

La séance est levée à neuf heures.

*Le Secrétaire*, Henry Jouin.

SÉANCE DU 18 AOUT 1869.

La séance est ouverte à sept heures, sous la présidence de M. le Dr Lachèse, assisté du Secrétaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Communication est donnée à la Société d'un envoi de 300 francs qui lui est fait par S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique.

M. Nicolas, de Rennes, donne avis à la Société que le jury, chargé de décerner le prix de 1,000 francs, conformément à l'arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique, s'est réuni pour la première fois, le 12 août. La deuxième réunion doit avoir lieu fin octobre.

M. Sauvage, membre titulaire, fait hommage à la Société d'un ouvrage de sa composition, intitulé : *Légendes normandes.*

M. Richard, du Cantal, inspecteur général des haras, informe la Société de son projet d'établir des cours ou conférences relatives à l'amélioration des races chevalines dans le département de Maine-et-Loire. L'étude de cette communication est confiée à une Commission composée de M. Grille, M. Port et M. Bénion. M. le Préfet, ayant offert à la Société un volume récemment paru de la *Statistique de la France*, et concernant l'agriculture, M. le Président a accusé réception de cet ouvrage et promis à M. le Préfet un rapport dans lequel devront figurer tous les faits qui, au cours de ce livre, peuvent intéresser l'agriculture du département. Ce travail est confié au Secrétaire pour l'une des prochaines séances.

M. Éliacin Lachèse lit une étude pleine d'intérêt, ayant pour titre : *Arnaud et Johel,* dans laquelle il relève les points saillants d'un ouvrage de M. Sauvage. Le talent chrétien de l'auteur, les détails nouveaux qu'il donne sur le *Sacre* d'Angers, sur l'épiscopat d'Arnaud dans la ville du Mans, l'étymologie, inconnue du grand nombre, du titre de l'église de la *Couture*, dans cette ville, qu'il fait dériver de *coulture* ou *culture*, tous ces traits et bien d'autres sont habilement groupés et très-bien appréciés par M. Lachèse.

M. Léon Cosnier, qui n'a pu terminer pour la séance sa biographie de M. le marquis de Contades, remet à une prochaine réunion la lecture de son travail et se borne pour cette fois à nous donner quelques aperçus préliminaires qui nous font désirer vivement de connaître l'ensemble.

La création d'un Comité de rédaction revient à l'ordre du jour, et après un court débat, cette question est renvoyée à la séance de décembre.

La séance est levée à huit heures et demie.

*Le Secrétaire*, Henry Jouin.

---

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1869.

A sept heures, M. le Président, assisté au bureau des Secrétaires ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du mois d'août est lu et adopté.

M. le Président prend alors la parole et avant de

rendre compte des divers envois qui ont été faits à la Société pendant la période des vacances, croit être l'interprète de tous les membres en rendant à Mgr Angebault, évêque d'Angers, un hommage solennel de vénération pour ses éminentes vertus et les qualités qui le faisaient personnellement aimer de tous ceux qui l'approchaient, de reconnaissance de l'intérêt tout paternel dont il a donné tant de preuves à la Société dans diverses circonstances, notamment dans l'affaire des statues de Fontevrault; et pour la bienveillance qu'il lui témoignait, chaque fois que quelques-uns de ses membres se trouvaient en rapport avec lui.

Les paroles de M. le Président sont accueillies avec une vive sympathie, et l'adhésion unanime qu'elles excitent prouvent qu'elles sont l'expression vraie des sentiments de tous.

M. Sorin, inspecteur d'Académie et président honoraire, s'excuse sur sa mauvaise santé de ne pouvoir assister à la séance de rentrée.

Lecture est faite d'une lettre collective du bureau de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, invitant la Société à souscrire pour l'acquisition de la maison où est né La Fontaine à Château-Thierry. L'état de la caisse ne permet pas de s'associer à cette œuvre.

Une lettre de M. le comte Ch. de Bouillé, président de la Société départementale de la Nièvre avec quelques programmes du concours général d'animaux gras qui aura lieu en février 1870, est également lue et les programmes présentés à la Société.

En réponse à l'envoi de la somme souscrite par la

Société, M. le Trésorier a reçu une carte de membre titulaire de la Société protectrice des animaux ; cette carte sera déposée aux archives.

M. Nicolas, professeur de la Faculté de Rennes et membre honoraire fait hommage à la Société des deux premiers volumes de sa traduction de l'*Araucana*, d'Ercilla ; cet envoi est accueilli avec reconnaissance et M. le Président se charge d'en remercier M. Nicolas.

M. Lombardi, professeur à Foggia, envoie à la Société un ouvrage écrit par lui et demande le titre de membre correspondant. M. T. Cosnier veut bien faire un rapport sur cet ouvrage.

M. le Président a également reçu, 1° du Ministre de l'intérieur un dictionnaire géographique et topographique ;

2° Du Ministre des travaux publics, un répertoire archéologique ;

3° Deux livraisons des revues des Sociétés savantes ;

4° Un ouvrage en vers : *les Taipingks ;* M. Grille se charge du rapport sur cet ouvrage, aussi bien que sur une brochure de M. Chervin, sur le traitement des bégues ;

5° M. le Ministre de l'agriculture a envoyé une brochure de M. Foubert qui traite de l'impôt sur les valeurs mobilières. M. le Président se charge de présenter le rapport sur cette brochure ;

6° Un autre ouvrage de M. Chevreul, membre de l'Institut, sur l'enseignement agricole, est remis à l'examen de MM. Benion, Sorin et de Vauguion.

M. le Président fait part à la Société d'une lettre de M. Godard-Faultrier qui ne peut plus, à cause de sa

mauvaise santé, continuer ses fonctions de président de la Commission archéologique. La Société ne peut se refuser d'accepter la démission donnée par M. Godard, mais elle exprime tous les regrets qu'elle en éprouve et d'une voix unanime, lui donne le titre de président honoraire, avec l'espérance qu'il n'abandonnera pas entièrement cette Commission qui était presque exclusivement son œuvre.

M. Benion présente comme membre titulaire de la Société M. le docteur Lieutaud ; conformément à l'usage et au règlement, une commission composée de MM. Benion, L. Cosnier et Grille, est chargée du rapport sur cette présentation.

M. le Président informe la Société que pour le prix de 500 fr., donné par le Conseil général, trois travaux ont été présentés, qu'ils sont entre les mains de la Commission, et qu'au commencement de décembre le rapport de la Commission pourra être lu en séance ordinaire. Ce rapport et les pièces resteront à la disposition de la Société et la séance solennelle pourra avoir lieu à la fin de décembre ou au commencement de janvier.

L'ordre du jour portait lecture d'un travail de M. E. Lachèse dont le titre est *Mauves, la Sailleraye*. C'est une charmante description, une description poétique des rives de la Loire et du beau et riche château de la Sailleraye. Le tableau que fait M. le conseiller Lachèse de cette délicieuse habitation, des richesses architecturales, archéologiques et artistiques de cette demeure et de la gracieuse hospitalité qu'il y a reçue, intéresse tous les auditeurs et leur fait regretter de n'avoir pas fait avec lui ce pèlerinage.

L'ordre du jour semblait épuisé, mais M. Jouin a bien voulu y ajouter la lecture d'une notice écrite par lui sur les peintures murales de M. J. Lenepveu à Sainte-Marie. Dans quelques jours notre compatriote se présente aux suffrages des membres de l'Institut, c'est l'occasion toute naturelle de faire valoir les titres que ses œuvres dans notre ville seulement lui donnent à entrer dans ce corps éminent. M. Jouin s'est acquitté de cette tâche avec talent. Avec lui nous parcourons cette chapelle, j'allais dire cette galerie où M. Lenepveu a déployé sous tant d'aspects divers son beau talent; pas un détail n'échappe à la plume du critique; un groupe, une attitude, un trait lui révèlent la pensée de l'artiste, et cette pensée il la transmet à ses auditeurs avec un charme d'expression qui la rend plus saillante encore. S'il admire les beautés de l'œuvre, s'il en relève les perfections, il a aussi une parole de regret pour les quelques défauts qui ont pu échapper à l'artiste, il est en même temps et bienveillant et juste appréciateur ; et la Société n'a qu'une voix pour remercier M. Jouin d'un travail où chacun a reconnu la description parfaitement exacte et merveilleusement écrite d'une œuvre dont notre ville est fière, comme de l'œuvre d'un de ses plus dignes enfants ; elle s'associe en outre, de toutes ses forces, au vœu exprimé par M. Jouin, de voir M. Lenepveu occuper une place où l'appellent et son beau talent et ses qualités personnelles.

M. Jouin prend une seconde fois la parole pour entretenir la Société d'un projet qui lui est personnel et auquel il a donné un commencement d'exécution : il s'agit de recueillir les œuvres écrites de David d'Angers,

dispersées à travers la France et l'Europe, pour en mettre des copies à la disposition de sa famille. Ce louable projet que M. Jouin désire placer sous le patronage de la Société réunit tous les suffrages, et à la suite de cette communication la Société s'est empressée de nommer une commission composée de MM. Victor Pavie, Léon Cosnier, le docteur Lachèse, Célestin Port et Henry Jouin, ce dernier comme secrétaire chargé de recueillir les œuvres écrites de David d'Angers, en s'inspirant des autres membres sur la direction à donner à ses recherches faites au nom de la Commission et sous le patronage de la Société.

La séance est levée à 9 heures.

*Le Secrétaire général,* M. Chollet.

---

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1869.

Aujourd'hui 23 décembre 1869, la séance est ouverte à l'heure ordinaire sous la présidence de M. le docteur Lachèse.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. Eugène Lenepveu, membre de l'Institut, est nommé membre honoraire de la Société.

M. le Président présente à l'assistance M. d'Espinay, membre titulaire depuis de longues années, auquel son séjour éloigné de notre ville n'avait pas encore permis d'assister à nos réunions.

M. Chollet, prétextant son état de santé, s'excuse par

lettre de ne pouvoir se joindre à nous et donne sa démission de Secrétaire général.

Les publications adressées dans le mois à la Société sont : l'*Éloge de Rossini*, par M. Beulé, président d'honneur, membre de l'Institut; des *Notions d'agriculture à l'usage des écoles primaires,* par M. de Villiers; des *Entretiens familiers sur l'agriculture*, par M. Th. Soulice; M. le Président se charge du rapport sur ces deux derniers ouvrages; *Suez, histoire de la jonction des deux mers,* par M. Élie Sorin, M. Rondeau rendra compte de cette étude; l'*Histoire des comtes de Paris, avénement de la troisième race* , par M. Mourin; M. d'Espinay veut bien faire l'analyse de cet important ouvrage.

M. Hector Faugeron, présenté par M. Chollet, est admis sur les conclusions de la commission chargée d'étudier cette présentation.

M. le Dr Lieutaud est également admis comme membre titulaire.

M. Th. Cosnier propose l'admission au titre de membre correspondant de M. Antonio Lombardi de Foggia, ancien royaume de Naples. Le vote de l'assistance confirme cette proposition.

M. Rondeau fait un rapport verbal sur la situation présente de la Commission archéologique; il conclut à la reconstitution d'un bureau permanent, et à la lecture en séance des travaux archéologiques qui figureraient alors dans les *Mémoires* de la Société au lieu d'être l'objet d'une publication spéciale. Il est décidé que la discussion générale nécessaire à la solution de cette grave question aura lieu à la prochaine séance.

M. le Trésorier donne connaissance à la Société des comptes de l'année.

| | |
|---|---|
| Les recettes ont été de . . . . | 3,360 fr. 30 c. |
| Les dépenses de. . . . . | 1,507 12 |
| En caisse le 31 décembre 1869. . | 1,853 fr. 18 c. |

Une commission composée de M. l'abbé Choyer, M. Cosnier (Léon), M. Pavie et M. Port, est choisie pour vérifier les comptes de M. le Trésorier.

M. Grille a la parole pour son rapport sur les travaux présentés au concours motivé par le prix du Conseil général. Trois concurrents. Un propriétaire du Guédéniau a envoyé la nomenclature des améliorations agricoles réalisées par lui dans son domaine depuis un certain nombre d'années.

L'éloge de M. Ch. Calemard de La Fayette, agronome, est le second travail présenté.

M. le Rapporteur veut bien analyser cette étude qui a été jugée digne d'une mention très-honorable, de l'impression, et qui sera distribuée aux écoles rurales du département et des départements limitrophes.

Le troisième travail présenté a pour titre : *Du cheval et de ses applications diverses.* Ce travail remarquable, auquel est décerné le prix de 500 francs, est l'objet d'un minutieux résumé de la part de M. le Rapportenr. Nous-même nous serions heureux d'en consigner ici toute l'importance par un aperçu rapide, si le rapport de M. le Dr Grille, très-étendu, ne devait figurer *in extenso* dans les *Mémoires* de la Société. L'assemblée accueille par des applaudissements unanimes le nom du lauréat, M. Bénion, membre titulaire. L'auteur

de l'*Éloge* dont il est parlé plus haut est M. Jouin.

Il est procédé au renouvellement du bureau qui se trouve composé comme suit pour l'année 1870 :

*Président*, M. le Dr Adolphe Lachèse ;

*Vice-Président*, M. V. Pavie ;

*Trésorier*, M. Rondeau ;

*Secrétaire général*, M. le docteur R. Grille ;

*Secrétaire*, M. Jouin ;

*Archiviste*, M. Paul Lachèse.

Un comité de rédaction est ensuite élu au scrutin secret pour s'occuper de la composition des Mémoires (art. 29 du Règlement). Il est composé pour l'année 1870 de MM. d'Espinay, Léon Cosnier, Albert Lemarchand et Célestin Port.

La séance est levée à neuf heures et demie.

*Le Secrétaire*, Henry Jouin.

# TABLE DES MATIÈRES.

La Rome souterraine chrétienne. — Seau de plomb trouvé dans la régence de Tunis. — M. le commandeur Rossi. (Traduction de M. Th. Cosnier.)..... 5

Le compteur à eau, système Piau. Application de l'air comprimé. — M. Henry Jouin..... 48

Rapport de la commission nommée pour examiner ce compteur. — M. J. Sicot..... 60

Petite notice sur Horace, suivie d'un hommage poétique à son père. — M. le Dr R. Grille..... 62

L'abbé V'", photographie poétique. — M. le Dr R. Grille... 87

Peinture murale de l'aumônerie Saint-Jean d'Angers. — M. l'abbé Choyer..... 95

Note sur un ouvrage de M. Nicolas, professeur à la Faculté des lettres de Rennes. — M. J. Sorin..... 118

L'Angélus. A Madame veuve Ampère. — M. Henry Jouin .... 137

Violette (Pour vivre heureux, vivons cachés). — M. le docteur R. Grille..... 142

Procès-verbaux des séances :

Séance du 28 janvier 1869..... 147
— 24 février..... 151
— 10 mars..... 152
— 31 mars..... 154
— 28 avril..... 156
— 2 juin..... 158

Le Château de Marchais. — M. L'abbé Louis Levoyer..... 165

Note sur Arnaud et Johel (brochure). — M. E. Lachèse..... 186

Charles Dovalle. — M. V. Pavie..... 193

Mauves. — La Sailleraie. — M. E. Lachèse..... 207

Les Peintures murales de M. J.-E. Lenepveu à l'église Sainte-Marie (Hospice général d'Angers). — M. Henry Jouin..... 218

Communication concernant les œuvres écrites de David d'Angers. — M. Henry Jouin ..... 241

Nécrologie. — Le comte Élie Janvier de la Motte, conseiller honoraire à la Cour Impériale d'Angers. — M. A. Lachèse. 247

Consultation entre un homœopathe et un allopathe, pour servir à l'histoire médicale de notre temps. — M. le Dr Grille.. 258

Les journaux et la critique d'art (juin 1868-juin 1869). — M. Henry Jouin ..... 267

Rapport sur les trois travaux présentés par les concurrents au prix de 500 francs institué par le Conseil général de Maine-et-Loire. — M. le Dr R. Grille..... 359

Éloge de M. Charles Calemard de la Fayette, agronome, lauréat de l'Académie française. — M. Henry Jouin..... 391

Procès-verbaux des séances :

Séance du 30 juin 1869 ..... 460
— 28 juillet ..... 465
— 18 août..... 467
— 10 novembre ..... 468
— 23 décembre ..... 473
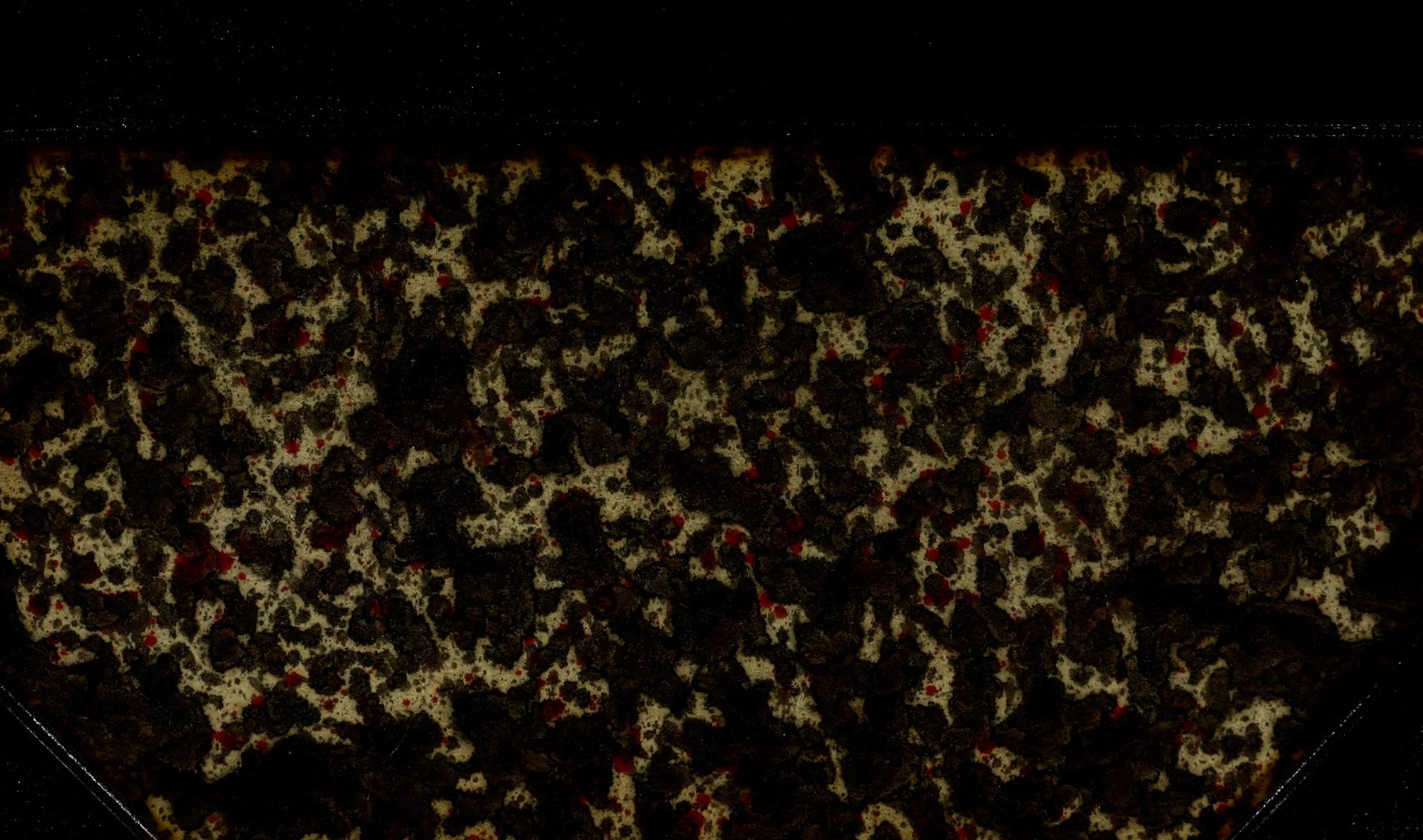
ANGERS, IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU.